

SIMON TREMBLAY

LA CRISE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC
ET LA COLONISATION DE L'ABITIBI

LES CONDITIONS DU DÉPLOIEMENT DU
CAPITAL DANS LES ZONES DE COLONI-
SATION RÉCENTE EN ABITIBI: BEAU-
CANTON, VILLEBOIS ET VAL-PARADIS.

COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CAHIERS DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

TRAVAUX DE RECHERCHES NO 9

ROUYN

SEPTEMBRE 1984



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Ouvrage publié par le
Comité de la Collection
Les Cahiers du Département d'histoire et de géographie

Maurice Asselin, responsable
Louise-Hélène Audet
Guy Lemire
Benoît-Beaudry Gourd
Yvon Lafond
Nicole Berthiaume

Maquette de la couverture:
HÉBERT/SIMARD, Rouyn

© 1984 — Simon Tremblay

Cahiers du Département d'histoire et de géographie
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

Dépôt Légal — 3^e trimestre 1984

Bibliothèque nationale du Québec

Les Cahiers du Département
d'histoire et de géographie

Déjà parus

Recueils d'études

- . Cahier no 1: Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois, 1974 (épuisé).
- . Cahier no 2: L'Abbitibbi-Témiskaming. Hier et aujourd'hui, (1975) (épuisé).
- . Cahier no 3: De l'Abbitibbi-Témiskaming, 1976 (épuisé).
- . Cahier no 4: De l'Abbitibbi-Témiskaming 4, 1977 (épuisé).
- . Cahier no 5: De l'Abbitibbi-Témiskaming 5, 1979 (épuisé).

Monographies

- . Normand Paquin, Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1981, 206 p.
- . Nicole Berthiaume, Rouyn-Noranda, 1981, 169 p.

Travaux de recherches

- No 1: Travaux du Séminaire sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue de l'Université du Québec, 1980 (épuisé).
- No 2: Benoît-Beaudry Gourd, Mines et Syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1981 (épuisé).
- No 3: Benoît-Beaudry Gourd, Le Klondyke de Rouyn et les Dumulon, 1982, 114 p.
- No 4: Maurice Asselin, La Colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique, 1982, 171 p.
- No 5: Benoît-Beaudry Gourd, Angliers et le remorqueur T.E. Draper, 1983, 95 p.
- No 6: Benoît-Beaudry Gourd, La mine Lamaque et le village minier Bourlamaque. Une histoire de mine, 1984, 115 p.
- No 7: Juan-Luis Klein et Orlando Pena, compagnies multinationales et espaces géographiques. Noranda Mines, une étude de cas, 1984, 37 p.
- No 8: Carmen Rousseau, Les débuts de la radio abitibienne 1939-1957, 1984, 149 p.

PRÉSENTATION

Il y a bientôt cinquante ans, au plus fort de la crise économique, des milliers de familles quittaient les villes industrielles et les vieilles paroisses du Québec pour aller défricher des lots de colonisation en Abitibi dans le cadre de plans gouvernementaux de retour à la terre.

Nul part ailleurs, au Québec, cette décennie de colonisation dirigée n'a autant marqué et transformé une région et sa population qu'en Abitibi, pays des expériences de colonisation collectiviste de Roquemaure, de Guyenne, des chantiers coopératifs et des syndicats de travail.

On a beaucoup écrit sur la colonisation agricole au Québec et en Abitibi. «Les Cahiers» ont ainsi déjà publié en 1975 de larges extraits de la thèse de Roger Barrette sur le plan de colonisation Vautrin (1934-1936) dans le recueil d'études L'Abbittibi-Témiskaming, hier et aujourd'hui. Plus récemment la thèse de Maurice Asselin, La colonisation de l'Abitibi, un projet politique faisait l'objet d'une publication dans notre collection «Travaux de recherches» (TR-4).

Cet essai de Simon Tremblay, en liant crise économique et lutte de classes, colonisation agricole et développement du capitalisme en région pionnière, apporte un éclairage très nouveau sur le sujet. L'anthropologue y remet radicalement en cause l'approche dite «culturaliste» des principales études publiées sur la colonisation au Québec.

Cette remarquable recherche ne fera pas l'unanimité. Elle présente toutefois pour «Les Cahiers» l'immense intérêt de relancer brillamment le débat historique.

Le comité de la collection

Septembre 1984

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES CARTES	xii
AVANT - PROPOS	xiii
INTRODUCTION	1
1. LA CRISE DE 29 AU QUÉBEC, CONJONCTURE DE LUTTE DES CLASSES ET COLONISATION AGRICOLE	10
1.1 Les conditions de l'explosion du mécontentement populaire	11
1.2 Les pratiques des divers groupes	21
1.3 La reprise de l'activité syndicale	34
1.4 La colonisation comme forme spécifique de matérialisation de la lutte des classes	40
1.5 Les plans et les caractères de la force de travail « mobilisée »	43
2. LA COLONISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME EN ABITIBI	62
2.1 L'Abitibi, le nord Témiscamingue et la colonisation au début du siècle	67
2.2 La conjoncture abitibienne et nord Témiscamienne de 1929 à 1932	74
2.3 Le développement capitaliste et la colonisation	75
2.4 Colonisation et conjoncture de lutte des classes	83
2.5 Notes sur l'Abitibi et le Témiscamingue contemporains	90

3.	COLONISATION AGRICOLE ET CAPITALISME DANS LA SOUS-RÉGION DE LA SARRE	105
3.1	Beaucanton, Villebois et Val-Paradis	107
3.2	Normétal	114
3.3	La Sarre	117
3.4	Le développement du capitalisme forestier	124
4.	LA COLONISATION COMME REPRISE DU PROCÈS DE PROLÉTARIANISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL, L'EXEMPLE DE BEAUCANTON, VILLEBOIS ET VAL-PARADIS	137
4.1	Les conditions locales de la reprise du procès de prolétarianisation	139
4.2	Les activités des colons-démisionnaires	145
5.	LE DÉVELOPPEMENT D'UNE BOURGEOISIE INDUSTRIELLE LOCALE ET L'INTÉGRATION DE LA MAIN-D'OEUVRE RÉSIDANTE	178
5.1	L'activité forestière du colon sur son lot	180
5.2	Le développement de la bourgeoisie industrielle locale	186
5.3	Les activités agricoles à Beaucanton, Villebois et Val-Paradis	201
	CONCLUSION	230
	ANNEXES	239
I	Liste des entrevues réalisées	240
II	Quelques éléments méthodologiques	242
	1. les documents écrits	242
	2. les entrevues	243
	3. les données archivistiques	245
III	Émission de billets de location et titres de transport (Villebois, mai 1980)	249

	Emission de billets de location et titres de transport (Val-Paradis, mai 1980)	250
IV	Lots patentés, Villebois (mai 1980)	251
	Lots patentés, Val-Paradis (mai 1980)	252
V	Annulation de titres et vente de lots sous billet de location, fin d'un titre (Villebois, mai 1980)	253
	Annulation de titres et vente de lots sous billet de location, fin d'un titre (Val-Paradis, mai 1980)	254
	BIBLIOGRAPHIE	255

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1. Le chômage au Canada 1930-1939	12
2. Dépenses en secours directs et en travaux de chômage de 1930 à 1935 à Montréal	17
3. Dépenses pour l'assistance au chômage au Québec	18
4. Chômeurs et personnes assistées à Montréal de 1934 à 1941 ...	19
5. La population du Témiscamingue	66
X 6. Population de l'Abitibi 1913-1951	71
7. Population de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis	110
8. Population de Normétal	115
9. Population de La Sarre	118
10. La Sarre, superficie des fermes 1971, 1951	123
11. Bénéfices nets Normick-Perron, 1970-1976	126
12. Émission de billets de location et de titres de transport. Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Total en nombre de titres et en pourcentage (1935 - mai 1980)	148
13. Émission de billets de location et de titres de transport. Beaucanton. En nombre de titres (1935 - mai 1980)	150
14. Nombre de lots vacants ayant déjà concédés au moins une fois. Beaucanton. En nombre et en pourcentage (1935 - mai 1980)	152
15. Nombre de lots patentés. Beaucanton (1935 - mai 1980)	154
16. Annulation des titres de vente des lots sous billet de location, fin d'un titre (billet de location ou transport). Total en nombre et en pourcentage. Beaucanton, Villebois et Val-Paradis (1935 - mai 1980)	157

17.	Annulation des titres de vente des lots sous billet de location, fin d'un titre (billet de location ou transport). Beaucanton détail (1935 - mai 1980) En nombre	158
18.	Mobilité des colons-démissionnaires. Beaucanton, Villebois et Val-Paradis	162
19.	Mobilité des colons-démissionnaires. Beaucanton détail. Nombre de détenteurs	167
20.	Production des scieries Perron et Audet 1948-1957, en p.m.p.	195
21.	Superficie des fermes des cantons Rousseau et Perron. Nombre de fermes	208
22.	Répartition de la main-d'oeuvre par secteur. Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Nombre et pourcentage	214

LISTE DES CARTES

- L'Abitibi et la région de Rouyn-Noranda	63
- Le Témiscamingue	64
- St-Joachim de Beaucanton, St-Camille de Villebois, St-Éphrem de Val-Paradis et la région. Les cantons	108
- Territoire ayant été sous billets de location dans les cantons Boivin, Clermont, Paradis, Perron et Rousseau	181

AVANT-PROPOS

Cette publication reprend les grandes lignes de ma thèse de doctorat soutenue au département d'anthropologie de l'Université Laval en novembre 1982. Toutefois certaines modifications ont été apportées au texte original. En effet, les deux premiers chapitres ont été retranchés.

Le premier se voulait une revue critique de la littérature québécoise sur le sujet. Il s'agissait d'une part de me démarquer du courant culturaliste prépondérant dans les analyses sur la colonisation (Verdon 1973, Morissonneau 1978 et même dans une certaine mesure Dussault 1978) et, d'autre part, de situer les conséquences politiques de cette perspective.

Le second chapitre proposait une interprétation du problème des crises économiques articulée autour de la dynamique de la lutte des classes. Pour ce faire, je me suis efforcé d'associer aux transformations qui ont caractérisé les années 30, les antagonismes sociaux qui les fondent. Le lecteur intéressé peut se référer à ces textes en consultant ma thèse de doctorat déposée à l'Université Laval en 1982.

Par ailleurs, j'adresse au lecteur une mise en garde. Ce texte est tout autant un essai historique que politique. Il prétend à la scientificité dans la mesure où l'on reconnaît que:

«... le savant fait partie intégrante de la société et qu'il est par conséquent soumis, au même titre que le commun des mortels, aux idéologies, c'est-à-dire aux

productions symboliques qui donnent de la réalité une interprétation conforme aux intérêts d'une classe déterminée. Être objectif dans cette perspective ne consiste pas à prétendre à un impossible «point de vue de Sirius», mais à adopter le point de vue des classes qui ont tout intérêt à ce que soient dévoilés les mécanismes de leur exploitation».

Pierre Beaucage, préface de Durant, Pierre, Nanacathan, Montréal, P.U.M., 1975.

De plus, ce travail demeure le produit d'un rapport déterminé du chercheur avec, entre autres, les instances institutionnelles dispensatrices du savoir et de sa reconnaissance sociale. Il en porte tous les signes.

En terminant, je veux témoigner ma reconnaissance à Claudette Rhéaume, ma compagne, pour sa patience, sa compréhension et pour son travail. J'adresse également mes remerciements à la codirectrice et au codirecteur de mes travaux de 3^e cycle, madame Marie-France Labrecque et monsieur Pierre Durand, ces derniers me furent précieux non seulement pour leur compétence scientifique, mais aussi pour leurs qualités humaines et leur disponibilité. Je sais gré aux autres membres de mon comité d'étude, messieurs Paul Charest et Louis-Jacques Dorais. Je ne veux pas non plus omettre de souligner la courtoisie amicale des responsables du service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et de l'Énergie et des Ressources.

Je songe aussi aux responsables des Archives nationales et des Affaires culturelles à Rouyn-Noranda, et à monsieur Benoît-Beaudry Gourd pour sa disponibilité. C'est aussi avec plaisir que je remercie les citoyens de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis et, en particulier, le curé Hyacinthe Dupuis pour leur accueil et leur collaboration, sans quoi cette recherche se serait avérée irréalisable. Enfin merci à mes amis et camarades qui ont soutenu mes efforts.

Simon Tremblay

Québec, avril 1984

INTRODUCTION

L'introduction vise à présenter succinctement certaines des hypothèses qui soutiennent la problématique. Il s'agit en fait de situer le cadre d'analyse, c'est-à-dire les assises théoriques, méthodologiques, voir même politiques qui fondent l'examen du phénomène de la colonisation agricole que je propose.

Depuis 1850 l'histoire du Québec est caractérisée par plusieurs vagues d'expansion de l'habitat rural. Aucune de celles-ci n'eut une ampleur comparable au retour à la terre des années 1930. Toutefois, ce dernier demeure un parent pauvre de la littérature scientifique contemporaine. Aucune étude concrète récente n'aborde directement cette question. C'est en partie cette lacune que je souhaite combler.

Je propose une analyse à caractère essentiellement conjoncturel. Aussi est-il nécessaire de souligner que le mouvement de colonisation étudié tire son origine de la crise la plus aiguë qu'ait connue l'économie capitaliste mondiale au XX^e siècle. Ces circonstances ne sont pas sans imprimer à la colonisation quelques caractéristiques éminemment particulières. Elles ne sont pas non plus sans indices sur la formulation des hypothèses analytiques. Ces dernières en effet s'articulent étroitement à un examen ponctuel de la crise, capitaliste, de ses fondements et de ses répercussions. En fait, d'un point de vue très général, on peut affirmer que les politiques de colonisation ont concouru

à juguler la montée de l'expression du mécontentement populaire et à favoriser la relance de l'économie, du moins dans certains secteurs clés tels le bois et les mines.

L'analyse conjoncturelle aide en tout premier lieu à expliciter comment le retour à la terre des années trente détermine un processus complexe et durable de dévalorisation de la valeur d'échange de la force de travail. Pour comprendre cette assertion, il faut se souvenir que la force de travail démobilisée pendant la période de stagnation ou de récession se dépouille, du point de vue du capital, de sa valeur d'usage ou du moins d'un caractère essentiel de celle-ci. En fait, il ne s'agit pas à proprement parler de suppression absolue de la valeur d'usage de la force de travail, mais plutôt d'une transformation de celle-ci. Cette substitution conditionne une modification de la valeur d'échange, ou du moins du prix, de la marchandise force de travail (Magaline 1975:77). La mutation de la valeur d'usage se traduit alors par une réduction substantielle de la valeur d'échange de la force de travail, sinon du moins de son prix. Il y a donc dévalorisation ou dévaluation par l'entremise d'une substitution de valeur d'usage. Ce processus de dévalorisation-dévaluation est persistant en pays de colonisation. A long terme cependant, il apparaît médiatisé par un autre procès, celui de la déqualification. Mais avant de traiter de ce nouveau point, je souligne que de plus la main-d'oeuvre expulsée du procès de production capitaliste exerce une pression à la baisse sur le prix de la force de travail encore engagée. Les salaires et les conditions de travail se dégradent.

Un autre aspect original de l'analyse de la conjoncture et de son évolution réside donc dans la capacité à reconstituer le procès de déqualification (Gaudemar 1976) à court, moyen et long terme de la main-d'oeuvre locale. On voit que les aspirants-colons sans travail et nécessiteux gagnent les zones d'accueils dépourvus de qualification ou encore voient celle-ci dégénérer faute d'emploi approprié. Les conditions régionales du déploiement du capitalisme confèrent à ce problème une facture permanente et endémique.

Il y a aussi d'autres conséquences révélatrices. On verra ainsi que l'incidence des processus de dévalorisation et de déqualification, jumelée aux modalités réelles de réalisation et de développement des activités de production des travailleurs des paroisses de colonisation, suscite des obstacles durables à l'organisation de la classe ouvrière locale. En effet, l'émigration des chômeurs et des sans-le-sou vers les terres neuves du nord fait souvent éclater les anciennes solidarités ouvrières. Mais il y a plus. Les nouveaux colons, lorsqu'ils sont établis, ne trouvent à s'employer que comme bûcheron occasionnel auprès des entrepreneurs locaux. La précarité de leur situation et aussi leur présence en surabondance, du moins à l'origine, laissent peu de place aux velléités d'organisation et de revendication.

En somme, la colonisation des années de crise favorise l'extension du capitalisme à la périphérie tout en atténuant l'expression du mécontentement populaire au centre. Elle facilite, en pleine période de dépression, l'insertion ou la réinsertion progressive et partielle d'une fraction substantielle de la classe ouvrière au sein de certains secteurs de la production. Dans ce cadre, elle concrétise un double processus de dévalorisation et de déqualification de la force de travail locale. A plus long terme, elle avalise la désorganisation, ou la non organisation, du prolétariat des paroisses de colonisation. C'est dans ce contexte que la colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle constitue une base solide à la relance de l'économie et surtout un point d'appui favorable à la croissance de la bourgeoisie locale et régionale.

Ces considérations débouchent inévitablement sur le rejet des théories traditionnelles relatives au mouvement de colonisation des années trente (théories de l'échec ou de l'erreur), au profit d'une analyse de la lutte des classes dans une conjoncture déterminée. Ce dernier type de lecture s'inscrit dans la perspective marxiste de la critique de l'économie politique. Cela est d'ailleurs une autre marque de l'originalité de cet essai puisque jusqu'à maintenant, aucune recherche concrète sur ce sujet n'a été élaborée sur la base du matérialisme historique.

Il va sans dire qu'un ensemble de corollaires méthodologiques découle de la problématique théorique. L'organisation interne du texte y est aussi étroitement associée. Ce sont ces aspects que j'entrevois maintenant commenter brièvement.

La lutte des classes est, selon l'énoncé célèbre de Marx et Engels extrait du Manifeste du Parti Communiste, "le moteur de l'histoire". La prise en compte de cette assertion commande une pratique scientifique particulière. Il ne s'agit pas d'ériger un modèle statique édifié sur la base d'une articulation originale d'instances dominées par une quelconque loi de régulation. Je ne cherche pas ici à désavouer, ni non plus à dénier, ni encore moins à dévaluer le principe de la détermination en dernière instance de l'économique. Je tente plutôt de me distancier de l'analyse formelle au profit d'une analyse dynamique. J'espère ainsi rendre compte d'un processus historique concret plutôt que décrire un mécanisme économique-social plus ou moins équilibré et stabilisé. Cette approche a pour avantage et résultat ultime de redonner aux masses et à leurs organisations le rôle actif et légitime qui leur est dévolu au sein de l'histoire. Les classes sociales, leurs intérêts ponctuels et les conditions d'existence historique de ces classes constituent le fondement de l'approche marxienne.

C'est cette perspective que privilégient Marx et Engels, entre autres dans le Manifeste du Parti Communiste, dans Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, dans La guerre civile en France et dans La guerre des paysans en Allemagne. Une bonne partie de l'oeuvre de Lénine est une illustration achevée et convaincante de cette problématique théorico-méthodologique.

Engels rappelle, dans la préface de 1885 au 18 Brumaire de Marx, l'origine et le sens de la méthode scientifique:

"Ce fut précisément [dit-il] Marx qui découvrit le premier la loi selon laquelle toutes les luttes historiques, qu'elles soient menées sur le terrain politique, religieux, philosophique ou dans tout autre domaine idéologique, ne sont, en fait, que l'expression plus ou moins nette des luttes de classes sociales, loi en vertu de laquelle l'existence de ces classes, et par conséquent aussi leurs collisions sont, à leur tour, conditionnées par le degré de développement de la

situation économique par leur mode de production et leur mode d'échange, qui dérive lui-même du précédent."
(Engels in Marx 1976:14)

Engels, dans La guerre des paysans en Allemagne, avait par ailleurs déjà annoncé les formes, les spécificités et les objectifs de la méthode scientifique:

"Mon exposé cherchait [disait-il], en n'esquissant le cours historique de la lutte que dans ses grandes lignes, à expliquer l'origine de la guerre des paysans, la position prise par les divers partis qui y participèrent, les théories politiques et religieuses par lesquelles ils cherchèrent à l'expliquer et enfin le résultat de la lutte à partir des conditions d'existence historique de ces classes." (Engels 1974:22)

Cette conception est selon l'auteur "... la seule conception matérialiste de l'histoire" (idem).

Le mouvement historique est donc lié à l'état de développement économique dans une conjoncture donnée, mais il ne se réalise qu'au sein de la pratique objective des classes sociales en présence. La pratique déterminée d'une classe ou d'une fraction de celle-ci dépend de ses intérêts spécifiques et de son aptitude à imposer ces derniers comme forme dominante et contraignante d'organisation aux autres classes de la société. C'est cette voie que j'emprunte pour exposer et mettre en lumière le problème de la colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle au Québec et ses fondements.

L'approche basée sur cette conception dynamique n'est pas un tout réellement codifié. Elle s'échafaude et se particularise à partir d'une analyse conjoncturelle. Elle ne prend forme qu'en fonction de la pratique réelle des classes antagoniques en présence. C'est d'ailleurs ce qu'évoque avec justesse Charles Bettelheim lorsqu'il conclut que "ce n'est qu'à partir de la pratique que la théorie peut se développer" (1974:63). L'histoire se construit donc depuis l'expérience objective des classes. Cette dernière est, quant à elle, assujettie aux intérêts antithétiques de ces mêmes classes. Elle est, conséquemment, conflictuelle. Ce que l'on s'efforce d'expliquer n'est pas un système ou une structure sociale.

C'est plutôt un rapport dialectique entre des groupes sociaux distincts et opposés. Les affrontements objectifs qui en découlent modèlent le passé, le présent et le devenir de chaque société historique déterminée. La lutte des classes est un rapport de force qui se déroule dans le temps et s'y déploie.

En somme, selon la formule synthétique de Castells, "academic marxism can be as formalistic and useless as functionalism was in the past"; toutefois "the value of this new work is its ability to treat reality - ... - in terms of social conflict" (1980:127).

Il n'y a donc de point de départ et d'aboutissement pour une recherche matérialiste qu'au sein de la lutte des classes. Cette dernière est la pierre d'assise du discours scientifique concret qui, lui, ne se réduit pas, du moins en principe, au langage académique. On distingue là le rôle politique du chercheur. Le scientifique est de moins en moins en mesure de se réclamer de la "scientificité" objectivante, maintenant suspecte et équivoque. En somme, il n'échappe pas, pas plus d'ailleurs que son discours, aux rapports de classes.

Dans ce cadre très large, je propose une étude où l'appareil conceptuel ne s'élabore et ne se consolide que progressivement à la lumière du développement de la lutte des classes. Les éléments théoriques n'ont à cet effet de pertinence que dans la mesure où ils décrivent efficacement ce déploiement et qu'ils facilitent l'analyse politique du même phénomène. La lecture scientifique se formule alors à partir des intérêts et des pratiques concrètes des groupes antagoniques concernés. En dernière analyse, "c'est l'utilité de la théorie, ... en tant que moyen d'action au service des groupes sociaux organisés," qui permet la validation d'"une théorie de la société et surtout du changement social" (Stavenhagen R. in Copans 1975:410). C'est cette perspective qui soutient l'exposition des idées maîtresses et qui guide l'ordre de présentation des parties de cette thèse.

La problématique théorico-méthodologique présuppose donc une contextualisation générale des contradictions sociales principales qui président à l'émergence d'une pratique politique déterminée. A cet effet,

le point de départ de l'analyse se situe au niveau le plus général, là où les oppositions et les conflits se manifestent souvent avec le plus de netteté. En effet, la lutte des classes est un processus global qu'il convient de concevoir dans toute son envergure. Cette démarche assure tout autant la différenciation des conjonctures internationale, nationale, régionale et même locale que l'intégration de celles-ci. Elle facilite également l'insertion, tout aussi systématique que graduelle, des concepts à l'examen du rapport de force lui-même⁽²⁾. La démonstration procède conséquemment du général vers le particulier⁽³⁾.

Posée en ces termes, la question du retour à la terre des années trente au Québec prend une dimension jusqu'ici insoupçonnée. Elle s'inscrit dans le contexte plus large de la lutte des classes, c'est-à-dire dans le cadre des pratiques originales et concrètes de chacune des classes, ou de ses fractions, dans une conjoncture déterminée. Concrètement, les plans de colonisation des années 1932-1937-8 s'appuient sur les intérêts ponctuels des diverses composantes de la classe dominante. Le retour à la terre des années de crise est, pour les uns, la revitalisation d'un pouvoir passablement étiolé par soixante-dix années d'expansion capitaliste; pour les autres, il s'agit d'instaurer un contrôle efficace des conditions d'échange de la force de travail. L'enjeu des politiques de colonisation est, d'une part, la répression de l'agitation sociale et, d'autre part, la dévalorisation durable de la valeur d'échange de la force de travail. Ces deux conditions sont essentielles à la relance du capitalisme de l'époque. En somme, deux idées maîtresses s'articulent étroitement dans la dynamique de la lutte des classes: contrôle social et reprise économique.

La colonisation agricole de cette époque se déploie sur une toile de fond caractéristique et essentielle à l'intelligence du phénomène: la Grande Dépression. La désorganisation sociale et économique requiert la prise en main de la planification par une direction "éclairée"⁽⁴⁾. Celle-ci prend la forme du fascisme dans bien des Etats, alors qu'ailleurs une intervention rigoureuse de l'Etat bourgeois est suffisante. La crise

dégénère rapidement en une longue récession qui est aggravée par une recrudescence aussi brutale que dangereuse de l'agitation populaire. L'industrie capitaliste monopolisée est inapte à assurer, dans un avenir prévisible, les conditions normales de revitalisation de l'économie.

L'État, soumis à un ensemble de pressions, intervient en vue de garantir les conditions de la reproduction sociale capitaliste. Le jeu des intérêts et des alliances de classes engendre des politiques originales. Il faut pénétrer au coeur de cet univers complexe pour comprendre les fondements matériels du mouvement de colonisation pour ce qu'ils sont: une pratique de classe déterminée dans une conjoncture donnée de la lutte des classes.

NOTES DE L'INTRODUCTION

- (1) Rodolfo Stavenhagen a bien résumé les balises théorico-méthodologiques d'une démarche contestataire:

«La critique radicale exige une approche holistique en termes d'unités sociales globales et de sociétés totales. Cependant, il ne suffit pas d'affirmer que les populations tribales ou paysannes ou les communautés villageoises sont intégrées dans des totalités plus larges (vérité qui n'a pas échappé aux anthropologues dès le début). La tâche de l'anthropologie consiste à mettre à nu les mécanismes qui relient l'unité d'étude anthropologique traditionnelle à la société globale. Elle consiste à découvrir les relations mutuelles et réciproques, à analyser les clivages, les conflits et les contradictions. Il ne s'agit pas là d'un problème qui relève de l'idéologie, comme certains l'aimeraient, mais de la méthodologie de la recherche et d'une théorie adéquate.» (Stavenhagen in Copans 1975:408)

- (2) Monopolville de Castells (1974) nous présente une application lucide de cette démarche.
- (3) Selon les termes de John M. Keynes.

CHAPITRE 1

LA CRISE DE 29 AU QUÉBEC, CONJONCTURE DE LUTTE DES CLASSES ET COLONISATION AGRICOLE

La décennie 1930 s'ouvre sous de mauvais augures. L'industrie s'enlise de plus en plus dans le marasme. Le nombre de chômeurs augmente constamment. Les manifestations du mécontentement populaire, jusque-là circonscrites et contenues, échappent de plus en plus au contrôle combiné de la bourgeoisie, d'une large fraction des élites traditionnelles et de l'État. Un bouleversement profond des alliances au sein de la classe dominante s'esquisse. La force de travail syndiquée perd son quasi monopole sur l'organisation des revendications populaires et leur expression. En effet, de larges secteurs de la population jusque-là tenus plus ou moins

à l'écart des affaires publiques prennent conscience de leur misère, de ses fondements, et surtout de la mesquinerie et du peu d'empressement que la classe dominante apporte au soulagement de leurs épreuves. Tout comme aux Etats-Unis, les agissements des groupes ou associations de sans-emploi constituent une première indication de la montée générale de l'insatisfaction.

La crise engendre une série de malaises profonds et durables au sein des organisations ouvrières: décroissance du membership, difficultés de financement, affaiblissement généralisé de la capacité de résistance, etc. La reprise lente de 1934-35 et, conséquemment, une relative revitalisation des syndicats, suscitent une recrudescence significative de la combativité de ces derniers.

Le système social et économique est ébranlé par la crise et l'agitation croissante qu'elle génère. Les stratégies, préconisées pour juguler les conséquences les plus néfastes de la récession, impliquent une analyse de la lutte des classes dans cette conjoncture.

1.1 Les conditions de l'explosion du mécontentement populaire

La situation de la bourgeoisie, au début des années trente, est catastrophique. La société capitaliste frôle l'abîme. Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longtemps sur l'incroyable effondrement de l'appareil de production. Je ne rappelle que quelques indices. La valeur de la production industrielle canadienne baisse de 48% entre 1929 et 1933 (Lecour-Goyet 1979:505), alors qu'au Québec la même valeur chute de 45% (CSN-CEQ 1979:84). Les investissements privés décroissent rapidement pendant ces mêmes quatre années (-16% au Québec selon CSN-CEQ 1979:84). Le commerce extérieur du pays soutient de fortes variations de 1929 à 1933. Les importations baissent de 1.2\$ milliard à .4 milliard alors que les exportations fléchissent de 1.3\$ milliard à .48 milliard (Lacoursière 1972:897). Les exportations de papier essuient une réduction de 70% (idem)⁽⁵⁾. L'indice le plus accablant demeure toutefois la croissance subite et durable du taux et du nombre de sans-travail.

Au Canada, le taux de chômage atteint rapidement des proportions alarmantes. Les informations disponibles signalent la présence de 487,000 chômeurs au pays en 1931, de 826,000 en 1933, de 625,000 en 1935 et encore de 529,000 en 1939.

TABLEAU 1

Le chômage au Canada 1930-1939		
année	no chômeurs	taux approximatif
1930	377,000	11,5
1931	487,000	14,5
1932	741,000	23,0
1933	826,000	<u>26,6</u>
1934	631,000	20,0
1935	625,000	19,5
1936	571,000	17,0
1937	411,000	<u>12,5</u>
1938	522,000	15,8
1939	529,000	16,0

Sources: Vaillancourt, Yves. Les politiques sociales et les travailleurs. Cahier II: "Les années 30", Montréal 1975:27.
Les chiffres absolus sont tirés de l'Annuaire Statistique du Canada 1941; les taux de chômage soulignés sont tirés de Horn, Michael. The Dirty Thirties. Toronto, Copp Clark, 1972:10.

Le taux de chômage québécois parcourt le même itinéraire. Il passe de 7,7% au début de 1929 à 26,4% en 1932 (Lacoursière, Provencher, Vaugois 1968:508). Il culmine en 1933 lorsque plus de 30% de la main-d'oeuvre est réputée sans emploi (CSN-CEQ 1979:85).

La majorité des particuliers vivent avec des ressources financières très faibles. Le revenu annuel personnel des Canadiens n'atteint pas 1,000\$ pour plus de 56% de ceux-ci (1,526,000 personnes) et pour un autre 23% (643,000), il se situe entre 1,000 et 1,500\$ (Larivière 1977:74). D'un autre côté, une minorité favorisée (-4%, 96,000 personnes) perçoit une rémunération annuelle supérieure à 3,000\$ (idem). Plus de la moitié de la population vivote avec à peine le quart du revenu global (idem). En 1926, le revenu minimum nécessaire à la subsistance d'une famille est estimé à 1,106.76\$ par la Family Welfare Association, à 1,590\$ par le ministère fédéral du Travail et à 2.163\$ par la Canadian Brotherhood of Railway Employers (ibid.:125). Une étude du ministère fédéral du Travail menée en 1930 évalue entre 800 et 1,000\$ la somme requise pour couvrir les seuls frais de nourriture et de logement d'une famille, alors qu'à la même date, "... 60% des travailleurs masculins et 82% des travailleurs féminins gagnaient moins de 1,000\$" (ibid.:126). Cette pénible situation se détériore encore au cours des premières années de la crise. Les travailleurs sont directement touchés par des coupures de salaires. Dans l'industrie manufacturière, par exemple, les gains sont en moyenne réduits de 1,045\$ en 1929 à 1,001\$ en 1930, à 957\$ en 1931, à 852\$ en 1932 et à 785\$ en 1933 (ibid.:127). La moyenne nationale de diminution des revenus, pour cette période, serait de l'ordre de -41% (ibid.:123). Au Québec, cette même moyenne côtoie le -44% (idem). De 1928-29 à 1933, les honoraires des petits hommes d'affaires et des professionnels fléchissent de 36% (idem). Les cheminots du Canadian National Railway (CNR) et ceux du Canadian Pacific Railway (CPR) supportent une réduction annuelle de rémunération de près de 10% (CSN-CEQ 1979:86; Larivière 1977:125). C'est dans les textiles, fortement implantés au Québec et où on utilise abondamment le travail féminin, que les conditions sont les pires. La rétribution moyenne n'y est que de 694\$ en 1933, et dans plusieurs manufactures, la situation est encore plus dramatique (Larivière 1977:127-128). Ce n'est donc pas sans raisons que les midinettes (ouvrières du textile) déclenchent de nombreuses grèves à partir de 1934 (cf. entre autres CSN-CEQ 1979:95).

Les travailleuses représentent, en 1931, pas moins de 25% de la force de travail engagée, dans la région montréalaise (Larivière 1977:87). Elles constituent, dès 1941, le quart de la main-d'oeuvre québécoise. Les femmes sont employées presque exclusivement pour des travaux peu ou pas qualifiés (ibid.:131-132). La période de crise donne cependant lieu à une campagne de discrédit de la femme au travail (ibid.:134-135). On retrouve à la tête de cette croisade le maire de Montréal, M. Camillien Houde. Il propose en outre, dans son plan de redressement économique, "le retour au gynécée" comme mesure efficace d'amélioration des conditions de vie des travailleurs⁽⁶⁾.

Tout au long de la dépression, le salaire des ouvrières se range parmi les plus faibles. Selon la Commission du salaire minimum des femmes, celles-ci ne sont payées dans la chaussure que "... 7\$ par semaine pendant l'époque d'apprentissage, 8\$ après six mois d'expérience et 10\$ au bout de dix-huit mois"⁽⁷⁾. Ce qui est, toutes proportions gardées, comparable à la rétribution versée aux sans-travail assignés à certains travaux publics, soit 665\$ annuellement (Larivière 1977:237). Le salaire minimum est alors fixé dans certaines branches de l'industrie à 0,34\$ l'heure⁽⁸⁾. Les dérogations à cette règle sont toutefois innombrables comme le note Larivière (1977:127-128,237). En somme, les réductions de salaires sont généralisées et touchent l'ensemble de la classe ouvrière. Cependant, elles n'affectent pas uniformément cette dernière. "On peut donc dire que la crise affecta considérablement ceux qui gardèrent leur emploi, même s'ils furent en apparence moins affectés que ceux qui perdirent le leur" (ibid.:129).

Les chômeurs affrontent des conditions de vie pénibles. Ils sont contraints à la mendicité publique et ne survivent que grâce à la sollicitude intéressée de l'Etat et des institutions philanthropiques. Une enquête effectuée pendant la récession dans la métropole, auprès de 591 familles de nécessiteux, démontre que près de 20% des informateurs souffrent de malnutrition et que 19% habitent des logis insalubres (Thibault 1967:57). La situation est endémique dans l'est de la ville où 45% des répondants seraient sous-alimentés (idem). On parle aussi à Montréal des

"... 75,000 êtres [qui] vivent campés dans des maisons lézardées, lépreuses, teigneuses, incurablement tristes, sales et malsaines, comme des varices, comme une gale, comme un ulcère au flanc de la ville" (Rumilly 1974:181).

Les secours distribués pendant toute la durée de la crise demeurent nettement insuffisants. Par exemple, le maire de Verdun en 1936, M. H. Ferland, suite à une étude de la Commission municipale du chômage de la ville, réclame en ces termes une hausse des prestations:

"Pour ma part, d'ajouter le maire de Verdun, et mon conseil m'appuie entièrement là-dessus, je ne prendrai certainement pas la responsabilité de mettre en danger la santé et même parfois la vie des chômeurs en leur refusant des allocations raisonnables." (La presse, 14 janvier 1936:23. "Verdun relève les secours en dépit de Québec")

Un peu plus tard, le Council of Social Agencies de Montréal abonde dans le même sens⁽⁹⁾.

Les refuges et les soupes populaires sont rapidement débordés et, pour loger le trop grand nombre de chômeurs qui se pressent aux portes des maisons d'hébergement (le Refuge Meurling, le Refuge de La Merci, l'Asile de Nuit St-Jean Baptiste, l'Aide à la femme, l'Armée du Salut...), on fait appel à la police (Larivière 1977:207-213). Les pénitenciers de quartiers regorgent de locataires qui n'ont pu être recueillis dans les divers refuges. Il n'y a pas moins de 71,203 miséreux ainsi "secourus" pour la seule année 1932 au Québec, dont 70% proviennent de Montréal (ibid.:212).

Les organisations charitables sont traditionnellement chargées de veiller à l'atténuation des inéquités les plus criantes. Le clergé catholique canadien-français dispose d'une mainmise à peu près complète sur les services sociaux en général (éducation, santé, aide directe...). Ni les municipalités, ni l'Etat ne bénéficient, au moment de la crise, d'un véritable système d'assistance publique (Thibault 1969:135-136; Larivière 1977:107-108). L'Etat québécois refuse même d'intervenir au cours des premières années de la crise (Larivière 1977:115). Les gouvernements fédéral et provincial⁽¹⁰⁾, de 1930 à 1937, dépensent au Québec

respectivement 45 et 13.4\$ millions en aide directe aux chômeurs (ibid.: 107), et "pour fins de comparaisons, en septembre 1930 - en pleine "dépression" - les entreprises canadiennes ont distribué pour 23,668,503\$ en dividendes à leurs actionnaires, en plus de verser 5,163,000\$ aux porteurs de leurs obligations..." (idem).

Les premières mesures d'assistance sont appliquées dès septembre 1930. Un crédit de 20\$ millions est alors consenti par les parlementaires pour combattre le chômage (Barrette 1975:93). Les sommes ainsi débloquées sont consacrées aux travaux publics. Cette dernière modalité d'aide est d'ailleurs la seule réellement utilisée jusqu'à la fin de 1931 (Thibault 1969, chaps 1 et 2). La répartition des fonds alloués aux divers programmes de soutien aux nécessiteux dans la métropole, illustre bien ce propos (Tableau 3, page suivante). Toutefois, on constate une rapide décroissance des déboursés relatifs aux travaux de chômage au profit des secours directs. Cela est dû au fait que seulement 43% des argents versés pour les travaux publics sont distribués en salaires, le reste étant destiné à l'achat de matériel et aux frais d'administration (Larivière 1977:237-238). "C'est ce qui explique pourquoi, au plus fort de la crise, l'Etat préférera de beaucoup verser des secours directs, réduisant sa politique de travaux publics" (ibid.:238).

TABLEAU 2

<i>Dépenses en secours directs et en travaux de chômage de 1930 à 1935 à Montréal</i>		
<i>année</i>	<i>secours directs</i>	<i>travaux de chômage</i>
1930	96 000	
1931	397 518	1 755 868,95
1932	1 337 254,14	2 477 070,98
1933-34	7 183 215,13	817 476,96
1934-35	6 129 486,54	1 049,80
<i>Total:</i>	15 343 474,03 \$	5 051 466,69 \$

Source: Rapport du directeur des finances pour la période financière du 1er mai 1934 au 30 avril 1935. Cité par Thibault (1969:54).

Les organisations philanthropiques, principalement la Société Saint-Vincent de Paul (S.V.P.), assument la distribution des secours jusqu'en 1933-34 (désistement de la S.V.P. en mars 1934). Les fonctionnaires de la Commission municipale du chômage assurent la relève (*ibid.*:217). Les sommes déboursées par les divers paliers gouvernementaux varient au cours de la période. De 1929 à 1938, 184.9 millions de dollars sont souscrits au chapitre de l'assistance aux chômeurs (secours directs et travaux publics) au Québec.

TABLEAU 3

Dépenses pour l'assistance au chômage au Québec (en millions de dollars)				
année	Québec	Ottawa	municipalités	total
1929-30	--	--	--	--
1930-31	.9	.9	.9	2.8
1931-32	7.5	5.4	6.2	19.3
1932-33	6.0	5.5	5.8	17.3
1933-34	8.2	4.9	4.1	17.1
1934-35	9.9	12.0	9.5	31.4
1935-36	9.1	8.5	5.9	23.5
1936-37	13.7	10.0	6.5	30.0
1937-38	12.7	7.1	3.7	23.4
Total:	88.0	54.3	42.6	184.9

Source: Annuaire Statistique du Québec 1942-43:442.

L'aide se révèle cependant être minimale. C'est à peine si elle couvre les frais de subsistance des sans-travail et de leurs dépendants. Que l'on se remémore, par exemple, l'enquête déjà citée menée à Montréal auprès de familles de chômeurs (Thibault 1969:57). Les indemnités accordées aux nécessiteux embauchés pour des travaux sont elles aussi misérables: "12,80\$ pour un journalier (32 heures à 0.40\$) en 1932, soit 665,60\$ par an s'il travaille l'année durant, ce qui est inconcevable" (Larivière 1977:237). D'autant plus que l'obtention de l'un de ces emplois est parfois le fruit d'un sordide marchandage comme en font foi certaines accusations et condamnations prononcées en 1932⁽¹¹⁾.

Une proposition (1931) de deux échevins montréalais, MM. Mathieu et Shubert, visant à hausser les salaires des ouvriers affectés aux travaux de chômage à 0.50\$ l'heure sur une base de 44 heures par semaine,

soulève un tollé de protestations de la part du Builders Exchange (une association d'entrepreneurs en construction), de l'Association des manufacturiers canadiens (section Montréal), du Board of Trade, de la Chambre de commerce, de la Ligue des propriétaires, de la Bankers Investment Association of Canada, qui tous craignent la surenchère éventuelle du prix de la force de travail (Larivière 1977:237). La résolution est bien sûr battue, malgré les protestations du Conseil des métiers du travail de Montréal (*idem*).

Le nombre des personnes assistées culmine à Montréal en 1934. Il ne régresse réellement qu'à partir de 1937 pour ne s'estomper véritablement qu'au moment de la deuxième guerre mondiale (Tableau 5).

TABLEAU 4

Chômeurs et personnes assistées à Montréal de 1934 à 1941			
année	mois	chômeurs	assistés
1934	février	62,000	240,000
1935	février	53,000	193,000
1936	février	46,000	167,000
1937	février	47,600	167,000
1938	mars	n.d.	114,124
1939	septembre	n.d.	26,517
1940	septembre	n.d.	15,234
1941	mars	n.d.	6,052

Source: Montréal, Rapport de la Commission d'enquête du chômage, 1937: 33-37 pour les années 1934-1937; ensuite, A. Vandandaigue, Un quartier de Montréal: Papineau. Thèse en service social, Université de Montréal, 1940.

Cette pléthore de miséreux agglomérés dans les villes est aussi liée à un mouvement migratoire. Les résidents ruraux sont en effet à la recherche d'un support économique que les villages et les petites localités ne sont pas en mesure d'offrir. "De fait une grande partie des personnes fuyant les campagnes pendant la dépression le faisaient parce qu'ils savaient qu'à Montréal, il y avait des systèmes de secours d'organisés, soit les secours directs, la Société St-Vincent de Paul, les agences sociales pour aider les gens à survivre" (Lupien 1968:10)⁽¹²⁾.

Les exemples les plus tragiques de l'état lamentable dans lequel sont plongés des milliers de sans-travail demeurent les soupes populaires et les refuges. On y retrouve des milliers de pauvres hères qui mendient quotidiennement un peu de nourriture, souvent infecte⁽¹³⁾, et un toit. Larivière (1977, chap. 7) donne une image émouvante des conditions avilissantes qu'y supportent les chômeurs: ne pas posséder plus de 0.25\$ en poche, arriver dès 17h30 et parfois faire le pied de grue pendant des heures à l'extérieur, maintenir le silence, en somme respecter une discipline carcérale et se contenter d'une alimentation plus que frugale. La vie pénible de ces gens ne trouve guère d'écho dans les organes officiels d'information⁽¹⁴⁾, pas plus qu'on ne rapporte les mouvements de résistance, de rébellions... qui y éclatent. Ce sont d'ailleurs ces révoltes qui entraînent dès 1931 la mise en place de la surveillance policière des refuges (Fournier 1979:67). Le rôle des organismes privés de charité, qui administrent et financent ces institutions, ne fut en fait pas négligeable comme nous le rappelle le président de la Société St-Vincent de Paul lors de l'assemblée annuelle de l'association: "... si l'hôtel de ville n' a pas été assailli c'est grâce à la Société St-Vincent de Paul." Mgr Deschamps renchérit: "il faut avoir le courage de le dire ouvertement... nous essayons de maintenir l'ordre" (d'après Le Devoir, 12 décembre 1932:2, "La réunion annuelle de la Société St-Vincent de Paul".

La Fédération des oeuvres sociales de santé (1927)⁽¹⁵⁾, expression de la bourgeoisie d'affaires canadienne-française, préconise aussi la charité contre les dangers de la subversion. Lors de la clôture de la campagne de financement de 1931 de la Fédération, le Dr Letondal, de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, rappelle que les oeuvres sociales de santé sont non seulement utiles, mais

"... indispensables à notre sécurité et à notre équilibre social. De partout, l'on nous crie: "Le communisme, voilà l'ennemi". C'est entendu, nous le savons. Mais je ne sais qu'un moyen de le combattre, d'immuniser la classe populaire contre ce virus: la charité non en paroles mais en actes." (d'après Le Devoir, 31 mars 1931, dernière page, "Fin de campagne")

En somme, tout le système de l'assistance sociale pendant la crise est orienté en fonction du contrôle social, c'est ce que démontre clairement le livre de Larivière (1977). C'est aussi ce que soutient Barry Broadfoot lorsqu'il conclut que,

"Malgré ses carences et en dépit d'allocations insuffisantes dans certaines provinces -on s'attendait à ce qu'un couple avec deux enfants se nourrisse avec 10\$ par mois-, le système a marché. Un grand nombre de ces gens souffraient encore de la faim mais, grâce aux secours directs, on ne crevait pas. Même les pires adversaires de ce système -souvent ceux dont la fortune les exemptait d'avoir à y recourir- étaient forcés de reconnaître que cela servait au moins à maintenir un certain ordre." (1978:77)

1.2 Les pratiques des divers groupes

La toile de fond que nous venons de brosser à grands traits s'articule étroitement à un ensemble de pratiques concrètes. Celles-ci correspondent essentiellement à une série d'actions ou de réactions des classes antagoniques. Le caractère de l'action entamée est déterminé par la relation, privilégiée ou non, que chaque groupe entretient avec la fraction hégémonique de la classe dominante en vue de la consolidation du pouvoir de cette dernière ou de son renversement. L'alliance des groupes au pouvoir se veut aussi large que possible d'autant plus que plane un péril réel sur le maintien de la domination de celle-ci.

Le langage et les pratiques distinctes de chaque classe sont véhiculés, entre autres, par un certain nombre d'associations, organismes ou institutions, qui sont les témoins objectifs de la position réelle de chaque groupe au sein d'un rapport de force. La bourgeoisie et ses alliés disposent d'organismes particuliers tels les Board of Trade, les Chambres de commerce, les Associations de manufacturiers, et aussi de la Fédération des oeuvres sociales de santé, de la Société St-Vincent de Paul, etc. C'est toutefois par l'intermédiaire de la maîtrise concrète qu'elle exerce sur les conditions de la reproduction sociale que se matérialise objectivement sa puissance. L'Etat, dans ce cadre, se conforme à une mission d'appui aux capitalistes. Le contrôle des principaux leviers de l'économie, de la législation, de la répression, des médias, etc. sont l'apanage exclusif du bloc au pouvoir. Les intérêts ainsi protégés sont évidemment ceux de la classe dominante.

Les masses populaires, durement éprouvées par l'intensité et le prolongement de la dépression, déploient progressivement un discours et une praxis conformes à leurs intérêts. L'opposition entre la bourgeoisie, ses complices, et la classe ouvrière s'étale au grand jour. Les projets de justice sociale, de redistribution et parfois d'appropriation des fruits du travail affrontent les programmes de charité publique, d'assistance mesquine à l'indigence, de colonisation, de travaux publics et aussi de propagande réactionnaire condamnant toutes formes de remise en question de l'hégémonie bourgeois.

L'agitation au sein des groupes de chômeurs se manifeste dès les premiers mois de 1930. Les informations à ce sujet sont cependant très rares. Elles filtrent difficilement la censure officieuse qui semble régner à cette époque. Les médias ne se préoccupent que très peu de décrire l'existence misérable des sans-travail. B. Broadfoot (1978) signale avec justesse "le rôle bien étrange" qu'a joué à cet effet la presse canadienne durant la crise (353). Des événements anodins occupent les premières pages, alors que l'énorme détresse humaine est édulcorée par des statistiques choisies du chômage, des secours (voir, entre autres,

Broadfoot 1978, chap. 31) et de la relance de l'économie⁽¹⁶⁾. Le dépouillement du journal La Presse confirme ce propos. On y apprend l'épopée des jumelles Dionne (1933-1935), les vicissitudes du progrès de l'aviation..., mais bien peu de choses sur la vie montréalaise ou québécoise de l'époque, hormis quelques renseignements relatifs au nombre de chômeurs et de secourus⁽¹⁷⁾. Les nouvelles nationales et internationales s'attardent, entre autres, à l'activité délétère des "méchants" communistes (cf. par exemple La Presse de janvier-février et mars 1934). En fait, la presse bourgeoise prêche volontiers la résignation devant la crise. "La foule anonyme des gagne-petits ou des gagne-rien ne peut qu'attendre avec patience le redressement de la situation et demander à Dieu qu'il fasse disparaître cette plaie d'une dépression économique sans précédent" (Le Devoir, 29 avril 1931:2, "La situation économique", un article de Gérard Tremblay). La couverture octroyée aux véhémentes campagnes anti-communistes du Rev. P. Archange, de Son Excellence le cardinal Villeneuve, aux déclarations anti-communistes des dirigeants politiques, comme celles du maire de Montréal, C. Houde, des premiers ministres québécois - A. Taschereau - et canadien - B. Bennett -, etc. témoignent hors de tous doutes de l'appui indéfectible de ce journal à de telles affirmations et croisades.

Les premières années de la décennie 1930 sont particulièrement animées chez les sans-emploi. Une vague de manifestations s'amorce à Montréal dès février 1930.

"En 1930, les chômeurs s'assemblent le 6 février (500 manifestants) et le 6 mars (500 manifestants), le 7 mars, le 28 avril, le 1er mai (500 manifestants). La lutte se poursuit en 1931 (21 janvier et 1er mars) mais elle est quelque peu ralentie par l'interdiction dont le P.C. est alors l'objet. Mais dès 1932, les manifestations reprennent et réunissent un nombre de chômeurs de plus en plus élevé: 1er mai, 6 juin, 19 octobre (3,000 chômeurs), etc." (Fournier 1979:64)

La plupart de ces manifestations sont attribuées aux sympathisants communistes (*idem*)⁽¹⁸⁾.

Les funérailles de victimes de la répression donnent aussi lieu à d'étonnants rassemblements. Le convoi funèbre de Steve Kavatis, tué au cours d'une grève en janvier 1930, est escorté par plus de 10,000 personnes⁽¹⁹⁾. L'enterrement de Nick Zynchuck, abattu alors qu'il protestait contre une saisie en mars 1933, rassemble 15,000 personnes et se termine dans la violence (Fournier 1979:70, 156 note 25).

En février 1935, des milliers de sans-travail se réunissent devant l'hôtel de ville de Montréal pour protester contre le manque de travail et l'insuffisance d'aide. La rencontre est brusquement interrompue par l'intervention brutale de la police (Fournier 1979:64). La fête du 1er mai 1935 est célébrée avec intensité dans les principales villes canadiennes. On compte 10,000 personnes rassemblées pour cette occasion à Toronto, 15,000 à Vancouver et à Montréal où une assemblée tenue à l'aréna Mont-Royal assemble une foule "nombreuse" mais "... en grande partie composée de curieux", étroitement surveillée par l'Escouade contre le communisme de la police de Montréal⁽²⁰⁾.

Ces quelques exemples illustrent bien l'agitation qui secoue les milieux populaires de l'époque. Cela n'est pas sans susciter une réaction vive et empressée de la part des autorités politiques. Les premières mesures (travaux publics) mises de l'avant pour juguler le chômage se sont rapidement révélées déficientes voire même inefficaces. La première initiative originale préconisée et appliquée par l'Etat pour museler les chômeurs fut les camps de travail - dits de concentration⁽²¹⁾.

Ces camps, dirigés par la Défense nationale, sont dispersés sur tout le territoire canadien. Les célibataires sans-emploi y sont concentrés sous la surveillance resserrée de l'armée. C'est une véritable "colonie pénitentiaire" que "la marche de la faim" de juin, juillet et août 1935 met à jour. Les individus reçoivent 0.20\$ par jour en plus d'être nourris et logés⁽²²⁾. Le travail quotidien est obligatoire au moins huit heures par jour⁽²³⁾. Les tâches varient considérablement. On bûche, on pelle, on charroie roches et terre pour la construction et la réfection de routes, etc.⁽²⁴⁾. Les pensionnaires n'ont pas le

droit de sortir du camp⁽²⁵⁾, ni de changer de camp⁽²⁶⁾. Ils sont privés du droit de vote⁽²⁷⁾. Les conditions sanitaires et la nourriture sont insuffisantes ou inadéquates⁽²⁸⁾. Enfin, l'internement dans les camps est quasi obligatoire pour tous les célibataires sans emploi, ce qui soulève d'ailleurs une vive critique de la part de M. Dupuis, échevin de Papineau et membre du Comité exécutif de la ville de Montréal. Pour ce dernier,

"L'embauchage des célibataires indigents pour les camps de concentration ressemble un peu trop à la conscription... S'il est jugé en santé le [jeune chômeur], on le met ensuite en demeure d'avoir à partir pour un camp de concentration sans quoi on lui coupera les vivres."
(*La Presse*, 5 décembre 1935:29, "N'allez pas aux camps de la démoralisation") (29)

Les deux principaux établissements du Québec sont ceux de St-Jean près de Montréal et de Valcartier en banlieue de la ville de Québec. Ce dernier abrite environ 1,900 hommes à l'été 1935, dont 1,600 sont francophones⁽³⁰⁾. Le Rév. Père Archange, virulent défenseur du catholicisme et actif combattant anti-communiste⁽³¹⁾, juge lui-même sévèrement les camps à la suite d'une visite à Valcartier:

"Il n'est pas normal que 50,000 jeunes gens, la majorité des concentrés étant âgés de 18 à 25 ans, soient dépossédés de leurs droits autant que de leurs devoirs réguliers envers la société, privés du libre choix d'un métier ou d'une profession, installés à demeure en dehors du cadre familial et même social...". (*La Presse*, 3 août 1935:27,29, "Les camps de concentration jugés un pauvre expédient")

Le Père Archange, en efficace défenseur de la foi chrétienne et de l'ordre bourgeois, s'empresse cependant d'ajouter:

"Mais par ailleurs si l'on envisage froidement la solution communiste de clôture proposée par nos adversaires, on se retrouve en face d'un danger accru puisque l'état actuel des choses n'est nullement préparé pour absorber cette jeunesse qui trouve dans les camps un pain au moins quotidien que la route leur refusait." (idem)

Ces remous au sujet des camps de travail originent de la plus vigoureuse action entreprise par les chômeurs au cours de la décennie: "la marche de la faim". Les premiers signes de révolte proviennent de la

lointaine Colombie-Britannique dès avril 1935. Les troubles seraient fomentés par des militants communistes⁽³²⁾. Cette "grève" déclenche une véritable chasse aux sorcières. Les autorités politiques et religieuses entreprennent une campagne nationale de discrédit de l'action des marcheurs. Les médias d'information se font les fidèles porte-parole de ceux-ci.

Le mécontentement éclate donc au grand jour à la fin de mai 1935 dans la région de Vancouver⁽³³⁾. Les sans-travail réclament évidemment un assouplissement des conditions de vie dans les camps sinon leur disparition, une augmentation de la rémunération, le droit de vote, etc.⁽³⁴⁾. Le refus des gouvernants d'acquiescer à quelques revendications que cela soit incite les chômeurs de Colombie-Britannique à engager une longue marche qui doit les conduire jusqu'à la colline parlementaire à Ottawa. Ils sollicitent l'appui de toute la population, mais surtout celui de leurs camarades sans emploi⁽³⁵⁾. Le mois de juin 1935 est caractérisé par la progression lente des marcheurs jusqu'à Regina (cf. La Presse, juin 1935). Ces derniers subissent le harcèlement continu de la police et de l'armée qui tentent, par tous les moyens, de les contraindre à rebrousser chemin⁽³⁶⁾. Par ailleurs, un mouvement de solidarité s'esquisse peu à peu à travers tout le Canada. Des milliers de protestataires convergent vers la capitale fédérale (voir La Presse, juin-juillet 1935)⁽³⁷⁾. Le Premier ministre fédéral consent à rencontrer, fin juin, une délégation du groupe⁽³⁸⁾. Il rejette brutalement leurs demandes et repousse toute idée de compromis avec des "agitateurs communistes"⁽³⁹⁾. Bennett menace d'ailleurs ces derniers d'expulsion⁽⁴⁰⁾. L'échec de la négociation avive la détermination des protestataires. A Winnipeg, 6,000 de ceux-ci se rassemblent pour écouter le rapport des délégués⁽⁴¹⁾. La marche, momentanément stoppée, reprend. Le gouvernement canadien s'empresse alors d'interdire toute forme d'aide, privée ou publique, destinée aux grévistes⁽⁴²⁾. Une émeute éclate à Regina le 1er juillet 1935 suite à une tentative de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) d'appréhender les chefs d'une assemblée. On compte une centaine de blessés, une quarantaine

d'arrestations et un policier tué⁽⁴³⁾. On accuse les leaders des sans-travail d'être à la solde du communisme international (Fournier 1979:62). Une vaste opération de répression commence. En juillet et en août 1935, les arrestations, les procès, les emprisonnements et les déportations se multiplient⁽⁴⁴⁾. La simple distribution de tracts communistes est passible d'incarcération⁽⁴⁵⁾.

L'animation est aussi très fébrile au Québec⁽⁴⁶⁾, et là comme ailleurs, les marcheurs sont harcelés. La police provinciale (PP) aurait capturé 200 de ceux-ci au 29 juillet 1935 et 300 au 29 du même mois⁽⁴⁷⁾. Les condamnations pleuvent de toutes parts⁽⁴⁸⁾. Un individu est appréhendé pour avoir été trouvé en possession d'une copie d'un chant révolutionnaire⁽⁴⁹⁾. Les poseurs d'affiches exprimant des sympathies communistes, ou jugées telles, sont "arrêtés sur le champ"⁽⁵⁰⁾. La réaction frise l'hystérie: "La police n'en a pas moins l'oeil ouvert et arrête tous les gens qui ne peuvent donner des raisons valables de leurs allées et venues"⁽⁵¹⁾. La répression systématique se poursuit jusqu'à la fin de l'année, tout en décroissant progressivement.

Les communistes furent très actifs au sein des associations de chômeurs, particulièrement de 1930 à 1935 (Fournier 1979:75). Toutefois, leur activité auprès des sans-travail, bien que remarquable dans certains cas, demeure généralement circonscrite. La marche de la faim fut principalement animée par la Relief Camp Workers' Union, organisation affiliée à la Ligue d'unité ouvrière (L.U.O.), d'orientation communiste (Fournier 1979:61). Malgré l'étroite surveillance dont il fait l'objet, les expulsions et les interdictions successives qui frappent le mouvement communiste au cours de la décade⁽⁵²⁾, ce dernier n'en continue pas moins avec zèle ses efforts⁽⁵³⁾ (ibid., chap. II). L'Association humanitaire (fondée au début de la crise) et la Solidarité féminine (1932), toutes deux mises sur pied par des militants(es) communistes sont des organismes voués à la défense des intérêts des sans-travail et au soulagement de la misère (Fournier 1979:66-68). Leurs efforts sont focalisés vers la collecte et la distribution de vêtements, de vivres et d'argent. Ils dirigent aussi

la résistance aux évictions (ibid.:69). L'activité des communistes auprès des chômeurs est donc intense et multiforme, elle tend cependant à se restreindre avec l'amorce de la relance de l'économie au milieu de la décennie. Ce n'est que tardivement (1937) que le Parti Communiste crée la Fédération des sans-travail qui n'aura toutefois pas de rôle durable et réel (ibid.:65). En somme,

"L'action du P.C. auprès des chômeurs apparaît ainsi très près de leurs besoins immédiats. Mais elle vise toujours à transformer leur mécontentement lié à la misère, en une revendication organisée, qui leur permette d'effectuer des pressions sur les gouvernements. Cette action vise d'abord, au nom de l'intérêt général, la défense du niveau de vie des travailleurs; elle n'en demeure pas moins limitée et insuffisante." (ibid.:66)

Il s'en faut, en fait, de beaucoup pour que toute la classe ouvrière se regroupe sous le drapeau rouge.

Le clergé s'est depuis longtemps immiscé dans les affaires ouvrières (cf. Ryan 1966; Rouillard 1979). Ce n'est néanmoins qu'à partir de 1921 que naît véritablement le syndicalisme chrétien par l'entremise de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.). La puissance de l'Eglise se manifeste aussi par sa présence dans diverses associations ouvrières, particulièrement au sein des Clubs ouvriers et des Jeunesses ouvrières catholiques (J.O.C.). Les menées réactionnaires de ces groupes ne peuvent être minimisées particulièrement pendant la Grande Dépression.

Les Clubs sont des associations volontaires de quartiers ou de paroisses (Fournier 1979:64). Ils se préoccupent de problèmes très diversifiés qui vont de la préparation de fêtes, au profit de l'Eglise paroissiale, à la critique des grands monopoles (idem). Ils sont dirigés par des hommes politiques de droite (C. Houde et J.C. Rancourt) et même, d'extrême droite (A. Chalifoux) (ibid.:64-65; Larivière 1977:196-198). Dès le début des années 30, A. Chalifoux met en place la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec. Un schisme éclate en 1933 entre

la faction ouvertement fasciste de Chalifoux et les modérés de J.C. Rancourt⁽⁵⁴⁾. Ce dernier forme alors la Fédération des clubs ouvriers du Canada, abolit le salut fasciste et se rapproche sensiblement des Jésuites et des syndicats catholiques (Larivière 1979:199). Le corporatisme judéo-chrétien s'impose comme doctrine sociale au sein de la nouvelle fédération (idem). Camillien Houde⁽⁵⁵⁾ adhère à cette dernière dès septembre 1933 (idem). Les positions avancées par les clubs, et surtout par leurs fédérations, évoquent les propensions conservatrices du mouvement. La Fédération québécoise, par exemple, organise en mars 1931 une manifestation pour l'expulsion des étrangers du Canada⁽⁵⁶⁾. C'est encore l'époque où A. Chalifoux gouverne d'une main de fer la Fédération. La dislocation de cette dernière et l'émergence de la Fédération canadienne chamberde peu de chose. En effet, J.C. Rancourt déclare en 1935, à une importante réunion de la Fédération des ouvriers du Canada (section Montréal) qu'"on ne gagne rien à la révolution" et que la colonisation constitue "... le plus solide rempart contre le socialisme et le communisme"⁽⁵⁷⁾. Les effectifs des clubs sont très importants et leur influence déterminante dans le monde des travailleurs de l'époque (ibid.:195).

L'ascendant prépondérant de la religion sur les milieux populaires de l'époque n'est plus à démontrer. C'est ainsi, par exemple, qu'un défilé, organisé pour solliciter l'intercession de Dieu en faveur de l'amélioration de la situation économique et de l'obtention d'un emploi, assemble pieusement 60,000 chômeurs devant l'oratoire St-Joseph au début de 1933.

L'intolérance exsude de partout et se confond de plus en plus à la lutte anti-communiste. Dès le 25 octobre 1930, des étudiants de l'Université de Montréal saccagent l'Université Ouvrière (U.O.) d'Albert St-Martin (Larivière 1979:143-144). Une vigoureuse campagne en vue de clore l'établissement s'amorce par la suite. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, affirme en janvier 1931 que

"Toute une littérature se distribue, ... des réunions se tiennent, qui ont pour but d'entraîner nos ouvriers dans le mouvement communiste. Des agents de la troisième internationale de Moscou mènent activement cette besogne. Et un temps de chômage est malheureusement favorable à la surexcitation." (d'après Le Devoir, 3 janvier 1931:3, "Mgr l'Archevêque-coadjuteur et les dangers du communisme").

Les Jésuites accentuent la lutte et publient plusieurs articles dans Le Devoir de 1931-32 (Larivière 1977:188). La C.T.C.C. joint sa voix aux récriminations du clergé et réclame la suppression "de toute propagande et même de toute tendance révolutionnaire au pays" (cité par *ibid.*:188, d'après Le Devoir, 9 août 1932:dernière page, "Congrès de la C.T.C.C."). Finalement, cette affaire se termine par une prise d'assaut de l'édifice de l'U.O. par les membres des J.O.C., au nom du Christ-Roi, en avril 1931 (*idem*).

Les Jeunesses ouvrières catholiques (J.O.C.) forment un groupe très influent à Montréal. 15,000 jeunes gens participent aux assises de l'organisme à l'été 1935⁽⁵⁸⁾. Ils bénéficient du soutien de tout le haut clergé alors que C. Houde rend hommage à "l'armée de droite"⁽⁵⁹⁾. L'organisation des J.O.C. est de type phalangiste et on salue à la manière mussolinienne⁽⁶⁰⁾. Il y a aussi l'A.C.J.C. (Association canadienne des jeunes catholiques), la Ligue du Sacré-Coeur, la Société St-Jean Baptiste et bien d'autres qui toutes prônent le même conservatisme (Fournier 1979: 52).

Le Cardinal Villeneuve tient à Montréal les 14, 15 et 16 septembre 1934 un percutant "colloque sur le communisme" qui réunit toute l'élite bien pensante du Québec⁽⁶¹⁾. Le Révérend Père Archange anime, dans les années 30, une lutte acharnée contre la subversion bolchévique. Son combat prend véritablement l'allure d'une mission évangélique⁽⁶²⁾. La semaine contre le communisme, en mars 1935, permet à des orateurs comme le Cardinal Villeneuve, Esdras Minville et bien d'autres d'exprimer leurs opinions sur les dangers de la sédition communiste⁽⁶³⁾.

Les répercussions de la "grève des chômeurs" témoignent clairement de l'affolement généralisé de la bourgeoisie et de ses alliés. On note une recrudescence symptomatique des déclarations et des initiatives anti-communistes à partir de juin 1935. Le ton monte, on passe de la dénonciation à la condamnation véhémement. La marche de la faim est envisagée comme un scénario gauchiste et comme une tentative de déstabilisation du système. Les revendications des manifestants sont rejetées d'emblée avant même d'avoir été discutées avec les parlementaires. Une commission fédérale d'enquête, dirigée par le juge R.M. MacDonald, a en effet déclaré péremptoirement à la mi-juin, nul et non avenu l'essentiel des réclamations des grévistes⁽⁶⁴⁾. Les marcheurs seront continuellement harcelés par la police et l'armée tout au long des mois de mai et juin; intimidation et provocation y sont monnaie courante⁽⁶⁵⁾. On sait avec quelle désinvolture le Premier ministre canadien a accueilli les délégués des sans-travail. La répression qui succède à l'émeute de Regina est féroce. Ce fut une véritable chasse aux communistes qui se poursuivit jusqu'au début de l'hiver 1935.

Le combat engagé par la classe dominante ne se résume pas à ces interventions violentes et directes. Une propagande solidement orchestrée chapeaute le tout. Les hommes d'Etat, les hommes d'affaires, les leaders religieux et même les scientifiques empoignent tour à tour le bâton du pèlerin. Le Premier ministre du Canada B. Bennett inaugure la campagne électorale de l'automne 1935 avec pour slogan: "Protéger la Patrie canadienne contre le communisme"⁽⁶⁶⁾. La démagogie anti-communiste est à son summum dans la publicité du Parti Conservateur⁽⁶⁷⁾. Un élément fondamental de la stratégie conservatrice sera donc la lutte à l'hérésie socialiste⁽⁶⁸⁾. Ce qui n'évite pas la défaite humiliante du gouvernement Bennett aux mains de l'équipe libérale de M. King. Les hommes d'affaires sont aussi tourmentés par le spectre du bolchévisme⁽⁶⁹⁾. D'ailleurs, le ministre des chemins de fer de l'époque les presse de faire cesser les "erreurs du capitalisme" parce que "Le régime capitaliste et démocratique, dit le Dr Manion, ne pourra pas survivre à une autre période de dépression"⁽⁷⁰⁾.

C'est le clergé qui exprime le plus clairement ses hantises devant la montée du péril rouge. J.B. Dérosier rappelle devant le Congrès d'études sociales pour les prêtres de l'été 1935 que

"... ce qui est pire c'est que notre peuple commence à être exaspéré par la souffrance et déjà menace de s'insurger contre la société civile mais aussi dans un stupide aveuglement contre l'Eglise elle-même. Déjà nous avons la douleur de voir un certain nombre des nôtres dans les rangs du communisme athée et il est à craindre que d'autres suivront leur triste exemple." (La presse, 7 août 1935:11,13, "Les dangers sociaux préoccupent le clergé")

Cette rencontre se conclut d'ailleurs sur l'importance de la participation des prêtres dans les clubs, ou associations ouvrières "Pour défendre les faibles et éviter que les pauvres ne se révoltent contre l'Eglise"⁽⁷¹⁾.

L'exposition anti-communiste de l'Ecole sociale populaire (E.S.P.), en décembre 1935 à la Palestre nationale, donne lieu à d'étonnantes révélations. Les communistes ont recueilli 30,000 voix au dernier scrutin fédéral. Le Parti Communiste canadien compterait alors, selon l'E.S.P., 16,471 membres dont 1,200 à Montréal. Il publie et diffuse pas moins de 40 journaux ou périodiques à travers le pays⁽⁷²⁾.

Tous ces exemples illustrent le climat d'hystérie anti-communiste et de xénophobie qui s'impose progressivement à une large fraction de la classe dominante. Il ne faut pas croire cependant que les chômeurs, particulièrement "les marcheurs de la faim", ne s'attirent que des opposants. Le long périple qu'ils ont entrepris n'est possible que grâce à l'aide réelle qu'ils obtiennent d'une fraction significative de la classe ouvrière⁽⁷³⁾. Des collectes leur rapportent vivres et argent en quantité respectable⁽⁷⁴⁾. Des ventes de macarons marchent bien, etc. Ces gestes de solidarité ne font toutefois pas la une des journaux, mais ils sont assez considérables pour que le Premier ministre menace publiquement de représailles tous ceux qui seraient tentés d'aider les grévistes⁽⁷⁵⁾.

Peu de voix officielles font connaître ouvertement leur soutien aux revendications des marcheurs. Quelques associations de chômeurs ou d'ouvriers sympathisent franchement avec les grévistes et vitupèrent le régime

des camps⁽⁷⁶⁾. Un peu après les événements de Regina, certains porte-parole autorisés élèvent enfin le ton pour exprimer de sérieuses réserves à l'endroit du système des camps de travail⁽⁷⁷⁾. Mais cet encouragement demeure généralement précaire et conditionnel, tel celui de l'Association humanitaire catholique (Montréal).

"M. Cormier vint à déclarer qu'il n'approuvait pas le principe des camps de concentration mais qu'il ne pouvait les condamner à l'heure actuelle car les supprimer "ce serait renvoyer à Montréal des chômeurs qui menaient une vie de vagabondage dans la métropole." (La Presse, 24 juillet 1935:5, "Une intéressante étude sur les camps de concentration) (78)

L'approche des élections fédérales de 1935 correspond, chez certains candidats libéraux, à une prise de position explicite en faveur de l'abolition des camps qu'ils ont, semble-t-il, toujours sévèrement critiqués⁽⁷⁹⁾. Camillien Houde profite d'ailleurs de la période électorale pour suggérer un moratoire sur l'envoi de chômeurs dans les camps⁽⁸⁰⁾. Ces derniers seront progressivement supprimés en 1936 par la nouvelle administration libérale. Ceci met un terme à un des épisodes les plus dramatiques et méconnus de la lutte des chômeurs pour la reconnaissance de leurs droits.

Les années qui suivent la marche de la faim sont caractérisées par un affaiblissement marqué du rôle politique des sans-travail suite principalement à l'échec de la grève, à la décapitation du mouvement⁽⁸¹⁾ et à la reprise relative de l'économie.

Le système des camps permet finalement une maîtrise efficace d'une partie potentiellement très active des travailleurs sans emploi. En effet, "craignant que les milliers de célibataires sans emploi qui encombraient les villes n'en viennent à se révolter, le gouvernement met sur pied à travers le pays des camps de travail dans le but de les soustraire à l'influence des communistes et des agitateurs de tout acabit" (Broadfoot 1978:103)⁽⁸²⁾.

1.3 La reprise de l'activité syndicale

La crise affecte sévèrement le militantisme, le membership et le financement des organisations ouvrières. Les effectifs syndicaux décroissent rapidement dès 1930. L'atténuation de la crise, au milieu de la décennie, favorise la consolidation et la revitalisation du mouvement ouvrier. Ainsi, "pour l'ensemble du Canada, les syndiqués qui sont au nombre de 322,000 en 1930, baissent à 281,000 en 1935, remontent au niveau de 1930 en 1936 et atteignent 460,000 en 1940" (Larivière 1977:176; voir aussi Fournier 1979:76).

Le syndicalisme québécois est étroitement associé à cette tendance. Le nombre de syndiqués décline de 85,000 en 1929 à 65,000 en 1930 (CSN-CEQ 1979:90). L'année 1935 s'avère être le creux de la vague. Une lente remontée s'esquisse à partir de 1936. En 1945, on compte 180,000 travailleurs affiliés aux diverses centrales syndicales (idem).

Le nombre de conflits de travail au Québec diminue considérablement au cours des années 30. On dénombre 135 débrayages de 1922 à 1925 (3 ans), 106 de 1928 à 1933 (5 ans) (Fournier 1979:76). Ou encore, "durant les années 30, on compte en moyenne chaque année 25 grèves relativement courtes. De 1941 à 1944, pendant la guerre, le nombre des arrêts de travail a presque quadruplé: il est passé à 82 en moyenne par année" (CSN-CEQ 1979:91).

C'est dans l'industrie du vêtement qu'éclatent la plupart des conflits (idem). Selon Larivière (1977:179), de 1929 à 1937, 96% des jours de travail perdus à cause de grèves à Montréal le furent dans ce seul secteur.

La santé financière des syndicats est chancelante et le militantisme souffre des aléas de la crise. En effet, "les syndicats ne peuvent tenir car les chômeurs ne versent pas leur cotisation et d'autres se sentent trop à la merci des patrons pour lutter" (Thibault 1969:41).

Les réductions de salaire, souvent radicales, que tolère la classe ouvrière, particulièrement pendant la première moitié de la décade, en

disent long sur les capacités de résistance du prolétariat. "La baisse des salaires traduit dans les faits la volonté des entrepreneurs privés de profiter de la croissance extraordinaire de l'"armée de réserve" des travailleurs, que constituent les chômeurs, pour imposer leurs conditions à la main-d'oeuvre syndiquée ou pas" (Larivière 1977:125).

L'activité syndicale de 1930 à 1934-35 porte surtout sur la protection des salaires et sur le droit au travail. Elle est donc plutôt défensive qu'offensive (idem). C'est ainsi que les syndicats, "affaiblis par de telles pertes d'effectifs, apeurés par la hausse du chômage et éprouvés par la crise (baisse des salaires, disparition du temps supplémentaire, etc.), - (...) - apparaissent au cours de ces années beaucoup moins militants" (Fournier 1979:76).

La reprise de 1934-35 confère au syndicalisme québécois un nouvel élan (Fournier 1979:77). La Ligue d'unité ouvrière (ou la Workers Unity League) déclenche dès 1934 deux importants arrêts de travail: l'un chez les mineurs à Rouyn, l'autre chez les midinettes montréalaises. Ces actions favorisent le réveil du militantisme ouvrier dans la province (CSN-CEQ 1979:94-95). Auparavant, la grève des bûcherons du Nord-Est ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue, à la fin de 1933, avait déjà soulevé de vives inquiétudes au sein de la bourgeoisie québécoise (cf. La Presse, novembre et décembre 1933, janvier 1934; Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980). Le sabotage de la L.U.O. en 1935, suite à une directive de la III^e Internationale, marque la fin du syndicalisme proprement communiste au Québec (Larivière 1977:184-185). Les militants tentent par la suite d'infiltrer les puissantes centrales affiliées à l'American Federation of Labour (A.F.L.) ou au Congress of Industrial Organizations (C.I.O.), mais ils seront rapidement neutralisés par le lourd appareil bureaucratique des unions américaines.

Le syndicalisme québécois, catholique ou international, condamne unanimement la subversion communiste et appuie efficacement les stratégies économique-politiques mises de l'avant par la bourgeoisie pour juguler

certaines effets de la crise. Le Congrès des métiers du travail du Canada, affilié à l'A.F.L., préconise comme solution à la crise "l'instauration d'une assurance spécifique (contre le chômage), de plus amples secours du gouvernement... l'établissement des ouvriers industriels sur des terres inoccupées... le maintien des restrictions à l'immigration..." et il conclut le mémoire duquel sont extraites les propositions antérieures:

"... par les félicitations du Congrès à l'adresse du gouvernement pour les mesures que celui-ci a prises afin d'atténuer le chômage" (Larivière 1977:182, d'après Le Devoir, 22 janvier 1931:3, "Un mémoire ouvrier"). Les positions du C.M.T.C. ne changent guère pendant les années suivantes. Au plus fort de la crise, il réclame encore "... l'institution d'un programme d'assurance-chômage auquel contribueraient ouvriers et employeurs et favorisent l'addition de programmes de travaux publics aux secours directs, le tout afin de "stabiliser le pouvoir d'achat du public"" (Larivière 1977:183).

Les syndicats catholiques, représentés par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.), sont dirigés "... par des clercs et d'autres intellectuels canadiens-français dont l'idéologie reflétait les intérêts de classe de la petite bourgeoisie traditionnelle plus que ceux des travailleurs et empruntait beaucoup d'éléments (de son orientation) à la doctrine sociale de l'Eglise catholique" (Vaillancourt, Yves:81, cité par *ibid.*:183).

La C.T.C.C. soutient toutes les initiatives gouvernementales et incite les travailleurs à la modération et à la patience (Larivière 1977: 183-184). L'anti-communisme virulent de la centrale se manifeste ouvertement dans l'affaire de l'Université Ouvrière (*ibid.*:184). En résumé,

"Le crédo des syndicats catholiques fondé sur la collaboration de classe, se résume en quelques points: ... appui inconditionnel au "puissant mouvement de retour à la terre". Approbation des efforts des autorités pour solutionner le chômage par des programmes de travaux publics, dans la mesure où on limite l'emploi de la machinerie; demande d'un système d'assurance-chômage contributaire; enfin, en vrais syndiqués catholiques qui croient à l'excellence et à la nécessité de la

charité chrétienne, nous demandons aux riches et à ceux qui vivent dans l'aisance de hausser leur générosité à la hauteur des besoins actuels." (idem, d'après Le Devoir, 20 septembre 1931, dernière page, "La situation économique", un article de Gérard Tremblay)

Un certain nombre d'unions se désaffilient de l'A.F.L. pendant le schisme qui l'ébranle au milieu de la décennie. Elles forment le C.I.O. qui, comme nous l'avons vu au chapitre 2, proclame peu de points de vue avant-gardistes, du moins au niveau du Conseil central.

L'intolérance caractérise les relations entre le mouvement ouvrier et les militants progressistes. On a vu l'attitude de la C.T.C.C., les prises de position du C.M.T.C.... Il y a plus. Par exemple, le Congrès national des ouvriers ouvert à Montréal en avril 1935 se transforme en véritable tribune anti-communiste⁽⁸³⁾. Les quelque 1,000 délégués de diverses associations (Ligue des patriotes⁽⁸⁴⁾, l'Association des citoyens-unis, etc.) rejettent toutes les propositions des progressistes y inclus celle de la création d'un ministère de l'Instruction Publique⁽⁸⁵⁾. Au Congrès pan-canadien du travail tenu dans la métropole en mai 1935, on refuse le droit de parole "ne serait-ce que quelques minutes" aux représentants de la Workers Unity League parce que "les communistes n'ont rien à voir dans les affaires des ouvriers du Canada"⁽⁸⁶⁾. Le mot de la fin revient cependant au Révérend Père Archambault, collègue du Révérend Père Archange, qui affirme si justement que "notre plus fort rempart contre le communisme, c'est le syndicalisme ouvrier catholique"⁽⁸⁷⁾.

L'Eglise catholique s'inquiète vivement de la montée de l'agitation populaire. Elle lance une offensive pour contrer la sourde menace que les troubles sociaux laissent planer sur la pérennité de son autorité. Le clergé et les laïcs qui gravitent dans son sillage, inspirés par l'Encyclique Quadragesimo Anno promulguée par Sa Sainteté le pape Pie XI en 1931, soumettent un projet politique alternatif. Le programme de "Restauration sociale" fut élaboré en 1933 en pleine crise économique.

"Il a été d'abord préparé par des ecclésiastiques (dont des évêques) puis repris par un groupe de laïcs qui occupent des postes-clés dans divers mouvements: syndicats catholiques (par exemple, Alfred Charpentier, qui deviendra président de la C.T.C.C. en 1935), associations professionnelles, coopératives, groupes patriotiques comme la Société Saint-Jean Baptiste, milieux universitaires." (CSN-CEQ 1979:88-89)

Il repose sur la nécessité de réformer le capitalisme, sur l'importance de l'esprit chrétien de charité et de modération, sur le nouveau rôle de l'Etat, sur l'aide à la colonisation, etc. (Fournier 1979:154, note 8). Il se rattache au courant corporatiste présenté comme la troisième voie entre le capitalisme et le socialisme (CSN-CEQ 1979:89). Il vise, entre autres, l'harmonisation des relations entre patrons et ouvriers (idem). L'Action Libérale Nationale (A.L.N.) de Paul Gouin⁽⁸⁸⁾ devient l'expression politique de ce courant réformiste. L'alliance entre les Conservateurs de Maurice Duplessis et l'A.L.N. entraîne la création de l'Union Nationale en 1935. Cette fusion amène la démission de Gouin et l'abandon de la majorité des projets réformistes de l'A.L.N. (CSN-CEQ 1979:88; Larivière 1977:250).

L'interventionnisme d'Etat, pendant la dépression, ne se réduit pas aux subsides à l'entreprise ou aux nationalisations⁽⁸⁹⁾. Il n'est compréhensible que comme un effort significatif de consolidation du contrôle social. Pressé de toutes parts et défié par la montée du mécontentement populaire, l'Etat consent progressivement à appliquer une kyrielle de mesures sociales et économiques. Certaines ont un caractère éminemment répressif comme le renforcement des corps policiers et de l'armée (Larivière 1977:246), les camps de travail, l'article 98 qui limite la liberté d'expression, le harcèlement, les arrestations et les déportations de militants progressistes et une complaisance parfois douteuse à l'endroit des organisations de droite, sinon proprement fascistes⁽⁹⁰⁾. D'autres apparaissent plus libérales; on songe aux secours directs et aux travaux publics.

Les autorités politiques sont confrontées directement à l'agitation sociale. Les mesures adoptées ont eu pour objectif de contrer cette agitation et aussi d'assurer des conditions favorables à la reproduction de

la société bourgeoise. Comme le souligne d'ailleurs justement A. Dubuc, "la crise de 1929 et la longue dépression des années 30 fit craindre l'éclatement final du système capitaliste... Les troubles sociaux et les pressions politiques imposèrent au gouvernement fédéral d'intervenir" (1969:216).

La classe ouvrière dans son ensemble est durablement éprouvée par les conséquences de la crise. Elle est divisée et affaiblie par la progression du nombre des sans-emploi. La pratique syndicale québécoise de l'époque se caractérise par la collaboration avec l'Etat et par un certain laxisme à l'égard du patronat. Les travailleurs qui conservent leur emploi doivent consentir à d'importantes réductions de salaire. Les conditions de vie des travailleurs, déjà pénibles avant la crise, empiraient avec celle-ci. La surabondance de chômeurs qui congestionnent le marché du travail, la diminution des effectifs syndicaux, l'absence ou l'élimination d'une direction prolétarienne au sein des unions ébranlent la résistance du monde ouvrier particulièrement de 1930 à 1935. La reprise relative de l'économie, au milieu de la décennie, ravive l'activité syndicale. Cependant, à aucun moment, les organisations ouvrières n'ont été en mesure d'offrir une alternative franchement prolétarienne à l'échec et aux prétentions du bloc au pouvoir.

Ce sont les individus privés d'emploi qui ressentent le plus tragiquement les séquelles de la crise capitaliste. Aussi, c'est dans ce milieu que l'agitation populaire prend le plus d'ampleur sous l'effet de l'action systématique et inlassable des sympathisants communistes auprès des groupes ou associations de sans-travail. Cependant, confrontés à une implacable répression, les militants progressistes affrontent d'insurmontables obstacles pour tenter de s'implanter. Ils luttent aussi contre le clergé catholique omnipotent et omniprésent qui domine la scène sociale et politique de l'époque. L'Eglise exerce un véritable monopole idéologique sur l'ensemble de la société québécoise. Elle s'impose autant au sein des syndicats que des organisations philanthropiques. Elle manifeste d'ailleurs à l'endroit du pouvoir bourgeois une fidélité indéfectible, entre autres, en condamnant le communisme et en prêchant, du même souffle,

la patience et la modération à l'ensemble des masses laborieuses profondément dévotes.

C'est dans ce sillage que naissent les plans de colonisation. Ceux-ci se révèlent être la seule "solution permanente et efficace" proposée par la bourgeoisie et ses alliés en vue de remédier aux problèmes du chômage et de la misère (Lacoursière, Provencher, Vaugois 1970:508).

1.4 Les plans de colonisation 1932-1950

La colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle s'inscrit dans le cadre d'une pratique concertée du bloc au pouvoir en vue de contrôler l'agitation sociale et de relancer l'économie.

1.4.1 La colonisation comme forme spécifique de matérialisation de la lutte des classes

La société bourgeoise est dans un état de crise extrêmement sérieux en 1930. Jamais, l'histoire capitaliste n'a connu de difficultés aussi graves. Celles-ci surviennent après une période d'euphorie qui avait laissé espérer aux apologistes du capital un âge d'or du capitalisme. Cela avait favorisé l'amélioration "relative" du niveau de vie, d'une partie non négligeable de la force de travail prolétarisée. La désillusion générale n'en fut que plus amère. Bien plus, après quatre années de marasme et de discours attentistes, la conjoncture économique n'indique que de faibles signes de rétablissement. On comprend alors que les effets des discours délétères de la bourgeoisie s'atténuent et que le mécontentement populaire s'accroît. Pensons entre autres à l'agitation dans les camps de chômeurs (1934-35), les dures grèves des mineurs à Rouyn et des midinettes à Montréal (1934), mais aussi à la création de la C.C.F. en août 1932 et de l'Action Nationale en 1933. Les capitalistes sont en fait incapables en 1934 de promettre un renversement prochain de la conjoncture économique: c'est l'enlisement. Les mesures traditionnelles d'assistance publique deviennent rapidement insuffisantes et les institutions philanthropiques réclament l'intervention de l'Etat (Thibault 1969 et Lupien 1968). Une nouvelle alliance s'impose au sein de la classe dominante, centrée sur le rôle croissant de l'Etat.

La crise du pouvoir capitaliste facilite la remise à jour et le renforcement du discours des groupes dominants traditionnels. La Grande Dépression consacre, selon eux, l'échec du capitalisme, tel qu'il a été pratiqué jusque-là. Le clergé et l'élite traditionnelle proposent à cet effet le programme de la "Restauration sociale" dont il a été fait mention antérieurement. Il faut, entre autres, retrouver une juste mesure entre l'agriculture et l'industrie, la ville et la campagne, le travailleur prolétarisé et le paysan autonome (voir Minville 1943, 1945; Blanchard 1949; Biays 1964a...) ⁽⁹¹⁾.

L'ampleur de la tâche à accomplir ne correspond plus aux moyens habituellement utilisés. L'intervention de l'Etat devient impérative. On sait que suite à la crise de 1920-22, les gouvernements intervinrent timidement dans l'aide à la colonisation. On peut toutefois affirmer sans crainte que ce n'est qu'à partir de 1932 (plan Gordon) et surtout 1934 (plan Vautrin) que l'Etat applique massivement une politique cohérente de colonisation. La guerre marque un net ralentissement du mouvement de retour à la terre. Celui-ci ne fut plus caractérisé, après le conflit, que par quelques rares soubresauts (Biays 1964a:291,296) ⁽⁹²⁾. Ainsi, l'incapacité de la bourgeoisie à reproduire adéquatement sa structure spécifique de domination, jumelée à l'impuissance des fractions traditionnelles du groupe dominant à réaliser indépendamment leurs politiques "conservatrices", oblige le recours aux ressources de l'Etat.

La dégradation continuelle des conditions de vie de la classe ouvrière et les troubles sociaux qui en découlent, contraignent la mise en application d'alternatives confirmant les possibilités de "s'en sortir". Le seul dénouement réalisable dans le court terme est la colonisation agricole ⁽⁹³⁾. On en fait une panacée. La bourgeoisie souscrit d'emblée aux discours alternatifs proposés par les élites traditionnelles, et ce n'est qu'avec la guerre, c'est-à-dire avec l'investissement massif de l'Etat dans l'achat d'armes, qu'est définitivement écarté le discours colonisateur.

La fraction traditionnelle de la classe dominante cherche à retrouver les assises matérielles de sa domination et surtout l'extension de celle-ci. La bourgeoisie, quant à elle, y trouve doublement son dû. La colonisation agricole pondère les conséquences sociales, de plus en plus dangereuses, que la prolongation induite de la crise risque inévitablement d'engendrer. La colonisation assure aussi l'extension du capitalisme, particulièrement à la périphérie et l'accès facile à une main-d'oeuvre docile et bon marché.

"Après la colonisation des régions du Lac St-Jean et de la Gaspésie, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la région de l'Abitibi allait devenir, durant les années trente, le territoire favori de l'aide gouvernementale; et ce n'était pas que pour l'exploitation forestière que le grand capital avait besoin de main-d'oeuvre en Abitibi: c'était aussi pour l'exploitation minière qui commence à se développer durant les années vingt et qui allait connaître un grand essor durant les décennies à venir."
(Dubuc 1979:67; voir aussi Bourque et Légaré 1979:131)

La crise concrétise une modification temporaire des rapports apparents à l'intérieur même du bloc au pouvoir. Ce glissement est rendu inévitable par le blocage des mécanismes autonomes habituels de reproduction de la bourgeoisie. La "Paix sociale" est assurée par l'alliance entre l'élite traditionnelle, le clergé, l'Etat et la bourgeoisie. La classe ouvrière, impuissante à identifier et à réaliser les solutions les plus conformes à ses intérêts, avalise les discours et les pratiques des dirigeants politiques conservateurs.

La colonisation agricole au Québec pendant la crise n'aurait pas eu lieu sans cette dernière, bien sûr, mais ne fut efficace que parce qu'elle était conforme à une possibilité réelle de la structure de la classe dominante de l'époque. Tout autre rapport de force eut impliqué d'autres stratégies de résorption et de contrôle des conséquences de la crise.

1.5 Les plans et les caractères de la force de travail "mobilisée"

Cinq plans de colonisation se succèdent, ou se combinent, pendant la décennie 1930-1940. Il s'agit premièrement du plan Gordon (fédéral) en vigueur de 1932 à 1934; deuxièmement, du plan d'établissement des fils de fermiers, établi en 1933, mais dont les principales clauses sont reconduites dans les plans ultérieurs; troisièmement, du plan Vautrin (provincial) de 1934 à 1937, sûrement le plus important des efforts de colonisation de la décennie; quatrièmement, le plan fédéral-provincial, dit "Rogers-Auger", qui débute en 1936; enfin, cinquièmement, un plan provincial d'établissement mais surtout de consolidation, en application dès 1936 (voir entre autres, Biays 1964a:269 ss.; Barrette 1975; Blanchard 1949, etc.). Tous accordent divers avantages aux individus désireux de s'établir sur un lot de colonisation. Il s'agit en général de facilités de transport, de frais de subsistance pour les premières années, d'octrois et de primes diverses relatives à la création et à l'amélioration des conditions de la production agricole. Deux autres plans voient le jour dans le sillage de la fin du deuxième conflit mondial. On réfère ici au plan fédéral-provincial destiné aux anciens combattants, et au plan Bégin (provincial, 1946). Ce dernier reprend essentiellement les dispositions des programmes antérieurs en insistant sur une politique de consolidation (Biays 1964a:270).

La succession des divers plans a représenté un apport démographique considérable, particulièrement pour l'Abitibi et le Témiscamingue, principaux bénéficiaires des programmes de colonisation. Le plan Gordon y mène à lui seul environ 5,400 personnes de 1932 à 1934-35 (Barrette 1975: 109)⁽⁹⁴⁾. Quant au plan Vautrin,

"En deux ans, seulement 18,200 chefs de famille ont trouvé à s'établir d'une manière ou d'une autre [ici, l'auteur réfère aux diverses modalités du plan, c'est-à-dire, groupé ou non groupé]. L'équivalent de la ville de Trois-Rivières (55,597 personnes) est touché par le remue-ménage; dont 12,305 en Abitibi et 4,286 au Témiscamingue." (ibid.:152)

Les aspirants-colons sont en premier lieu des chômeurs urbains. En effet, selon Albert Rioux, "la loi Gordon n'est pas un plan général de colonisation: il fait partie du système fédéral de secours aux chômeurs et vise à décongestionner les villes, à amener les sans-travail à la terre" (Le Devoir, 11 avril 1933:1, "Le plan Gordon"). On pose deux conditions d'éligibilité: premièrement, être chômeur et, deuxièmement, être "sous l'assistance publique ou exposé à le devenir à brève échéance" (Barrette 1975:106). Il n'est pas étonnant de constater que l'île de Montréal fournit à elle seule 3,463 des 5,955⁽⁹⁵⁾ "personnes touchées" (ibid.:108). Les villes de Québec, Trois-Rivières et Hull expédient en terre de colonisation respectivement 538,441 et 414 personnes. Les seuls pères de famille sont agréés comme candidats (ibid.:137). Ils sont de misérables chômeurs, soutiens de famille sans ressource, qui ressemblent bien aux pauvres hères que l'imagerie populaire nous a souvent décrits. L'établissement sur un lot de colonisation ne modifie pas, pour un certain temps du moins, les conditions de vie des nouveaux défricheurs et de leur famille. Les colons font souvent figure de mendiants à cette époque⁽⁹⁶⁾.

Le deuxième plan s'efforce, par l'intermédiaire d'une subvention de 300\$ (100\$ par année), d'établir les fils de cultivateurs dans le voisinage du père. On rapporte dans La Presse du 27 septembre 1934 (19) qu'après un an d'existence, 776 "fils de cultivateurs" ont reçu 100\$ en vertu des dispositions du programme. Ils seront 7,925 un an plus tard⁽⁹⁷⁾.

Le projet de colonisation agricole du ministre Vautrin fut le plus audacieux jamais réalisé par un gouvernement au Québec. Ses performances en termes de déplacement de population témoignent de son impact considérable. Allant beaucoup plus loin que les précédents, ce programme contient des clauses améliorant sensiblement les avantages concédés aux aspirants-colons et élargit les bases d'admissibilité. Il s'adresse aux célibataires comme aux hommes mariés, aux ruraux autant qu'aux urbains. L'obligation d'être chômeur et assisté social est abolie. Les colons se fixent sur des terres neuves selon deux types de procédure: groupé ou non

groupé. Le premier concerne principalement ceux qui ont peu ou pas d'expérience en agriculture. Il repose sur le regroupement d'aspirants-colons de même origine, lorsque cela est possible. On espère que l'expérience commune et la collaboration viendront à bout de l'ignorance et du découragement (Barrette 1975:130-140). La seconde méthode vise à l'établissement de colons isolés sur des lots "peu éloignés de leurs anciennes demeures" (ibid.:145). Ce sont généralement des ruraux pour qui on escompte l'aide de la famille et du voisinage (ibid.:144 ss.). Selon le Rapport du ministre de la colonisation de 1936-37, le plan Vautrin a pourvu au départ de 4,108 "colons groupés" (16,750 personnes) et de 3,311 isolés (12,661) de 1935 à 1937 (cité par ibid.:142). Les principales régions de colonisation du plan Vautrin furent l'Abitibi avec un total de 3,341 colons établis (plus de 12,000 personnes) ou 45% du nombre total d'établissements et le Témiscamingue avec 968 colons (plus de 4,200 personnes) ou 13% du total (ibid.:142). Par ailleurs, on observe que "contrairement au plan Gordon réservé aux pères de famille, le plan Vautrin fait une large place aux jeunes hommes célibataires. En effet 45% (2,478) des colons groupés ne sont pas mariés" (ibid.:139).

Le recrutement, pour le plan Vautrin, se fait dans 78 comtés du Québec. Les plus imposants contingents sont issus de la région métropolitaine (9.5%), des comtés de Gaspé-Nord et Gaspé-Sud (les deux: 7.5%) et Chicoutimi (6.2%) (idem). Dans l'ensemble, les régions rurales contribuent davantage à ce mouvement de colonisation que les zones urbaines (idem).

Une compilation des informations relatives aux abandons des colons groupés, pour la période du 21 novembre 1934 au 30 juin 1937, nous révèle que "c'est dans une proportion de 25.5% que les colons groupés abandonnent leurs lots. Ce pourcentage n'est pas aussi énorme qu'on pourrait le croire. Il faut se rappeler que 26.6% des colons du plan Gordon sont revenus. Le plan Rogers-Auger qui succède au plan Vautrin conserve de 1937 à 1942 une moyenne de 27.2%" (idem).

Les Montréalais quittent cependant les colonies dans une proportion d'au moins 50% et ce, quelques mois seulement après leur arrivée (ibid.: 138). Ces informations sont révélatrices de la situation qui prévaut durant la période de crise. La guerre et la relance qui s'ensuit accentuent la tendance au désistement. R. Blanchard dresse en 1948-1949 un bilan de cette décennie de colonisation et conclut qu'"... il est, en effet, parti beaucoup de nouveaux colons. M. Couture croit que les deux tiers se sont éclipseés n'en laissant qu'un tiers s'enraciner" (1949:75).

Ces estimations paraissent justes dans certains cas, mais nettement conservatrices dans d'autres. Lorsque par exemple D. Noiseux, publiciste au ministère de la Colonisation, visite Ste-Anne de Roquemaure en 1943, il n'y retrouve que 20 des 60 pionniers (Noiseux s.d.:4). Ce village est pourtant localisé dans le meilleur terroir abitibien. Il est même présenté comme le plus éclatant succès de la colonisation de cette époque. Gérard Ouellet, un autre publiciste du ministère, rencontre "bien peu de pionniers" de la paroisse de Ste-Monique de Rollet, lors de son passage en 1958. C'est avec difficulté qu'il en retrace deux dans un rang, et un seul dans un autre (Ouellet 1958:4).

Les colons furent pour la plupart chômeurs et/ou nécessiteux. Un bon nombre d'entre eux étaient des gens de la ville que la crise avait contraints à la mendicité publique (cf. le plan Gordon surtout). C'est parmi eux que l'on décèle le plus haut taux d'abandon. Ils forment une main-d'oeuvre non qualifiée et fraîchement démobilisée des industries capitalistes. Les autres sont des ruraux en difficultés et de jeunes célibataires fuyant possiblement les camps de travail (Chatillon 1976:81)⁽⁹⁸⁾. C'est d'ailleurs avec véhémence que le ministre de la colonisation, M. I. Vautrin, parle du retour à la terre comme alternative valable aux camps de travail. "Au moment où je vous parle, des officiers de mon ministère sont à placer des jeunes gens chez les cultivateurs. Nous les habillons et leur donnons 5\$ par mois. Nous ne les envoyons pas dans les camps de concentration à la manière de feu le gouvernement Bennett" (La Presse, 11 novembre 1935:9, "Le plan Vautrin donne les meilleurs résultats").

Tous ces éventuels colons composent l'essentiel d'un contingent de travailleurs disponibles pour les besoins flottants de valorisation du capital. Ils constituent aussi une réserve de force de travail à laquelle on recourra pour faire pression sur la partie de la classe ouvrière encore engagée. Une analyse du développement régional du capitalisme en Abitibi nous permettra de mieux étayer ces hypothèses. Mais avant de s'y attarder, il est essentiel de réinsérer brièvement la colonisation agricole des années 30 dans son contexte immédiat.

On se rappelle la montée générale du mécontentement populaire qui caractérise les premières années de la décennie. La tourmente atteint principalement les sans-travail, notamment les chômeurs célibataires. Ce n'est donc pas exclusivement pour des motifs humanitaires que les plans de colonisation s'adressent en premier lieu à ceux-ci.

La bourgeoisie et ses alliés appréhendent de graves troubles et conviennent de la nécessité d'instaurer des politiques visant au maintien de la "paix sociale". Cette dernière est fortement perturbée, spécialement dans les centres urbains du pays et de la province, en l'occurrence à Montréal. "Instruite du danger que constituent les classes laborieuses si on ne s'assure pas un minimum de contrôle social, cette bourgeoisie éclairée n'hésite pas à supporter toutes les initiatives destinées à maintenir la structure sociale existante" (Larivière 1977:114; voir aussi, entre autres, Barrette 1975:100).

Le plan Gordon "pour décongestionner les villes" recrute près de 60% de ses effectifs sur la seule île de Montréal. Il ne concerne, de toute façon, que les "chômeurs urbains". Le plan Vautrin, en élargissant les bases d'admissibilité, autorise la récupération d'un certain nombre de jeunes célibataires que la fermeture prochaine des camps de travail aurait à coup sûr contraints à un retour à la vie dissolue et délétère des villes.

Les raisons pour coloniser sont donc évidentes, et on ne se prive pas pour les invoquer fréquemment. Le ministre fédéral chargé de la colonisation, M. Hector Laferté, souligne vigoureusement dans une allocution radio-diffusée dans l'ensemble du Québec en février 1933 que:

"C'est dans les villes que les idées subversives trouvent un milieu favorable à leur incubation. Chez nous [à la campagne], nos problèmes sociaux reçoivent une solution matérielle dans la fidélité au sol. Dans nos campagnes, on prenait soin des pauvres et des vieillards, on ne souffre pas de la faim, on ne prête pas l'oreille aux doctrines révolutionnaires, on pratique encore les vertus qui expliquent notre survivance. La colonisation en accentuant notre caractère rural nous sauverait des malaises qui étouffent les sociétés urbanisées à l'excès."
 (D'après une retranscription intégrale publiée dans Le Devoir, 18 avril 1933:1, "Il faut coloniser") (99)

C'est en des termes bien peu différents que Maurice Gabias, au nom des autorités de la ville de Montréal, expose les raisons qui, à son avis, militent en faveur d'un vaste mouvement de retour à la terre:

"1^o, parce que le secours coûte plus cher dans les cités et villes que dans les centres ruraux ou les centres de colonisation;
 2^o, parce que le maintien dans nos villes d'une foule d'ouvriers et de chômeurs, toujours mécontents parce qu'ils ont du secours ou un salaire forcément réduit est un danger pour l'ordre social et un danger pour le communisme;
 3^o, parce que peu de nos cités et villes sont en position financière de continuer à nourrir et à garder dans leurs limites tant de nécessiteux, surtout avec les différents remèdes expérimentés à date (travaux de chômage et secours direct)."
 (Le Devoir, 16 octobre 1933:4, "Un vaste projet de colonisation...")

On ne peut omettre en ce sens les déclarations de l'ineffable C. Houde dont voici deux exemples; d'abord aux membres de l'A.C.J.C.:

"Vous ne pouvez reprendre votre efficacité que par le mouvement rationnel du retour à la terre. Pour éviter le communisme, commençons des mouvements communaux. Nous ne pourrions assurer notre survivance que par notre natalité et cela non pas dans les villes. C'est par le retour à la terre que nous nous emparerons du sol du Canada." (La Presse, 2 décembre 1935:21, "Le maire Houde promet son appui à l'A.C.J.C.")

Et quelques jours plus tard, devant le Comité permanent de la Conférence des maires canadiens, dont il est président, il parlera de la
 "... campagne nationale de retour à la terre, comme seul moyen de rétablir l'ordre social au Canada" (100).

Il faut aussi signaler les paroles de J.C. Rancourt, président de la Fédération des clubs ouvriers du Canada, qui affirme qu'"aider à construire un foyer, posséder une maison, c'est encore le plus solide rempart contre le socialisme et le communisme", et seule la colonisation agricole est alors garante de cet objectif⁽¹⁰¹⁾. En somme,

"Quoiqu'il rattache officiellement son action à l'idéologie traditionnelle, ce n'est pas d'abord pour des raisons philosophiques que l'Etat organise un mouvement d'une aussi grande envergure. Il nous semble assez évident que le gouvernement utilise la colonisation comme un moyen de combattre le chômage, de rentabiliser les sommes englouties dans l'assistance aux nécessiteux. Enfin et par surcroît, la colonisation lui sert comme mesure susceptible de le maintenir au pouvoir malgré le mécontentement créé par la crise. Ce n'est donc pas par pure philanthropie que l'Etat se décide à agir."
(Barrette 1975:151)

Dans un tel contexte, les projets de colonisation ne tardent pas à s'appuyer sur un large consensus au sein de la classe dominante. Les trois paliers gouvernementaux, en plus de voter les crédits, participent activement aux plans à divers titres. L'opposition au parlement de Québec, malgré des réserves circonstanciées sur certaines modalités du projet Vautrin, soutient le principe du retour à la terre⁽¹⁰²⁾. Le clergé et l'élite traditionnelle, très satisfaits, encensent le projet d'ouverture de terres neuves⁽¹⁰³⁾. Ils s'en feront d'ailleurs d'ardents propagandistes, que l'on pense au Cardinal Villeneuve, aux missionnaires colonisateurs, à Esdras Minville, à J.E. Laforce et E. Benoist⁽¹⁰⁴⁾, tous deux correspondants de presse (respectivement La Presse et Le Devoir) et à l'échevin montréalais Léon Trépanier qui parcourt l'Abitibi et le Témiscamingue pour encourager les colons qui originent de sa ville. Ce dernier organise d'ailleurs une collecte de dons avec la collaboration, entre autres, de la Fédération des clubs ouvriers du Canada⁽¹⁰⁵⁾. Le conseil municipal de la ville de Sherbrooke épaulé ouvertement le ministre Vautrin⁽¹⁰⁶⁾, et que dire de la situation métropolitaine sous la férule du maire Houde. L'Union catholique des cultivateurs, à son congrès de l'automne 1934, "juge très généreux" le plan Vautrin⁽¹⁰⁷⁾. Les clubs ouvriers⁽¹⁰⁸⁾, les J.O.C., la Société St-Jean Baptiste, dont M. J.E. Laforce

est élu président directeur général en novembre 1935⁽¹⁰⁹⁾, et bien d'autres, s'impliquent résolument en faveur de la colonisation. Un industriel enthousiaste, aussi conseiller municipal à la ville de Montréal, suggère même le départ obligatoire des gens établis dans la ville depuis moins de quatre ans⁽¹¹⁰⁾.

La grande bourgeoisie, enlisée dans le marasme, souscrit bien volontiers au programme de retour à la terre, d'autant plus que ce dernier facilite, dans la conjoncture de la crise, le rétablissement de la paix sociale et une certaine expansion capitaliste. Certaines réticences sont toutefois perceptibles du côté des compagnies forestières qui s'inquiètent de la politique de rachat des lots du ministère de la Colonisation. Cette dernière est, selon eux, une atteinte à leur privilège de libre concessionnaire.

Les critiques ne portent donc pas en général sur le fond, mais plutôt sur la forme. On émet des réserves sur l'utilisation des crédits alloués⁽¹¹¹⁾ et on soupçonne le gouvernement libéral provincial de favoritisme⁽¹¹²⁾. On s'interroge aussi sur les mécanismes de sélection des candidats⁽¹¹³⁾, sur les questions d'accessibilité⁽¹¹⁴⁾, de classification et d'égouttement des terres⁽¹¹⁵⁾. Mais, surtout, on s'inquiète de la mēvente du bois en pays de colonisation⁽¹¹⁶⁾.

On le constate, la colonisation agricole des années 30 a rencontré l'assentiment général de ses contemporains. Ce n'est que plus tard, guère avant les années 60, que la désapprobation sur le principe même du retour à la terre se fit jour.

Les exigences du contrôle social et de la relance de l'économie imposent donc à l'Etat bourgeois une série de mesures énergiques: travaux publics, secours directs, subventions à l'entreprise privée, camps de travail, et colonisation agricole. Les premières sont des politiques temporaires d'aide ou d'assistance. La colonisation, quant à elle, se veut une alternative réelle et définitive aux aléas de la production industrielle.

La fraction la plus militante de la classe ouvrière est décapitée par les déportations de la première moitié de la décennie, les arrestations massives et les condamnations. Elle est aussi peu politisée en raison de ses origines paysannes récentes et de l'immixtion du clergé dans les affaires ouvrières. Elle est, en somme, dans l'impossibilité de se regrouper au sein d'organisations révolutionnaires, d'identifier les fondements de classe de la crise et, conséquemment, de formuler un manifeste politique spécifique, cohérent et original. La bourgeoisie et ses alliés monopolisent l'ensemble des mécanismes économiques, politiques et idéologiques de la reproduction sociale. Le retour à la terre des années 1930 est un projet politique émanant de la classe dominante, à un moment donné de la lutte des classes. En ce sens, il constitue un projet éminemment réactionnaire conforme aux seuls intérêts fondamentaux de la classe au pouvoir.

L'analyse concrète nous permettra, pour la suite, d'examiner les possibilités réelles de la colonisation agricole comme modèle spécifique de reproduction de la société bourgeoise en état de crise. Les intérêts ponctuels de chaque groupe et les pratiques qui s'y rattachent constituent les points d'axe de l'analyse.

NOTES DU CHAPITRE 1

- (5) Sur la situation économique du Canada et du Québec au cours de la Grande Dépression, on peut consulter Lacoursière, Provencher, Vaugeois (1968), Lecour-Goyet (1979).
- (6) Voir, par exemple, La Presse, 19 novembre 1935:13, «M. Houde expose ses théories à New York» ou ibid., 21 juillet 1934:19, «M. Houde expose un projet de rétablissement économique».
- (7) La Presse, 16 novembre 1935:35, «Le salaire féminin dans la chaussure».
- (8) La Presse, 19 décembre 1935:22, «L'honorable Taschereau va témoigner à Sherbrooke».

- (9) *La Presse*, 25 janvier 1936:19, "Le système des secours est vivement critiqué".
- (10) Ne sont pas incluses les sommes déboursées par le gouvernement québécois pour la colonisation (26\$ millions) et les travaux routiers (54\$ millions) (Larivière 1977:107, note 2).
- (11) *Le Devoir*, 20 juillet 1932:3, "Secrétaires suspendues de leurs fonctions"; *ibid.*, 3 août 1932:3, "Les ouvriers fantômes".
- (12) Voir aussi Thibault (1969:32, 36) et Lupien (1968:7).
- (13) Je rappelle le virulent pamphlet du leader communiste Albert St-Martin de décembre 1932, dénonçant vigoureusement la mauvaise qualité de la nourriture donnée aux miséreux. Ce document eut d'ailleurs des répercussions considérables (cf. Larivière 1979, chap. 10).
- (14) La question des refuges ou des soupes n'est abordée que statistiquement, ce qui n'est toutefois pas sans laisser d'intéressants chiffres; par exemple, voir *La Presse*, 4 octobre 1935:3, "430,000 repas ont été servis aux malheureux" (de septembre 1934 à septembre 1935 à Montréal).
- (15) La Fédération des oeuvres sociales de santé deviendra, au début de 1933, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises (Larivière 1977:220-221). La Fédération regroupe beaucoup d'organismes charitables (Les Gouttes de lait, l'Assistance publique, etc.) mais aussi à caractère plus politique telles les Jeunesses ouvrières catholiques (J.O.C.) auxquelles la Fédération contribue financièrement (voir *ibid.*:219-222).
- (16) Il est très concluant de lire les titres rassurants qui gonflent les "pages économiques" de *La Presse*, particulièrement au cours des années 1930-33 où c'est véritablement l'effondrement. A titre d'exemple, voici quelques titres extraits de ces pages dans *La Presse* de la semaine s'échelonnant du 8 au 13 janvier 1930: "Nickel très actif s'est relevé à 34 5/8" (8 janvier:7); "Les banques seraient prospères en 1931" (*idem*); "Wall Street débute avec grande force" (10 janvier:20); "Profits élevés" (*idem*); "Optimisme du président de la Chase National Bank" (13 janvier:16). Des déclarations similaires pourraient être exposées pour 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937, années sur lesquelles a porté le dépouillement.
- (17) Voir, par exemple, *La Presse*, 27 juillet 1935:27, "Statistiques sur le chômage au pays"; *ibid.*, 24 septembre 1935:17, "349,373 personnes secourues dans le Québec"; *ibid.*, 22 octobre 1935:19, "Le chômage à Québec".

- (18) Par exemple, Le Devoir, 7 mars 1930:3, "Les communistes à Montréal"; ibid., 7 novembre 1930:3, "La manifestation communiste"; La Presse, 6 mars 1930:3, "La manifestation communiste"; etc.
- (19) La Presse, 30 janvier 1930:1, "Les communistes apportent l'hommage de leur nombre".
- (20) La Presse, 1er mai 1935:30, "Le calme plat a régné chez les communistes".
- (21) C'est en effet le nom qu'on leur donnait à ce moment-là, cf. par exemple, dans La Presse du 24 juillet 1935:3, "Une intéressante étude sur les camps de concentration".
- (22) Un bon article nous donne un aperçu synthétique des conditions de vie dans les camps de concentration; il s'agit d'"une intéressante étude sur les camps de concentration" dans La Presse, 24 juillet 1935:5.
- (23) La Presse, 29 juin 1935:52, "Une visite au Camp de Valcartier".
- (24) Voir, par exemple, La Presse, 29 juin 1935:52, "Une visite au Camp de Valcartier"; ibid., 3 juillet 1935:13, "A Valcartier, on réclame 1\$ par jour de salaire"; ibid., 9 juillet 1935:11, "Améliorera-t-on le sort des chômeurs grévistes".
- (25) La Presse, 12 juin 1935:14, "Ces camps de chômeurs sont bien administrés".
- (26) La Presse, 21 juin 1935:17, "Les délégués des chômeurs de Montréal".
- (27) Idem.
- (28) La Presse, 21 juin 1935:17, "Les délégués des chômeurs de Montréal"; ibid., 29 juin 1935: , "Une visite au Camp de Valcartier".
- (29) Au sujet de la quasi obligation faite aux chômeurs célibataires de joindre les camps, voir aussi La Presse, 21 septembre 1935:37, "Les camps de concentration pour chômeurs" où la situation est dénoncée par le Conseil central des syndicats catholiques.
- (30) La Presse, 3 juillet 1935:13, "A Valcartier, on réclame 1\$ par jour de salaire".
- (31) Voir, par exemple, La Presse, 12 février 1935:10, "Le R.P. Archange réfute l'avancé communiste"; ibid., 12 mars 1935:15, "La question du communisme", etc.
- (32) La Presse, 25 avril 1935:1, "L'agitation reprend chez les chômeurs".

- (33) La Presse, 22 mai 1935:22, "La Colombie se voit menacée de graves émeutes"; ibid., 27 mai 1935:9, "Le maire McGees a relevé le défi du communisme".
- (34) Par exemple, La Presse, 21 juin 1935:17, "Les délégués des chômeurs de Montréal".
- (35) La Presse, 31 mai 1935:17, "1,000 chômeurs en route pour Ottawa".
- (36) La Presse, 5 juin 1935:8, "Ottawa ne recevra pas les chômeurs"; ibid., 6 juin 1935:7, "Chômeurs qu'Ottawa ne veut pas accueillir"; etc.
- (37) La Presse, 22 juin 1935:1, "Les marcheurs de Colombie à Calgary"; ibid., 20 juin 1935:27, "Chômeurs montréalais qui vont à Ottawa".
- (38) La Presse, 24 juin 1935:9, "Les chômeurs grévistes n'ont aucun succès".
- (39) Idem.
- (40) Idem.
- (41) La Presse, 27 juin 1935:1, "2,000 chômeurs prêts à partir pour Ottawa".
- (42) La Presse, 29 juin 1935:25, "Ottawa défend tout secours aux chômeurs".
- (43) La Presse, 2 juillet 1935:1, "Un calme menaçant après la bagarre".
- (44) Les journaux de juillet et août 1935 pullulent d'exemples; en voici quelques-uns pris au hasard: La Presse, 11 juillet 1935, "L'avant-garde de l'armée de la faim sous les verrous"; et ibid., 11 juillet 1935:25, "Le militantisme dans les camps"; ibid., 15 juillet 1935:3, "Le travail est repris au camp de Valcartier"; ibid., 16 juillet 1935:11, "Autres marcheurs de la faim condamnés"; etc.
- (45) La Presse, 8 juillet 1935:3, "Des distributeurs de littérature communiste sont pris à Valcartier".
- (46) La Presse, 29 juin 1935:52, "Une visite au camp de Valcartier"; ibid., 3 juillet 1935:13, "A Valcartier on réclame 1\$ par jour de salaire"; ibid., 12 juillet 1935:15, "Un ministre fédéral se rendra au camp de Valcartier".

- (47) La Presse, 19 juillet 1935:23, "La campagne contre les marcheurs se poursuit"; *ibid.*, 23 juillet 1935:19, "La guerre aux chômeurs se poursuit".
- (48) Par exemple, La Presse, 25 juillet 1935:15, "Les marcheurs abandonnent tout espoir".
- (49) La Presse, 25 juillet 1935:3, "L'acquittement de 43 marcheurs de la faim".
- (50) La Presse, 29 juillet 1935:2, "Québec ne tolérera point d'affiches communistes".
- (51) La Presse, 25 juillet 1935:15, "Les marcheurs de la faim abandonnent tout espoir".
- (52) Cf. la "Loi Arcand" du printemps 1933; la célèbre "Loi du Cadenas" de Duplessis en 1937 condamnant toute propagande communiste; l'article 98 si souvent évoqué par B. Bennett pour contrer les actions des "rouges".
- (53) D'après le rapport du chef de police de la ville de Montréal, M. Fernand Dufresne, 1,200 assemblées ont été tenues par les communistes dans la métropole en 1934 (La Presse, 1er février 1935:3, "Les communistes ont tenu...". Le nombre de membres du Parti Communiste demeure cependant marginal au Québec, et ce, malgré une certaine progression: 80 en 1930 (20 francophones), 500 en 1936 (100), 1,000 en 1939 (200) selon les estimations fournies par Marcel Fournier (1979:47).
- (54) Aniclet Chalifoux pousse très loin le rapprochement avec le fascisme: chemise brune et salut fasciste sont de rigueur aux réunions. Il invite même Benito Mussolini à venir assister à un défilé de ses "troupes" le premier juillet 1933 (Le Devoir, 10 juin 1933:3, "M. Chalifoux invite Mussolini").
- (55) M. Houde est connu pour sa bienveillance à l'égard des principaux chefs fascistes, cf. La Presse, 17 novembre 1934:39, "Lutte entre fascistes et communistes à Montréal"; *ibid.*, 21 novembre 1934:14, "Le fascisme idéal de la fédération populaire", dont le président n'est autre que C. Houde lui-même; *ibid.*, 22 novembre 1934:28, "Ni bleu, ni rouge... ni fasciste".
- (56) Le Devoir, 25 mars 1931:3, "Incidents sans gravité dit la police".
- (57) La Presse, 6 avril 1935:37, "Le plus fort rempart contre le communisme".

- (58) La Presse, 15 juillet 1935:1,18,19, "La J.O.C., véritable puissance"; on peut aussi consulter *ibid.*, 11 et 12 juillet.
- (59) *Idem.*
- (60) La Presse, 5 juillet 1935:11, "La J.O.C. tiendra le 14 juillet de grandes assises à Montréal".
- (61) La Presse, 14 septembre 1934:15, "Le communisme est chargé de menace"; *idem*, "Le marxisme défait tout l'ordre social"; *idem*, "Le marxisme étudié dans ses résultats pratiques"; *ibid.*, 14 septembre 1934:18, "Le bolchévisme doit jeter bas le masque"; *idem*, "Le capitalisme doit regretter ses péchés"; *ibid.*, 15 septembre 1934:61,72, "La Russie a payé trop cher pour le marxisme", conférence d'Esdras Minville et André Laurendeau; *idem*, "L'expérience communiste aura mal servi la Russie"; *ibid.*, 16 septembre 1934:14, "La réforme chrétienne opposée au communisme".
- (62) Par exemple, La Presse, 12 mars 1935:15, "La question du communisme"; *ibid.*, 20 avril 1935:9, "Les luttes d'un apôtre contre le communisme"; etc.
- (63) La Presse, 8 mars 1935:16, "La semaine contre le communisme".
- (64) La Presse, 12 juin 1935:14, "Ces camps de chômeurs sont bien administrés".
- (65) Cf. par exemple, La Presse, 5 juin 1935:7, "Chômeurs qu'Ottawa ne veut pas accueillir"; *ibid.*, 6 juin 1935:8, "Les 600 chômeurs quêtent en route"; *ibid.*, 15 juin 1935:19, "Les chômeurs iront à pied"; *ibid.*, 19 juin 1935:11, "Chômeurs rebelles"; *ibid.*, 24 juin 1935:9, "Le gouvernement prend des mesures pour mater les chômeurs-grévistes"; etc.
- (66) La Presse, 10 septembre 1935:15, "Protéger la patrie canadienne contre le communisme".
- (67) Voir, par exemple, La Presse, 17 septembre 1935:17; *ibid.*, 8 octobre 1935:19; etc.
- (68) Voir, par exemple, La Presse, 12 septembre 1935:16, "M. Bennett récuse tout socialisme"; *ibid.*, 16 septembre 1935:21, "On n'a pas le droit de laisser prêcher l'erreur".
- (69) Par exemple, La Presse, 22 mai 1935:5, "La menace communiste et l'état général des affaires au pays".

- (70) La Presse, 10 juillet 1935:5, "La guerre au communisme et à la démagogie", d'après une causerie prononcée devant l'association des intéressés à la fabrication de pulpe et papier.
- (71) La Presse, 8 août 1935:11,19, "Rôle du clergé dans les cercles ouvriers".
- (72) La Presse, 5 décembre 1935:6, "L'exposition anti-communiste"; *ibid.*, 5 décembre 1935:12,29, "Un visage menaçant du communisme au pays".
- (73) Les marcheurs sont ainsi "acclamés" par 1,000 personnes lors du passage d'un certain nombre d'entre eux à Sudbury (d'après La Presse, 21 juin 1935:1, "Une autre marche vers la capitale").
- (74) La Presse, 6 juin 1935:7, "Les 600 chômeurs quêtent en route".
- (75) La Presse, 29 juin 1935:25, "Ottawa défend tout secours aux chômeurs".
- (76) La Presse, 8 juin 1935:58, "L'association des chômeurs catholiques"; *idem*, "Protestation du conseil des métiers"; *ibid.*, 21 septembre 1935: , "Les camps de concentration pour chômeurs".
- (77) La Presse, 8 juillet 1935:3, "Une femme blâme les camps de chômeurs"; *ibid.*, 9 juillet 1935:11, "Améliorera-t-on le sort des chômeurs grévistes".
- (78) Voir aussi les déclarations du Rév. P. Archange, déjà citées, dans La Presse, 3 août 1935:27,29, "Les camps de concentration jugés un pauvre expédient".
- (79) La Presse, 3 octobre 1935:24, "Me J. Jean est opposé aux camps de chômeurs".
- (80) La Presse, 9 octobre 1935:13, "L'envoi des chômeurs aux camps est suspendu".
- (81) Selon la CSN-CEQ (1979:86), il y eut au Canada 25,000 déportations de 1930 à 1934.
- (82) Voir aussi les nombreux témoignages que rapporte à cet effet l'auteur aux chapitres 9 et 33 (Broadfoot 1978).
- (83) La Presse, 29 avril 1935:3, "Les communistes rabroués".
- (84) Issue d'une nouvelle scission de la Fédération des clubs ouvriers du Québec (A. Chalifoux), d'après Le Devoir, 26 septembre 1933:2, "M. Houde aura sa fédération", la ligue est dirigée par Pierre Desrosiers.

- (85) La Presse, 29 avril 1935:3, "Les communistes rabroués".
- (86) La Presse, 8 mai 1935:3, "Pas de communiste au congrès Pan-Canadien".
- (87) La Presse, 6 mai 1935:9, "Notre plus important rempart contre le communisme".
- (88) L'A.L.N. est créée en 1934 par des libéraux dissidents ayant à leur tête Paul Gouin.
- (89) Notons la nationalisation de certaines compagnies hydroélectriques pour satisfaire les réformistes qui tempêtent contre l'omnipotence des trusts.
- (90) Cette complaisance est particulièrement probante au moment du sac de l'Université ouvrière (25 octobre 1930) et du raid des J.O.C. au même endroit en avril 1931 (voir entre autres Larivière 1972:187-188).
- (91) La Presse, 8 juin 1935:56, "Planche de salut pour les jeunes"; *ibid.*, 3 juillet 1935:11, "Le maire Houde prône le retour à la terre"; etc.
- (92) Dans la seule année 1935, pas moins de 13 colonies reçoivent leurs premiers habitants, de 1943 à 1949 seulement 4 autres seraient ouvertes (Biays 1964a:292,296).
- (93) Les travaux publics et les secours directs n'étant que de simples mesures temporaires d'assistance.
- (94) Notons que 2,776 personnes s'établissent en Abitibi, soit 46.6% de tous les colons installés par l'entremise du plan Gordon; seulement 150 abandons sont recensés pour la période 1932-35. Au Témiscamingue, 2,664 personnes se fixent sur des lots de colonisation (44.4%) y incluant 102 abandons durant la période mentionnée (Barrette 1975:109).
- (95) La ville de Montréal proprement dite compte pour elle seule 3,222 bénéficiaires du plan Gordon (Barrette 1975:108).
- (96) Cf. La Presse de décembre 1934 et de janvier 1935, entre autres, 10 décembre 1934:11, "Le courageux exemple des colons de Laferté"; *idem*, "Des raquettes pour le père, la mère et pour leurs enfants"; *ibid.*, 11 décembre 1934:15, "Le courageux exemple des colons de Laferté", 2^e partie; *ibid.*, 24 décembre 1934:3, "Des wagons de cadeaux partent pour l'Abitibi"; *ibid.*, 8 janvier 1935:77, "Espoirs qu'entretiennent les colons de l'Abitibi"; etc.
- (97) La Presse, 4 novembre 1935:16, "4,508 pères de famille retournés à la terre".

- (98) Voir aussi, par exemple, La Presse, 6 août 1935:21, "Cette année, on placerait 3,000 colons" où, sur un départ de 50 colons de la région de Québec, "Huit d'entre eux sont des jeunes gens qui étaient au camp de Valcartier".
- (99) Le discours a cependant été prononcé et diffusé 2 mois plus tôt, soit le 18 février 1933.
- (100) La Presse, 6 décembre 1935:17,29, "A Ottawa, M. Houde ne dira rien du retour à la terre".
- (101) La Presse, 6 avril 1935:37, "Le plus fort rempart contre le communisme".
- (102) Par exemple, La Presse, 8 mars 1935:18, "Obstruction sociale aux projets Vautrin"; *ibid.*, 30 mars 1935:45, "Classification inexistante des terres de colonisation"; *ibid.*, 10 avril 1935:14, "Nouveau et vif débat sur la colonisation"; etc.
- (103) On n'a, à titre d'exemple, qu'à référer aux propos des divers intervenants au Congrès de colonisation tenu à Montréal à l'automne 1934, La Presse, 16 octobre 1934:6, "La colonisation"; *ibid.*, 17 octobre 1934:1, "Le projet de colonisation du gouvernement"; *idem*:8, "Les discours à l'important Congrès de colonisation"; *ibid.*, 18 octobre 1934:29, "La première journée au Congrès de colonisation"; Compte rendu 1944, Montréal, Ecole sociale populaire, 1944 et Congrès national de colonisation, Compte rendu: l'aide à la colonisation 1946, Montréal, ...
- (104) Voici quelques exemples des textes de Laforce: La Presse, 30 décembre 1933:31, "Un peu de logique"; *ibid.*, 9 juin 1934:59, "Avenir de la jeunesse"; *ibid.*, 13 octobre 1934:108, "Comment coloniser"; *ibid.*, 19 octobre 1935:56, "Une intéressante démonstration...", causerie radiodiffusée; etc.
- (105) L. Trépanier séjourne une première fois en Abitibi au printemps 1934: La Presse, 3 mai 1934:15, "Les colons deviennent rapidement prospères". Il y retourne à la fin de l'automne 1934: *ibid.*, 10 décembre 1934:11, "Le courageux exemple des colons de Laferté" et y ramène l'idée d'une collecte en faveur des colons; *ibid.*, 20 décembre 1934:11, "Pour les colons de Laferté". Les dons sont distribués à l'hiver et la Fédération des clubs ouvriers du Canada a participé très activement à la campagne; *ibid.*, 9 mars 1935:34, "M. Léon Trépanier explique le sort des colons à Laferté et parle des dons envoyés"; *idem*:27, "Les colons de Rollet remercient Montréal".
- (106) La Presse, 22 septembre 1934:29, "L'honorable J. Nicol appuie ce projet de colonisation".

- (107) La Presse, 9 novembre 1934:13, "Le plan Vautrin est jugé très généreux".
- (108) La Presse, 27 octobre 1934:44, "Pour assurer le succès du plan de colonisation".
- (109) La Presse, 3 juillet 1935:11, "Le maire Houde prône le retour à la terre"; *ibid.*, 29 novembre 1935:11, "M. J.E. Laforce a été élu président directeur général".
- (110) La Presse, 25 juillet 1935:15, "Le retour à la terre"; le conseiller dont il est fait mention est M. W. Riel.
- (111) La Presse, 25 octobre 1934:19, "Le 10 millions de Québec pour la colonisation".
- (112) La Presse, 10 avril 1935:14, "Nouveau et vif débat sur la colonisation".
- (113) La Presse, 22 novembre 1934:17, "Le recrutement et le choix des aspirants-colons".
- (114) La Presse, 14 décembre 1934:17, "Le colon Couture ne fait pas un voyage inutile".
- (115) La Presse, 10 décembre 1934:11, "Le courageux exemple des colons de Laferté". Aussi, *ibid.*, 30 mars 1935:45, "Classification inexistante des terres de colonisation".
- (116) La Presse, 10 décembre 1934:11, "Le courageux exemple des colons de Laferté"; *ibid.*, 8 janvier 1935:10, "Espoirs qu'entretennent les colons de l'Abitibi"; *ibid.*, 6 mars 1935:3, "Récits de certains retours d'Abitibi"; *ibid.*, 30 mars 1935:45, "Classification inexistante des terres de colonisation".

CHAPITRE 2

LA COLONISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME EN ABITIBI

L'Abitibi et le Témiscamingue furent les principales régions bénéficiaires des plans de colonisation des années 1930. C'est pourquoi une recherche sur la colonisation agricole y trouve, sinon sa plus parfaite, du moins sa plus complète illustration. Il n'est pas indispensable, je crois, d'élaborer davantage au sujet des mobiles qui militent en faveur du choix du Nord-Ouest québécois comme focus de l'étude. Mais avant d'aborder directement l'analyse régionale, précisons que ces deux territoires, malgré leur proximité, doivent être sommairement distingués. Il convient particulièrement de différencier le Vieux du nouveau Témiscamingue⁽¹⁾.

Le vieux Témiscamingue est habité d'une manière continue et permanente par des "blancs"⁽²⁾ depuis 1885 (Blanchard 1949:4). Cependant, à cette époque, les compagnies forestières y opèrent déjà depuis plus d'une trentaine d'années (ibid.:55). Les Gillis Bros., Colonial Lumber, E.B. Eddy, McLaughlin Brothers, James B. Klock et autres exploitent les richesses forestières de tout le secteur à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (voir, entre autres, Paquin 1979:36-41; Blanchard

L'ABITIBI ET LA RÉGION DE ROUYN-NORANDA

LÉGENDE

Frontière provinciale.....

Chemin de fer.....

Routes principales.....

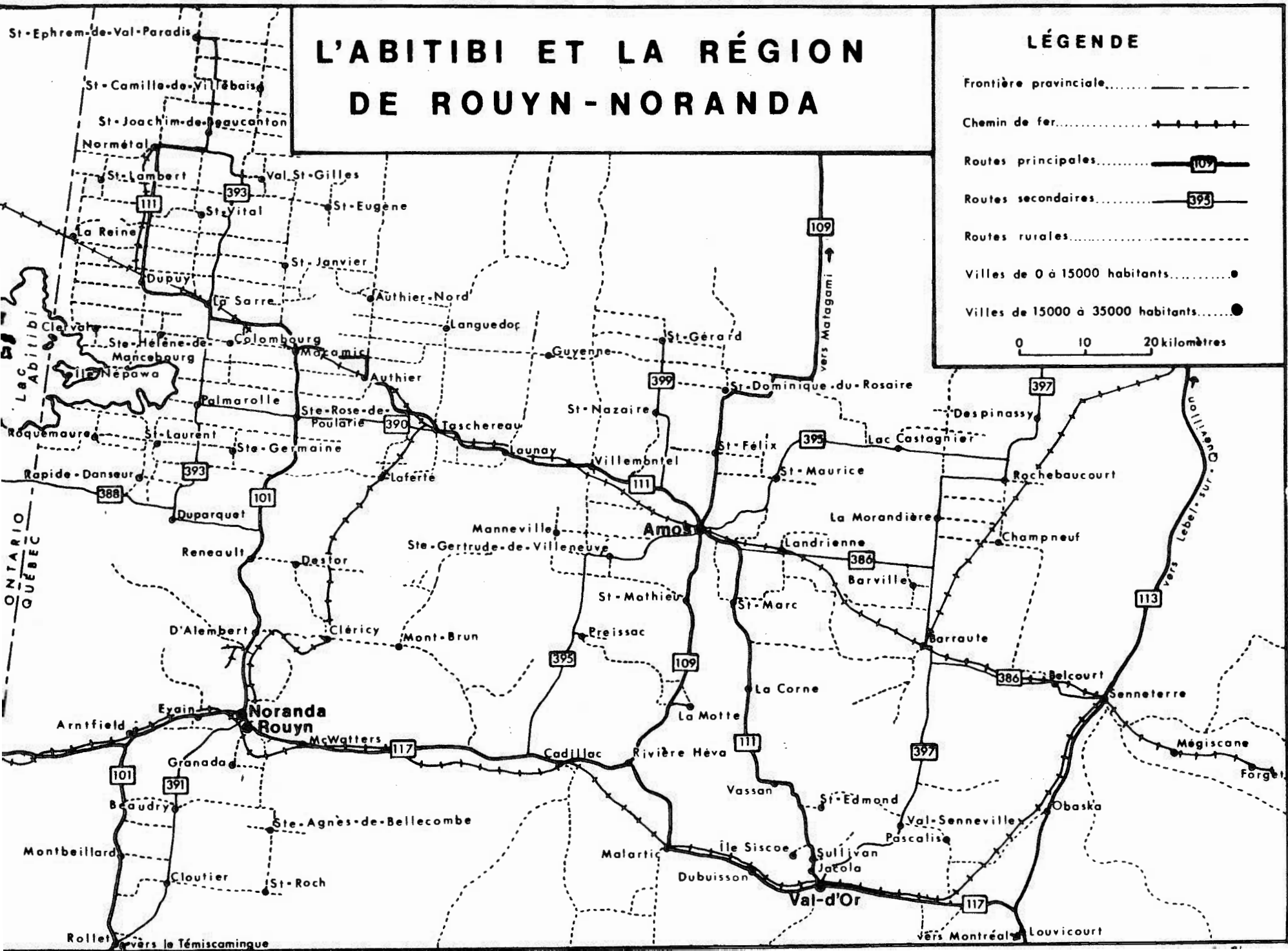
Routes secondaires.....

Routes rurales.....

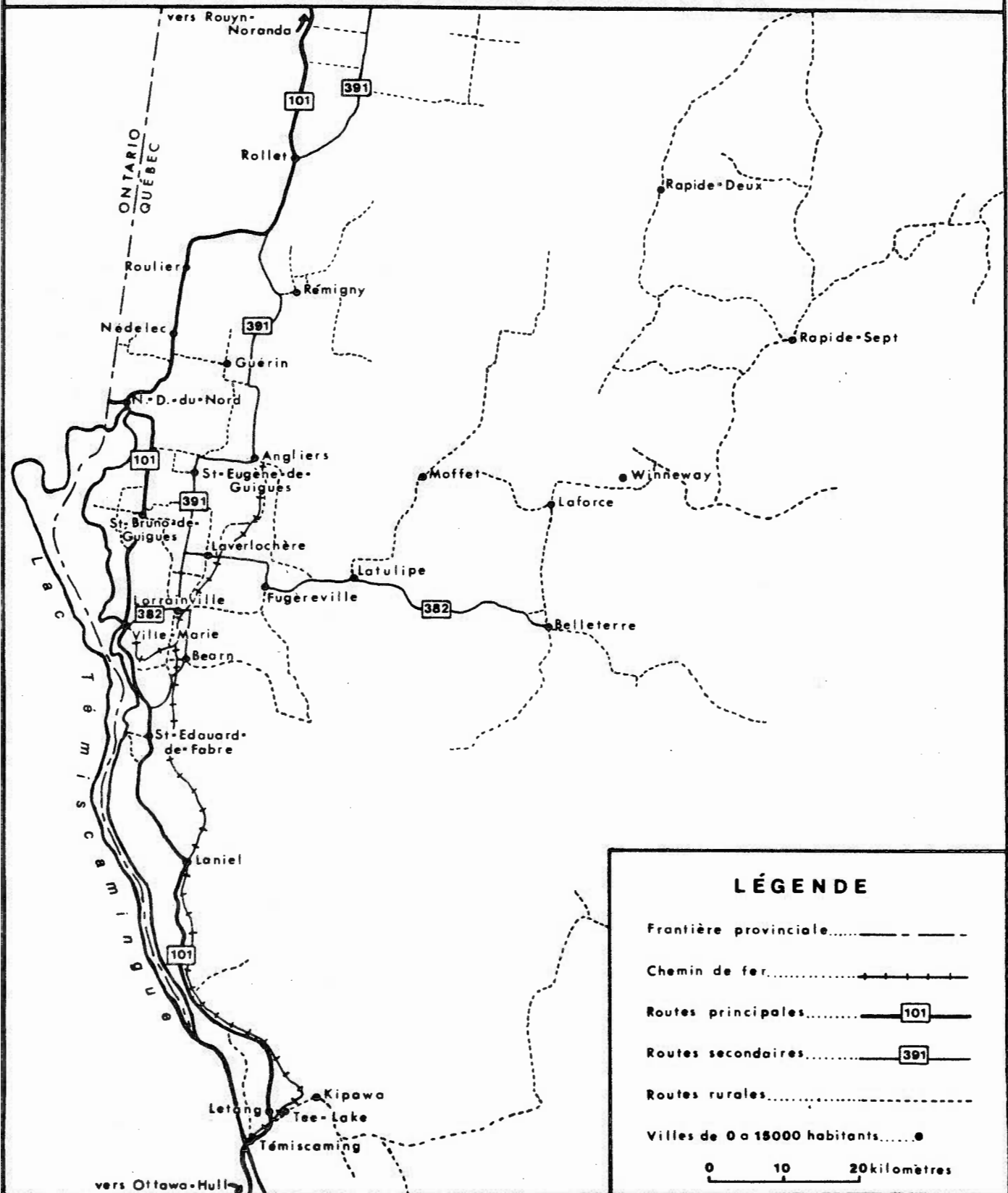
Villes de 0 à 15000 habitants.....

Villes de 15000 à 35000 habitants.....

0 10 20 kilomètres



LE TÉMISCAMINGUE



LÉGENDE

Frontière provinciale..... - - - - -

Chemin de fer..... ————+———+———+———+———

Routes principales..... ————**101**———

Routes secondaires..... ————**391**———

Routes rurales..... - - - - -

Villes de 0 à 15000 habitants..... ●

0 10 20kilomètres

Source: Carte publiée par le Ministère des transports du Québec, 1979.

Andrée G. Charest

1949:55-57). L'implantation en 1917 de la Riordon Co. Ltd. dans l'extrême sud du Témiscamingue, et son achat par l'International Paper en 1925, marquent une nouvelle étape de la croissance industrielle de la région (Paquin 1979:46). C'est l'époque des imposants contingents de bûcherons qui parcourent la contrée d'un bout à l'autre.

"En 1863, cinq chantiers employant quelques centaines de bûcherons sont en activité sur les bords du Lac Témiscamingue. En 1885, une quarantaine de chantiers opèrent autour des lacs Simard, Des Quinze et Kipawa. Augustin Chénier révèle dans son livre Notes historiques sur le Témiscamingue, qu'en 1900, neuf compagnies forestières exploitent la forêt du Témiscamingue. Ces chantiers employaient 5,000 bûcherons...." (ibid.:38)

Le brusque accroissement de population, observable au cours des années 1920-30 et 40 (cf. Tableau 6), est imputable à l'expansion minière dans l'extrême nord du comté, à partir du milieu des années 20, et au mouvement de colonisation du deuxième quart du XX^e siècle. C'est en effet dans ce contexte que voit le jour le nouveau Témiscamingue (essentiellement Rouyn-Noranda et les paroisses de colonisation récente qui gravitent autour de cette dernière). C'est ainsi que "le peuplement rural du Témiscamingue québécois, commencé vers 1880, s'achevait au cours des années 1912-1914; plus exactement, c'est le vieux Témiscamingue qui se trouvait ainsi constitué..." (Biays 1964a:258).

En fait, le vieux Témiscamingue s'est ouvert à la colonisation sensiblement selon les mêmes modalités d'occupation qui ont caractérisé le peuplement du Saguenay-Lac St-Jean et des Laurentides au début du XIX^e siècle (Paquin 1979:36-37; Blanchard 1949:54-55).

TABLEAU 5

La population du Témiscamingue			
année	habitants	année	habitants
1885	222	1921	10,500
1891	667	1931	20,600
1906	3,080	1941	40,500
1911	8,500	1948	47,250

Source: Paquin 1979:43,45,48,49.

L'Abitibi et le nord Témiscamingue ne sont que tardivement colonisés par rapport au vieux Témiscamingue. Les conditions d'extension du capitalisme y diffèrent passablement, ne serait-ce qu'en fonction du rôle privilégié de l'industrie minière et des plans de colonisation. Ces considérations m'incitent à distinguer le vieux Témiscamingue du reste de la région. Il est en effet d'usage dans la littérature officielle d'amalgamer les deux districts et de parler simplement de l'Abitibi-Témiscamingue. Les premières parties du présent chapitre se réfèrent à la région de Rouyn-Noranda, à une partie du nord Témiscamingue⁽³⁾ et à l'Abitibi. Cette dernière englobe le "vieux" Abitibi - l'axe Senneterre-La Reine -, la zone aurifère de Val-D'Or, Malartic et Cadillac et enfin une trentaine de localités rurales qui originent de l'époque des grands plans de colonisation et qui parsèment le domaine abitibien. De nos jours, les frontières de ce territoire se sont étendues vers le nord en fonction des développements miniers⁽⁴⁾, forestiers⁽⁵⁾ et hydro-électriques⁽⁶⁾ d'après 1950.

L'Abitibi et le nord Témiscamingue ne sont intégrés juridiquement au Québec que depuis la toute fin du XIX^e siècle. Le peuplement n'y débute qu'à l'aube de la deuxième décennie du XX^e siècle (Trudelle 1937:36). L'éloignement et l'isolement sont deux caractéristiques qui ont marqué l'évolution de ce coin de pays (Blanchard 1949:147).

Ces circonstances n'excluent certes pas la présence de richesses naturelles extrêmement convoitables. L'immense forêt inexploitée est, à l'origine, une de ces ressources enviées (Beaudry-Gourd 1975:13); Blanchard dira qu'"il s'agit d'un pays vide que ne fréquentent que de rares traitants commerçant avec de petits groupes d'Indiens; d'une immense forêt, vierge de chantiers, qui n'est donc ni visitée ni éclaircie" (1949:60).

On y prospecte aussi très tôt le sous-sol, que l'on soupçonne de renfermer d'incalculables richesses (Beaudry-Gourd 1977:45-53; Benoist 1938:63-64). Les potentialités minières et forestières constituent, avant même "l'ouverture" de la région, deux sources de spéculation. La construction du chemin de fer (1910-1914) met un terme à l'inaccessibilité de l'Abitibi et concrétise les possibilités d'exploitation des ressources (Beaudry-Gourd 1975:12-13; Blanchard 1949:60; etc.).

2.1 L'Abitibi, le nord Témiscamingue et la colonisation au début du siècle

L'Abitibi, avant la construction du chemin de fer, apparaît comme un vaste territoire inexploité et presque inhabité, mais riche en possibilités. Trois aspects particuliers retiennent l'attention si l'on y étudie les premières phases du peuplement (1910-1930): premièrement, le rôle initial de l'activité forestière, deuxièmement, les premières réalisations minières et finalement, les progrès relativement lents de l'activité agricole.

2.1.1 Le rôle de l'activité forestière

Il est difficile de dissocier l'activité forestière et la colonisation. En effet, sur des terres neuves, l'agriculture n'est possible qu'après des travaux de défrichement substantiels. L'étendue et la valeur du domaine forestier impulsent à l'industrie du sciage un prompt essor. Le capital initial nécessaire n'est pas considérable et plusieurs Québécois sont alors propriétaires de moulins à scie (Louis 1945; Gouvernement

du Québec 1951; Trudelle 1937:137). Le bois compose, dès cette époque (1912-1915), la première sinon la seule exportation abitibienne (Trudelle 1937:185).

L'industrie papetière exerce une influence certaine sur les pour-tours du lac Abitibi, particulièrement de 1915 à 1930-35.

"... l'Abitibi Pulp and Paper exploite le bassin forestier du lac Abitibi. Les contracteurs abitibiens font chantiers l'hiver le long des lacs et rivières reliés au système d'eau du lac Abitibi. Les billots sont rassemblés au lac Abitibi puis flottés vers les usines du Nord ontarien. La présence active de cette grande compagnie forestière retarde le développement des scieries dans ce secteur de l'Abitibi. Après le retrait de l'Abitibi Pulp des forêts du lac Abitibi, contracteurs et bûcherons abitibiens vont souvent continuer de travailler pour cette compagnie dans les chantiers du Nord-Ontario." (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980)

Les quantités de bois produites et commercialisées sur le marché régional ou national, sont difficiles à évaluer. On sait toutefois qu'à l'hiver 1918, on a produit en Abitibi "... plus de vingt millions de pieds de bois en planche, cent cinquante mille cordes de bois de pulpe, cent cinquante mille dormants de chemin de fer, etc." (Trudelle 1937:125). L'industrie du sciage se révèle florissante dès 1918 puisque déjà "... on comptait une cinquantaine de moulins à scie (...) et d'autres étaient en construction" (ibid.:139). En effet,

"..., très tôt des scieries s'installent à Amos; les colons y vendent leur bois, ce qui apporte un bon soutien de revenus. (...) Les scieries se multiplient; on en compte une cinquantaine à la fin de la première guerre mondiale. Ce grand nombre de scieries s'explique par les prix très élevés provoqués par une forte demande pendant le premier conflit mondial. Même si la région se situe loin des marchés, la hausse subite des prix justifie le transport du bois à de grandes distances." (Paquin 1979:72)

La population abitibienne est alors chiffrée par l'abbé I. Caron à 8,788 habitants en 1918 et à 9,401 en 1919 (cité par Trudelle 1937:129, 134). Il ne fait aucun doute que les activités de coupe et de sciage absorbent une quantité appréciable d'une main-d'oeuvre si peu nombreuse (voir, entre autres, Paquin 1979:64).

En somme, l'exploitation forestière contribue vigoureusement à l'économie régionale. Il est certain, de plus, qu'une partie significative de la force de travail nécessaire aux entreprises forestières est représentée par des tenanciers de lots de colonisation, à peu près la seule main-d'oeuvre stable alors disponible. Les colons sont à l'oeuvre tantôt dans les chantiers, tantôt sur les lots dont ils sont encore pour la plupart "locataires" (Trudelle 1937; Biays 1964a; Blanchard 1949, 1964).

2.1.2 L'industrie minière dans l'Abitibi et le nord Témiscamingue des années 1910-1930

Une littérature relativement abondante retrace les origines du développement minier de l'Abitibi et du haut Témiscamingue. La relative soudaineté et l'importance des découvertes ont fait miroiter à beaucoup de contemporains l'espoir d'un Klondike québécois (voir, entre autres, Benoist 1938 et Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980).

Les rapports de W.K. Wilson (1906) et T.L. Walker (1909) attirent l'attention du monde minier sur les richesses du sous-sol abitibien. Malgré d'intenses travaux de prospection, seulement trois mines entrent en production de 1910 à 1930 (Beaudry-Gourd 1977:53-54). La première ne débute véritablement ses opérations qu'en 1927; il s'agit de la célèbre mine "Noranda". Ce n'est toutefois qu'au cours de la décennie suivante que se produit le "boom" minier de l'Abitibi.

L'établissement de voies de communication progresse rapidement. En 1926-27, Rouyn est relié au "transcontinental" par le nord et au réseau ferroviaire ontarien, propriété du gouvernement de cette province, du côté de l'ouest (entre autres, Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980). La route Macamic-Rouyn est carrossable à la même époque (idem). Jusqu'en 1927, le gouvernement provincial débourse 3 300 000\$ pour les chemins et les écoles, 250 000\$ pour les "routes de mines" dans la région de Rouyn, 250 000\$ pour l'embranchement du chemin de fer vers Rouyn, alors qu'il ne dépense que 125 000\$ pour l'agriculture et l'industrie laitière de la région (Trudelle 1937:53).

L'histoire de l'Abitibi minier est rattachée aux investissements des capitalistes américains et surtout anglo-canadiens (Beaudry-Gourd 1975:49; Benoist 1938:48). Le groupe torontois Noranda érige, dès cette époque, un véritable monopole du cuivre. La compagnie sera au centre du rapport de force qui oppose, dans les décennies 30 et 40, les militants syndicaux progressistes aux propriétaires des installations minières et à ses alliés conjoncturels, la petite bourgeoisie et le clergé (Beaudry-Gourd 1977). Les organisations ouvrières ne s'implantent guère dans les mines avant 1932-33, et leur existence demeure précaire longtemps après cette date. En fait, "les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue sont soumis de 1925 à 1943 à l'arbitraire patronal le plus total. Leurs conditions de vie sont extrêmement dures" (Beaudry-Gourd 1977:83).

La force de travail se compose, à cette époque, surtout de travailleurs immigrants récemment congédiés à la suite du parachèvement des grands travaux ferroviaires (ibid.:94; Glenday 1971). Il y a peu de Canadiens-français dans les mines avant 1934-35. Il semble que ceux-ci aient, avant cette date, une activité plus focalisée vers les industries forestières et peut-être, vers l'agriculture de colonisation.

L'industrie minière n'en est donc qu'à ses débuts dans la région, et ce, même à la toute fin de la décennie 1920. Cependant, l'empire Noranda est déjà solidement implanté: monopole du cuivre, faveurs de l'Etat (cf. routes et chemin de fer), et domination de la compagnie sur la classe ouvrière.

2.1.3 La colonisation agricole, une activité économique d'importance secondaire

Certains indices témoignent de l'influence de l'activité agricole de 1912 à 1930: le recrutement des candidats-colons, les progrès de l'agriculture proprement dite et, nous l'avons vu, la prépondérance de l'exploitation forestière.

Le recrutement se fait principalement à l'aide d'une campagne publicitaire gouvernementale vigoureuse, convaincante et bien orchestrée

(Beaudry-Gourd 1975), combinée à l'action systématique de l'infatigable propagandiste de la colonisation, l'abbé I. Caron⁽⁷⁾. Malgré cela, de nombreux aspirants-colons hésitent à se fixer immédiatement en Abitibi et même "... plusieurs s'en retournèrent dans leurs foyers dès que leur lot fut choisi" (Trudelle 1937:72). Le déclenchement de la première guerre mondiale provoque, momentanément, un blocage des arrivées de colons (ibid.:100). Mais tout cela ne fut que passager puisque la population crût rapidement par la suite (cf. Tableau 7). Néanmoins, dès le début des années vingt, alors que le flot de ruraux provenant de l'ensemble des régions du Québec semble se tarir, on parle de consolidation des paroisses (Biays 1964a:258-259,292; Blanchard 1949:60-70). La stagnation relative du peuplement abitibien se prolonge jusqu'au début des années trente.

TABLEAU 6

Population de l'Abitibi 1913-1951			
année	habitants	année	habitants
1913	329	1920	12,000
1914	451	1921	14,807
1915	1,237	1928	20,874
1916	1,847	1931	23,693
1917	4,067	1941	67,415
1918	8,788	1951	86,356
1919	9,401		

Sources: Trudelle 1938:130-143, pour 1913 à 1920 inclusivement; Québec (Prov.), Annuaire statistique du Québec 1941:63, pour 1921-31 et 41; Québec (Prov.) 1930:5, pour 1928; Bureau fédéral de la statistique, Recensement 1951, Agriculture partie 1, Québec, tableau T5, pour 1951.

Le haut Témiscamingue, favorisé par le début des opérations minières à Rouyn, connaît de son côté un accroissement rapide de population de 1925 à 1930. Les plans de colonisation gonfleront encore davantage l'effectif démographique de la périphérie de Rouyn-Noranda.

Les aspects spécifiquement agricoles du mouvement de colonisation restent difficiles à évaluer particulièrement à l'origine. Les données objectives y sont clairsemées. Elles ne concernent généralement que les superficies défrichées et mises en culture. Trudelle signale par exemple "une centaine d'acres défrichées dans l'Abitibi" à la fin de 1913 (1937: 93); en 1914, sur 68,134 acres de terre sous billet de location, 1152.5 sont en culture (d'après E. Sicard, ingénieur forestier, cité par *ibid.*: 105); enfin, en 1920, d'après un discours de l'honorable ministre J.E. Perrault, "... 50,000 acres de terre sont en abatis, en défrichement ou en culture" (cité par *ibid.*:143). L'Abitibi compte, en 1928, 58,387 acres de terre essouchées et labourées, 20,014 semées à travers souches et 894,972 acres, de terrain concédé, qui ne sont pas cultivées (Québec (prov.) 1930:5). On dénombre aussi, comme capital principal, 3,329 chevaux et 4,505 vaches laitières (*idem*). Le foin demeure la production agricole prédominante, pour ne pas dire exclusive (*idem*). Les localités de La Reine, Dupuy, La Sarre, Macamic, Amos et Senneterre sont les plus gros centres de colonisation (Québec (prov.) 1930). Ces informations globales rendent difficilement compte de la situation concrète. Elles confirment cependant indubitablement le rôle subsidiaire de l'agriculture dans l'économie abitibienne de la fin des années 20.

L'industrie forestière est manifestement la clé de voûte de toute l'économie régionale d'avant la crise. L'industrie minière n'en est qu'à ses premières réalisations. Celles-ci préfigurent toutefois de l'importance accrue que prendra ce secteur au cours de la décade suivante. En somme, "les colons tirent durant ces années le plus clair de leurs revenus des travaux de voirie, du bois coupé sur les lots, ou encore en travaillant dans les chantiers qui n'ont pas tardé à apparaître. Ainsi se trouve constitué le vieil Abitibi" (Beaudry-Gourd 1975:22).

Les richesses de la région sont accessibles depuis la construction du chemin de fer transcontinental et de ses ramifications. Le problème de la main-d'oeuvre ne se pose pas pour l'industrie forestière, grâce aux efforts de peuplement engagés surtout par l'Etat et le clergé⁽⁸⁾. D'origine rurale pour la plupart⁽⁹⁾, les colons sont attachés à la petite propriété et connaissent très peu les principes des organisations de masse. Tenanciers d'un lot sous billet de location qui les lie à la région et employés occasionnels aux importants travaux de voirie, ils constituent une réserve de main-d'oeuvre adéquate - en nombre et en qualité - essentielle au bon fonctionnement des entreprises forestières. Le prolétariat minier est, quant à lui, centralisé dans la zone de Rouyn-Noranda et fortement cosmopolite. Il entretient des liens très lâches avec la communauté francophone régionale. Celle-ci est d'ailleurs peu représentée dans les mines de l'époque. La présence d'un important contingent de travailleurs migrants suffit à la Noranda pour s'assurer non seulement la main-d'oeuvre nécessaire mais aussi le contrôle des conditions d'utilisation et d'échange de cette dernière.

Les débuts de la colonisation de l'Abitibi mettent en évidence le rôle prépondérant de l'industrie forestière. La complémentarité, si souvent constatée, entre le procès de travail agricole et l'activité forestière est une fois de plus corroborée. La reproduction intégrale de la force de travail engagée dans l'industrie forestière n'est assurée que par la multiplication des procès de travail réalisés par une force de travail individuelle. L'activité agricole et les primes qui lui sont rattachées dès 1923, ainsi que les indispensables travaux de voirie exécutés en pays de colonisation, garantissent aux colons le revenu d'appoint essentiel à la subsistance du producteur et de ses dépendants. Ce faisant, on facilite l'établissement d'un prix de vente de la force de travail favorable aux opérations forestières des compagnies.

2.2 La conjoncture abitibienne et nord Témiscamienne de 1929 à 1932

L'Abitibi-Témiscamingue est durement touché par la crise. Là comme ailleurs, tous les secteurs de l'économie sont éprouvés. L'industrie minière abitibienne en subit les contrecoups. "La crise économique ralentit sensiblement le développement minier. Les activités minières cessent pratiquement dans la région pendant quelques années. Elles redémarrent de manière définitive vers le milieu des années 30 avec la hausse du prix de l'or" (Beaudry-Gourd 1977:53).

L'activité n'est cependant pas totalement perturbée, notamment à la mine Noranda (ibid.:75). En effet, en 1932, le Bureau des mines de la province de Québec évalue à près de 3,000 le nombre d'hommes engagés dans les activités minières de l'Abitibi-Témiscamingue (Perrault 1934:62). La Noranda est la principale sinon la seule entreprise en opération durant les années 29-31 (Beaudry-Gourd 1977:58,75). Mais, très rapidement, le même bureau compte 6 mines (d'or) supplémentaires en production (Perrault 1934:62). Un redressement significatif se manifeste donc dans l'industrie minière. Aussi, "les dividendes distribués en 1932 par les mines de l'ouest du Québec se sont élevés à 3 300 000\$. La valeur marchande de la production des mines était de 13 800 000\$" (idem)⁽¹⁰⁾.

Les vicissitudes de l'exploitation forestière durant cette période expriment l'étroite symbiose qui existe entre cette activité et la colonisation. Les problèmes majeurs qu'elle rencontre se répercutent inévitablement sur les colons. "La crise américaine de 1929, rapidement propagée au Canada, ne tarde pas à affecter rudement les industries qui utilisent le bois. Celui-ci ne se vend plus: coup très dur pour les nouveaux colons qui trouvent dans le bûchage le plus clair de leurs premières ressources. Le mouvement d'immigration en est arrêté net;" (Blanchard 1949:69).

Une tendance au reflux se dessine alors en Abitibi, suite aux mauvaises performances de l'industrie et en particulier de l'exploitation forestière (idem; Beaudry-Gourd 1975:23; Paquin 1979:69). Les colons,

privés de leur principale source de revenus, désertent la région au profit de leur lieu d'origine. Ceux-ci, durement affectés par les séquelles de la crise, offrent peu d'alternatives à cette main-d'oeuvre mouvante (Trudelle 1937:222). C'est à cette époque qu'apparaissent les projets de colonisation.

Ces plans de colonisation sont les pendants d'une stratégie de résorption de la crise, inspirée des préoccupations immédiates d'une large fraction de la petite bourgeoisie traditionnelle canadienne-française et sanctionnée par les intérêts à court et à moyen terme du grand capital. Ces intérêts se condensent autour de la nécessité de la relance de l'économie et des conditions pour en garantir le succès. Ces objectifs sont pourtant menacés par la recrudescence des troubles sociaux, qui font craindre aux groupes dominants un affrontement dont l'issue pourrait leur être néfaste.

La reprise, par ailleurs, ne saurait être possible si on ne peut jouir d'une main-d'oeuvre suffisante et qualifiée aux conditions qu'exige la situation. Cette évolution ne s'amorce toutefois pas uniformément. Certains secteurs de l'industrie primaire (mines et forêt) bénéficient rapidement, au Québec, d'un retour à une conjoncture plus propice. Il n'est donc pas contradictoire d'orienter, à partir de 1932, une partie de la force de travail démobilisée vers les régions riches en ressources minières et forestières que sont l'Abitibi et le Témiscamingue.

2.3 Le développement capitaliste et la colonisation

Les exploitations minières et forestières sont au coeur de la reprise économique en Abitibi-Témiscamingue. C'est cependant l'industrie minière qui réalise les performances les plus spectaculaires. Une décennie suffit à ce secteur pour modifier complètement le profil économique de la région.

Plusieurs gisements d'or, de faible teneur en minerai, étaient connus depuis longtemps, particulièrement en Abitibi. En effet, nombre de filons ont été identifiés et piquetés depuis 1910-1915 (entre autres,

Benoist 1938:62-63; Beaudry-Gourd 1977:45-53). La flambée des prix de l'or, de 25\$ à 35\$ l'once au milieu des années 30, déclenche une véritable "ruée vers l'or" qui culmine avec le "rush de Val-d'Or" en 1934-35. Les découvertes et surtout les mises en opération de mines se succèdent à un rythme accéléré, une vingtaine dans les années 30. La production atteint des volumes imposants dès 1937.

"L'usine Lamarque, d'une capacité d'environ 600 tonnes par jour, a traité en douze mois, 230,465 tonnes de minerai et produit 83,054 onces d'or, d'une valeur de 2 906 060\$; l'usine Sigma, d'une capacité quotidienne d'environ 350 tonnes, a traité 125,407 tonnes de minerai dans le même temps et produit 28,264 onces d'or, d'une valeur de 988 958\$." (Benoist 1938:97)

Selon le même auteur (1938, chaps 4, 8 à 14), la mine Siscoe près de Val-d'Or déclare pour 1937 l'extraction et le traitement de 78,682 onces d'or, d'une valeur de 2 578 133\$. Les gisements O'Brien et Canadian Malartic, dans l'axe Malartic-Cadillac, ont produit respectivement 38,499 (1 347 080\$) et 29,785 (1 042 177\$) onces d'or en 1937. La mine Beattie, à la périphérie de Duparquet, donne quant à elle 66,092 onces de minerai précieux, d'une valeur marchande de 2 312 559\$. La valeur de la production québécoise de métal jaune grimpe de 37 909\$ en 1924-25 à 24 913 020\$ en 1937.

Comme pour la période antérieure, les investissements demeurent majoritairement américains et ontariens. La présence du groupe torontois Noranda est toujours très significative (Beaudry-Gourd 1977:64-66; Benoist 1938:146-149). L'existence de capitaux canadiens-français dans les mines se manifeste surtout par l'épopée des frères Beauchemin, enrichis dans les scieries de la région d'Amos durant la période 1915-1930. Ils ont, par la suite, investi dans quelques mines de la périphérie de Val-d'Or (Sullivan, East Sullivan, Louvicourt; Goldfields). Ils contrôlent aujourd'hui encore le groupe minier Sullivan⁽¹¹⁾.

Le développement urbain accompagne l'expansion minière. Par exemple, les agglomérations de Val-d'Or et Malartic, inhabitées en 1934, comptent respectivement 8,000 et 1,000 habitants en 1937 (Trudelle 1937: 85,331).

Les voies de communication, largement subventionnées par l'Etat (Benoist 1938:19; Trudelle 1937:53), progressent aussi au rythme du déploiement de l'industrie minière. Ce qui ne manque pas de surprendre un observateur consciencieux, qui note: "Un phénomène de voirie assez curieux s'est produit en Abitibi du fait de la découverte du précambrien aurifère. Certains chemins que la colonisation réclamait vainement, se sont ouverts comme par magie, en pleine forêt" (Benoist 1938:36).

L'infrastructure routière s'organise avec rapidité. Mais, plus important est le raccordement de Val-d'Or au réseau ferroviaire national à la fin de 1937 (ibid., chap. 5; Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980; etc.). Cette voie sera promptement prolongée (1938) jusqu'à Rouyn, en passant par Malartic et Cadillac.

L'industrie forestière, de son côté, après avoir subi les effets de la crise, amorce un redressement (cf. chap. 3, section 1 du présent texte). D'après La Presse (1er avril 1935:32), de mai 34 à août 1935, 75,000 hommes travaillent dans les chantiers et coupent 3 millions de cordes de bois, c'est-à-dire 50% de plus que l'année précédente: "les chantiers de la province n'ont jamais connu une aussi grande activité qu'en 1934-35" (idem).

Les développements prodigieux du capitalisme minier régional et la reprise des activités forestières sont contemporains des plans de colonisation. A l'époque du "rush de Val-d'Or" et de la consolidation à la Noranda, le plan Gordon est en vigueur et le nouveau ministre de la Colonisation de la province de Québec annonce un mouvement de retour à la terre d'une ampleur sans précédent (Beaudry-Gourd 1975:35; Boileau et Dumont 1979:56).

Coincidence, nombre de paroisses de colonisation naissent en banlieue immédiate ou au coeur même des districts miniers. Ainsi, par exemple, "les plans de cette période ont donc créé tout autour de l'agglomération minière de Rouyn-Noranda un cercle de petits centres de colonisation soudant la région minière naissante au Témiscamingue et à l'Abitibi" (Beaudry-Gourd 1975:28).

Ces colonies sont, entre autres, Granada, Bellecombe (Ste-Agnès et St-Roch), Beaudry, Montbeillard, etc. Le canton aurifère Duparquet - Mine Beattie - profite également d'un substantiel affluent de colons (Trudelle 1937:270). Le groupe Noranda entreprend dès 1932 les travaux préparatoires à la mise en valeur d'un gisement de cuivre près de la future municipalité de Normétal. La mine ne sera véritablement opérationnelle que vers la fin de la décennie. Entre-temps, le sous-ensemble régional est peuplé de colons par l'entremise de la fondation de Val-St-Gilles, Beaucanton, Villebois en 1935 et Val-Paradis en 1937. On ne manque d'ailleurs pas dans ce cas de publiciser la présence de la mine dans ce secteur de colonisation⁽¹²⁾.

Le même phénomène se répète dans la zone Val-d'Or-Malartic avec l'ouverture des colonies de Rivière-Héva, Varsan, Lacorne et Dubuisson. Là aussi, on insiste sur l'influence éventuellement favorable de l'industrie minière présente dans le secteur⁽¹³⁾. Benoist consacre un chapitre de son livre à ce qu'il nomme les "colonies en plein territoires miniers" (1938, chap. 3). Il conclut cette section par ces commentaires:

"Quelques-unes des colonies nouvelles établies depuis moins de trois ans, à proximité des centres miniers de l'Abitibi, démontrent que l'industrie minière et la colonisation ne s'opposent pas, ne viennent pas nécessairement en conflit... Au vrai, plusieurs colonies nouvelles n'existent aujourd'hui que parce que des chemins de pénétration ont d'abord été ouverts par les entreprises minières." (ibid.:39)

Il faut aussi rappeler l'expérimentation du plan Vautrin dans le canton Preissac, à l'automne 1934. C'est là qu'eut lieu le premier essai d'établissement agricole, comme par hasard, sur le chemin et à proximité d'une nouvelle mine de molybdène-bismuth. Autres exemples, les colonies de Cléricy, Mont-Brun et Destor sont situées dans le voisinage immédiat des nombreuses concessions dont celle de la Macdonald Mines Limited (voir, entre autres, Québec (prov.) 1954:7). Cette dernière, devenue la West Macdonald, exploita l'important gisement de zinc. Il y eut aussi, dans la même région, la mine Lyndhurst qui opéra sporadiquement en 1936-37

et vers le milieu des années 50. La localité de Dufresnoy (1935) est à la périphérie immédiate de Waite-Amulet, propriété du groupe Noranda. On fixe aussi des colons à l'automne 1934 près de la mine Threadwell en banlieue de Senneterre⁽¹⁴⁾, etc.

Tout cela est une pratique courante d'autant plus qu'elle est favorisée. L'intégration partielle ou momentanée des colons au salariat n'est pas le sujet de l'opprobre général, au contraire.

"Et rien n'empêche, durant l'hiver, ceux qui le veulent, d'aller dans les chantiers qui se font dans la région avoisinante: du moins ceux qui vont s'établir en Abitibi auront cette facilité; sans compter que dans les régions minières, il arrive que l'on emploie des travailleurs. Et en Abitibi la région minière couvre tout le Pays." (Extrait d'une déclaration du ministre de la Colonisation, M. I. Vautrin, cité par Barrette 1975:128)

J.E. Laforce, qui deviendra ultérieurement sous-ministre au ministère de la Colonisation, dans une allocution radiodiffusée le 5 octobre 1935, tient des propos semblables⁽¹⁵⁾. Cela illustre bien comment les plus ardents apôtres de la colonisation ne peuvent la concevoir sans l'appui direct de l'industrie forestière ou des mines (Barrette 1975:129). En fait, l'établissement agricole dans une localité sise à proximité d'une entreprise (minière), ou dans un secteur probable d'exploitation, est un objectif à la fois "pour assurer des marchés à l'agriculture" et "pour procurer de l'emploi occasionnel aux colons" et une faveur⁽¹⁶⁾. A cet effet, les défricheurs du canton Rousseau expriment leur satisfaction d'être placés "... à trois milles ... [d']une mine très riche et dont on a commencé le développement"⁽¹⁷⁾.

Les résultats d'une telle pratique ne se font pas attendre. Les colons ne tardent pas à joindre les rangs du salariat pour, comme le dit l'un d'eux, "... gagner ce qui nous manque"⁽¹⁸⁾. C'est ainsi que deux ans et demi à peine après le début du plan Vautrin, "(En Abitibi) dans le champ de la colonisation, c'est la marche un peu lente mais constante et sûre; dans le domaine minier c'est la course enfiévrée" (Benoist 1938:28).

En fait, la prolétarianisation partielle, dans les mines ou dans les chantiers, fait partie intégrante des politiques de colonisation appliquées au cours des années 30-40. Mais c'est aussi le grand nombre de colons démissionnaires qui alimente en force de travail les entreprises minières de la région. "... les grands plans de colonisation Gordon et Vautrin vont permettre l'arrivée de plusieurs milliers de nouvelles personnes. Cependant une bonne partie de ces nouveaux colons se retrouvent bientôt dans les villes minières alors en plein essor" (Paquin 1979:105). Ce mouvement s'accroît à la mesure de la relance économique. La deuxième guerre mondiale, ainsi que la prospérité des années d'après guerre, concourent à cette propension.

Les programmes de consolidation du ministère de la Colonisation s'efforcent de contrer, dans une certaine mesure, la tendance au désistement. Le processus est toutefois irréversible. Dès 1936, on observe un mouvement significatif de reflux vers les lieux d'origine, ou vers les villes minières de la région, prospères à cette époque (Beaudry-Gourd 1975:29; Blanchard 1949:42). L'activité fébrile, issue de la guerre, met définitivement à l'avant-plan le reflux des colons (entre autres, Beaudry-Gourd 1975:29). En somme,

"A partir de 1936 l'oppression de la crise allait s'atténuant, diminuant le nombre des chômeurs, revigorant l'agriculture. Dès lors, le nombre des aspirants-colons tendait à fléchir. L'entrée du Canada dans le conflit mondial en 1939, qui provoque la création de puissantes usines de guerre, a été très défavorable à l'aménagement de nouveaux territoires, car on pourchasse les ruraux pour les embaucher..." (Blanchard 1949:79; voir aussi Lafleur 1976:44; Ouellet 1947:38; etc.)

L'après-guerre se manifeste aussi sous un jour favorable. "Depuis 1945, la conjoncture économique est favorable; l'industrie cherche partout des ouvriers, l'agriculture se plaint du déficit de main-d'oeuvre, on manque aussi d'excédent à expédier à l'extérieur; la colonisation se restreint toujours au cours des périodes de prospérité" (Blanchard 1949:80).

L'industrie minière de l'Abitibi et du nord Témiscamingue bénéficie du retour généralisé à la prospérité. Cependant, l'appel des industries de guerre dans les vieilles régions du Québec attire une partie considérable des travailleurs abitibiens, notamment ceux récemment implantés (*idem*). Il s'ensuivit une pénurie de main-d'oeuvre dans plusieurs mines du secteur (*ibid.*:116,119 ss; Beaudry-Gourd 1977:67). En 1945-46, il y manquerait plus de 2,000 hommes, dont 600 à la seule Noranda (*idem*).

L'activité agricole dans les colonies nouvelles est presque inexistante. La lenteur des progrès s'oppose à la diffusion d'information pertinente à une époque où l'apologie de la colonisation est de rigueur. On n'a qu'à consulter les monographies des paroisses de colonisation, commandées et publiées par le ministère pour vérifier avec quelle discrétion on parle des réalisations agricoles, et ce, quinze ou vingt ans après les premiers établissements⁽¹⁹⁾. Une importante étude monographique du comté d'Abitibi est réalisée en 1956⁽²⁰⁾. Tous les villages de colonisation furent inventoriés et c'est sans surprise qu'on n'y note que très peu d'informations au sujet des progrès proprement agricoles de ces communautés. En effet, on constate que la très grande majorité des colons ne tirent que peu ou pas de revenus de l'exploitation agricole de leur lot. Dans toutes les colonies, les travailleurs et leurs dépendants ne subsistent généralement que par l'intermédiaire du travail à l'extérieur (mines ou chantiers). Les conclusions du rapport sont à cet effet très convaincantes⁽²¹⁾. En fait, il faut attendre plusieurs années avant que des compilations un tant soit peu complètes soient entreprises. Elles sont consécutives à la prise de conscience de la "marginalité" de ces villages, largement mise à jour par les programmes A.R.D.A.⁽²²⁾.

L'activité forestière, par nécessité, prend une place déterminante dans l'économie des paroisses de colonisation, et ce, dès l'origine. Les premières années d'existence d'une "colonie" sont toujours caractérisées par une intense animation basée sur le défrichement et la construction. La coupe du bois sur les lots, pour fins de colonisation, est rapidement remplacée par l'exploitation commerciale de ce bois, comme par exemple à Villebois dès 1938-39 (Boucher 1977:157-158,163).

Les colons délaissent, dès la fin de la guerre et même avant, les activités sur les lots au profit du travail à l'extérieur, dans les mines, chantiers ou scieries. Cela n'inclut pas le contingent des démissionnaires qui quittent les villages de colonisation pour regagner leur lieu d'origine ou pour habiter les centres miniers de la région.

L'agriculture et l'exploitation forestière ont longtemps été des occupations complémentaires. La coupe, réalisée généralement de novembre à mars, n'entre pas en conflit avec le travail de la terre. C'est cette efficace combinaison qui a permis la naissance et la survie de la plupart des paroisses de colonisation. Dans ce cadre, le rôle de l'industrie du sciage est méconnu. Or, ce secteur a, et a eu, une importance fondamentale. Un nombre substantiel de petits capitalistes locaux et régionaux y ont oeuvré. Certains dirigent aujourd'hui des entreprises majeures, comme les scieries J.J. Cossette de Champneuf et J.H. Normick de La Sarre.

La multiplication des moulins à scie dans les colonies atteste l'influence de ce secteur. Boucher énumère, de mémoire, pas moins de huit scieries ayant opéré à un moment ou à un autre à Villebois (1977: 156-157). Le ministère de la Colonisation donne à ce sujet des chiffres impressionnants pour 1950: Villebois compte trois scieries en opération; les paroisses de Val-Paradis, Varsan, Dubuisson en dénombrent respectivement quatre, cinq et trois; on en trouve sept dans Rochebaucourt-Champneuf, deux dans Destors, "des" dans Berry et Ste-Gertrude, ainsi de suite (Québec (prov.) 1950:26-72). En fait, "en 1950, on compte 122 scieries en Abitibi, qui emploient 1,270 personnes. Celles-ci sont situées de chaque côté de la ligne de chemin de fer à Senneterre, Barraute, Amos, Macamic, La Sarre, Val-d'Or" (Paquin 1979:91-92). Une petite industrie, financée par des capitaux locaux, s'est développée dans cette branche. Cette activité est importante non seulement pour l'emploi qu'elle génère directement, mais aussi indirectement pour le débouché qu'elle procure aux bois locaux.

Enfin, il faut aussi retenir comme indice du rôle de l'industrie forestière dans les zones de colonisation récentes, le pullulement des chantiers coopératifs⁽²³⁾ à partir de 1942. Ceux-ci apparaissent puis

foissonnent durant les décennies 40 et 50. Ils se déploient progressivement sur l'ensemble du territoire abitibien, avant de régresser par la suite (cf. Dorion 1972; Fédération des chantiers coopératifs 1973; Vincent 1953). Les colons de Mont-Brun, Cléricy, Manneville, Rochebaucourt, Beaucanton, Rémigny et Guyenne se dotent, dès 1946-48 de tels chantiers (Boileau et Dumont 1979:166-167).

L'activité forestière, dans les nouvelles paroisses de colonisation, est la source principale de travail et de revenu. Certains colons bénéficient de plus de la proximité d'entreprises minières, auxquelles ils s'intègrent graduellement. Ces derniers délaissent rapidement la terre au profit des mines. La complémentarité, maintes fois observée entre l'agriculture et la forêt, suscite dans les colonies le développement d'un capitalisme local. Celui-ci s'appuie sur les richesses du milieu: matières premières en quantité et force de travail abondante et bon marché.

Cette toile de fond est essentielle à la compréhension de la place réelle des colons des années trente au sein du développement du capitalisme régional. Elle est aussi préalable à l'analyse de la place occupée par ceux-ci dans les luttes du prolétariat abitibien. On y comprendra que la colonisation, en plus de servir de soupape de sûreté aux difficultés économiques et sociales de la société bourgeoise du sud, a facilité la réinsertion des travailleurs démobilisés des suites de la crise. La force de travail fut d'abord intégrée progressivement dans l'industrie capitaliste régionale. Elle fut ensuite utilisée pour faire pression sur une partie de la classe ouvrière engagée notamment dans les mines, puis finalement pour la remplacer.

2.4 Colonisation et conjoncture de lutte des classes

Le "Krach de 29" n'empêche pas le capitalisme régional de jouir, dès 1932-33, d'une position relativement favorable. Cela est dû à la hausse des prix de l'or et à la reprise dans l'industrie forestière. La

région compte, à cette époque, plusieurs gisements aurifères connus dont la teneur en métal précieux n'en avait pas jusque-là justifié la mise en valeur. La forêt du Nord-Ouest, qui représente près de 20% du potentiel annuel de coupe québécois (O.P.D.Q. 1976:42), reconquiert graduellement une place sur l'échiquier économique. Les matières premières sont abondantes, les capitaux disponibles, seule la main-d'oeuvre risque de faire défaut. C'est par l'analyse des relations entre la colonisation et les deux activités économiques de base que l'on pourra mieux discerner la fonction réelle du retour à la terre des années trente.

Les rapports entre la colonisation et l'exploitation forestière sont de plusieurs ordres. L'ouverture de paroisses de colonisation signifie, dans une conjoncture plutôt propice, l'accessibilité à de nouvelles matières premières. Or, on connaît la ressource, mais il n'y a pas de voie de pénétration, ni de main-d'oeuvre disponible selon les besoins de ce type d'entreprise. Les plans de colonisation arrivent fort à propos pour combler cette double lacune. On crée, disséminées sur tout le territoire, de nombreuses colonies à la périphérie immédiate ou à l'intérieur même du domaine forestier. On y trace un réseau routier élaboré. Tout cela se fait en prenant garde de ne pas "pénaliser" les compagnies forestières qui possèdent des lots convoités par le ministère de la Colonisation. Des échanges de terrains ou des rachats pour le moins avantageux leur sont proposés⁽²⁴⁾.

Les aspirants-colons, puisés parmi les plus miséreux des chômeurs urbains et parmi les ruraux nécessiteux, fournissent un apport substantiel de main-d'oeuvre pour les compagnies forestières et pour les propriétaires de moulins à scie⁽²⁵⁾. L'Etat, dans la conjoncture de crise, assure une partie appréciable de la reproduction de la force de travail, par la médiation des diverses primes ou allocations gouvernementales. Sans cela, les entreprises forestières qui n'opèrent que quelques mois par année n'auraient pu disposer, outre des voies de communication, de la main-d'oeuvre nécessaire. De plus, les petits capitalistes locaux, les entrepreneurs (jobbers), les marchands de bois et les compagnies forestières

régionales ont tout intérêt à disposer d'un maximum de main-d'oeuvre pour maintenir une pression sur les conditions de travail de leurs employés. Les dures conditions de travail qu'impose la C.I.P., entreprise majeure en Abitibi-Témiscamingue, témoignent de ces faits.

"La C.I.P. impose de 1930 à 1933 une réduction de 30% des salaires qui tombent à 15\$ par mois. Deux mille hommes sont en forêt dans la région de Rouyn en 1933. Le mécontentement qui couve dans les chantiers depuis les débuts de la crise éclate en novembre 1933. A l'exemple des bûcherons du Nord-Ontario, huit cents hommes se mettent en grève dans la région de Rouyn. La grève organisée par des militants du Lumber Workers Industrial Union est cassée en quelques jours. L'International Paper fait la loi dans les forêts du Témiscamingue et de Rouyn dans les années trente." (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980)

L'échec de cette grève se traduit d'abord par la condamnation et l'expulsion des leaders syndicaux, taxés d'agitation communiste⁽²⁶⁾; ensuite, par une enquête (1934) puis une législation relative aux conditions de vie et de travail dans les chantiers forestiers du Québec (Vincent 1953:4). C'est d'ailleurs en protestant implicitement contre ces mesures légales que M. Claude Millers, président de la Montreal Lumber Association, allègue que ces lois...

"... qui obligent les commerçants à toutes sortes d'obligations quant aux heures de travail, aux salaires, etc.... ne sont pas profitables aux personnes dans l'intérêt desquelles on a voulu les faire. J'ai connaissance de tellement de cas où des commerçants s'abstiennent d'entreprendre de plus grands travaux à cause de ces obligations. Ne serait-il pas préférable de donner des salaires à un plus grand nombre d'ouvriers que d'en payer des meilleurs à quelques-uns." (La Presse, 19 décembre 1935:7, "L'avenir du commerce du bois")

Les travailleurs forestiers demeurent longtemps une fraction divisée et instable de la classe ouvrière. Cela est particulièrement vrai des colons-bûcherons. En effet, encore au début des années 1950, Vincent écrit:

"Solidaires, ces travailleurs le sont uniquement de nom; quant au reste, ils sont comme ils ont toujours été, à l'aventure, sans groupement aucun, ignorés du reste de la population comme de la compagnie." (1953:24)

et:

"... la classe des cultivateurs colonisateurs qui viennent en forêt une fois les travaux d'été sur la ferme terminés; ils y viennent pour quelques semaines, quelques mois, avec l'unique préoccupation d'augmenter leur revenu. L'autre classe est formée de journaliers, de citoyens qui viennent y chercher leur subsistance de tous les jours et celle de leur famille." (ibid.:26)

L'instabilité notable des travailleurs forestiers de l'époque n'a plus besoin d'être démontrée; rappelons cependant que d'après l'étude de Vincent portant sur les années 1946 à 52, le séjour moyen du bûcheron dans les camps de la C.I.P. ne dépasse pas 33 jours par année (ibid.:24).

Enfin, à la C.I.P., il faut attendre au moins jusqu'en 1952 avant que le droit d'association ne soit reconnu (ibid.:100-101). Seule la mécanisation des opérations forestières et son corollaire, la possibilité de travail en forêt à l'année, semblent favoriser l'émergence des syndicats (ibid.:122).

Les colons de leur côté réclament, tout au long des années 30, une majoration des prix du bois⁽²⁷⁾. Ces interminables récriminations attestent d'un autre avantage que retirent les capitalistes forestiers de la présence d'une main-d'oeuvre surabondante dans les zones de colonisation riches en matières ligneuses. L'afflux massif de défricheurs sur des lopins de terre vierge et généralement boisée facilite une réduction drastique des sommes déboursées par les acheteurs pour le bois des propriétaires de petits boisés privés. Selon un informateur, la corde de bois se vend entre 4 et 4,50\$ avant la crise, alors que les compagnies n'offrent plus que 2,50 à 3\$ vers 1934-35⁽²⁸⁾ (Ouellet 1947:50). Sans organisation, divisés et surtout pressés par le besoin, les colons ont tôt fait de vendre tout leur bois à des prix dérisoires. Enfin, une pénurie de main-d'oeuvre ne fut pas à craindre dans la région puisque la

succession des plans, en plus d'assurer l'élargissement du territoire occupé⁽²⁹⁾, garantit le maintien des cadres démographiques dans les paroisses de colonisation déjà existantes.

Les compagnies minières du Nord-Ouest sont, par ailleurs, bien vite à la recherche de main-d'oeuvre canadienne-française. Elles ont à faire face à l'expansion subite du secteur et à contrer le militantisme croissant de leurs ouvriers, principalement les étrangers. En effet, les organisations ouvrières mènent d'éprouvantes luttes contre la Noranda avant de s'implanter.

"Toutes les organisations syndicales, peu importe leur degré de militantisme et leur idéologie, doivent pour s'implanter dans la région, mener d'épuisantes grèves contre la Noranda. Le syndical local du Mine Workers' Union of Canada se désagrège à la suite d'une grève courte mais particulièrement sauvage en 1934. L'organisation régionale de l'International Union of Mine Mill and Smelter Workers sort ébranlée d'une longue grève au cours de l'hiver 1946-47.

Le puissant United Steelworkers of America, encore aujourd'hui présent dans la région, doit lui aussi mener une lutte en 1953-54 pour s'imposer." (Beaudry-Gourd 1977:51)

La compagnie Noranda représente le groupe minier le plus important de tout le Nord-Ouest. "Près de 75% des dividendes payés par les mines durant les années étudiées [1930-1950] proviennent de la Noranda et de deux mines cuprifères qu'elle contrôle, les mines Normétal et Waite-Amulet" (ibid.:58). Elle est incontestablement le plus gros employeur minier de la région (ibid.:69), aussi exerça-t-elle une influence prépondérante sur tout le secteur des mines. Les résultats des affrontements entre la Noranda et ses salariés se répercutent inévitablement sur tout le processus de négociation dans les autres entreprises de la région. L'histoire des luttes des mineurs de l'Abitibi-Témiscamingue en témoigne vigoureusement (ibid.:67 ss). Tous les conflits qui s'y déroulent ont donc une importance significative (ibid.:58).

On se rappelle, en terminant, les éléments principaux relatifs au rôle de la colonisation dans le développement minier: apport direct de main-d'oeuvre, création de voies de communication et aussi composition

d'un réseau de paroisses autour des centres miniers. On sait que nombre de colons démissionnaires désertent les colonies au profit des villes minières. Ils constituent par là un "fonds de travail" inépuisable, parce que constamment renouvelé du moins jusqu'au milieu des années 50 (cf. la succession des plans de colonisation). Concrètement, cet apport de main-d'oeuvre s'est manifesté dans des circonstances précises. La grève dite des "Fros"⁽³⁰⁾ en 1934, se conclut par l'expulsion des travailleurs migrants des puits de la Noranda et par leur remplacement par de la main-d'oeuvre canadienne-française. En effet, lorsque la grève éclate, on compte, à la Noranda "... 698 travailleurs étrangers, 416 anglophones et 188 Canadiens-français" (ibid.:74, note 20). Un mois après la fin du conflit, il ne reste plus que "331 travailleurs étrangers" contre 450 Canadiens-français et 544 anglophones" (ibid.:76-77, note 24).

Les résultats de ce conflit sont: élimination du syndicat "rouge" - d'orientation communiste -, rejet de toutes les revendications des travailleurs, arrestation et expulsion des chefs syndicaux et de plusieurs militants (idem)⁽³¹⁾. De plus,

"L'échec de la grève des "Fros" de juin 1934 et le démantèlement du Mine Workers' Union à Rouyn laissent les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue dans un état de grande faiblesse face aux compagnies minières pendant plusieurs années. La domination absolue qu'exerce la Noranda sur la zone de Rouyn empêche toute tentative sérieuse de syndicalisation dans ce secteur." (ibid.:77)

La guerre entraîne, de son côté, la désertion de la région par un bon nombre d'ouvriers. Ils tirent parti de la conjoncture pour regagner les cités industrielles du sud. Les colons, dont le transport et le gîte à proximité des mines sont assurés par les bons offices du ministère de la Colonisation, sont alors sollicités de toutes parts pour joindre les rangs du salariat régional. En somme,

"... on assiste avec la crise économique à l'entrée massive des Canadiens-français dans les mines. Ils arrivent du vieux Témiscamingue ou, désertent tôt les nouvelles paroisses de colonisation créées par les plans Gordon et Vautrin. Ils remplacent les certaines de travailleurs étrangers expulsés du district de Rouyn à la suite de la grève de l'été 1934 à

la mine Noranda. Beaucoup d'ouvriers, des anglophones surtout, quittent les mines de la région vers 1940 pour les usines de guerre. Une seconde vague de Canadiens-français vient combler ces départs." (ibid.:67)

Cependant, dans les colonies elles-mêmes, les programmes de colonisation Gordon et Vautrin n'ont pas recréé d'emblée l'harmonie sociale. Qu'il suffise de rappeler les nombreuses remontrances des missionnaires colonisateurs et des curés. Il est certain que nombre de leurs admonestations ont trait au maintien des bonnes moeurs, à la consommation d'alcool, aux jurons et à la licence sexuelle. Il est, par contre, étonnant d'entendre parler d'activités plus ou moins subversives dans les colonies. Un informateur aussi sûr que Mgr Félix A. Savard déclarait un jour que "pendant les années où je me suis occupé de colonisation, y en a eu des conflits je ne sais pas combien. Y a même eu des grèves" (cité par Lafleur 1976:43)⁽³²⁾. Il y eut plus grave puisque certains colons n'ont-ils pas tenté de se "soulever contre l'autorité"? C'est ce que laisse croire une véhémement brimade du curé de Rollet, adressée à certains colons pendant les années 30. L'ecclésiastique allègue qu' il s'est formé une "ligue des colons" que le département de la colonisation "voit d'un très mauvais oeil"; il invite ses paroissiens "à ne pas y entrer car "on ne gagne rien à se soulever contre l'autorité, quelle qu'elle soit"! (cité par Ouellet 1958:33).

Ces manifestations sont donc vertement condamnées et rapidement réprimées. La censure officieuse n'a laissé filtrer que peu d'échos de ces "jacqueries". La puissance idéologique incontestée du clergé de l'époque, particulièrement dans les colonies où il personnifie l'autorité morale et politique, laisse peu de place à l'expression de la dissidence. Toute une histoire oubliée ou perdue dans les méandres de l'historiographie officielle.

En conclusion, la colonisation agricole a favorisé l'atténuation des contradictions économiques et sociales de la société capitaliste. Plus encore, elle a facilité l'extension du capitalisme régional. La

main-d'oeuvre fut recrutée par l'entremise de l'immigration planifiée, sinon forcée, d'une partie des éléments les plus démunis de la petite paysannerie traditionnelle, et aussi, d'éléments rejetés de la production capitaliste, souvent eux-mêmes récemment arrachés à la terre. Ces travailleurs, sans véritable tradition urbaine et sans expérience de lutte, représentent, dans les paramètres du développement du capitalisme abitibien, la main-d'oeuvre non qualifiée disponible et docile que l'on cherchait. Les conditions effectives des transformations de l'agriculture dans les colonies ont concrétisé l'incorporation progressive des travailleurs au salariat, selon les aléas économiques et politiques des conjonctures régionale, nationale et même internationale.

Les prochaines pages s'attardent à une brève synthèse de l'évolution de la conjoncture régionale de 1950 à nos jours. Cet abrégé facilitera une compréhension globale du processus d'insertion de la force de travail des paroisses de colonisation nouvelle au sein de la problématique d'extension et d'expansion du capital en Abitibi-Témiscamingue.

2.5 Notes sur l'Abitibi et le Témiscamingue contemporains

L'économie de la région est aujourd'hui en profonde mutation. L'activité agricole régresse constamment depuis le milieu des années 50. L'industrie forestière, confrontée à la surexploitation de la ressource ligneuse, diversifie et "rationalise" sa production, particulièrement en Abitibi. L'expansion minière récente atteste de la mainmise du capital américain et anglo-saxon sur ce secteur.

L'activité agricole régionale est en crise. Le nombre d'exploitants⁽³³⁾ ne fait que diminuer. Il dégringole selon les estimations de l'O.P.D.Q., de 10,000 en 1940 à 1,400 en 1976 (O.P.D.Q. 1978a:20-21). La principale production agricole régionale, le lait, est en nette régression. Les quantités produites ont évolué comme suit: 223 millions de livres de lait en 1961, 200 en 1965, 180 en 1970 et 150 en 1974 (O.P.D.Q. 1976:35). Cette évolution se combine cependant à la croissance de l'élevage du boeuf de boucherie. Le nombre d'animaux destiné à cette production grimpe

de 6,656 unités à 14,793 de 1970 à 1974 (*ibid.*:34, tableau 18). Dans le même laps de temps, le nombre de vaches laitières fléchit de 27,305 à 22,221 (*idem*). En somme, "l'élevage des bovins de boucherie a connu un essor remarquable au cours des dernières années. De 22% du total en 1970, le nombre de fermes de ce type est passé à 42% en 1974, soit 600 producteurs" (O.P.D.Q. 1978a:22).

Cette dernière occupation est cependant pratiquée à temps partiel par une grande majorité d'éleveurs (O.P.D.Q. 1978b:79-80)⁽³⁴⁾. L'absence d'installation d'abattage adéquate implique le transport du cheptel vif vers les marchés agro-alimentaires torontois ou montréalais (O.P.D.Q. 1976:36).

La situation agricole dans les paroisses de colonisation nouvelle est encore plus critique. En effet, l'agriculture la plus viable de la région se pratique sur le pourtours immédiats des lacs Abitibi et Témiscamingue, c'est-à-dire loin des zones de colonisation qui nous intéressent ici. Les activités agricoles proprement dites cessent, ou presque, dans plusieurs "ex-colonies", comme par exemple à Val-St-Gilles, à Beaucanton, à Val-Paradis, à Champneuf et à Despinassy, etc. Dans quelques colonies toutefois, l'agriculture vivote; pensons par exemple à Villebois, à St-Gérard et St-Nazaire... Enfin, dans certains cas, une activité agricole notable se maintient: à Rémigny, à Cléricy, à Mont-Brun, etc.⁽³⁵⁾. Toutefois, nulle part dans ces localités on ne rencontre une agriculture aussi prospère que dans les bassins lacustres nommés plus haut⁽³⁶⁾.

L'industrie forestière, au cours des dernières années, a connu une animation fébrile. "... ce secteur est devenu le plus important de la structure économique de l'Abitibi-Témiscamingue" (O.P.D.Q. 1978b:91). Les emplois y sont d'ailleurs nombreux. "En plus d'assurer un emploi à plus de 2,500 travailleurs au niveau de la récolte, la ressource forestière est à l'origine de 4,920 emplois industriels (1974), soit quelque 70% de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier régional" (*idem*).

L'industrie du sciage demeure l'activité de transformation la plus développée et la plus dynamique. Elle conserve le meilleur taux de croissance du secteur manufacturier au cours des années 1970-75 (ibid.: 95). Les scieries sont dispersées sur tout le territoire, dans plus de 25 localités (ibid.:91). Ceci a pour conséquence de maintenir en vie nombre de paroisses de colonisation, où l'agriculture a rapidement décliné, et à proximité desquelles aucun gisement minier n'est actuellement exploité (entre autres, voir Dorion 1972:32). Le moulin Cossette de Champneuf procure à cette localité et aux villages de colonisation avoisinants - Rochebaucourt, Lac Castagnier et Despinassy - un débouché au bois coupé par les propriétaires de lots et la possibilité de 50 à 100 emplois. Jusqu'au milieu des années 70, la scierie Audet et frères de Val-Paradis a tenu le même rôle auprès des colons de Beaucanton et Villebois (Projet étude d'aménagement 1973).

Il ne reste plus, en 1975, qu'une quarantaine de scieries commerciales en Abitibi-Témiscamingue (O.P.D.Q. 1976:46), alors qu'en Abitibi seulement, on en comptait 120 en 1959 (Houle 1968:4). Ces entreprises sont généralement la propriété de capitaux québécois accumulés durant les trois ou quatre dernières décennies⁽³⁷⁾. Elles emploient, pour la majorité, moins d'une centaine d'hommes (O.P.D.Q. 1978b, carte 7).

L'expansion de l'industrie forestière régionale se heurte présentement à un obstacle de taille: la limite et même la surexploitation de la ressource dans le domaine le plus accessible. "De façon générale la croissance des activités traditionnelles est confrontée à l'incapacité actuelle d'augmenter de façon importante le volume du bois coupé au niveau des résineux et de feuillus de qualité sans risquer de déséquilibrer la production de la forêt régionale" (ibid.:96; voir aussi Boileau et Dumont 1979:88).

Il y a trois entreprises de pâte et papier implantées dans la région. La Tembec, l'ex-C.I.P. (fondée en 1917) à Témiscaming, la Domtar (1967) à Lebel-sur-Quévillon, et la papeterie du groupe Donohue-Normick ouverte à Amos en 1981. Ces entreprises utilisent abondamment les résidus du sciage: copeaux, planures, etc.

La forêt demeure le centre de gravité du capitalisme québécois régional. Elle a garanti la viabilité relative à de nombreuses paroisses de colonisation. L'exploitation forestière est cependant limitée par la surexploitation du domaine forestier le plus accessible. L'éloignement de la matière première risque, éventuellement, de réduire la rentabilité des entreprises affectées et, par le fait même, d'ajouter au caractère aléatoire de l'existence de certaines localités. Cependant, la diversification de la production, des investissements et l'intégration, semblent être les nouvelles voies de développement du capitalisme forestier régional⁽³⁸⁾.

L'industrie minière abitibienne traverse, du moins jusqu'en 1979-80, de nombreuses difficultés. Celles-ci se manifestent par la fermeture de plusieurs mines, par de nombreux licenciements et par un volume de production en chute rapide. "En 1966, 26 mines employaient 6,064 travailleurs au niveau de l'extraction; en 1976, 13 mines en regroupaient 2,661. De plus, le volume de minerai traité a connu une baisse de 40% entre 1970-1976" (O.P.D.Q. 1978b:103). On dit que "ces fermetures sont causées surtout par la hausse importante des coûts de production, par des problèmes d'ordre technologique, par l'épuisement de nombreux petits gisements et par une conjoncture économique particulièrement défavorable qui a précipité de nombreuses décisions de fermeture" (O.P.D.Q. 1978a:35).

Les mines d'or et de cuivre sont touchées. Cependant, la hausse des prix de l'or, de 42 à 150\$ entre 1971 et 1973, facilite une certaine stabilisation dans cette branche (O.P.D.Q. 1976:55). Malgré une production réduite, la valeur persiste à croître (ibid.:51)⁽³⁹⁾. Cinq mines d'or seulement sont en opération en 1977-1978. Elles occupent 1,400 personnes, soit 35% de la main-d'oeuvre engagée dans les mines (ibid.:55). Il y a, à la même époque 2,500 ouvriers dans les mines de cuivre, auxquels il faut additionner les quelque 1,000 employés de la fonderie de Rouyn-Noranda (idem). La production cuprifère s'étire de plus en plus vers le nord de la région (Chibougamau, Chapais, Matagami) à la suite de l'épuisement du gisement principal (Horne) à Noranda (entre autres, Boileau et Dumont 1979:94). La compagnie Noranda, quant à elle, monopolise

toujours l'industrie cuprifère de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle détient aussi des intérêts majoritaires dans de nombreux gisements de cuivre et d'or récemment mis à jour en Abitibi.

Les changements récents des cours de l'or, et dans une moindre mesure du cuivre, ne sont pas sans affecter profondément l'économie de la région. L'emploi augmente significativement à cause de l'ouverture ou de la réouverture de nombreux puits et à cause d'explorations de plus en plus intenses (voir, entre autres, Fortin 1979:21). Ainsi, par exemple, d'importants projets sont en voie de réalisation à une centaine de kilomètres au nord de Val-Paradis.

L'industrie minière poursuit donc une rapide expansion suite à la flambée des prix de l'or de 1979-1980. Le caractère éminemment aléatoire d'une telle prospérité n'échappe à personne. On mise cependant sur d'éventuelles découvertes intéressantes pour reporter les échéances fatales.

On assiste par ailleurs, dans l'industrie forestière, à un effort de diversification et de rationalisation (voir Dorion 1972; Lussier 1969; O.P.D.Q. 1978; Houle 1968:5 ss). Ainsi, la nouvelle usine de pâte et papier du consortium Donohue-Normick à Amos est-elle spécialement conçue pour consommer les résidus du sciage. Ces derniers sont particulièrement abondants et disponibles dans les moulins de la famille Perron (Normick) implantés dans les régions de La Sarre, d'Amos et du Nord-Ontario.

La concentration des entreprises forestières dans les centres régionaux, la relance de l'exploitation et de l'exploration minière, contribuent à écarter de plus en plus rapidement les vestiges d'activités agricoles commerciales encore présents dans les ex-colonies. Seule la volonté ferme et clairement démontrée en plusieurs occasions⁽⁴⁰⁾ de la population de ces paroisses confère encore à celles-ci un semblant de vie sociale, à défaut d'activités économiques.

L'analyse du développement du capitalisme régional en Abitibi-Témiscamingue exige donc la mise en cause de plusieurs éléments. Les nouvelles voies de communication, créées au début du siècle, rendent

accessible un immense domaine. On connaît les richesses forestières, mais on en est encore à la prospection et à l'inventaire des ressources minières. Il faut patienter une quinzaine d'années avant de constater une première réalisation concrète dans le secteur des mines. Ce n'est qu'au milieu des années 30, avec le "rush de Val-d'Or", qu'on peut effectivement parler de l'Abitibi minier.

L'exploitation forestière favorise la pénétration de petits capitaux, souvent québécois, à cause du faible taux d'accumulation alors nécessaire dans l'industrie du sciage. Les scieries pullulent promptement sur tout le territoire. Les coûts élevés du transport favorisaient, jusqu'à récemment, ce type de transformation. Le bois de pulpe devait être exporté comme tel vers La Tuque, Témiscaming, Lebel-sur-Quévillon, etc. Les distances rendent souvent prohibitif le transport de la matière brute. L'Abitibi forestier a donc d'abord prospéré sous le signe de l'industrie du sciage, alors qu'au vieux Témiscamingue, la C.I.P. (pâtes et papier) a longtemps constitué le fer de lance du développement capitaliste.

Dans les scieries de l'Abitibi et du haut Témiscamingue, les capitaux sont détenus, à l'origine, par une multitude de petits propriétaires. Les nécessités de la mécanisation et l'allongement des périodes de coupe ont déterminé, au cours des vingt ou trente dernières années, une certaine concentration du capital (Houle 1968:45; Dorion 1972; Lussier 1969; O.P.D.Q., etc.). Les nombreux petits moulins, présents souvent à plusieurs dans une même localité, sont graduellement agglomérés dans des entreprises zonales importantes. On parle aujourd'hui de petites, moyennes et même de grosses entreprises⁽⁴¹⁾. La surexploitation de la ressource dans maintes parties de l'Abitibi et du nord Témiscamingue menace, à moyen terme, l'approvisionnement rentable de plusieurs scieries. Longtemps considérée comme le secteur le plus dynamique de l'économie régionale, l'industrie du sciage semble présentement plafonnée. Les paroisses de colonisation récente, pourvoyeuses de bras à bon marché et de matières premières, sont les premières à souffrir de la concentration-centralisation

du capital, et aussi de l'épuisement de la ressource. Les travailleurs de ces villages sont, selon les études de l'O.P.D.Q. (entre autres, 1978c), de plus en plus mobiles à l'intérieur du territoire régional et même au delà. Les organisations ouvrières dans les scieries du Nord-Ouest sont peu connues. Cependant, la faible taille des entreprises et leur caractère d'unique employeur dans plusieurs sous-régions de colonisation, la dispersion de la main-d'oeuvre et aussi la "propriété" d'un lot de colonisation, ont longtemps fait peser une lourde hypothèque sur les tentatives d'organisation. Il n'est d'ailleurs pas du tout certain, qu'aujourd'hui encore, l'héritage de la colonisation ne fasse pas sentir son poids sur une partie de la force de travail toujours active de ces villages.

Les capitaux investis dans les mines sont ontariens et américains. Le groupe Noranda monopolise le secteur cuprifère. Son influence est cependant prépondérante sur l'ensemble du monde minier. Les compagnies ont toujours bénéficié de l'appui des gouvernements, que cela soit à propos des voies de communication, de la législation ou de la répression.

Le rôle réel qu'ont joué les plans de colonisation dans les districts miniers ne fut pas négligeable. Ils permirent l'approvisionnement continu et massif des compagnies en main-d'oeuvre. De plus, ces dernières ont tiré avantage du procès de démonétisation⁽⁴²⁾ dont les travailleurs des colonies furent les victimes. Enfin, elles ne manquèrent pas d'utiliser cette réserve de main-d'oeuvre pour faire pression sur les conditions d'échange de la force de travail engagée.

L'agriculture, sauf dans de rares secteurs, est demeurée subordonnée à l'activité industrielle, surtout forestière. Dans toutes les colonies nées après la crise de 29, l'activité agricole n'a consacré de réussites commerciales que dans des cas exceptionnels. Les paroisses de colonisation, désertées rapidement par plusieurs, ne survivent "physiquement" qu'en fonction des possibilités d'exploitation des ressources dans le voisinage. Les deux-tiers des producteurs de ces localités se consacrent à l'élevage du boeuf de boucherie, occupation où 95% des exploitants le sont à temps partiel (O.P.D.Q. 1978c). C'est dire le rôle et la place

que prennent ces travailleurs au sein de l'entreprise capitaliste locale ou régionale. Ils constituent un fonds de travail stable, mais flexible (en nombre et en durée de l'emploi), nécessaire au fonctionnement des petites ou moyennes entreprises forestières. De toute manière, la situation est telle que dès 1971, on évalue en Abitibi-Témiscamingue à 45% le nombre d'exploitants "qui doivent aller chercher à l'extérieur une partie des revenus nécessaires à la vie de la famille" (Boileau et Dumont 1979:84).

En somme, la création de voies de communication dans l'Abitibi-Témiscamingue rend accessible un immense territoire, bien connu pour ses richesses forestières, et sur lequel on fonde énormément d'espoirs quant aux possibilités minières. Il s'agit d'abord de l'approvisionner en force de travail pertinente aux opérations forestières. La complémentarité traditionnelle entre l'agriculture et la forêt offre une base sûre au développement forestier régional. Aussi, c'est d'une même voix que les élites traditionnelles, la petite bourgeoisie canadienne-française montante et l'Etat, entonnent l'hymne à la colonisation. Les découvertes, puis la mise en valeur du sous-sol, introduisent de nouveaux aspects dans l'économie régionale. Ce n'est toutefois qu'au cours de la Grande Dépression consécutive à la crise de 1929 que la structure économique régionale, telle qu'on l'observe maintenant, prend forme.

L'agitation sociale, les pressions "de toutes sortes", combinées à la relance de l'industrie forestière et la hausse du prix des métaux précieux, poussent les autorités concernées à réaliser de vastes projets de colonisation. Les colons sont des fils de cultivateurs sans terre, des travailleurs agricoles ou forestiers sans emploi, des chômeurs urbains. Ils sont pour la plupart des ouvriers dont la force de travail n'a plus de valeur d'usage immédiate, donc plus de valeur d'échange sur le marché capitaliste du travail. La colonisation offre une opportunité de "s'en sortir", en substituant une nouvelle valeur d'usage à l'ancienne maintenant déchue. Cette substitution confirme pourtant une diminution de l'ancienne valeur d'échange. On maintient au minimum les frais de reproduction de la force de travail, en les réduisant d'autant qu'on octroie aux colons un lot et diverses allocations.

Chômeurs urbains, miséreux ou ruraux nécessiteux, les colons ont tôt fait d'intégrer, partiellement du moins, l'industrie régionale. Celle-ci bénéficie, en plus d'une conjoncture favorable à l'exploitation des ressources, d'une main-d'oeuvre nombreuse, flexible et bon marché. L'offre surabondante de travail maintenue dans la région durant toute la période de récession et même ultérieurement, garantit à l'entreprise capitaliste abitibienne un ensemble de conditions favorables à l'exploitation des ressources et de la force de travail.

La colonisation agricole fut indubitablement un échec pour la plupart des colons. Elle fut sans aucun doute un succès pour un bon nombre de capitalistes locaux qui sont aujourd'hui fièrement à la tête de leur P.M.E. ou tout simplement rentiers. Elle fut aussi indiscutablement un succès pour le grand capital minier qui, tout en pillant les richesses abitibiennes⁽⁴³⁾, accumule suffisamment de bénéfices pour devenir une puissante multinationale ayant d'importants intérêts partout dans le monde, comme par exemple dans les mines de cuivre du Chili.

Ces idées maîtresses seront illustrées et surtout enrichies dans les prochains chapitres. Elles seront commentées et vérifiées au moyen d'un matériel neuf et pour l'essentiel inédit.

NOTES DU CHAPITRE 2

- (1) Les expressions nouveau, nord et haut Témiscamingue seront utilisées indifféremment pour désigner le même sous-ensemble régional.
- (2) Il faut bien distinguer le peuplement par le colonisateur blanc du peuplement autochtone. En effet, plusieurs bandes Algonquiennes vivent de chasse, pêche et trappe dans le Nord-Ouest québécois bien avant l'arrivée des Européens en Amérique. Cependant, elles sont à toutes fins pratiques ignorées comme occupants du territoire et généralement oubliées quant à leur participation à l'histoire régionale. Le livre de Trudelle, par exemple, ne consacre que quelques paragraphes à situer géographiquement certains groupes indiens (1937:13). Ce n'est que récemment, sous la commandite du Bureau de recherche de l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens Sans-Statut du Québec Inc., que s'organisent les premières études systématiques sur l'histoire des Amérindiens dans le Nord-Ouest québécois (Couture 1979). Le revirement semble cependant profond puisque le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue qui a produit la Carte historique Abitibi-Témiscamingue Rouyn 1980, document cartographique historique commenté, consacre une importante section au monde amérindien. Conscient de la contradiction, mais pour éviter des redondances lassantes, j'utilise pour la suite du texte les termes de peuplement, premiers arrivants, occupants, premiers établissements et autres semblables en ne référant qu'à l'occupation par des blancs du territoire, sans préjudice à la longue histoire de l'occupation amérindienne de tout le Nord-Ouest québécois.
- (3) Ce sont les villages de Rollet, Montbeillard, Cloutier, Beaudry, St-Roch et Ste-Agnès de Bellecombe et enfin Granada.
- (4) Joutel, Matagami, Chibougamau et Chapais.
- (5) Lebel-sur-Quévillon.
- (6) La Baie-James.
- (7) Sur le rôle de l'Abbé Caron: Trudelle (1937); Blanchard (1949); Biays (1964); Programme souvenir du 25^e anniversaire d'Amos (1938); etc.
- (8) Cf. les campagnes publicitaires gouvernementales et le rôle actif du clergé en faveur de la colonisation de l'Abitibi.

- (9) Cf. les notes de l'Abbé Caron sur ses campagnes de recrutement dans, entre autres, Trudelle (1937) et Blanchard (1949).
- (10) Traduit de l'anglais par l'auteur.
- (11) Voir à ce sujet Beaudry-Gourd, B. Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950, Rouyn, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 1981, coll. travaux et recherches no 2. La participation québécoise fut aussi réelle aux mines Lamarque (30%) et Sigma (40%) (Benoist 1938:149). Enfin, le puits "Beaufort" fut l'une des premières propriétés canadiennes-françaises (ibid., chap. 6).
- (12) Cf. La Presse, 13 août 1935:15, "Nouveaux colons qui se disent satisfaits"; ibid., 7 septembre 1935:60, "Charlevoix colonise au canton Rousseau".
- (13) La Presse, 9 juin 1934:54, "Avenir de la jeunesse"; ibid., 19 octobre 1935:56, "Une intéressante démonstration de l'un des aspects pratiques du plan de colonisation de l'honorable I. Vautrin".
- (14) La Presse, 20 avril 1935:68, "Visite pascalle chez les colons de l'Abitibi".
- (15) La Presse, 18 octobre 1935:56, "Une intéressante démonstration de l'un des aspects pratiques du plan de colonisation de l'honorable I. Vautrin".
- (16) En plus des références déjà citées dans La Presse relativement aux colonies en territoires miniers, voir La Presse, 7 août 1934: "300 familles partiront bientôt pour l'Abitibi"; ibid., 29 août 1935:18, "D'autres colons partent pour le Témiscamingue".
- (17) La Presse, 13 août 1935:15, "Nouveaux colons qui se disent satisfaits".
- (18) La Presse, 25 janvier 1936:49, "Nos Abitibiens sont joyeux à la tâche de colons".
- (19) Cf. entre autres, Ouellet (1947;1958); Québec (prov.) 1954a et b).
- (20) Les résultats sont disponibles dans le rapport non publié, Québec (prov.) 1957?. La recherche fut menée par deux professeurs de l'Institut agricole d'Oka et par deux fonctionnaires du Service des études économiques du ministère de la Colonisation. Les données furent récoltées sur place de juin à septembre 1956.

(21) Dans Dufresnoy:

"Probablement qu'il n'y a pas un seul colon qui vit uniquement de la terre et même la plupart se font très peu de revenus avec la terre. Ce sont des mineurs plus que des cultivateurs." (Québec (prov.) 1957?: Colonie de Dufresnoy)

Dans Guyenne:

"Aucun colon ne vit uniquement de la terre."
(ibid.: Colonie de Guyenne)

A l'île Nepawa, "le jardin de l'Abitibi":

"On estime que 4 colons vivent uniquement de la terre et que la plupart vivent moitié de la terre et moitié du travail à l'extérieur, c'est-à-dire surtout des chantiers."
(ibid.: Colonie de l'île Nepawa)

A St-Alphonse de Castagnier:

"Aucune famille de colon ne tire la totalité de sa subsistance de la ferme. Quelques-uns vivent principalement de l'industrie forestière et les autres gagnent leur vie en qualité de journalier." (ibid.: St-Alphonse de Castagnier)

Des commentaires semblables s'appliquent aux villages de colonisation de Laferté, Languedoc, Rapide-Danseur, Champneuf, Varsan, St-Georges de Castagnier, St-Gilles, Berry, Despinassy, Rivière-Héva, Dubuisson, Preissac, Ste-Gertrude, Manneville, de même que pour Beaucanton, et Villebois au sujet desquels je reviendrai.

Quelques exceptions, mitigées d'ailleurs, nous font découvrir certains succès agricoles où quelques cultivateurs parviennent, temporairement pour plusieurs, comme l'évolution de l'agriculture abitibienne l'a démontré, à vivre de la seule exploitation de leur ferme. Ces réussites demeurent des cas particuliers largement minoritaires dans la plupart des colonies. Par exemple, à Destor:

"Une douzaine de bons cultivateurs vivent peut-être à peu près complètement de la terre. Par contre, quelque 25 à 30 colons ne cultivent pas du tout... La majorité des cultivateurs et des colons retirent plus du travail en dehors que de la culture." (ibid.: Colonie de Destor)

On nous rapporte des succès à peu près similaires à Val-Paradis, à Rochebaucourt, à Ste-Germaine de Boulé, à Cléricy et à Mont-Brun.

(22) Cf. entre autres, les travaux du Comité permanent des paroisses marginales (1970), et de la Conférence régionale des mouvements populaires (octobre 1975).

- (23) Le chantier coopératif est une association locale et coopérative de travailleurs, principalement des cultivateurs et des colons. Il a pour fonction d'exploiter et d'administrer le bois des lots des coopérateurs, le cas échéant, et/ou une réserve (limite) forestière concédée par les autorités gouvernementales, mais surtout de réaliser certaines opérations en forêt (coupe, flottage, construction et entretien des chemins) pour le compte des compagnies. La C.I.P. utilisa longtemps cette formule. Les chantiers coopératifs sont officiels dans ce cas de contracteurs (jobbers).
- (24) Cf. La Presse, 18 septembre 1934:25, "Echange de lots de colonisation". La compagnie Brompton Pulp, en échange de 3,000 lots qu'elle "exploite" depuis des années, reçoit un plus grand nombre de lots vierges et accessibles à cause des "... dépenses faites par la compagnie..."; voir aussi *ibid.*, 4 octobre 1935:17, "La colonisation dans les Cantons de l'Est", où il est toujours question de la Brompton Pulp Co.; *ibid.*, 10 avril 1935:14, "Nouveau et vif débat sur la colonisation".
- (25) "Les colonisateurs se sont fait de plus en plus nombreux, ce qui eut pour effet d'accroître la main-d'oeuvre disponible au cours des mois d'hiver." (Vincent 1953:14)
- (26) Cf. entre autres, La Presse, 1er mars 1934:15, "Des communistes menaçaient les bûcherons-grévistes de Rouyn". On mettra par la suite les bûcherons en garde contre l'action communiste: La Presse, 19 janvier 1935:19, "Les bûcherons mis sur leur garde".
- (27) La Presse, 19 août 1934:11, "Conditions nécessaires au bien-être du colon"; *ibid.*, 10 décembre 1934:11, "Le courageux exemple des colons de Laferté"; *ibid.*, 8 janvier 1935:11, "Espoirs qu'entretiennent les colons de l'Abitibi"; *ibid.*, 6 mars 1935:3, "Récits de certains retours d'Abitibi".
- (28) Informations corroborées par de nombreux informateurs, autant dans le Nord-Ouest que sur la Côte-Nord où j'ai effectué des études en 1974-75 (Tremblay 1977).
- (29) Du moins jusqu'au début des années 50 avec l'ouverture des dernières colonies abitibiennes de Languedoc et de Chazel.
- (30) "Fros" est une déformation du mot "foreigners" utilisé par les Canadiens-français pour désigner les mineurs d'origine étrangère, travaillant dans les mines du Nord-Ouest; cf. entre autres, Boileau et Dumont 1979:175-176).

- (31) La Presse rapporte peu ces événements, mais on retrouve tout de même des références relativement aux procès et aux condamnations. La Presse, 13 juin 1934:3, "La compagnie remplace les mineurs en grève"; et *ibid.*, 22 juin 1934:13, "Ces agitateurs étrangers vont subir un procès"; *ibid.*, 16 août 1935:23, "Le communisme est chassé de l'Abitibi"; *ibid.*, 27 septembre 1935:3, "5 communistes montréalais condamnés aux assises d'Amos".
- (32) Pour comprendre ces grèves, il faut rappeler les pénibles conditions de travail des colons, qui oeuvrent pour la plupart à la construction des chemins au moins quelques mois au moment de l'installation. Ils sont payés 1,60\$ pour une journée de travail, et là-dessus, on retient de 0,30\$ à 0,60\$ de pension lorsque les colons ne sont pas encore bâtis et logent aux frais du ministère dans des camps.
- (33) Il est à noter que dans les données de l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), sont considérées comme producteurs "... les exploitants qui possèdent au moins dix unités animales productives" (O.P.D.Q. 1976:22).
- (34). Dans l'industrie laitière, les producteurs le sont très généralement à plein temps (O.P.D.Q. 1978b:79-89).
- (35) Pour des informations détaillées, voir entre autres, Comité des Paroisses Marginales 1970; O.P.D.Q. 1978c.
- (36) Mentionnons le cas des paroisses de colonisation nouvelle justement situées dans le bassin lacustre du lac Abitibi, telles Roquemaure et Ste-Germaine qui, encore aujourd'hui, connaissent une certaine prospérité basée sur l'agriculture.
- (37) La propriété par des Québécois de la plupart des moulins à scie, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, peut aisément être constatée en consultant Québec (prov.), ministère des Terres et Forêts, "Liste des scieries" 1949.
- (38) Le Groupe J.H. Normick de La Sarre est sûrement un des exemples les plus explicites à cet effet. J'y reviendrai abondamment dans les prochains chapitres.
- (39) Cette valeur passe de 154.1 à 199.5 millions de dollars de 1971 à 1973 (O.P.D.Q. 1976:51).

- (40) Cf. les luttes contre la fermeture des écoles de village qui furent particulièrement vives à Cléricy et à Mont-Brun; l'action énergique, au cours des années 1970, du Comité régional des paroisses marginales en vue d'organiser la résistance aux politiques de fermeture des paroisses alors en vigueur à Québec (voir, entre autres, Laurendeau 1978:50-53; Comité régional des paroisses marginales 1971, 1976, etc.; Conférence régionale des mouvements populaires 1975. Se rappeler aussi la révolte des gens de Manneville (octobre 1971): "... exaspérés... de voir les forêts environnantes "pillées" par un entrepreneur forestier ne détenant aucun permis de coupe" (Laurendeau 1978a:50).
- (41) Rappelons H. Bienvenu et J.H. Normick à La Sarre.
- (42) Selon l'expression et le sens de Gaudemar (1976).
- (43) Le pillage des richesses abitibiennes s'entend bien sûr en termes d'exploitation des ressources naturelles mais aussi et peut-être surtout par l'exploitation forcenée de la force de travail qui conduit à un taux d'accidents, souvent mortels, faramineux dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue. Voir Le Métallo, vol. 12, no 4, septembre 1976, où on apprend qu'entre 1926 et 1976, 570 mineurs sont morts au travail dans les mines de la région. Encore récemment, le décès des 8 mineurs de la mine Belmoral en 1980 a fait les manchettes.

CHAPITRE 3

COLONISATION AGRICOLE ET CAPITALISME DANS LA SOUS-REGION DE LA SARRE

Je me suis jusqu'ici efforcé de démontrer que la colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle est une stratégie concertée du bloc au pouvoir et plus particulièrement d'une alliance des fractions traditionnelles petite bourgeoise et de l'Etat, en vue de juguler les effets les plus pernicioeux de la prolongation induite de la période de récession. Cette manoeuvre de la classe dominante se matérialise dans une pratique historique concrète. Cette dernière met en jeu les intérêts à court, moyen et long terme du groupe hégémonique et surtout, elle se développe au sein d'un rapport de classes. C'est l'évolution de ce dernier dans une sous-région bien circonscrite qui fait l'objet des pages subséquentes.

Deux axes principaux constituent la toile de fond de la problématique que l'on propose. Il s'agit, premièrement, d'une étude des conditions spécifiques de la reprise du procès de prolétarianisation de la force de travail des zones de colonisation récente (chapitre 6) et, deuxièmement, d'une analyse du déploiement progressif de la petite bourgeoisie

locale et de son articulation à l'extension du capitalisme régional (chapitre 7). Mais avant, et pour limiter le domaine de la recherche, il fut nécessaire de sélectionner une zone témoin. La description des unités les plus significatives de cette dernière compose l'objet du présent chapitre. Cette contextualisation s'opère au moyen d'un examen des liens historiques réels qui associent les vicissitudes de la croissance du capitalisme local et régional à l'extension de l'habitat rural du territoire concerné.

L'Abitibi est sans nul doute le principal centre de colonisation de l'époque. L'application des premiers plans d'établissements (Gordon, Vautrin et Rogers-Auger) y suscite, de 1932 à 1940, la création d'une trentaine de paroisses (29, selon Biays 1964a:291). L'analyse circonstanciée s'appuie sur une sélection de trois de celles-ci. Les localités de St-Joachim de Beaucanton, de St-Camille de Villebois et de St-Ephrem de Val-Paradis sont localisées au cœur du nouvel Abitibi rural. Elles furent peuplées au plus fort des années de crise. Comme la plupart des colonies, les trois communautés sont implantées au sein même, ou à la périphérie immédiate, d'un riche domaine forestier à peu près inexploité. Elles sont aussi sises à proximité d'installations minières, comme le furent plusieurs autres paroisses de colonisation ouvertes à la même époque.

La sous-région de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis est en effet particulièrement évocatrice. On y note un ensemble de caractères spécifiques qui font d'elle une zone très représentative du retour à la terre du deuxième quart du XX^e siècle. Les trois colonies sont associées à la zone d'influence de la cité cuprifère de Normétal et surtout à celle de la petite conurbation manufacturière de La Sarre.

Dans ce contexte, je souligne que les forêts du sud de La Sarre subissent, à la fin des années vingt et au début des années trente, les contrecoups de l'exploitation souvent forcenée de la ressource ligneuse du bassin du lac Abitibi (cf. entre autres, le rôle de l'Abitibi Paper à cet

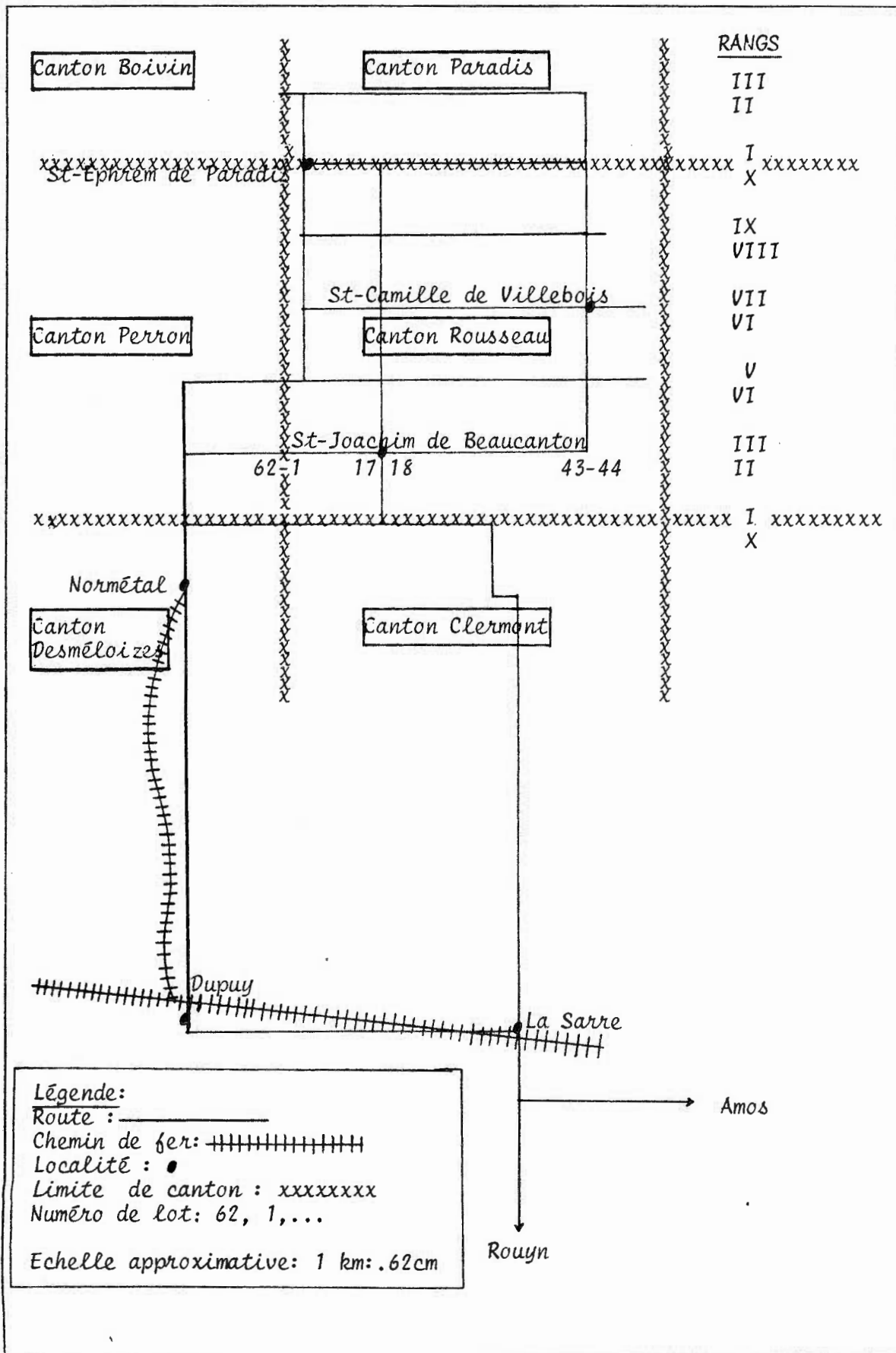
effet). Le défrichement rapide, pour fins agricoles de l'axe Macamic-La Reine, concourt aussi à cette circonstance. Les nombreuses scieries de ce secteur se mesurent progressivement à un appauvrissement de leurs sources d'approvisionnement. La matière première abonde dans le nord, mais l'inexistence de voie de pénétration pertinente et la crise elle-même, n'ont pas, jusque-là, contribué à assurer une utilisation rentable de ces bois. L'extension du domaine forestier, exploitable par l'entremise des plans de colonisation, fut un facteur prépondérant de l'expansion de l'industrie du sciage dans l'ensemble sous-régional. C'est ainsi que se concrétise graduellement la mainmise des petits capitalistes régionaux sur l'exploitation de la forêt. Parallèlement, le grand capital s'impose comme maître d'oeuvre dans les mines des environs de Normetal. En somme, dans un espace restreint sont réunies les principales caractéristiques du mouvement de colonisation des années trente en Abitibi et au nouveau Témiscamingue.

Par ailleurs, les candidats-colons qui gagnent ainsi l'Abitibi sont de toutes les provenances. Ils originent tout autant des régions urbaines de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Chicoutimi et de Hull, que des districts ruraux de Charlevoix, du Bas St-Laurent, de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Lac St-Jean, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de l'Outaouais, etc. (voir, entre autres, Barrette 1975). C'est une société, en quelque sorte composite, qui se reconstitue à Beaucanton, à Villebois et à Val-Paradis.

3.1 Beaucanton, Villebois et Val-Paradis

Le territoire de St-Joachim de Beaucanton, de St-Camille de Villebois et de St-Ephrem de Val-Paradis couvre l'ensemble des cantons⁽¹⁾ abitibiens de Rousseau, Perron, Paradis et Boivin. Le rang X de Clermont complète l'habitat. Les cantons Paradis et Boivin n'ont cependant été réellement habités, partiellement d'ailleurs, que dans les rangs I, II et III. Il en est de même pour les rangs I à X de Perron qui ne furent concédés que dans leur extrémité est. C'est en fait vers le canton Rousseau que converge l'essentiel de la population des trois colonies.

. St-Joachim de Beaucanton, St-Camille de Villebois, St-Ephrem de Val-Paradis et la région. Les cantons.



La localit  de Beaucanton englobe les lots 1   34 du rang X de Clermont, 1   34 du I de Rousseau, 1   42 du rang II-III, 1   36 du IV-V, et 8   19 du VI-VII de Rousseau, enfin les lots 52   62 du II-III et 49   62 du IV-V de Perron. Villebois inclut dans le canton Rousseau les lots 36   62 du rang IV-V, 20   62 du VI-VII, 25   62 du VIII-IX et 35   62 du X. Elle couvre aussi les lots 35   62 des rangs I   X de Paradis. Val-Paradis regroupe dans le canton Perron les lots 1   62 des rangs VI-VII-VIII-IX et X, dans Rousseau les lots 1   8 du VI-VII, 1   24 du VIII-IX et 1   34 du X, dans Paradis les lots 1   34 des rangs I   X et enfin dans Boivin les lots 1   62 des rangs I   X. Certaines de ces terres ne furent cependant jamais attribu es, notamment   Villebois et   Val-Paradis. A ce dernier endroit, il en fut ainsi pour la totalit  des rangs IV   X des cantons Paradis et Boivin, pour les lots 1   50 des rangs VI-VII-VIII-IX et pour les lots 1   40 du X de Perron.

Les lots  loign s des villages ou improductifs furent fr quemment sollicit s et parfois obtenus comme terres   bois. Dans ces circonstances, il y eut peu d' tablissements permanents et les concessions furent g n ralement  ph m res. Les illustrations les plus concluantes   cet effet demeurent le rang II-III de Paradis et de Boivin ainsi que la plupart des superficies   faible potentiel agricole des autres cantons.

L'extension de l'habitat couvre donc l'ensemble du canton Rousseau et des parcelles des cantons Perron, Paradis et Boivin. Ce peuplement fut cependant provisoire puisque "l'exode rural" allait vigoureusement affecter les colonies nouvelles. Cette tendance eut comme corollaire une certaine agglutination de la population au sein m me des villages au d triment des rangs. Les effectifs d mographiques des paroisses de colonisation r cente, en somme, d clinent inexorablement depuis 1950. Rien par ailleurs ne laisse actuellement pr sager un renversement de cette conjoncture. Tout au plus suppose-t-on les chances de juguler cette propension. Ainsi, le nombre de r sidents de Beaucanton passe de 1,200 au d but des ann es 50   environ 480 en 1976. Il en est de m me pour Villebois et Val-Paradis qui se d peuplent   un rythme alarmant.

TABLEAU 7

<i>Population de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis (date des premiers établissements officiels)</i>			
<i>année</i>	<i>Beaucanton (1935)</i>	<i>Villebois (1935)</i>	<i>Val-Paradis (1937)</i>
1940	n.d.	1,300 *	n.d.
1946	1,200	n.d.	n.d.
1950	1,200	876	809
1956	1,000	850	600
1971	508	497	504
1976	482	356	324

* Comprend Val-Paradis

Sources: Pour 1940, Québec 1957?: colonie de Villebois;
pour 1946, *ibid.*: colonie de Beaucanton;
pour 1950, Québec 1950:32,71-72;
pour 1956, Québec 1957: colonie de Beaucanton, de Villebois
et de Val-Paradis;
pour 1971 et 1976, O.P.D.Q. 1978c:140-142.
Ces chiffres indiquent simplement une tendance et représentent
plus des estimations que des valeurs absolues, particulièrement
pour les années 1940 à 1956 inclusivement.

Les migrations de population correspondent aux vicissitudes du cycle économique qui modèle l'existence des paroisses de colonisation. Issues de la Grande Dépression, ces dernières tolèrent difficilement la reprise économique. L'agriculture dans les colonies n'esquisse pas de déblocage significatif. Elle est tributaire d'une conjoncture d'origine très spécifique et héritière d'une conception passéiste du développement agricole au sein d'une société en pleine industrialisation. L'idéal ruraliste de la colonisation agricole, véhiculé par une fraction de l'élite traditionnelle, n'a jamais concordé avec la réalité telle que concrètement vécue et expérimentée par les divers intervenants. On a déjà souligné que les autorités les plus directement impliquées dans le retour à la terre n'ont pas réellement occulté les conditions de réalisation des plans et aussi les causes fondamentales du mouvement lui-même.

Les élites locales aussi perçurent l'évolution sociale et économique des trois, quatre et cinquième décades du XX^e siècle. Ainsi, l'abbé I. Caron lui-même "... ne croit pas seulement aux vertus de l'agriculture mais aussi aux possibilités des industries du bois" (Paquin 1979:72). Le curé de Rollet, l'abbé Simard, veut quant à lui développer "... une paroisse mi-agricole, mi-industrielle" (Ouellet 1958:5), et ainsi de suite. En somme, on affirme très tôt que

"Le colon qu'il convient d'exalter n'est pas seulement le défricheur, mais dans un sens large, c'est encore le curé qui est l'âme de la colonie, l'industriel et le commerçant qui lui procurent des moyens de subsistance; ce sont tous ceux qui, de près ou de loin, dirigent leurs efforts vers le développement et la mise en valeur d'un territoire vierge." (Bulletin de la société historique abitibienne s.d.:31)

Ceci n'exclut néanmoins pas la persistance d'un discours agriculturiste, contextualisé cependant au sein des préoccupations immédiates et palpables de l'ensemble de la classe au pouvoir.

"La colonisation, ce fut notre passé; ce fut notre survivance; ce fut notre vie pendant trois siècles. C'est le présent qui éloigne de nous le danger du communisme et qui résout le plus simplement nos problèmes sociaux; c'est l'avenir qui sauvera les traditions de la race et lui conservera ses vertus et sa fécondité." (La Gazette du Nord, 21 avril 1933:4, cité par Bouchard et al 1972)

Mais un réalignement du langage est impératif face à l'implacable et quasi immédiate faillite du développement proprement agricole des colonies nouvelles⁽²⁾.

Il faut cependant patienter jusqu'en 1956-1957 pour que l'étude du ministère de la Colonisation, dont j'ai déjà fait état au chapitre précédent, nous révèle la situation réelle dans les paroisses de colonisation nouvelle. On y décèle l'impuissance chronique de l'agriculture de colonisation à répondre aux promesses des années trente et surtout aux exigences du développement de la société capitaliste moderne. Ainsi à St-Joachim de Beaucanton, vingt ans après la venue des premiers défricheurs, une seule famille est parvenue à vivre uniquement de l'agriculture alors

qu'une vingtaine vivent moitié de la terre et moitié "du travail en dehors" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Beaucanton). Les autres, soit environ 110 groupes familiaux, ont une activité non agricole plus importante que le travail sur la ferme (*idem*). Ils travaillent dans les chantiers, scieries et mines de la périphérie (*idem*). En somme, seulement une quarantaine de colons conservent au moins une vache laitière et "... retirent 1/4 à 1/3 de leurs revenus du sol qu'ils cultivent" (*idem*)⁽³⁾. L'industrie laitière regroupe environ 35 cultivateurs qui écoulent la production de crème de 175 vaches à la beurrerie coopérative de La Sarre (*idem*). Il n'y a aucun producteur de lait nature dans la colonie (*idem*). Le foin est, par ailleurs, incontestablement la culture dominante (*idem*). Tout cela compose l'essentiel de la maigre production agricole locale en 1956.

Dans le cadre de la politique de consolidation des paroisses de colonisation mise de l'avant par le ministère de la Colonisation à la fin des années trente, on inaugure, au début des années quarante, un important programme de travaux mécanisés⁽⁴⁾. Toutes les colonies nouvelles bénéficient largement de ce service. Ainsi, par exemple, dans Beaucanton, sur 2,500 acres de terres défrichées disponibles en 1956-57, pas moins de 40% l'ont été par le ministère (*idem*).

Les perspectives agricoles de la colonie voisine de Villebois ne semblent pas, à l'époque, plus prometteuses. Aucun colon n'y vit uniquement d'agriculture (Québec (prov.) 1957?: colonie de Villebois). Au mieux, une quinzaine d'exploitants tirent de la terre 50% de leur revenu (*idem*). Une autre quinzaine de détenteurs de lot ne cultivent pas du tout (*idem*). L'essentiel du manque à gagner est comblé par le travail en dehors, particulièrement dans les chantiers forestiers ontariens (*idem*). Une cinquantaine de familles, selon l'étude, pratiquent encore une quelconque activité agricole dans la paroisse au milieu des années 50 (*idem*). Le terrain couvre approximativement de 1,800 à 2,000 acres de terre défrichées (*idem*). On dénombre 165 vaches qui "... forment 2 troupeaux de 10 laitières, 20 de 5 et 15 de 3" (*idem*). Cette ventilation atteste de

la marginalité de l'entreprise agricole de l'ensemble des détenteurs de lots. En fait, en 1956, 37 colons gardent trois vaches ou plus, mais la presque totalité de ceux-ci (35) n'en possèdent pas plus de cinq. Cela signifie, dans le contexte des années 50, un revenu agricole nettement insuffisant. Les auteurs de la monographie dénoncent d'ailleurs l'insuffisance du marché, la déficience des prix, bref la non-rentabilité des fermes (*idem*). La production de lait nature ne compte aucun adepte à Villebois, mais on note que quelques agriculteurs expérimentent l'élevage du boeuf de boucherie (*idem*).

La colonie de Val-Paradis, de son côté, n'est pas en reste. Cependant, on estime que cinq colons, sur la possibilité d'une centaine "... en sont arrivés à tirer toute leur subsistance de leur lot" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Val-Paradis). Les revenus générés par la terre couvrent 50% des frais de subsistance d'une vingtaine d'autres détenteurs de lot (*idem*). Quant au reste, c'est encore le travail en dehors qui prédomine (*idem*). On travaille surtout dans les chantiers et les scieries du voisinage (*idem*).

La production de crème pour la beurrerie coopérative de La Sarre absorbe une vingtaine d'agriculteurs. Ces derniers se partagent les bénéfices de l'entretien d'environ 140 vaches laitières. "Ces patrons et leurs laitières représentent le meilleur de l'agriculture de la colonie" (*idem*). Et là comme dans les autres paroisses de colonisation récente, "l'équipe du ministère de la Colonisation a fourni une aide appréciable au défrichement, puisqu'elle a procédé au défonçage de 12 pouces d'une étendue de 1500 acres [à peu près la totalité des terres défrichées disponibles]. Le quart de cette superficie a été ensemencé" (*idem*).

En somme, l'agriculture dans Beaucanton, Villebois et Val-Paradis est encore une abstraction en 1956. Quelques individus détiennent une poignée d'animaux productifs et réalisent ainsi une petite production agricole. Celle-ci est d'ailleurs généralement destinée à l'auto-consommation. Le revenu tiré de l'exploitation agricole est médiocre lorsqu'il n'est tout simplement pas nul. Il faut se souvenir que plus de la

moitié des détenteurs de lots effectuent peu ou pas de travaux sur la ferme. L'ensemble de la population recourt donc au travail à l'extérieur pour couvrir, en tout ou en partie, les frais de subsistance.

Le parallélisme de l'évolution des trois communautés est évident. Le destin spécifique de chacune d'elles s'inscrit d'emblée au sein de la problématique générale du développement du capitalisme (surtout régional) et de ses contradictions. Dans ces conditions, il est clair que l'autonomie relative des localités s'exprime à travers une relation privilégiée ou non avec une forme particulière de l'activité capitaliste régionale. Cette dernière est d'ailleurs polarisée en fonction des centres industriels de La Sarre et de Normétal. C'est pourquoi une brève description de ces deux pôles complète ce premier survol de la zone de colonisation étudiée.

3.2 Normétal

La cité de Normétal est une ville à industrie unique dont l'existence est liée à la présence d'un gisement de cuivre et de zinc. Ce dernier est exploité systématiquement de 1937 jusqu'au milieu des années 70, alors que l'épuisement des richesses minérales conduit à la fermeture définitive du puits. Les installations sont rasées en 1978-1979 et la machinerie encore utilisable transférée aux autres usines de la compagnie Noranda, unique propriétaire et exploitant de la mine. L'agglomération est localisée dans le nord du canton Desmêloizes, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de La Sarre, à une douzaine à l'ouest de la frontière ontarienne et à seulement dix kilomètres au sud-ouest de Beaucanton.

Des indices métallifères concluants sont décelés dès 1926 (Jégou 1973:6). La compagnie Abama acquiert le gisement et en ébauche la mise en valeur (*idem*). La crise de 1929 met brusquement un terme à cette tentative (*idem*). La Normétal Mining Corp. Limited (filiale du groupe Noranda) succède à l'Abama en 1931 (Québec (prov.) 1957?: municipalité de Normétal). De 1931 à 1937, on assiste à l'intensification de l'exploration minière dans le canton où trois propriétés sont enregistrées:

Midland, Alamac et, bien sûr, Normétal (d'après Québec, ministère des Mines et des Pêcheries 1936, carte). Le développement de cette dernière s'accélère progressivement au cours de la décennie. On profite de cette période pour mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'exploitation de la mine. Ainsi, une route perce bientôt la forêt entre Normétal et La Sarre, alors que la compagnie érige une voie ferrée (privée) qui relie la municipalité au réseau ferroviaire du Canadien National via Dupuy. L'entrée en production d'un concentrateur de minerai en 1937 marque le déclenchement véritable des opérations. Le nombre de résidents grimpe alors en flèche. Il est estimé à 1700 en 1951 et à 2519 en 1961, un sommet.

TABLEAU 8

Population de Normétal (municipalité)	
année	habitants
1951	1,700
1956	1,900
1961	2,519
1971	2,105
1976	1,520

Sources: Pour 1951-1956, Québec (prov.) 1957?: municipalité de Normétal; pour 1961, O.P.D.Q. 1975:5; pour 1971-1976, Bureau fédéral de la statistique, Recensement 1971, 1976

L'entreprise est d'importance puisque "de l'ouverture du moulin, en 1937, au 31 décembre 1955, la compagnie a traité 4,486,745 tonnes de minerai et produit 220,141,197 livres de cuivre, 505,884 livres de zinc, 70,459 onces d'or, 6,865,123 onces d'argent et 147,544 tonnes de pyrite" (Québec (prov.) 1957?: municipalité de Normétal).

L'extraction et le traitement de la matière première se poursuivent au même rythme jusqu'à la fin des années soixante. Toutefois, la raréfaction du minerai présage de l'abandon prochain de la mine, bien qu'en 1972 on y emploie encore 487 hommes (Nombre d'employés dans les mines du Nord-Ouest: 1972). Une série d'explorations et de sondages en profondeur ont d'ailleurs confirmé l'épuisement imminent de la partie rentable du gisement. La fin des opérations minières annonce le début de l'exode de la population. Ce dernier est, malgré tout, tempéré par quelques initiatives locales⁽⁵⁾ s'efforçant d'assurer la survie de la ville. Aujourd'hui, en 1980-1981, la majorité des résidents oeuvrent au sein des entreprises forestières de La Sarre, ou dans les chantiers du Nord-Ontario. Cette propension au recyclage dans l'industrie forestière est d'ailleurs déjà présente au début de 1974 (O.P.D.Q. 1975:44,48-49). Cependant, un fort taux de chômage et d'assistance sociale subsiste. Enfin, la construction récente d'habitations à loyers modiques pour personnes âgées contribue à faire de Normétal une communauté de retraités.

La présence du complexe minier de la Normétal Mining Corp. eut une influence déterminante sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans tout le district. Au cours des années 30, 40, 50 et même 60, on voit affluer à Normétal un contingent substantiel de démissionnaires originant principalement de Beaucanton, mais aussi des colonies avoisinantes. Ce ne furent toutefois pas seulement ces derniers qui alimentèrent constamment l'entreprise en main-d'oeuvre. En effet, bon nombre de colons des cantons environnants travaillent, sur une base plus ou moins régulière, pour la compagnie. Ils sont particulièrement attirés par la rémunération et la stabilité d'un emploi à la mine, incomparablement plus attrayantes que la vie misérable du défricheur sur un sol médiocre. Que l'on se remémore à cet effet l'allégresse ouvertement exprimée par les premiers habitants de Rousseau à l'annonce de l'ouverture imminente de la mine, et ce, quelques mois à peine après leur arrivée dans les colonies⁽⁶⁾.

La compagnie, grâce au réseau de paroisses de colonisation⁽⁷⁾ qui ont émergé à la périphérie de la mine, a toujours disposé d'un imposant réservoir de main-d'oeuvre. Cette dernière fut tantôt engagée, tantôt libérée au gré des aléas de la production métallurgique. La Normetal Corp. n'a donc jamais craint de pénurie de main-d'oeuvre, d'autant plus que les politiques gouvernementales d'aide à la colonisation ont garanti aux colonies le maintien de leurs effectifs démographiques maximaux jusqu'à la fin des années 50. L'intérêt de ce phénomène est considérable puisqu'il explicite une modalité d'intégration de la force de travail au prolétariat ou au semi-prolétariat⁽⁸⁾, en temps de crise.

Ces réflexions ne sauraient être complètes sans aussi tenir compte du rôle fondamental de l'activité forestière. La régression de la colonisation et la fin des opérations minières ont en effet remis à l'avant-scène l'influence de ce type d'entreprise particulièrement focalisé à La Sarre.

3.3 La Sarre

La municipalité de La Sarre est une agglomération industrielle tournée vers la transformation des produits forestiers. Deux groupes principaux se partagent l'hégémonie de ce secteur dans la localité. Il s'agit des compagnies Howard-Bienvenu et J.H. Normick Inc.

La Sarre forme le coin nord-ouest du quadrilatère abitibien. Elle est bien desservie par un réseau routier satisfaisant qui la relie aux principales cités de l'Abitibi-Témiscamingue et, de là, au reste du Québec et du Canada. Un chemin de fer du Canadien National traverse la localité, d'est en ouest, depuis le début de la deuxième décennie du XX^e siècle. La ville constitue un chef-lieu dont le rayonnement s'étend de Val-Paradis à Duparquet et de La Reine à Macamic.

Le peuplement de la région lasarroise s'esquisse dès le début de la deuxième décennie du XX^e siècle. La Sarre compte 10 habitants en 1912, un peu plus d'une centaine en 1915 et 375 en 1917 (Bulletin de la société historique abitibienne s.d.:21; voir Tableau 10: population de La Sarre).

Les premiers défrichements pour fins agricoles y sont observés en 1910 (idem). Ce n'est toutefois que beaucoup plus tard qu'une véritable agriculture s'y implante.

TABLEAU 9

Population de La Sarre ⁽⁹⁾			
année	habitants (ville)	habitants (canton)	habitants (total)
1912	n.d.	n.d.	10
1914	"	"	90
1915	"	"	112
1916	"	"	218
1917	"	"	375
1928	"	"	2,590
1938 ⁽¹⁰⁾	2,500	1,050	3,550
1941	2,167	1,297	3,464
1951	2,744	1,243	3,987
1956	3,155	n.d.	n.d.
1971	n.d.	"	"
1976	4,975	3,275	8,250

Sources: Pour 1912 à 1917 inclusivement, *Bulletin de la société historique* s.d.:21;
 pour 1928, Québec (prov.) 1930:21, ces chiffres incluent les données relatives à la paroisse de Colombourg;
 pour 1938, Programme souvenir 1938:73,91;
 pour 1941, Québec (prov.) 1957?: municipalité de la ville de La Sarre et municipalité du canton La Sarre;
 pour 1951, Québec (prov.), *Annuaire statistique du Québec* 1961:79; et enfin
 pour 1976, Canada, Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada 1976, géographie et démographie*, vol. 8, tableau 92-835:35.

La forêt de la région constitue le point nodal du développement du capitalisme régional. L'élaboration et la mise en service de voies carrossables en ont d'ailleurs rapidement assuré l'accessibilité (La Sarre 1977:109). Le domaine forestier s'étend sur toute la zone et donne lieu à une exploitation très intense, surtout à partir du premier conflit mondial (ibid.:110). "La Sarre compte bientôt [vers 1919] 10 scieries installées sur la rivière "White Fish"; elles appartiennent aux Pelletier, Chevalier, Bordeleau et Rioux, L. Edouard Mercier, Pierre Létourneau, Bartram et Ball Ltd., Létourneau et Lambert Ltd., F.X. Martel, J.A. Huart, Ernest Gosselin" (La Sarre 1977:109).

L'agriculture entame, de son côté, un long et pénible processus d'affirmation et d'autonomisation. Les premières indications, un tant soit peu complètes à ce sujet, se réfèrent à l'année 1928. Elles concernent 83,231 acres de terre concédée dans La Sarre et Colombourg⁽¹¹⁾. Les superficies essouchées couvrent 7,290 acres (8.7% du total) et 73,174 acres (87%) ne sont pas cultivées (Québec (prov.) 1930:21)⁽¹²⁾. On dénombre, comme cheptel principal, 554 vaches laitières, 573 autres bêtes à cornes, et 563 chevaux (idem). Le foin et l'avoine sont les cultures prépondérantes (idem). Ainsi, en tenant compte du fait que les terres abitibiennes sont de forme similaire et de dimension équivalente, et que cette dernière oscille autour d'une centaine d'acres (voir, entre autres, Biays 1964a), on peut estimer à environ 830 le nombre de lots alloués dans la municipalité. Un établissement moyen comporte donc, à cette époque, moins d'une dizaine d'acres de terre défrichée, et une bête à cornes. Seulement deux fermes sur trois disposent d'un cheval pour les travaux agricoles. Malgré l'excellente renommée du terroir lasarrois⁽¹³⁾, l'agriculture est totalement inapte à procurer à la plupart des détenteurs de lot, ne serait-ce qu'un revenu minimum. L'industrie forestière supplée à cette incapacité.

La compagnie Howard-Bienvenu acquiert en 1926 la scierie Lambert et Létourneau. Un incendie ravage cependant l'entreprise qui est immédiatement reconstruite et, bien sûr, modernisée (La Sarre 1977:50,121). Les

scieries pullulent à La Sarre ou dans la périphérie. Ainsi, en 1938, "le village est principalement alimenté par l'industrie forestière. De vastes et grandes scieries y manufacturent annuellement 25,000,000 p.m.p. de bois. Il s'y trouve aussi des manufactures de portes et châssis, usines de laminages, manufactures d'eaux gazeuses, etc." (Programme souvenir 1938:91). La Chambre de commerce, fondée en 1925, est d'ailleurs longtemps dirigée par des propriétaires de moulins comme Pierre Létourneau⁽¹⁴⁾ et F.X. Martel, tous deux membres fondateurs (La Sarre 1977:211).

La décennie 50 s'amorce sur cette trajectoire et son déroulement renforce les tendances observées antérieurement. La scierie Howard-Bienvenu s'impose de plus en plus comme principale entreprise de la région. Elle emploie, en 1955, 65 hommes 10 mois par année et 15 surnuméraires pendant quatre mois (Québec (prov.) 1957?: municipalité du canton La Sarre). A cette époque, "... la compagnie a scié pour son compte 13,300,000 p.m.p. qu'elle a planés. Elle a plané à commission 1,250,000 p.m.p." (idem). Le propriétaire de cette entreprise possède aussi une manufacture de bois de caisses d'emballage. Il y embauche 15 travailleurs à plein temps et 5 occasionnels (idem). L'hégémonie du groupe Bienvenu est toutefois ébranlée par la venue de la famille Perron dans la ville. Ces industriels mettent sur pied, dès 1956, une usine de contre-plaqué employant, dès le début des opérations, de 65 à 75 personnes (Les entreprises Perron 1965:27; La Sarre 1977:62-63; Jacob et al 1977:s.p.; etc.). Le groupe acquiert par la suite (1959) le moulin à planer de F.X. Martel qui devient alors La Sarre Forest Product Ltd. (Les entreprises Perron 1965:21; La Sarre 1977:62-63; etc.).

Les autres établissements influents enracinés dans la région au milieu de la décade sont La Sarre Power Corp. (15 hommes à l'année), l'atelier de planage J.A. Bureau (14 hommes, 8 mois par année), la beurrerie coopérative (5 hommes à l'année), etc. Quelques individus s'affirment aussi dans le commerce. Il en est ainsi de L. Edouard Mercier et ultérieurement de ses fils qui opèrent dès 1919 un magasin général. Les

entreprises Mercier Inc. ont essaimé et, de nos jours, on les retrouve dans la quincaillerie, l'alimentation et la vente d'articles de sport et de plein air. Depuis 1949 cependant, M. Eugène St-Pierre a acquis la totalité des actions de Mercier Inc.; en contrepartie, il s'est départi, au bénéfice des anciens actionnaires, de ses intérêts dans le théâtre de La Sarre et dans La Sarre Auto (La Sarre 1977:145-146). Adrien et Gérard Mercier furent aussi les propriétaires d'un atelier de menuiserie (Québec (prov.) 1957?: municipalité de la ville de La Sarre)⁽¹⁵⁾. Enfin, il y eut aussi toute une kyrielle de petites entreprises, souvent familiales, qui ont oeuvré dans divers secteurs d'activité comme la boulangerie, la menuiserie, l'imprimerie, etc. (Québec (prov.) 1957?: municipalité de la ville de La Sarre et municipalité du canton La Sarre).

Une bourgeoisie locale se distingue progressivement et s'immisce dans le commerce et l'industrie (foresterie, hydro-électricité, communications, etc.). Parallèlement, on assiste à un mouvement de concentration-centralisation du capital au sein des secteurs-clés de l'économie régionale. Ainsi, émergent les groupes Bienvenu, Perron et Mercier (La Sarre 1977:120-125, 126-136 et 145-146). J.H. Normick devient même, au cours des années 70, le plus gros manufacturier de bois oeuvré de l'est du Canada. Tout récemment (1980), il s'est associé aux magnats des pâtes et papier pour la construction d'une papeterie à Amos en Abitibi (consortium Normick Perron-Donohue).

L'agriculture éprouve, à l'époque, de nombreuses difficultés. Elle est, bien sûr, rudement mise à l'épreuve par un climat capricieux, mais surtout, elle est confrontée au progrès rapide du capitalisme dans l'agriculture et dans l'industrie. Cette confrontation se traduit par la concentration des terres, par la mécanisation du procès de travail agricole et par la concentration-centralisation du secteur de la transformation des produits agro-alimentaires, particulièrement à Rouyn-Noranda (cf. La Laiterie Dallaire). Le désintérêt et la démobilisation face à l'activité agricole sont facilement perceptibles dès le début des années 50. A cet

effet, on compte, dans la municipalité du canton La Sarre (la partie rurale de la localité), une décroissance absolue du chiffre de la population qui fléchit de 1,297 à 1,243 habitants de 1941 à 1951, alors que celui de la ville s'élève simultanément de 2,167 à 2,744 habitants.

L'impact économique de l'agriculture de l'époque n'est pas décisif malgré le fait que 203 des 216 propriétaires de "ferme" de la municipalité de canton (il n'y en a que 4 dans les limites de la ville) soient domiciliés et représentent plus de 80% du nombre total de résidents de la municipalité (Québec (prov.) 1957?: municipalité du canton La Sarre). En fait,

"Tant s'en faut que tous ces propriétaires de ferme ou de lot que l'on vient d'appeler des cultivateurs vivent uniquement de la terre. Bien au contraire, il y en a plus qui ne s'occupent à peu près pas de la terre qu'il y en a qui en vivent. Les cultivateurs qui tirent toute leur subsistance de la terre ne représenteraient pas plus de 10% du total, paraît-il.

Il faut savoir qu'au moins 40% des lots ne sont pas encore patentés, bien que la distinction entre lots patentés et lots non patentés ne soit pas toujours un indice vrai du degré de défrichement. Environ 25% des propriétaires terriens travaillent en dehors de leur exploitation agricole à l'année longue. Ils cultivent à temps perdu et font faire le travail de défrichement nécessaire à l'obtention des primes. Tous ces cultivateurs qui le sont peu ou pas travaillent dans les chantiers, à la mine Normétal, à la construction de maisons, dans les scieries et autres industries de La Sarre." (idem)

Le recensement fédéral de 1971 mentionne la présence de 51 fermes (Canada, Bureau fédéral de la statistique 1971, tableau 49). Trente-huit d'entre elles ont commercialisé en 1970 pour moins de 2 500\$ de produits agricoles, sept entre 2 500 et 4 999\$ et enfin six pour plus de 5 000\$ (idem)⁽¹⁶⁾. Il va de soi, dans de telles conditions, que l'ensemble des producteurs tirent une fraction substantielle de leur revenu du travail hors de l'exploitation. Les dimensions de cette dernière attestent par ailleurs d'une tendance à la monopolisation des terres et à l'émergence d'une agriculture proprement capitaliste.

TABLEAU 10

La Sarre, superficie des fermes 1971, 1951 en acres (nombre)							
	nombre de fermes	10-69	70-129	130-179	140-399	400-559	560-759
1971	51	-	17	3	14	11	3
1951	206	1	151	7	37	8	1

Sources: Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada 1951, agriculture, partie 1, Québec, tableau 30*; *ibid.*, 1971, agriculture, Québec, tableau 49.

Ces chiffres n'ont bien sûr qu'une valeur indicative. Cependant, ils témoignent des pressions qui secouent et modèlent l'agriculture locale. La pénétration du capital dans l'agriculture se traduit, ici comme ailleurs, par la régression prompte et drastique du nombre de producteurs (cf. Tableau 11) et par la concentration de l'ensemble de la production aux mains d'un nombre limité de ceux-ci. La main-d'oeuvre ainsi dégagée, ou en voie de l'être, constitue un élément appréciable de la réserve industrielle de main-d'oeuvre.

Le rythme de l'accumulation capitaliste dans l'industrie du sciage s'accélère donc à partir de la fin des années 50. Les groupes Bienvenu et Perron sont les grands bénéficiaires de cette évolution. Le rôle déterminant de ces entreprises dans le développement du capitalisme régional et les étroites relations qui unissent leur expansion au processus de colonisation agricole des années 30, font qu'il est nécessaire de s'attarder encore davantage à la genèse du capital forestier de la périphérie lasarroise.

3.4 Le développement du capitalisme forestier

Henri Perron, fondateur des entreprises du même nom, est originaire de St-Stanislas dans le comté de Champlain. Avant le déclenchement du premier conflit mondial, il fut contracteur pour Price Brothers de Québec et Brown Corp. de La Tuque (La Sarre 1977:125). Il se fixe à La Sarre en 1914. Il partage par la suite de nombreuses années de sa vie entre le métier de "jobber" pour l'Abitibi Power and Paper et la C.I.P. (ibid.: 127), et celui de cultivateur.

"Il eut toujours un faible pour l'agriculture; profitant de l'été qui était une saison tranquille pour les opérations forestières, il gardait une partie de son personnel et, se servant de ses nombreux chevaux, il réussit à défricher des centaines d'acres de terre et à les rendre propres à l'agriculture. Ses efforts, sa ténacité et son esprit d'organisation lui valurent en 1925 d'être décoré de la Médaille d'argent et de recevoir le diplôme du Grand Mérite agricole." (Les entreprises Perron 1965:3) (17)

L'activité agricole de M. Perron ne fut cependant jamais déterminante et ses initiatives demeurent principalement focalisées vers le secteur forestier. C'est ainsi qu'il inaugure en 1939 une scierie à Val-Paradis, colonie ouverte deux ans auparavant (entre autres, La Sarre 1977:129; Les entreprises Perron 1965:3). Ce moulin à scie opère jusqu'en 1952, au moment où il est détruit par un incendie (idem). Une usine agrandie et modernisée renaît de ces cendres sous la raison sociale "H. Perron et fils Limitée" (idem). L'industriel est en effet maintenant associé avec deux de ses fils, Normand et Michel (Les entreprises Perron 1965:3). Le groupe acquiert en 1955 une autre scierie, à Villebois cette fois (la Villebois Lumber Co.); une manufacture de contre-plaqué est bâtie à La Sarre en 1956 (J.H. Normick Ltée) (idem). L'acquisition de La Sarre Forest Products Ltd., de F.X. Martel en 1959, termine cette décennie de croissance (idem). Les années 60 sont caractérisées par l'extension hors Québec de la compagnie (achat d'une usine de contre-plaqué à Cochrane en Ontario en 1963) et par le déménagement des installations de Val-Paradis à La Sarre (1969). C'est d'ailleurs à Val-Paradis qu'avaient été centralisées les opérations de sciage après la fermeture du moulin de Villebois au début de la décade (Jacob et al. 1977:s.p.).

Les entreprises Perron incluent en 1966 H. Perron et fils Ltée de Val-Paradis (252 employés), La Sarre Forest Products Ltd. de La Sarre (22), J.H. Normick également de La Sarre (183) et Cochrane Enterprises Ltd. de Cochrane en Ontario (148) (Les entreprises Perron 1965:9,20,26,35). Le tout représente un personnel salarié de 605 personnes (*idem*).

Le district de La Sarre est, depuis le début des années 60, une fois encore accablé par une pénurie de bois (Houle 1968:10). La matière première provient de plus en plus de zones éloignées, ce qui naturellement affecte les coûts de production des scieries (*idem*). La forêt domaniale de La Sarre est créée en 1968⁽¹⁸⁾ justement pour pallier à cette insuffisance et pour assurer une gestion de la matière ligneuse plus appropriée aux doléances des industriels du bois⁽¹⁹⁾. Les concessions forestières sont graduellement révoquées au profit de garanties décennales d'approvisionnement. Des parterres de coupe sont ainsi octroyés aux bénéficiaires qui y prélèvent les stocks promis. L'Etat conserve seul la responsabilité de l'administration et de l'entretien des forêts (conservation, protection incendie et maladie, renouvellement, etc.), auxquelles fins il perçoit des droits de coupe⁽²⁰⁾.

Entre-temps, le groupe Perron poursuit son expansion. La fusion en mai 1970 de H. Perron et fils Ltée et J.H. Normick Ltée donne J.H. Normick Inc. Cette dernière absorbe successivement en 1972, 1973 et 1977, les scieries J.E. Therrien Inc. d'Amos, Camille Richard Inc. de Beattyville et Paradis et fils de Senneterre (voir, entre autres, Filiatreault et al. 1977:s.p.). L'usine de Cochrane est rénovée et réaménagée en 1975 (La Sarre 1977:135). Les équipements sont, dans toutes les composantes du groupe, modernisés (Filiatreault et al. 1977). Une manufacture de panneaux gaufrés est inaugurée à La Sarre en 1980⁽²¹⁾ au moment où la compagnie annonce officiellement son association avec Donohue pour la construction d'une papeterie à Amos.

Normick-Perron compte 755 employés en 1970-71, 900 en 1971-72, 1,555 à l'été 1973, 1,620 en 1974 et 1,580 en 1976 (*idem*; La Sarre 1977:136). Ces chiffres n'incluent pas les effectifs indirectement engagés

dans les opérations de sous-traitance (coupe, transport, etc.), "... ce qui crée également plusieurs centaines d'emplois additionnels" (La Sarre 1977:136).

La firme génère des bénéfices (nets) considérables. Ces derniers fluctuent cependant selon les vicissitudes du marché du bois. En effet, les actionnaires ne retirent de leur négoce que 137 213\$ en 1976, comparativement à 4 478 083\$, trois ans plus tôt (cf. Tableau 12).

TABLEAU 11

Bénéfices nets de Normick-Perron, 1970-76 (en dollars)			
année	bénéfices	année	bénéfices
1970	334 990	1974	3 930 832
1971	78 170	1975	1 217 206
1972	1 001 283	1976	137 213
1973	4 478 083		

Sources: Rapport annuel, Normick-Perron Inc., Année terminée le 31 mars 1976, s.l. 1976:12;
ibid., Année terminée le 31 mars 1973, s.l. 1973:s.p.

Les intérêts de la famille Perron se diversifient progressivement à cette époque. Ainsi, Michel Perron siège à titre de directeur sur le conseil d'administration de l'importante Corporation de gestion de La Vérendrye, contrôlée à 51% par des capitaux abitibiens, particulièrement la-sarrois. C'est d'ailleurs à La Sarre qu'est localisé le siège social de la corporation. Cette dernière est actionnaire majoritaire, ou unique propriétaire, de Brazeau Transport, d'Air Brazeau et de Temisco Inc. Elle acquiert en 1980-81 les Entreprises Télé-Capitale Inc. de Québec (radio et télévision). Elle comptait déjà, en 1976-77, 1,500 salariés (La Sarre 1977).

Le caractère des entreprises Perron s'est donc singulièrement transformé au cours des ans. L'individu, contracteur pour les compagnies forestières de l'Abitibi, s'est graduellement métamorphosé en un puissant groupe industriel et financier, coté aux bourses de Montréal et de Toronto depuis 1973 (Jacob et al. 1977:s.p.). Les capitaux, d'abord accumulés dans les industries du bois, ont par la suite essaimé vers d'autres branches de l'économie (transport et télécommunication essentiellement). L'ouverture de la scierie de Val-Paradis fut sans contredit une initiative décisive pour la famille Perron. Elle constitue le point de départ de ce que l'on peut aujourd'hui nommer, sur un plan régional, l'empire Normick.

La famille Bienvenu se distingue dans la récolte et la transformation des produits forestiers depuis 1878 (Howard Bienvenu 1977:4). Charles Bienvenu a acquis à cette époque une fabrique de contenants de bois à Knowlton, près du lac Brome dans les Cantons de l'Est (*idem*). Les multiples pérégrinations de l'industriel le conduisent tour à tour à South Stukeley (1890-1895), Eastman (1895-1910), Disraeli (1911-1929), Lac Frontière (1922-1924) et à South Brookfield en Nouvelle-Ecosse en 1929 (*ibid.*:4-5; La Sarre 1977:120 ss). Un fils de M. Bienvenu, Philippe, s'associe en 1923 la famille à Charles Howard, propriétaire d'une scierie au Lac Frontière (Howard Bienvenu 1977:6). C'est alors la naissance d'Howard Bienvenu Inc. La nouvelle entreprise prend rapidement de l'expansion. On la retrouve dès 1924 à Charny près de Québec (Ideal Lumber Co.), puis en 1926 à La Sarre où les associés achètent la scierie Lambert et Létourneau (*ibid.*:7). Les opérations de H. Bienvenu Inc. se concentrent par la suite en Abitibi. La compagnie absorbe en 1934 le moulin J.A. Huart et érige en 1939 une scierie au Rapide sept (*idem*). Cette dernière est toutefois liquidée en 1946 (*idem*). La suite consiste en un élargissement progressif et continu de l'échelle de la production de l'usine de La Sarre qui passe de 4 à 85 millions de p.m.p. de l'origine (1926) à 1977 (La Sarre 1977:121). La firme embauche de nos jours quelques centaines d'hommes. Ceux-ci travaillent au moulin de La Sarre ou sur

les parterres de coupe de la compagnie dans la forêt domaniale. Ces travailleurs ont, par ailleurs, mené une dure et longue grève en 79-80⁽²²⁾. Les principaux points en litige avaient alors trait à la sous-traitance, au temps supplémentaire, à la rémunération du temps de marche en forêt et au salaire⁽²³⁾.

L'évocation de ce conflit m'invite à un bref rappel de la difficile syndicalisation des travailleurs forestiers dont il a déjà été question antérieurement (chapitre 4). Le cas des employés de J.H. Normick et H. Bienvenu est à cet égard très révélateur. La pénétration des unions y fut en effet très lente. Les premières conventions collectives de travail y sont signées en 1962⁽²⁴⁾. L'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), service forestier, représente alors les salariés. Ces derniers ont maintenu leur affiliation à l'U.C.C. jusqu'au milieu des années 70⁽²⁵⁾. La Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, local 3057, et l'Union des bûcherons et employés de scierie, local 2399, succèdent à l'U.C.C.⁽²⁶⁾. La dispersion des travailleurs forestiers, l'irrégularité de l'emploi dans les moulins et dans les chantiers, la présence d'un important contingent de cultivateurs-bûcherons à la recherche d'un revenu d'appoint et surtout, la surabondance de colons disponibles en tout temps, ont fait peser une lourde hypothèque sur les possibilités d'organisation de ces travailleurs. La mécanisation des opérations forestières, la prolongation de la période de travail et la défection massive des colons envers l'activité agricole ont finalement favorisé, au début des années 60, l'implantation des syndicats.

Le cas du moulin de Val-Paradis (fermé en 1969) illustre les aléas de la pénétration syndicale au sein de cette fraction spécifique de la classe ouvrière. Les conditions de travail avant la syndicalisation, soit à la fin des années 50 et au début des années 60, y sont particulièrement pénibles et les pressions de l'armée de réserve y sont aussi singulièrement probantes.

"J'ai travaillé sur les moulins à scie, on travaillait le samedi, on faisait dix heures dans ce temps-là, on finissait à 6 heures du soir et on commençait à 6 heures du matin. A 9h30, on arrêtait 15 minutes pour limer les scies, t'arrêtais avec le criard à midi moins cinq, là t'allais dîner pis à une heure moins cinq, le criard criait puis tu recommençais... pas d'union dans ce temps-là, pas de congé, si ça fait pas ton affaire, va-t-en, y a un autre pour prendre ta place." (entrevue no 5) (27)

Un autre journalier-colon a raconté son exténuant travail sur la chaîne d'alimentation d'une scie. C'est avec la seule force de ses bras, 10 à 12 heures par jour, 6 jours par semaine, et 8 à 10 mois par année, qu'il soulève des billots de 8 pieds (2.65 m) pour les placer sur la di-gue de guidage au rythme rapide et imperturbable de la machine. Il n'est guère étonnant de constater, dans ces conditions, que les accidents de travail et les maladies industrielles pullulent. D'ailleurs, la question de la santé et de la sécurité au travail n'est pas encore, à l'époque, une revendication clairement énoncée par le prolétariat. En fait, il est troublant de constater que neuf informateurs sur dix ayant oeuvré au sein d'entreprises forestières de la région sont, soit atteints d'une maladie industrielle (entre autres, surdité et insuffisance cardiaque), ou handicapés à perpétuité des suites d'un accident de travail. Dans certains cas, des individus souffrent à la fois d'une maladie et des sé-quelles d'un accident (28).

L'Union s'introduit finalement au moulin Perron de Val-Paradis au début des années 60. Mais son implantation demeure précaire tout au long de la décade et même après le déménagement des installations à La Sarre en 1969.

"Moi, j'ai travaillé au moulin à La Sarre, pis y nous ont clairés parce qu'on avait fait une grève illégale. On appuyait des gars de l'Ontario qui faisaient une grève, y bûchaient du bois pour les Perron en Ontario. Les gars, ben y avaient fait une grève pis l'union était la même qu'en Abitibi, y voulaient qu'on les appuie, on les a appuyés. Pis y en a qui voulaient pas les appuyer, y rentraient par en arrière... notre grève était pas légale, là les Perron nous ont clairés. Les vieilles séniorités 10-12 ans qui travaillaient pour eux-autres: dehors!... Nous autres, on était pas légal. Les gars de l'union y nous appuyaient pas ben-ben les premiers, je pense que c'était emmanché avec la compagnie... en tout cas!..."
(idem)

Les travailleurs de H. Perron et fils Ltée demeurent affiliés à la Fédération de l'U.C.C. jusqu'au milieu des années 70. Cette centrale, comme son nom l'indique, est originellement un regroupement de cultivateurs. L'historique complémentarité entre les activités agricoles et le travail forestier a fondé cet amalgame. La persistance de cette symbiose symbolise la ténacité de la relation entre la main-d'oeuvre forestière et ses assises paysannes. La Fédération était aussi une association catholique. Elle fut, en ce sens, longtemps dirigée par le clergé. Il ne faut donc pas s'étonner du peu de militantisme qui émane des organes de l'U.C.C. (29).

L'exemple de la sous-région lasarroise illustre donc synthétiquement l'ensemble du phénomène de la colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle. C'est un territoire riche en ressources naturelles inexploitées, faute de conditions favorables. La crise de 29, en suscitant un vaste mouvement de retour à la terre, modifie profondément les conditions de développement du capitalisme régional. La hausse du prix des métaux précieux, la baisse du prix de la force de travail, que la dépression provoque dans toutes les branches de l'économie, et l'apport sans frais d'un substantiel contingent de main-d'oeuvre qui accentue encore davantage les pressions locales sur les conditions d'échange de la force de travail, facilitent l'établissement de la Normétal Mining Corp. Limited et la croissance de l'industrie du sciage. L'amélioration de la conjoncture économique, particulièrement dans les secteurs miniers et forestiers à partir de 1934-35, coïncide avec la période d'application des plans de colonisation. Les colonies de Beaucanton, Villebois, Val-Paradis, Val St-Gilles et St-Vital sont alors fondées à la périphérie nord de La Sarre. Les piètres résultats agricoles obtenus dans ces nouvelles communautés attestent du caractère illusoire et inapproprié de la tentative de colonisation agricole du milieu des années 30. Ils témoignent surtout de l'intensification rapide de la prolétarianisation, totale ou partielle, de toute la force de travail engagée dans le mouvement de retour à la terre. Ce dernier aura quand même concouru à approvisionner le capital en main-d'oeuvre pertinente, docile et bon marché. Il aura aussi largement contribué à assurer à ce dernier l'accès à un nouveau domaine d'exploitation.

La désorganisation de la classe ouvrière, principalement dans l'industrie forestière, est un corollaire du mouvement de retour à la terre. Les bûcherons, après la grève de 1933, n'offrent pas la cohérence politique susceptible d'engendrer une transformation fondamentale et positive de leurs conditions de travail. En effet, alors que les travailleurs miniers de la faille de Cadillac, notamment ceux de Rouyn-Noranda, militent activement au sein d'unions ouvrières structurées depuis le milieu des années trente, les forestiers de la région de La Sarre, de leur côté, ne se syndicalisent que trente ans plus tard, et ce, dans les cadres limités de l'Union catholique des cultivateurs.

Le capital forestier de la sous-région étudiée progresse selon un ensemble de contradictions spécifiques. Une analyse de ces dernières révèle, entre autres, que l'industrie du sciage s'implante et se consolide en bénéficiant de la désorganisation complète de la classe ouvrière des paroisses de colonisation. Cette désunion est d'ailleurs constitutive de l'application des plans de colonisation et de leurs modalités de réalisation. De plus, elle se répercute durablement sur les conditions d'exploitation de la main-d'oeuvre locale. On assiste, à l'opposé, à l'affirmation graduelle mais vigoureuse et durable de la bourgeoisie sous-régionale.

NOTES DU CHAPITRE 3

- (1) Le canton est une unité territoriale et administrative de 10 milles carrés, divisée pour fins agricoles en 10 rangs contenant environ 62 lots de 100 acres approximativement.
- (2) Boucher (1977) propose un témoignage vivant des mésaventures de l'activité purement agricole au cours des premières années de la colonie de Villebois. Là comme ailleurs, malgré quelques "réussites" individuelles, la situation générale reste largement défavorable. Dès le début, l'exploitation agricole subit la dure concurrence des entreprises forestières qui n'ont pas manqué d'apparaître dans le voisinage (Boucher 1977:157 ss).
- (3) Si l'on se réfère aux informations communiquées par Pierre Biays et récoltées lors d'une enquête menée en 1960 par le ministère de la Colonisation, Service des études économiques, dans deux paroisses de colonisation récente, St-Emile de Guyenne et St-Hyacinthe de Despinassy, on constate que le revenu agricole moyen par famille ne dépasse guère, dans ces cas précis, 13% du revenu total et se situe loin derrière les contributions financières de l'Etat. Des chiffres semblables sont aussi plausibles pour les trois colonies que nous étudions. Voici en détail les résultats de la recherche gouvernementale tels que cités par Biays (1964a:327-328):

a) St-Emile de Guyenne: 1960

Revenu brut agricole de la ferme (par famille):
728\$ = 13.7%

Revenu brut forestier de la ferme (par famille):
76\$ = 1.5%

Revenu brut forestier extérieur (par famille):
2 648\$ = 50.2%

Autres revenus (par famille):
633\$ = 12.0%

Contributions de l'Etat (par famille):
1 195\$ = 22.6%

Total (par famille): 5 280\$ = 100%

b) St-Hyacinthe de Despinassy: 1960

Produits agricoles vendus et consommés (par famille):

142,39\$ = 4.2%

Produits forestiers de la ferme (par famille):

264,93\$ = 7.8%

Travail hors de la ferme:

- forestier dans les chantiers (par famille):

1 191,54\$ = 34.8%

- non-forestier dans la paroisse (par famille):

358,44\$ = 10.3%

- non-forestier hors de la paroisse (par famille):

83,66\$ = 2.4%

Contributions de l'Etat (par famille):

1 387,01\$ = 40.5%

Total (par famille):

3 424,97\$ = 100%

- (4) Le programme souvent nommé programme de motocolonisation consiste sommairement en une location à rabais par le ministère de la machinerie agricole et du personnel nécessaire aux plus importants travaux de colonisation tels l'essouchement, le labour et l'amendement des sols. Les colons paient très peu pour ce service qui est rémunéré à même les primes de labour et d'essouchement consenties aux colons.
- (5) Certains gros projets économiques furent cependant aussi illusoire qu'éphémères. On a envisagé, entre autres, la construction d'une usine de pâtes et papier (par l'Abitibi Paper) d'une scierie (voir Jégou 1973:6-7).
- (6) La Presse, 13 août 1935:15, "Nouveaux colons qui se disent satisfaits".
- (7) Notons que les colonies de St-Vital et Val-St-Gilles sont aussi localisées à la périphérie de Normétal quoique l'accès vers la ville pour les colons de Val-St-Gilles ne fut pas direct.
- (8) Les termes de semi-prolétariat ou de semi-prolétaire sont ici entendus au sens léniniste du terme tels qu'utilisés par Lénine dans Le développement du capitalisme en Russie (1974).
- (9) Ce tableau, quant aux valeurs absolues qu'il aligne, doit être considéré avec réserves. Cependant, les tendances générales qui s'en dégagent sont conformes à la réalité.

- (10) La municipalité du village de La Sarre est détachée de celle du canton La Sarre en 1937. Le village devient quant à lui la ville de La Sarre en 1949. Cette dernière prend donc le vocable de municipalité de la ville de La Sarre.
- (11) Colombourg est une petite paroisse au sud-est de La Sarre (8-10 km). Les données relatives aux deux communautés furent amalgamées pour les fins de l'enquête (Québec (prov.) 1930:21). Notons cependant que La Sarre est de loin la plus importante des deux localités.
- (12) Le reste, 2,767 acres, est considéré comme sol non disponible pour fins agricoles (consistant surtout en marécages, savanes).
- (13) Voir, entre autres, Programme souvenir 1938:91; Québec (prov.) 1957?: la municipalité du canton La Sarre.
- (14) P. Létourneau fut aussi propriétaire jusqu'en 1928 de la première compagnie d'hydro-électricité de l'Abitibi (La Sarre 1977:211).
- (15) Les Mercier ont longtemps oeuvré en parallèle dans les industries du bois. Nous savons que L. Edouard possédait une scierie dans la région vers 1919 (cf. La Sarre 1977:109). Gérard et Adrien Mercier furent aussi tour à tour maire du canton et maire de la ville (La Sarre 1977:110-125).
- (16) Une ferme est déclarée inhabitée.
- (17) Relativement au mérite agricole de M. H. Perron, on dit ailleurs (La Sarre 1977) que c'est une médaille de bronze qu'il obtient en 1923...!
- (18) La forêt domaniale de La Sarre est créée par l'Arrêté en conseil (A.C.) 1226-68. Elle est par la suite plusieurs fois agrandie pour répondre aux besoins croissants des entreprises lasarroises. Agrandissements: le 8 avril 1970 (A.C. 1586-70); le 13 novembre 1974 (A.C. 4113-74); le 23 mars 1977 (A.C. 981-77); le 14 avril 1917 (A.C. 1932-78); le 28 février 1979 (A.C. 587-79). Ces élargissements furent occasionnellement consécutifs à un accommodement entre les compagnies et l'Etat. Ce dernier récupère une concession forestière (dans ce cas encastré à l'intérieur de la forêt domaniale) et concède en contrepartie des parterres de coupe supplémentaires. Cf. La révocation des concessions forestières affermées à J.H. Normick Inc. et l'approvisionnement de son usine de La Sarre le 28 février 1979 (A.C. 587-79) et, Concernant la révocation des concessions forestières affermées à Howard-Bienvenu Inc. et l'approvisionnement de son usine de sciage de La Sarre, 23 mars 1977 (A.C. 981-77).

- (19) L'Arrêté en Conseil 587-79 concernant la révocation des concessions forestières de J.H. Normick Inc. et l'approvisionnement de son usine de sciage de La Sarre stipule explicitement dans les attendus:
- "... que les forêts domaniales de La Sarre et Opasatica ont été créées pour être protégées, aménagées et exploitées en vue d'alimenter les industries des régions concernées et celles qui pourraient éventuellement s'y installer de façon à contribuer le plus possible à la consolidation de l'économie des localités dont elles sont ou doivent être une source importante d'emploi." (A.C. 587-79:3)
- (20) Ces montants sont détaillés dans l'entente conclue entre J.H. Normick Inc. et l'Etat (1979), sanctionnée par l'Arrêté en Conseil 587-79. Essentiellement, la compagnie s'engage à verser à l'Etat 1,06\$ par unité de volume coupé (m³) pour prix d'achat, 0,18\$ par unité pour frais de prévention des incendies et de lutte contre les épidémies d'insectes, 0,09\$ pour compenser les frais d'inventaire et d'aménagement; enfin, la compagnie s'engage aussi à effectuer des travaux sylvicoles pour un montant minimum de 0,05\$ par unité de bois coupé sur les terres de la couronne.
- (21) On y annonce la création d'une centaine d'emplois directs (La Frontière, 16 juillet 1980:1).
- (22) La grève a perduré de décembre 79 à juillet 1980.
- (23) Cf. La Frontière, 23 juillet 1980:3, "La grève prend fin chez Howard Bienvenu après huit mois de discussion". On n'a pas ici réclamé l'abolition du travail à forfait comme ce fut le cas en 1980-81 pour les 2,500 travailleurs forestiers de La Tuque (C.I.P.), Baie Comeau (Q.N.S.) et Girardville (Donohue). Cf. entre autres, Le Soleil, 13 février 1981:a7, "Le travail à forfait, un chêne à abattre", article de Pierre Pelchat.
- (24) Voir Convention entre Henri Perron et l'Union Catholique des Cultivateurs (Service forestier) et sa Fédération du diocèse d'Amos, s.l., juin 1962, s.p.; aussi, Convention de travail entre la Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos et Henri Perron et Fils Ltée, scierie, s.l., septembre 1962, 16 p. Et encore Convention de travail entre la Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos et H. Perron et Fils Ltée, opérations forestières, s.l., février 1962, 14 p.
- (25) La dernière convention négociée par l'U.C.C. daterait de 1973: Convention collective de travail entre J.H. Normick Inc. et le Syndicat des travailleurs forestiers de l'U.C.C. du Nord-Ouest québécois, s.l., septembre 1973, 28 p.

- (26) Une bonne partie des travailleurs de Normick-Perron et Howard Bienvenu de La Sarre sont représentés par le local de Mont-Laurier de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique.
- (27) Pour une liste détaillée des entrevues, voir l'annexe 1.
- (28) Quelques exemples peuvent illustrer ce propos. D'abord, le cas d'un travailleur qui, au milieu de la soixantaine, né vit depuis quelques années que grâce à un stimulateur cardiaque (entrevue no 4). Un camarade du précédent eut quant à lui les doigts de la main droite sectionnés par une scie (entrevue no 5). Un autre a vu une partie de sa colonne vertébrale fortement endommagée par la chute d'une bille de bois sur son dos (entrevue no 7), etc.
- (29) Il est intéressant de rappeler, par exemple, qu'aucun syndicat catholique québécois n'a de fonds de grève avant 1951 (CSN-CEQ 1979: 69). De plus, de 1915 à 1936, seulement "... neuf grèves sur 507, au Québec, ont été déclenchées par des syndicats catholiques" (idem); voir aussi Rouillard (1979).

CHAPITRE 4

LA COLONISATION COMME REPRISSE DU PROCES DE PROLETARIANISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL, L'EXEMPLE DE BEAUCANTON, VILLEBOIS ET VAL-PARADIS

Les prochaines pages concernent un processus spécifique d'intégration de la force de travail. Ce dernier résulte des retentissements de la crise de 1929. Il se concrétise par l'application des grands plans de colonisation. Il est étroitement associé à l'accroissement conjoncturel du nombre de chômeurs et, conséquemment, au gonflement de ce que Marx nomme "l'armée industrielle de réserve" ou encore "la surpopulation relative" (entre autres, Marx 1969:455-468).

La constitution d'une armée de réserve renvoie à la nature cahotique et saccadée de l'accumulation capitaliste. En fait, le "... procès de création de l'armée de réserve industrielle" repose sur la "... destruction de la valeur d'usage de la force de travail ou d'une fraction de la force ouvrière...", elle-même corollaire des discontinuités et des particularités de la reproduction élargie du capital (Magaline 1975:78).

C'est ainsi que la partie de la classe ouvrière, démobilisée suite à la dépression, est soumise aux dictats du bloc hégémonique. En ce sens, les travailleurs sans emploi et déqualifiés composent un bassin adéquat

de surnuméraires habilités à participer à vil prix à l'extension du capitalisme dans les zones de colonisation nouvelle.

Ce chapitre sur la reprise du procès de prolétarianisation traite des facteurs de mobilité, tant horizontale que verticale. Ces derniers concourent à la déqualification de la main-d'oeuvre locale, ou encore au maintien du faible coefficient de spécialisation de celle-ci. On verra alors concrètement comment ils collaborent explicitement au progrès du capitalisme à la périphérie. La colonisation agricole devient dans ces conditions, outre une mesure de contrôle social, de relance de l'économie ou encore d'extension du capitalisme, un procès d'assujettissement à long terme de la classe ouvrière locale. Elle ne se manifeste donc pas comme un réflexe culturel d'autodéfense d'une ethnie menacée, mais plutôt comme une stratégie ponctuelle d'une classe déterminée de la formation sociale québécoise.

Les pages suivantes se fondent sur l'utilisation d'une documentation inédite. Cette dernière, ainsi que les techniques de collecte et de compilation sont sommairement décrites dans l'Annexe II. Je souligne toutefois que j'ai eu recours à trois sources principales d'information. Ce sont les documents écrits, les entrevues et le matériel archivistique.

Les impératifs de la démonstration me contraignent à une seconde indication préliminaire. En effet, comme une partie substantielle du raisonnement qui suit repose sur une analyse ponctuelle de nombreux dossiers individuels, il a fallu adopter un système de classement simple et uniforme. Ainsi, pour référer à un cas précis, à un emplacement concret, j'utilise la majuscule pour symboliser un nom de canton - B pour Boivin, C pour Clermont, Pa pour Paradis, P pour Perron et enfin R pour Rousseau. Les caractères romains renvoient aux rangs (I à X). Les chiffres arabes désignent le numéro d'un lot (1 à 62). Ainsi, par exemple, R,I:1 symbolise le lot un du premier rang du canton Rousseau.

4.1 Les conditions locales de la reprise du procès de prolétarianisation

La compréhension des problèmes de mobilité de la force de travail, associés au procès de dévalorisation de la valeur de cette même force et au développement du capitalisme régional, exige la mise en relation de plusieurs éléments. Certains ont déjà été évoqués au cours des chapitres précédents. C'est maintenant du point de vue de la classe ouvrière des villages de colonisation eux-mêmes qu'il convient d'analyser la question.

Les travailleurs des colonies constituent, pendant un certain temps, un intarissable réservoir de main-d'oeuvre appropriée et disponible selon les besoins flottants de valorisation du capital régional. Le groupe Normick-Perron s'érige et progresse, entre autres et surtout, grâce à la proximité d'un large bassin de force de travail à très bon marché. Simultanément, maints petits capitalistes locaux, essentiellement forestiers, s'enrichissent sur les mêmes fondements.

Les conditions spécifiques de la réintégration des colons au salariat permettent la mise à jour des résultats réels du mouvement de colonisation agricole des années 30. Ce dernier, on l'a vu, n'est envisagé ni par ses concepteurs ni par beaucoup de ses propagandistes comme un rejet du développement industriel. Seulement, pense-t-on, l'époque de l'expansion du capitalisme "sauvage" est révolue. Le discours proprement agriculturiste est fortement édulcoré et balisé au sein d'une problématique malthusienne de juste équilibre entre ce que l'on peut décrire comme les deux secteurs vitaux de l'économie. L'antinomie entre le monde rural et le monde urbain s'estompe quelque peu. L'ère du développement agricole en vase clos est bel et bien terminée. Cependant, l'acuité de la crise dans l'industrie et la croissance phénoménale du nombre des sans-emploi qu'elle a engendrée laissent une place de choix à la réification de la phraséologie ruraliste. Cette dernière est toutefois ambiguë et versatile. Elle oppose l'atmosphère délétère des villes aux vertus de la vie champêtre, l'instabilité du travail en usine à la sécurité paysanne et, simultanément, elle convie les éventuels colons à joindre, momentanément

du moins, les rangs du salariat. Dans les faits, l'établissement sur une terre vierge n'introduit pas de discontinuité au sein du processus de prolétarianisation de la main-d'oeuvre. Il suscite au contraire une relance de celui-ci. Cette dernière n'est toutefois possible qu'en vertu des transformations des conditions d'échange de la force de travail que la crise des années trente a générées et que la colonisation a, par la suite, en quelque sorte prolongées.

Les conditions de vie du prolétariat québécois au cours des années de dépression sont déplorables. Le taux de chômage voisine des sommets inégalés. Les travailleurs supportent, particulièrement entre 1929 et 1935, des réductions de salaires drastiques. Les mesures d'aide et d'assistance à l'indigence, instaurées par l'Etat, s'avèrent insuffisantes. De plus, les organisations ouvrières, syndicats particulièrement, sont faibles, divisées, noyautées par le clergé et sans véritable projet politique alternatif. C'est, en somme, dans une situation pénible et défavorable que se trouve la classe ouvrière au moment où sont élaborés les plans de colonisation. Il n'est donc pas étonnant de constater que c'est avec empressement que le monde ouvrier souscrit aux initiatives bourgeoises, entre autres, à celles liées à la colonisation.

Le futur colon est un chômeur et un nécessiteux. C'est dire que ses conditions d'existence se sont, depuis quelques années, considérablement dégradées. En effet, sans emploi souvent depuis le début de la décade, il vivote à l'aide de charité, de secours publics parcimonieux⁽¹⁾ qu'on menace d'ailleurs régulièrement de supprimer⁽²⁾ et d'emplois aussi épisodiques que mal payés, et ce, même dans le contexte de la crise⁽³⁾. Il habite un logis insalubre dont il éprouve souvent de la difficulté à payer les mensualités (Larivière 1977: 164-165)⁽⁴⁾. La colonisation n'est-elle pas pour lui une planche de salut! Le plan Vautrin, par exemple, confère au bénéficiaire la gratuité du transport vers les zones de colonisation pour lui et les siens, des frais de subsistance pour les premières années et une maison toute neuve, érigée gracieusement à l'aide de la collaboration bienveillante du ministère de la Colonisation du

Québec. Ce dernier procure aussi de l'emploi pour quelques mois chaque année (1 à 4 généralement) au colon ou à un membre de sa famille (construction et réfection d'habitations, d'écoles, de routes, etc.). Il va sans dire que l'offre est alléchante pour plusieurs parce que "... quand on arrivait icitte, on avait un salaire au moins" (entrevue no 6). En fait, pour la plupart, il n'y a guère d'option possible. "... on n'a pas de travail... puis on veut travailler, là c'est dur. Je me suis dit, si je peux me trouver quelque chose à quelque part, m'en va y aller. C'est là que je me suis décidé à donner mon nom pour monter colon dans l'Abitibi" (entrevue no 7). L'Abitibi, pays de colonisation par excellence, est souvent décrite au candidat-colon comme une contrée aux riches promesses. "Le curé Fortier⁽⁵⁾ nous disait qu'en Abitibi, il y avait de belles terres pas de roches, y a de beaux cours d'eau, puis du bois. Ça fait que le monde qui avait rien en ville et crevait de faim, partait..." (entrevue no 5). Mais on ne songeait pas seulement aux belles terres. L'Abitibi, c'était aussi "le pays des mines"⁽⁶⁾ et "de l'or" (Boucher 1977:145; voir aussi entrevue no 12).

Le recrutement s'opère sans heurt et même avec facilité, particulièrement de 1933 à 1936-37. Les rapports officiels font état de beaucoup de demandes que l'on ne parvient pas toujours à combler⁽⁷⁾. Les départs sont nombreux comme en fait foi l'abondante couverture de presse dont ils ont bénéficié (cf. La Presse, juin, juillet et août 1935).

Les pionniers se fixent à St-Joachim de Beaucanton et à St-Camille de Villebois, au printemps et à l'été 1935. St-Ephrem de Val-Paradis accueille ses premiers arrivants deux ans plus tard. Ce sont des gens du Saguenay-Lac St-Jean, de Charlevoix, du Bas St-Laurent, de Québec et de Montréal. La plupart sont des chômeurs qui retirent de minces prestations d'assistance. Quelques-uns occupent des emplois irréguliers, ingrats et très mal payés. Deux informateurs (entrevues nos 2 et 6) sont aide-fermiers à 1\$ par jour (nourris et logés) pour une quinzaine d'heures de travail. Toutefois, la plupart courent les chantiers où, "au cours de

cette période qui dura, dans le Québec jusqu'à la veille de la guerre 39-45, les salaires, spécialement de 1929 ou 1930 à 1939, et les conditions de travail étaient tout à fait inhumaines" (Vincent 1953:3). La crise dans l'industrie forestière, amorcée bien avant 1929, se répercute sévèrement sur les travailleurs forestiers. Nombre de bûcherons ne trouvent plus d'embauche ou acceptent des conditions éminemment pénibles.

Les missionnaires-colonisateurs, comme par exemple Mgr F.A. Savard, parcourent les paroisses et haranguent les foules à l'église et dans les salles paroissiales où ils organisent des causeries. Leurs propos s'inspirent souvent des plus belles pages de l'apologie de la vie pastorale et de la mystique colonisatrice (voir, par exemple, Lafleur 1976:162-163). Cependant, le réalisme n'est pas pour autant totalement écarté de leurs propos. Aux promesses de belles terres s'adjoignent les mises en garde contre les difficultés inhérentes à tout projet colonisateur en ce siècle d'industrialisation. Les sociétés locales de colonisation se chargent de recruter et de sélectionner les candidats. Le curé de paroisse est l'âme dirigeante de cet organisme. Il recommande les postulants à la Société diocésaine de colonisation⁽⁸⁾ qui sanctionne généralement les décisions prises à l'échelon inférieur de la hiérarchie. Misérables dans les villes et dans les campagnes, les chômeurs sont promptement et aisément mobilisés. Ils sont alors regroupés sur une base locale ou diocésaine pour être expédiés, en équipes d'une cinquantaine d'hommes, en pays de colonisation. C'est ainsi qu'une masse considérable de travailleurs gagne l'Abitibi en quête du pain quotidien.

Les travaux d'infrastructure procurent du travail à la majorité des colons, au moins pendant la première année. Les résidences des hommes mariés sont promptement édifiées, autant que possible avant l'arrivée des femmes et des enfants. Les maisons des célibataires sont par la suite bâties. Tous les lots classés favorables à un établissement agricole sont pourvus d'habitations dans un court laps de temps. Les tâches de voirie requièrent aussi, au cours des mois d'été, une nombreuse main-

d'oeuvre. Quelques individus sont embauchés par le ministère de la Colonisation pour des périodes pouvant se prolonger jusqu'à neuf ou dix mois, et même plus, au cours de la première année. Le temps de travail est distribué en fonction des responsabilités familiales de chacun. Les familles nombreuses sont ainsi encouragées. L'Etat, bien sûr, assume les coûts de tous les travaux. L'été étant la période de pointe d'activités, c'est un moment où à peu près tous les détenteurs de billet de location sont à l'emploi du ministère. Il ne reste aux colons que les longues soirées estivales abitibiennes pour défricher, ensemençer et, le cas échéant, récolter. En somme, un homme travaille ainsi en moyenne 3 à 6 mois au cours de la première année et beaucoup moins par la suite.

Les salaires versés à l'époque par le ministère de la Colonisation à ses employés occasionnels sont modiques. Un ouvrier gagne 1\$ par jour, s'il est nourri et logé, ou 1,60\$ sans pension, ce qui revient à un revenu annuel maximum de 228,80\$ en considérant 26 semaines de cinq jours et demi de labeur, cas bientôt rarissime. En effet, les maisons sont vite parachevées et l'entretien des chemins n'occupe qu'épisodiquement une main-d'oeuvre réduite. Dans le calcul du revenu des détenteurs de lots de colonisation, il faut aussi tenir compte des 10\$ ou 15\$ mensuels que le gouvernement octroie en frais de subsistance en vertu des dispositions du plan Vautrin et des coupes commerciales pratiquées sur les lots par le propriétaire. Ces dernières sont toutefois soumises à une réglementation stricte et inflexible qui limite à une soixantaine le nombre de cordes de bois pouvant être annuellement bûchées et vendues sur chaque emplacement⁽⁹⁾. Selon nos informateurs, le prix de la corde de bois oscille autour des deux dollars (2\$) pendant ces années difficiles. En résumé, dans le meilleur des cas, un acquéreur de lot de colonisation peut gagner, la première année, un maximum de 528,80\$. Ce qui est singulièrement inférieur au salaire moyen alors payé dans l'industrie⁽¹⁰⁾, mais relativement concurrentiel avec l'aide sociale, en tenant compte du fait qu'en colonie, les frais d'hébergement sont inexistantes. La rémunération quotidienne du colon-journalier le place au plus bas de l'échelle salariale aux côtés des ouvriers (des

ouvrières surtout) de la chaussure et du textile⁽¹¹⁾. Cependant, traduit en termes de gain annuel net, le revenu réel d'un propriétaire de lot de colonisation le range plutôt parmi les bénéficiaires des secours directs.

Les revenus forestiers des ruraux, quant à eux, fluctuent considérablement, du moins en Abitibi-Témiscamingue. C'est ainsi qu'en 1933, dans la région de Rouyn, les gains mensuels des bûcherons de la C.I.P. oscillent autour de 15\$ (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 1980). Ils seront portés à 37\$ quatre ans plus tard, à la suite d'une directive gouvernementale⁽¹²⁾. Ils ne seront encore qu'à 1,50\$ par jour en 1943-44 (F.R.C.C.O.Q. 1973:6). En fait, au moment de l'application des plans de colonisation, les salaires payés dans l'industrie forestière régionale, bien que relativement alléchants pour les colons et les cultivateurs, se situent en-deçà de la rémunération minimale versée dans les usines, particulièrement dans les usines localisées dans les villes.

Cette situation délicate se combine dès la fin des années trente à une amélioration générale de la conjoncture économique. Cette combinaison de facteurs provoque une véritable ruée des travailleurs vers l'extérieur des zones de colonisation récente. Les limites du développement local du capitalisme et des activités de colonisation ne sont guère en mesure de prévenir ce déferlement. En effet, malgré l'émergence et la progression d'une petite bourgeoisie industrielle locale, les activités de production des entreprises de ces petits capitalistes ne procurent un travail occasionnel pénible, périlleux et mal rémunéré, qu'à un nombre réduit de détenteurs de lot.

Trois éléments fondamentaux se conjuguent donc pour favoriser l'exode permanent d'une fraction considérable de la classe ouvrière paroissiale: premièrement, la croissance significative de la demande (régionale, provinciale et même nationale) en main-d'oeuvre à partir de 1936-37, et ce, jusqu'à la fin des années 60; deuxièmement, l'instabilité du travail en forêt et l'insuffisance des revenus individuels générés dans ce secteur; troisièmement, l'inaptitude structurelle et chronique de l'activité agricole de colonisation à assurer un tremplin approprié à l'avènement d'une

agriculture "moderne". Réservant pour le chapitre 7 l'analyse des facteurs qui ont facilité l'implantation un tant soit peu définitive d'un certain nombre d'individus dans les colonies, nous examinerons ici les circonstances ayant incité les colons à démissionner.

4.2 Les activités des colons-démissionnaires

Une masse considérable, mais difficilement quantifiable d'individus, arpentent les territoires de colonisation longtemps après les années de crise. Les démissions sont nombreuses mais le remplacement ne fait pas réellement défaut avant le début des années 50. Les démissionnaires essaient un peu partout. Certains retournent vers leur lieu d'origine, alors que les autres se sont dispersés dans les centres industriels régionaux, provinciaux et même nationaux. La grande majorité réintègre les rangs du prolétariat. Une infime minorité, généralement héritière du bien familial, quitte les paroisses de colonisation récente pour se fixer sur une terre déjà défrichée.

Les ex-colons ne jouissent généralement pas d'un emploi qualifié quoique, dans bien des cas, ils bénéficient, surtout à partir du début de la deuxième guerre mondiale, d'une occupation à plein temps. Ce sont des ouvriers non-spécialisés, employés tantôt dans les mines de Normétal, de Chibougamau et de Chapais, tantôt dans les diverses branches de l'activité industrielle québécoise et ontarienne.

Les enfants des pionniers désertent aussi massivement les colonies. Il n'est pas exceptionnel qu'au sein d'une même famille, aucun des descendants ne s'implante sur une terre, ni même dans la localité d'adoption des parents. C'est d'ailleurs là une des doléances exprimées par les enquêteurs gouvernementaux qui sillonnent les paroisses abitibiennes à l'été 1956: "les jeunes aussi quittent la colonie" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Villebois). En fait, les départs se multiplient et affectent tout autant les colons que leur progéniture.

4.2.1 Le mouvement de démission

La désertion des colonies est un problème de taille qui afflige perpétuellement l'ensemble des paroisses de colonisation récente. On estime que dans la localité de St-Joachim de Beaucanton, "la population actuelle (1956) serait d'environ 1,000 âmes (...). Elle était de 1,200 en 1946. Un certain nombre de colons quittent les lieux lorsqu'il n'y a plus de bois sur les lots. De 1948 à 1956, il y a eu départ d'environ 40 âmes par année et arrivée d'environ 15" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Beaucanton). On enregistre une tendance similaire à St-Camille de Villebois. En effet, "au cours de l'été de 1956, la population de la colonie était de 850 âmes. Elle était de 1,300 en 1940. La tendance est à la diminution. Chaque année, il y a départ de plusieurs familles et l'arrivée de peu ou pas de nouvelles familles de l'extérieur" (ibid.: colonie de Villebois). La paroisse de St-Ephrem de Val-Paradis semble être moins sévèrement accablée par le déclin de sa population: "l'effectif de la colonie serait de quelque six cents âmes et ne varierait pas beaucoup depuis quelques années. Il y a départ de 5 ou 6 familles par année, mais elles sont soit remplacées par d'autres qui arrivent de l'extérieur, soit par des fils de colons" (ibid.: colonie de Val-Paradis). La situation relativement stable de cette dernière est en grande partie imputable à la richesse du patrimoine forestier circonscrit dans les limites paroissiales et à l'abondance relative des emplois forestiers (coupe et sciage) offerts localement.

Ces estimations témoignent de l'ampleur du flux migratoire. Elles ne suggèrent toutefois aucune chronologie précise, pas plus qu'une quantification systématique du mouvement. En somme, on n'y décèle pas de véritable examen de l'évolution du phénomène. Un fait demeure cependant patent: il ne reste que bien peu des premiers acquéreurs vingt ans seulement après l'ouverture des colonies.

Les pionniers s'établissent donc à Beaucanton, Villebois et Val-Paradis pendant la seconde moitié des années 30. Cependant, en raison d'un coefficient de désistement très élevé, les régions de colonisation

voient encore affluer de nombreux candidats au cours des décennies 40 et 50. La conjoncture n'est toutefois plus la même. La mobilisation s'avère plus laborieuse. C'est ainsi que le requérant isolé succède aux hordes de chômeurs des années de crise. L'époque des convois de colons partant de Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, etc. est révolue.

L'examen attentif des substitutions de détenteurs facilite l'évaluation et la datation des mouvements de la main-d'oeuvre. Cette mobilité est surtout perceptible par le truchement d'une étude des émissions et des annulations des billets de location ou des titres de transport. Ainsi, pour le territoire qui nous concerne (B., V., V.-P.), la quantité de billets de location émis par le Service de la concession des terres du ministère de la Colonisation surpasse très rapidement le nombre total de lots disponibles pour fins d'établissements agricoles. Par exemple, sur les 265 lots colonisables de Beaucanton, 310 billets de location sont délivrés entre les mois de mai-juin 1936 et décembre 1939, alors que de janvier 1940 à décembre 1949, on enregistre 226 mutations supplémentaires (cf. Tableau 13, p. 214).

TABLEAU 12

Emission de billets de location et de titres de transport. Beaucanton, Villebois et Val-Paradis Total en nombre de titres et en pourcentage (1935-mai 1980)						
Lieux Années avant 1940	Beaucanton	%	Villebois	%	Val-Paradis	%
1940-1950	310	38.8	30	32.2	17	13.3
1950-1960	226	28.3	31	33.3	67	52.7
1960-1970	161	20.1	18	19.3	29	22.8
1970 ...	85	10.6	12	12.9	12	9.4
1970 ...	16	2.0	2	2.1	2	1.5
Total	798	99.9	93	99.9	127	99.9
Transport	137	17.1	16	17.2	13	10.2
B. location	661	82.8	77	82.7	114	89.7
nb. lots colonisés recensés	265/		38/		53/	
nb. total lots	286		316		344	
nb. d'acquéreurs	798/					
nb. lots colonisés	265 (3)					

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Energie et Ressources.

De 1935 à 1940 seulement, un lot sur cinq est alloué deux fois⁽¹³⁾. Dix ans plus tard, les lots ont tous changé de mains au moins à une occasion. A la fin des années 60, chaque terrain a déjà été accordé à environ trois reprises. Il ne s'agit là, bien sûr, que d'une moyenne. Ainsi, un emplacement bien localisé sur la route nationale a-t-il été vendu neuf fois depuis 1935 (R,V:18); par contre, plusieurs ne le furent qu'une seule fois⁽¹⁴⁾.

La plupart des terres sont donc délaissées en plusieurs occasions puis réallouées. La tendance remarquée à St-Joachim de Beaucanton se déploie aussi dans les colonies voisines de St-Camille de Villebois et de St-Ephrem de Val-Paradis. Dans ces derniers cas, le peuplement plus tardif du territoire ou d'une partie de celui-ci décale légèrement les données. Cela est particulièrement probant à Val-Paradis où plusieurs rangs ne sont accessibles qu'à partir de 1942.

Les substitutions de détenteurs affectent uniformément tous les rangs de Beaucanton comme en témoigne le Tableau 14. Dans les rangs les plus importants (C,X; R,I, II, III, IV et V), une centaine de titres (respectivement 124, 107, 114, 113, 94 et 101) sont émis dans chaque cas pour une moyenne de deux à trois concessionnaires par lot. Cette moyenne équivaut concrètement à 3.6 (124/33) dans le rang dix de Clermont; à 3.4 (107/31), 2.9 (114/39), 2.3 (113/37), 2.6 (94/36) et 2.8 (101/35) dans les rangs I à V de Rousseau. Ailleurs, dans les secteurs secondaires des cantons Perron et Rousseau, les proportions demeurent sensiblement identiques (R,VI = 3.5 (32/9); R,VII = 2.4 (27/11); P,II = 3.5 (14/4); P,III = 2.5 (15/6); P,IV = 2.5 (30/12); P,V = 2.2 (27/12).

TABLEAU 13

Emission de billets de location et de titres de transport. Beaucanton														
En nombre de titres (1935 - mai 1980)														
		C,X	R,I	R,II	R,III	R,IV	R,V	R,VI	R,VII	P,II	P,III	P,IV	P,V	Total
avant 1940	A)*	48	35	43	45	39	36	12	13	7	5	10	13	306
	B)*	--	--	(4)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	(4)
1940-1950	A)	24	30	30	23	25	27	6	6	5	2	8	4	190
	B)	(11)	(2)	(9)	(2)	(4)	(4)	(3)	(1)	--	--	--	--	(36)
1950-1960	A)	22	15	13	19	9	17	--	3	1	5	6	4	114
	B)	(9)	(12)	(7)	(4)	(5)	(3)	(4)	--	--	--	(2)	(1)	(47)
1960-1970	A)	6	8	6	7	1	4	1	2	1	3	3	5	47
	B)	(3)	(4)	(1)	(7)	(9)	(7)	(5)	(1)	--	--	(1)	--	(38)
1970 ...	A)	--	--	1	2	1	--	--	--	--	--	--	--	4
	B)	(1)	(1)	--	(4)	(1)	(3)	(1)	(1)	--	--	--	--	(12)
<i>titres</i> <i>total b.l.</i>	A)	100	88	93	96	75	84	19	24	14	15	27	26	661
<i>total transport</i>	B)	(24)	(19)	(21)	(17)	(19)	(17)	(13)	(3)	--	--	(3)	(1)	137
<i>b.l. & transport</i>		124	107	114	113	94	101	32	27	14	15	30	27	798
<i>nb. lots concédés</i>		33	31	39	37	36	35	9	11	4	6	12	12	265
<i>nb. total de lots</i>		34	34	42	42	36	36	12	12	6	6	13	13	286

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Énergie et Ressources.

*A): billets de location

*B): transports

Le Tableau 14 nous révèle, en outre, que plus de 80% des titres conditionnels octroyés sont des billets de location. Il révèle aussi que les transactions sous forme de transport absorbent progressivement une part croissante du marché foncier. Il n'y a, en effet, que 15% des mutations qui se réalisent selon cette modalité entre 1940 et 1950⁽¹⁵⁾, déjà 29% entre 1950 et 1960⁽¹⁶⁾, près de 45% entre 1960 et 1970⁽¹⁷⁾ et finalement plus de 75% depuis 1970⁽¹⁸⁾ alors que le ministère de l'Agriculture amorce une réévaluation des modes de concession des terres⁽¹⁹⁾. Cette expertise se dénoue par la renonciation à l'utilisation du billet de location au profit du bail à ferme⁽²⁰⁾.

L'accroissement des ventes par transport est surtout lié aux transformations de certaines conditions d'existence des colons. Ces derniers procèdent en effet, au cours des ans, à certaines améliorations pour lesquelles ils escomptent obtenir une compensation au moment d'une renonciation. La vente privée, sévèrement régie par l'Etat⁽²¹⁾, est conforme à cette aspiration. D'autres motivations militent par ailleurs en faveur de ventes sous seing privé. C'est ainsi que des emplacements stratégiquement localisés à proximité d'un village, d'une usine ou d'une route principale sont source de spéculation. Les lots de village semblent plus volontiers transportés que rétrocédés à la couronne. L'exemple des concessions 16 à 21 des rangs II et III de Rousseau (village de Beaucanton) vérifie cette affirmation. C'est ainsi que les titres des terrains 17-18, 20 et 21 du rang II ne sont annulés qu'une ou deux fois, alors qu'ils sont par contre monnayés respectivement à 3, 4, 1 et 3 reprises⁽²²⁾.

L'effet des départs n'est pas longtemps neutralisé par celui des nouvelles arrivées. Presque tous les ans, des terres sont délaissées sans que l'on puisse y trouver de nouveaux acquéreurs. Ce mouvement s'amorce étonnamment tôt à Beaucanton mais il ne se confirme inéluctablement qu'au début des années 60, comme le démontre le Tableau 15.

TABLEAU 14

Nombre de lots vacants ayant déjà été concédés au moins une fois. Beaucanton En nombre et en pourcentage (1935 - mai 1980)																										
rangs années	C,X		R,I		R,II		R,III		R,IV		R,V		R,VI		R,VII		P,II		P,III		P,IV		P,V		total	%
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		
avant 1950	1		-		3		1		4		-		-		-		-		1		3		-		13	
1950-1960	2		2		4		-		1		3		1		1		-		-		2		2		18	
1960-1970	9		3		4		2		6		4		2		1		4		1		3		3		42	
1970 ...	6		17		6		8		10		13		3		3		-		4		4		4		79	
total	18	54	22	70	17	43	11	29	21	58	20	57	6	66	5	45	4	100	6	100	12	100	10	85	152 ⁽²³⁾	57.7
	nb. lots concédés	33	100	31	100	39	100	37	100	36	100	35	100	9	100	11	100	4	100	6	100	12	100	12	100	265

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Energie et Ressources.

Toutes les concessions propres à l'agriculture sont occupées jusqu'au milieu des années 50. L'afflux de main-d'oeuvre originant de toutes les régions du Québec se poursuit donc jusqu'à cette date⁽²⁴⁾. La conjoncture s'est toutefois profondément métamorphosée depuis les années de crise. L'inévitable désertion, sans renouvellement, se dessine à la même époque et s'accroît sans cesse par la suite. En 1980, près de 60% (152/265) des lots de la colonie de St-Joachim ont été irrévocablement abandonnés. De ce total, plus de la moitié le furent pendant les années 1970.

L'impact démographique de l'exil de la population n'est pas ressenti également dans toute la localité. Certains secteurs sont, toutes proportions gardées, moins éprouvés que d'autres. A Beaucanton, les rangs du village - les II et III de Rousseau - soutiennent un coefficient d'occupation égal à 43% (17/39) dans le premier cas et même légèrement inférieur à 30% (11/37) dans l'autre. Le même taux fluctue entre 55 et 60% dans les rangs IV (21/36) et V (20/35). Il se situe à 54% (18/33) dans le X de Clermont et à 70% (22/31) dans le premier de Rousseau. Il varie de 66% (6/9) dans le VI à 45% (5/11) dans le VII de Rousseau. Il culmine dans le canton excentrique de Perron où il atteint 100% dans les rangs II (4/4), III (6/6), IV (12/12), et encore 87% (10/12) dans le V. On constate aisément que les zones éloignées du village se dépeuplent. Seule demeure encore l'agglomération villageoise encadrée dans une périphérie pratiquement désertique.

Les rangs II et III de Beaucanton rallient à eux seuls près de 50% (48%, 36/75)⁽²⁵⁾ de tous les titres définitifs de propriété émis. Ils ne circonscrivent pourtant que 28% (76/265)⁽²⁶⁾ des sols utilisables.

TABLEAU 15

Nombre de lots patentés. Beaucanton (1935 - mai 1980)																											
rangs années	C,X		R,I		R,II		R,III		R,IV		R,V		R,VI		R,VII		P,II		P,III		P,IV		P,V		total		
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%			
avant 1950	-		-		2		1		-		-		-		-		-		-		-		-		3		
1950-1960	3		2		6		7		2		1		3		3		-		-		-		-		1	28	
1960-1970	3		-		-		-		2		-		-		2		-		-		-		-		-	7	
1970 ...	5		5		13		9		7		6		1		1		-		-		-		-		-	47	
sous-total	11		7		21		17		11		7		4		6		-		-		-		-		1	85	
- R.M.A.Q. (27)	-		1		1		1		4		1		1		-		-		-		-		-		1	10	
total	11	33	6	19	20	51	16	43	7	19	6	17	3	33	6	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
	nb. lots conçédés	33	100	31	100	39	100	37	100	36	100	35	100	9	100	11	100	4	100	6	100	12	100	12	100	12	100

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Énergie et Ressources.

C'est ainsi que les lots des rangs II et III font partie du domaine privé dans respectivement plus de 50% (20/39) et 43% (16/37) des cas. Ce pourcentage baisse partout ailleurs. Il décline à 33% (11/33) dans le X de Clermont et il n'atteint plus que 19% dans le premier (6/31) et le quatrième (7/36) de Rousseau, 17% (6/35) dans le V et 33% (3/9) dans le VI. Le septième rang constitue une exception avec 55% (6/11). Ce fort taux est en partie imputable à la localisation des lots, traversés par la route nationale et par le chemin principal menant à St-Camille de Villebois. Une convergence similaire est aussi observable dans cette dernière localité. Le découpage de la paroisse et le tracé des voies de communication suscitent toutefois la concentration des terres privées au sein de deux rangs doubles, les IV-V et VI-VII de Rousseau. La proportion des lots patentés oscille alors de 48 à 60%⁽²⁸⁾. Une situation à peu de chose analogue se retrouve à Val-Paradis où les rangs péri-villageois regroupent la quasi totalité des lots patentés. Ainsi, 50% (12/24) des lots du VIII de Rousseau sont attribués à un propriétaire privé, 29% (7/24) du IX, 38.2% (13/34) du X et 47% (16/34) du premier de Paradis. Ailleurs dans la localité, seuls les rangs VIII (2/13), IX (1/13) et X (6/22) de Perron englobent quelques terres patentées⁽²⁹⁾. En somme, que cela soit à Beaucanton, à Villebois ou à Val-Paradis, le dépeuplement des rangs, principalement des rangs périphériques, est inéluctable et massif.

Les quarante et quelques dernières années de colonisation ont provoqué la venue de milliers d'individus sur le territoire des trois communautés. En effet, d'après le Tableau 14 (p. 216), pas moins de 798 acquéreurs différents se sont succédés sur les 265 lots colonisables de Beaucanton. On peut alors estimer, en ne tenant pas compte des transactions effectuées après l'émission des lettres patentes⁽³⁰⁾, que pas moins de 4,000 personnes⁽³¹⁾ ont séjourné, à un moment ou à un autre, dans la colonie. Les chiffres correspondants pour Villebois et Val-Paradis sont approximativement de 3,615 et 3,150⁽³²⁾. En tout, plus de 10,000 personnes ont résidé, pour des périodes fort variables, dans l'une ou l'autre des communautés. L'apport d'un tel contingent de main-d'oeuvre dans un district presque inhabité, mais riche en ressources naturelles, est inestimable.

Un aperçu plus juste de la chronologie de la migration de la population locale est dispensé par l'examen des annulations de titres (billets de location et transport inclus). Ces dernières sont décrétées par les autorités du ministère. Elles résultent du désistement volontaire d'un colon ou d'un bannissement consécutif au non respect des conditions du billet de location. Elles entraînent d'interminables procédures administratives⁽³³⁾ qui conditionnent habituellement de longs délais. Il s'écoule souvent plus d'une année entre une renonciation effective ou le déclenchement d'une procédure de révocation et l'abrogation réelle d'un titre conditionnel de propriété, notamment depuis le milieu des années 50, moment où la vigilance du ministère et de ses agents s'est notablement relâchée.

En fait, 80 à 90% des annulations concordent avec le départ irrévocable d'un colon et de ses dépendants. Quelques cessions résultent simplement d'un changement d'établissement alors que d'autres correspondent à la révocation d'une terre à bois. Dans ce cas, c'est habituellement le possesseur qui renonce à cette terre dans le but d'en acquérir une autre en contrepartie.

TABLEAU 16

Annulation des titres de vente des lots sous billet de location, fin d'un titre (billet de location ou transport) Total en nombre et en pourcentage Beaucanton, Villebois et Val-Paradis (1935 - mai 1980)								
localités années	Beau- canton	%	Ville- bois	%	Val- Paradis	%	Total	%
avant 1940	79	11.6	7	8.9	2	1.8	88	10.1
1940-1950	242	35.4	27	32.0	39	33.3	308	34.8
1950-1960	159	23.2	25	29.4	50	42.5	234	26.2
1960-1970	117	17.0	18	21.7	18	14.8	153	17.2
1970 ...	86	12.6	6	7.6	8	7.4	100	11.5
nombre total d'annulations	683	99.8	83	99.6	117	99.8	883	99.8

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Énergie et Ressources.

Les invalidations pullulent entre 1940 et 1960. Plus de 60% de celles-ci sont prononcées au cours des deux décades. Cependant, plus de 10% (10.1) des pionniers désertent quasi immédiatement leur lot alors qu'entre 1960 et 1980, un peu moins de 30% des titres sont invalidés. Par ailleurs, on constate une fois de plus un certain décalage dans la chronologie du processus au sein des trois communautés. Cette différence est encore imputable à l'histoire de l'occupation du territoire de chacune des paroisses. Val-Paradis, fondée en 1937, déplore moins de désertions avant 1940 que Beaucanton et Villebois, peuplées deux ans auparavant. La situation se normalise, si l'on peut dire, relativement promptement.

Un examen circonstancié des annulations décrétées sur le territoire de Beaucanton nous indique que celles-ci sont plus fréquentes dans certains secteurs de la localité que dans d'autres.

TABLEAU 17

Annulation des titres de vente des lots sous billet de location, fin d'un titre (billet de location ou transport) Beaucanton, détail (1935 - mai 1980) - en nombre													
rangs années	CX	RI	RII	RIII	RIV	RV	RVI	RVII	PII	PIII	PIV	PV	Total
avant 1940	21	10	15	10	4	5	3	4	4	--	1	2	79
1940-1950	39	31	36	24	40	37	7	5	4	4	10	5	242
1950-1960	29	31	24	21	9	20	4	2	1	4	8	6	159
1960-1970	16	10	9	20	17	16	9	1	3	3	6	7	117
1970 ...	7	11	4	13	15	15	4	4	--	4	4	5	86
total	112	93	88	88	85	93	27	16	12	15	29	25	683
nb. lots conçédés	33	31	39	37	36	35	9	11	4	6	12	12	265

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Énergie et Ressources.

Les annulations foisonnent partout. La fréquence de ces dernières se stabilise aux environs de trois par concession dans les rangs X de Clermont (3.3 ou 112/33), I (2.9 ou 93/31) et VI (3 ou 27/9) de Rousseau, et dans le III de Perron (3 ou 12/4). Elle oscille entre deux et trois dans le II (2.2 ou 88/39), le III (2.3 ou 88/37), le IV (2.3 ou 85/36) et le V (2.6 ou 93/35) de Rousseau et dans le IV (2.4 ou 29/12) et V (2 ou 25/12) de Perron. Elle est inférieure à deux dans un seul cas, le VIII de Rousseau (1.4 ou 16/11)⁽³⁴⁾.

En 1980, la paroisse de Beaucanton englobe 85 lots patentés, parmi lesquels dix ont été rachetés par le ministère de l'Agriculture au cours de la dernière décennie (cf. Tableau 16). Elle renferme, en outre, 25 terrains sous billet de location., 155 terres vacantes et 21 jamais allouées.

De nombreux bénéficiaires des programmes de colonisation ont donc séjourné dans les colonies. Toutes les superficies cultivables sont occupées jusqu'aux années 50. Les statistiques démographiques confirment cet optimum. L'exode massif et irréversible des colons s'esquisse pourtant dès l'origine. Il s'intensifie avec une rapidité fulgurante par la suite. Mais les politiques de consolidation du ministère de la Colonisation s'efforcent, au cours de ces années, de soutenir une certaine stabilisation démographique des paroisses de colonisation nouvelle. Ces pratiques contribuent à entretenir fallacieusement, et ce, pendant de nombreuses années, le mythe persistant des colonies agricoles.

La recrudescence velleitaire de la fièvre colonisatrice au milieu des années 40 est consécutive à la démobilisation et à la fin de l'économie de guerre. Le plan Bégin fut en effet instauré, premièrement pour atténuer les conséquences du retour à la vie civile d'un grand nombre de militaires et, deuxièmement, pour contrecarrer un problème ralentissement des activités dans l'industrie, principalement de guerre. Plus que jamais, pense-t-on, le chômage menace la classe ouvrière. Aussi, plus que jamais, doit-on coloniser pour juguler ce péril (cf. entre autres, Congrès de colonisation 1944; Minville 1945; etc.). On espère simultanément insuffler à la colonisation le second souffle que la régression des années 39 à 45 a rendu impératif.

La main-d'oeuvre locale abonde donc jusqu'au début des années 50, alors que s'esquisse la décadence définitive des colonies. Seule l'industrie forestière procure un revenu stable, bien que réduit, aux travailleurs de ces paroisses. Le fonctionnement saisonnier des scieries est admirablement secondé par l'intégration d'une force de travail appropriée, établie à proximité et apte à assurer sa propre subsistance pendant de longs mois d'inactivité. Les plans de colonisation, s'ils n'ont pas soutenu efficacement l'émergence d'une agriculture viable, ont tout de même collaboré au développement et à l'expansion du capital forestier local et régional. Ils ont, entre autres, avalisé l'entreprise locale ou régionale en garantissant le soutien d'un "fonds de travail" longtemps inépuisable.

4.2.2 La réintégration de la main-d'oeuvre démissionnaire au prolétariat

Les démissionnaires essaient dans toute la région, la province et même le pays. Ils incarnent une des fractions les moins qualifiées de la classe ouvrière. Cependant, il n'existe aucune étude des caractéristiques particulières du processus de réintégration de ce groupe au salariat. On présume néanmoins que les ex-colons se dispersent dans l'industrie primaire et secondaire. Ces allégations ne franchissent pas le seuil de l'énoncé général ou de l'hypothèse. Ces intuitions, pour aussi valables qu'elles soient, ne s'appuient sur aucune recherche sérieuse et, conséquemment, demeurent très évasives. L'accès à une documentation adéquate fut un handicap majeur à l'élaboration d'une telle investigation. L'examen des dossiers du Service de la concession des terres permet d'aborder cette question avec une certaine rigueur.

Les rapports d'inspection nous livrent une fois de plus l'essentiel des informations. Ils sont réclamés par le personnel du ministère de la Colonisation en vue de l'annulation d'un titre. L'inspecteur local est, à cet effet, mandaté pour recueillir tous les renseignements pertinents à l'action amorcée. La question de la résidence sur le lot est alors déterminante. L'individu qui délaisse son établissement sans autorisation, pour une période de plus de trois mois⁽³⁵⁾, est susceptible d'encourir les foudres gouvernementales. Hormis ce cas, les coupes abusives ou illégales sont les seules causes d'expulsion invoquées. En fait, la presque totalité des révocations sont ordonnées à la suite du départ d'un détenteur et de sa famille.

Le délégué gouvernemental local indique dans son rapport, si possible, le genre d'emploi vers lequel s'est orienté le démissionnaire et le nouveau lieu d'adoption de l'émigrant. C'est grâce à cette documentation que l'on peut discerner quelques particularités de la mobilité de la force de travail des paroisses de colonisation nouvelle (voir tableau 19, p. 228).

Les colons-démissionnaires de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis surabondent. Ils furent 883 à occuper, à un moment ou à un autre, 330 des 946 lots (34.6%) du territoire. Les informations les plus exhaustives se rapportent à St-Joachim de Beaucanton où plus de 80% (239/286) des dossiers ont été consultés. Un échantillonnage substantiel (12 et 15%) appuie l'étude du même phénomène à St-Camille de Villebois et à St-Ephrem de Val-Paradis. Le Tableau 19 ne s'applique qu'à un mouvement migratoire initial de la force de travail vers l'extérieur de la zone de colonisation. Il ne préjuge en aucune manière de la mobilité (horizontale et verticale) ultérieure de la main-d'oeuvre.

Les annulations ne réfèrent pas exclusivement à l'exil d'un travailleur productif. C'est ainsi que certains titres sont invalidés à la suite d'un décès (44/883, 4.8%) d'une retraite (43/883, 4.8%), d'une maladie ou d'une invalidité (17/883, 1.9%) et, surtout, d'un changement d'établissement (54/883, 6%). Notons aussi que quelques terrains sont rétrocédés sans pour autant concorder avec la cessation totale de l'activité agricole de colonisation du requérant. C'est particulièrement l'histoire de l'abrogation des lots de support (23/883), 2.8%).

Il s'avère par ailleurs que certaines données font défaut. En effet, les démissionnaires vident fréquemment les lieux en catimini et sans laisser d'adresse. L'inspecteur est parfois avisé d'un désistement longtemps après le départ de l'ex-colon. La guerre et l'après-guerre, la reprise de l'activité économique, conséquemment le fléchissement de la demande de lots de colonisation, favorisent un certain laxisme et une certaine inertie gouvernementale. Parallèlement, l'épuisement des réserves forestières sur les terres abandonnées et le désintérêt émoussent la concurrence parfois débridée à laquelle avait donné lieu l'octroi des terres les mieux boisées. C'est ainsi que, pour près de 20% (19.8% ou 175/883) des renoncations, on ne connaît ni la destination ni l'emploi de l'ancien résident. Ce dernier ne se réoriente assurément pas vers une autre terre de colonisation puisque toute substitution d'établissement est inévitablement versée au dossier du requérant. Cela signifie essentiellement que les gens qui se sont éclipsés sans laisser de trace ont, selon toute probabilité, réintégré les rangs du salariat.

TABLEAU 18

Mobilité des colons-démisionnaires ⁽³⁶⁾ Beaucanton, Villebois et Val-Paradis						
origines emplois	Beau- canton	Ville- bois	Val- Paradis	total 1	total 2	%
cultivateurs	14	--	1	15	15 cultivateurs	2.8
travailleurs miniers à Normétal	59	--	1	60	88 travailleurs miniers	16.0
travailleurs miniers en Abitibi-Tém.	25	1	2	28		
journaliers	100	27	45	172	374 journaliers	71.0
journaliers en Ontario	35	2	6	43		
journaliers à Beaucanton	50	1	6	57		
journaliers à Montréal	18	2	3	23		
journaliers à La Sarre	15	5	10	30		
journaliers ailleurs au Québec	42	2	5	49		
industriels	3	1	3	7	7 industriels	1.3
marchands	12	3	2	17	17 marchands	3.0
autres	9	7	8	24	24 autres	4.5
sous-total (A)	382	51	92	525	525	98.6

TABLEAU 18
(suite)

<i>origines</i> <i>emplois</i>	Beaucanton	Villebois	Val-Paradis	<i>total 1</i>
<i>changement d'établissement</i>	52	1	1	54
<i>décédés</i>	37	2	5	44
<i>retraités</i>	33	6	4	43
<i>malades et invalides</i>	11	4	2	17
<i>lots de support</i>	19	1	5	25
<i>sous-total (B)</i>	152	14	17	183
<i>pas de réponse (C)</i>	149	18	8	175
<i>total (A, B, C)</i>	683	83	117	883
<i>échantillon</i>	⁽³⁷⁾ 139/286 (83.6%)	38/316 (12%)	53/344 (15%)	330/946 (35.5%)

Source: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Energie et Ressources et du Bureau d'enregistrement d'Amos.

Les renseignements les plus révélateurs pour mon propos se rapportent à pas moins de 525 cas d'annulations, soit plus de 60% (525/883) du total. Ce sont les démissionnaires réels, ceux qui, pour des raisons autres que la mort, la retraite, la maladie ou l'invalidité, quittent les paroisses de colonisation nouvelle.

La majorité de ces ouvriers (plus de 70%, 374/525) sont de simples journaliers sans aucune qualification définie sur le marché capitaliste du travail. Ils se dispersent aux quatre coins du Québec et dans le nord de l'Ontario. Ils gagnent ainsi les chantiers forestiers ou les mines ontariennes dans une proportion minimale de 11.4% (43/374), les scieries lasarroises dans 8% des cas (30/374), alors que certains manoeuvriers se tournent plutôt vers les usines de la région montréalaise (6%, 23/374) ou d'ailleurs au Québec (13.1%, 49/374). Quant à ceux au sujet desquels on ne possède pas ce type d'indications (45.9%, 172/374), on peut supposer qu'ils essaient selon les mêmes normes que leurs camarades. Ainsi, 21.2% de l'ensemble des "journaliers" migrent vers l'Ontario, 28.2% se fixent momentanément à Beaucanton, alors que 14.8% se dirigent vers La Sarre, 11.3% vers Montréal et, finalement, 24.2% vers d'autres régions québécoises⁽³⁸⁾.

Les villes minières attirent de nombreux démissionnaires. En tout, 16% (88/525) de ces derniers désertent Beaucanton, Villebois et Val-Paradis au profit des agglomérations minières. La proximité des installations de la Normétal Mining Corp. détermine une circulation privilégiée de la main-d'oeuvre locale vers cette entreprise. La cité de Normétal, en effet, recrute à elle seule quelque 60 ex-colons dont la quasi-totalité (59) provient de St-Joachim. Quelques ouvriers (5.3%, 28/525) convergent néanmoins depuis le début des années 50 vers les nouveaux districts métallifères de Chibougamau et de Chapais.

Quelques industriels quittent aussi les colonies. Il s'agit essentiellement d'entrepreneurs forestiers comme les Lafrenière, Perron, Audet, etc. Les commerçants, de leur côté, fuient les paroisses de colonisation récente au rythme du ralentissement des opérations forestières paroissiales. Par ailleurs, une quinzaine de particuliers (2.8%, 15/525) renoncent à leur lot de colonisation en faveur d'une terre "faite". Ce sont généralement des héritiers du bien familial.

En terminant, mentionnons que le nombre des changements (54) d'établissement est considérable. On a déjà évoqué les raisons qui militent en faveur de ces substitutions (attrait d'une terre mieux boisée, recherche d'une résidence plus convenable, proximité du village...). On vérifie maintenant l'emprise de ce procédé alors que, dans la seule localité de Beaucanton, 11.4% (52/434)⁽³⁹⁾ des annulations non imputables à la vieillesse, à la maladie ou à l'infirmité, sont de ce type. Cette propension semble moins prononcée à Villebois et à Val-Paradis⁽⁴⁰⁾. Les raisons de cet écart réfèrent aux circonstances particulières entourant l'octroi des lots de support. Les résidents de Villebois et de Val-Paradis furent avantagés par la présence, au sein du territoire paroissial, d'importantes réserves forestières. Ces dernières furent surtout allouées à titre de "terre à bois" aux habitants des localités concernées (cf. les rangs II-III de Paradis et Boivin). Les gens de Beaucanton, propriétaires ou locataires de terres ravagées par des incendies de forêt, ne jouissent que rarement de cet attribut. En effet, les moyens de communication (routes et moyens de transport), les distances, et même la réglementation du ministère⁽⁴¹⁾ ont, à toutes fins pratiques, interdit aux colons de St-Joachim de Beaucanton l'accès direct aux riches boisés du nord. Ce faisant, la seule opportunité pour ces gens d'acquérir une terre garnie d'un peu de bois fut, pendant quelques décennies, le changement d'établissement.

L'intensité et certaines caractéristiques spécifiques du processus de prolétarianisation de la force de travail des colonies ressortent maintenant plus clairement. De fait, hormis quelques rarissimes héritiers du patrimoine familial, la réintégration au salariat touche près de 90%⁽⁴²⁾ des ex-colons. Ces derniers composent par ailleurs un ensemble hétéroclite de travailleurs non-qualifiés et extrêmement mobiles.

Les employés de mines bénéficient, par rapport aux autres salariés, d'un statut relativement enviable⁽⁴³⁾. Les retombées d'une syndicalisation plus hâtive que dans le secteur du sciage se font sentir sur l'ensemble des conditions de travail, entre autres, sur le salaire et la

sécurité d'emploi. Cela n'écarte toutefois pas la fermeture de nombreuses mines, particulièrement au cours des années 60 et 70.

L'analyse de la mobilité (horizontale et verticale) de la main-d'oeuvre des paroisses de colonisation nouvelle peut être étoffée par un examen même succinct de la conjoncture locale. Le cas de Beaucanton illustre ce propos (tableau 20, p. 233).

Il ressort de ces chiffres que, dans l'ensemble, la conjoncture paroissiale s'articule étroitement aux tendances générales observées. Tous les rangs concourent au mouvement de désistement. Par ailleurs, on remarque que, dans le X de Clermont, 64 (86%) détenteurs (lignes 2 à 9 inclusivement) sur un total possible de 74 (lignes 1 à 13) ont délaissé la paroisse au profit d'un travail salarié, que 48/52 (93%) ont fait de même dans le un, 36/44 (81.8%) dans le deux, 44/46 (95%) dans le quatre de Rousseau, etc. ⁽⁴⁴⁾. En somme, plus de 90% (344/382) de ces ex-bénéficiaires de lots de colonisation se muent en salariés à temps plein et, parmi ceux-ci, plus des trois quarts (260/344) sont de modestes manoeuvriers.

TABLEAU 19

Mobilité des colons-démisionnaires Beaucanton détail - Nombre de détenteurs														
origines emplois	CX	RI	RII	RIII	RIV	RV	RVI	RVII	PII	PIII	PIV	PV	total	
cultivateurs	3	1	3	3	1	1	1	-	-	-	1	-	14	1
travailleurs miniers à Normétal	17	14	2	4	5	6	2	1	3	2	2	1	59	2
travailleurs miniers en Abitibi-Tém.	3	4	2	2	4	3	2	1	-	2	1	1	25	3
journaliers	21	9	8	14	12	15	8	2	1	2	2	6	100	4
journaliers en Ontario	6	9	3	2	5	7	1	-	-	1	-	1	35	5
journaliers à Beaucanton	5	1	10	8	8	9	2	-	-	2	2	3	50	6
journaliers à Montréal	8	6	1	1	-	-	1	-	-	-	-	1	18	7
journaliers à La Sarre	4	2	3	2	2	1	-	1	-	-	-	-	15	8
journaliers ailleurs au Québec	-	3	7	8	8	8	-	3	2	1	-	2	42	9
industriels	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	10
marchands	2	2	3	1	1	1	2	-	-	-	-	-	12	11
autres	4	1	1	1	-	1	-	-	-	1	-	-	9	12
sous-total (A)	74	52	44	46	46	52	19	8	6	11	9	15	382	13

TABLEAU 19
(suite)

<i>origines</i> <i>emplois</i>	CX	RI	RII	RIII	RIV	RV	RVI	RVII	PII	PIII	PIV	PV	<i>total</i>	
<i>changement d'établissement</i>	6	5	11	5	13	6	2	-	-	-	2	2	52	14
<i>décédés</i>	1	6	4	9	6	7	-	1	1	1	-	1	37	15
<i>retraités</i>	3	9	1	5	6	5	1	1	-	1	-	1	33	16
<i>malades ou invalides</i>	2	-	3	2	-	1	1	-	-	-	1	1	11	17
<i>lots de support</i>	9	3	2	1	2	-	-	-	-	-	1	1	19	18
<i>sous-total (B)</i>	21	23	21	22	27	19	4	2	1	2	4	6	152	19
<i>pas de réponse (C)</i>	27	17	29	22	12	16	5	3	4	2	7	3	149	20
<i>total (A,B,C)</i>	122	94	94	90	85	87	28	13	11	15	20	24	683	21
<i>nombre lots échantillon</i>	33	30	34	33	35	35	6	5	2	6	9	11	239	22

Sources: D'après les dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Energie et des Ressources et du Bureau d'enregistrement d'Amos.

Quelques autres particularités éminemment significatives émergent de l'examen du Tableau 20. La première est, sans doute, l'attraction prépondérante qu'exerce sur les citoyens des rangs X de Clermont, I de Rousseau et II à IV de Perron, la municipalité de Normétal. Les rangs II à V de Rousseau échappent à ce penchant. Ainsi, alors que respectivement 22.8% (17/74)⁽⁴⁵⁾ et 29.6% (14/52) des abandons enregistrés dans le X et le I de Clermont-Rousseau⁽⁴⁶⁾ ont conduit les ex-colons à Normétal, cette proportion s'effondre à 4.1% (2/44) et 8.7% (4/46) dans les rangs du village (II-III). Sans sombrer dans un déterminisme géographique simpliste, on constate tout de même une nette tendance des habitants de la périphérie immédiate de la ville minière à émigrer vers cette dernière. On peut se remémorer dans le même ordre d'idées que plus de 15% (59/382) des démissions réelles relevées à St-Joachim bénéficieront à la petite cité du cuivre, alors que le même pourcentage n'atteint pas 1% dans le cas des paroisses contigues (cf. Tableau 19). La proximité de l'entreprise minière, jumelée à la médiocrité du patrimoine forestier et industriel local, a favorisé, pour les paroissiens de St-Joachim et particulièrement pour ceux des rangs X de Clermont et I de Rousseau, un flux migratoire notable et persistant en direction des installations de la Normétal Mining Corp.

Le Tableau 20 montre aussi que plus de 75% (14/18) des renonciations qui se concluent par un exode vers la région métropolitaine sont attribuables aux occupants des rangs X de Clermont et I de Rousseau. Une portion de ces territoires (principalement les lots 18 à 34) a en effet été assignée de 1935 à 1937-38 à des postulants d'origine montréalaise. Ces derniers ne se sont guère implantés dans la colonie. Les colons des rangs X de Clermont et I de Rousseau ont aussi massivement migré vers l'Ontario, tout comme leurs confrères des IV et V mais à l'encontre de ceux du II-III. Ces derniers semblent, de leur côté, plus séduits par l'idée d'un séjour au village de Beaucanton comme plusieurs de leurs compagnons du IV et V.

En somme, la présence des installations minières de la Normétal Mining Corp. interfère grandement sur l'orientation d'une fraction congrue de la main-d'oeuvre démissionnaire paroissiale. Les colons de Villebois et de Val-Paradis, plus distants de la zone d'extraction et aussi choyés par la richesse du domaine forestier local, sont moins affectés par cette proximité. Par ailleurs, le village persiste à être un pôle de gravitation influent pour beaucoup d'individus. En effet, nombre d'ex-colons fixent leur résidence au village et s'engagent dans les scieries de la région ou parcourent inlassablement les chantiers. D'autres s'exilent vers les centres industriels régionaux, particulièrement vers l'important siège de transformation des produits forestiers qu'est La Sarre, ou encore gagnent les cités métallifères de Normétal et plus tard de Chibougamau et de Chapais. La migration vers l'Ontario de plusieurs contracteurs forestiers, attirés par une matière première abondante et des conditions d'exploitation favorables, entraîne dans son sillage plusieurs citoyens de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Enfin, un bon nombre de démissionnaires rallient tout simplement leur lieu d'origine.

NOTES DU CHAPITRE 4

- (1) D'après une compilation faite à Québec entre mai et septembre 1935, le montant de l'aide versée aux chômeurs se situe à 8,07\$ par personne par mois pour la nourriture et 4,64\$ pour le logement, soit 152,52\$ par personne par année! Une famille de cinq personnes touche, en supposant que l'on débourse ces sommes indifféremment, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, ce qui n'est malheureusement pas précisé dans les articles auxquels nous faisons référence, 482,20\$ annuellement pour se nourrir et 278,40\$ pour se loger, ou 760,62\$ par année. Ces chiffres doivent être considérés comme une estimation, dont les valeurs absolues peuvent varier considérablement (probablement surtout à la baisse) à cause des fréquentes fluctuations auxquelles est soumise l'aide sociale. En effet, cette dernière est distribuée d'abord par des organisations philanthropiques, surtout la Société St-Vincent de Paul, puis par les fonctionnaires municipaux. Ce sont les municipalités qui fixent les montants d'aide et la distribuent. Les montants varient d'une localité à l'autre et surtout d'un mois à l'autre en vertu de directives administratives aussi erratiques que changeantes. Voir La Presse, 22 octobre 1935: 19, "Le chômage à Québec"; et *ibid.*, 14 janvier 1936:23, "Verdun relève les secours en dépit de Québec".
- (2) Voir La Presse, 26 juillet 1935:15, "Plus d'aide aux chômeurs qui se montrent fainéants"; *ibid.*, 5 décembre 1935:29, "N'allez pas aux camps de démoralisation".
- (3) Rappelons, à cet effet, quelques illustrations convaincantes empruntées au journal La Presse; par exemple, on apprend dans la livraison du 15 juillet 1935:11, "Les sans-travail prêts à négocier à Montréal-Nord", que les chômeurs affectés aux travaux publics protestent contre la médiocrité de leur rémunération quotidienne de 0,20\$ jumelée à une pauvre allocation de 3,40\$ par semaine. Cela est encore mieux cependant que le salaire des habitants des camps de travail qui, dans la plupart des cas, ne semble pas dépasser le 0,20\$ par jour pour 8 à 12 heures de labeur (à ce sujet, voir La Presse, 24 juillet 1935:5, "Une intéressante étude sur les camps de concentration" et *ibid.*, 21 septembre 1935: "Les camps de concentration pour les chômeurs").

- (4) Gabrielle Roy, dans le roman qui l'a rendue célèbre, Bonheur d'occasion, a décrit avec beaucoup de lucidité les conditions de vie particulièrement avilissantes que supportèrent bien des gens du quartier montréalais de St-Henri au cours de la Grande Dépression.
- (5) Le curé Fortier est un actif missionnaire-colonisateur dont on nous a beaucoup parlé et qui dirigea le recrutement au Saguenay-Lac St-Jean pendant de nombreuses années. Il est bien connu des colons par l'entremise des multiples causeries qu'il anima dans la région pour attirer des candidats.
- (6) Cf. pour les colons du canton Rousseau, La Presse, 13 août 1935:15, "Nouveaux colons qui se disent satisfaits".
- (7) Par exemple, La Presse, 4 mai 1934:3, "Les colons satisfaits et heureux"; ibid., 29 mai 1935: 3, "Départ de Montréal pour l'Abitibi de 22 aspirants-colons"; etc.
- (8) Organisme central réunissant sur une base diocésaine l'ensemble des Sociétés locales de colonisation.
- (9) Ces règlements en vigueur pendant de nombreuses années ne furent pas implacablement appliqués et la surveillance fut, somme toute, bien vite relâchée.
- (10) Voir chap. 3. Signalons que, d'après un rapport du Joint Committee of the Montreal Board of Trade and the City Improvement League, intitulé A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal, publié à Montréal en mars 1935, sur les 180,700 familles salariées de la ville de Montréal en 1935, 19.5% ont un revenu inférieur à 650\$ par an, mais 80% au-dessus. Les chiffres les plus éloquents sont "29% ayant un revenu de 650 à 850\$, 19.4% ayant un revenu de 850 à 1 200\$" (Larivière 1977:165-166).
- (11) En effet, d'après La Presse du 19 décembre 1935:22, "L'Honorable Taschereau va témoigner à Sherbrooke", le salaire minimum dans les industries de la chaussure serait de 0,34\$ l'heure. Par ailleurs, selon la Commission provinciale du salaire minimum des femmes, le salaire hebdomadaire moyen des femmes dans la chaussure se situe à Montréal entre 7 et 10\$ selon l'expérience (La Presse, 16 novembre 1935:33, "Le salaire féminin dans la chaussure").
- (12) Cette directive découle des recommandations d'une enquête menée au sujet de la grève des bûcherons de 1933 dans le Nord-Est ontarien et en Abitibi-Témiscamingue.
- (13) Cela est d'autant plus vérifiable que huit lots de Beaucanton ne furent pas concédés avant 1940. Il s'agit principalement de terrains localisés dans le canton Perron où, d'ailleurs, peu de billets de location sont émis avant 1937. Les lots non octroyés avant 1940 sont: P, III:60; P, IV:50; P, IV:59; P, V:51; P, V:56; R, II:15; R, II:34; R, II:40).

- (14) Une distribution normale dépeint bien la fréquence des mutations. Le tableau suivant illustre ce propos à l'aide de l'exemple de trois rangs de la paroisse de Beaucanton.

Distribution du nombre de lots en fonction du nombre de détenteurs L'exemple des rangs X de Clermont, II et III de Rousseau En nombre de lots (1935 - mai 1980)					
nombre de détenteurs	X Clermont	II Rousseau	III Rousseau	total	%
1	3	8	20	31	26.0
2	3	16	8	27	20.6
3	6	2	6	14	11.7
4	9	5	4	18	15.1
5	5	8	4	17	14.2
6	4	-	3	7	5.8
7	2	1	2	5	4.2
8 et plus	-	-	-	-	-
Total				119	97.6

Seulement le quart (26%) des propriétés est détenu par un seul propriétaire avant l'émission des lettres patentes ou jusqu'au retour définitif de la terre dans le domaine public. Les autres subissent de multiples cessions.

- (15) Soit 36 transports sur un total de 226 modifications de titres.
- (16) Soit 36 transports sur un total de 161 modifications de titres.
- (17) Soit 38 transports sur un total de 85 modifications de titres.
- (18) Soit 12 transports sur un total de 16 modifications de titres.
- (19) Ces chiffres sont attestés par des informations similaires recueillies au sujet des colonies de Villebois et Val-Paradis (échantillonnage). A Villebois, 6.4% (2/31) des changements de détenteurs survenus entre 1940 et 1950 le furent en vertu d'un acte de transport, 27.7% (5/18) entre 1950-60, 75% (8/12) entre 1960 et 1970 et

finalement 50% (1/2) après cette dernière date. Les données correspondantes pour Val-Paradis sont 6% (4/67) de 1940 à 1950, 17.2% (5/29) de 1950 à 1960, 16.6% (2/12) de 1960 à 1970 et 100% (2/2) après 1970. Voir l'annexe III pour le détail de cette compilation.

- (20) Le bail à ferme consiste en une location d'une durée limitée (1 à 5 ans) d'un espace agricole. Seuls les cultivateurs sont éligibles et ils sont tenus de respecter de nombreuses clauses restrictives comme, par exemple, l'interdiction de bûcher du bois sur le lot loué.
- (21) Le ministère se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'accord, de fixer des conditions de vente et même d'annuler toute convention signée sans son assentiment.
- (22) Sources dossiers R, II:17,18,20,21.
- (23) Les données manquent pour trois lots.
- (24) L'application du plan de colonisation du ministre Bégoin à partir de 1946-47 n'est pas étrangère à ces circonstances. Elle a insufflé un second souffle à la pratique colonisatrice de l'Etat. Sous cette lancée, les paroisses de St-Emile de Guyenne (1947), de St-Hyacinthe de Despinassy (1948), de Languedoc (1949) et de St-Eugène de Chazel (1949-51) voient le jour. Les années 1939 à 1946 n'avaient pas donné lieu à une telle effervescence puisqu'hormis la petite colonie de l'Ile Nepawa (1943), aucune nouvelle fondation n'avait alors été enregistrée en Abitibi.
- (25) Ce chiffre est obtenu par l'addition des terres privées des rangs II (20) et III (16) pour un total de 36. Cette somme est reportée au nombre total de lots privés de Beaucanton (75).
- (26) Le nombre total de lots concédés au moins une fois dans les rangs II (39) et III (37) sur le nombre total de lots concédés au moins une fois dans toute la paroisse (265).
- (27) R.M.A.Q.: sont des terres privées (patentées) rachetées par le ministère québécois de l'Agriculture, principalement au cours des années 70. Au ministère, on parle de terres privées appartenant au domaine public. Pour le présent texte, j'ai considéré ces emblavures comme des propriétés publiques.
- (28) Voir Annexe IV. Les chiffres précis sont les suivants: rang IV = 52% (13/25), rang V = 48% (12/25), rang VI = 57% (24/42), rang VIII = 50% (21/42). Dans les autres secteurs de la localité, il n'y a que peu de terres privées, R,VIII = 8% (3/37), R,IX = 8% (3/37), R,X = 14% (4/27) et finalement 3.7% (1/27) dans le rang I de Paradis.

- (29) Voir Annexe IV.
- (30) La plupart des lettres patentes furent émises très tardivement et elles ne concernent qu'un nombre limité de transactions (cf. Tableau 19). Les substitutions de détenteurs sont par ailleurs peu nombreuses après l'émission des titres définitifs. On vend plutôt quelques emplacements, on cède la terre à un descendant ou encore on aliène son établissement au profit de quelques gros exploitants agricoles.
- (31) J'ai estimé pour ce calcul qu'un détenteur correspond à une famille de deux adultes et 3 enfants. Cette approximation demeure très en deçà des taux de natalité de l'époque. Cela pondère cependant les effets des concessions de deuxième lot, ou des octrois de terre à des fils de colons non résidents. Ces dernières circonstances ne présentent guère un coefficient de réalisation supérieur à 6 ou 7% qui, d'ailleurs, se focalise surtout dans les rangs II-III de Paradis et Boivin.
- (32) Pour obtenir ces résultats, j'ai d'abord exclu les rangs II-III de Paradis et Boivin où, on l'a vu, très peu de gens se sont réellement établis. Il s'agit, rappelons-le dans ce cas, d'emblavures vendues à des fils de colons résidant chez leurs parents ou au village et de lots de support. C'est ainsi qu'aux 316 concessions de Villebois, j'en ai retranché 54 couvrant tous les lots de la paroisse inclus dans le II-III de Paradis. J'ai fait de même à Val-Paradis pour les cantons Boivin et Paradis (II-III), ce qui implique la soustraction des 116 emplacements compris dans ce secteur. On obtient donc 262 lots à Villebois contre 228 à Val-Paradis. J'élimine de cette somme encore 8% (respectivement 21 et 18) des terres classifiées impropres à la culture (d'après les données compilées à cet effet à Beaucanton où 21 lots sur 286 sont incultes). Il y a donc une possibilité de 241 emplacements colonisables à Villebois et 210 à Val-Paradis. Le coefficient de remplacement des détenteurs concorde alors (cf. Annexe III) avec celui observé à Beaucanton, en l'occurrence trois acquéreurs par lot). Il résulte de ce calcul qu'approximativement 723 (241 X 3) concessionnaires ont résidé à Villebois alors que 630 (210 X 3) faisaient de même à Val-Paradis. J'ai compté comme à Beaucanton 3 enfants par famille de colons.
- (33) Ces procédures vont de l'inspection du lot par l'inspecteur local à l'envoi et à l'affichage de l'avis de révocation jusqu'au prononcé de la sentence.
- (34) Ces données sont aussi disponibles pour les paroisses de Villebois et de Val-Paradis. Voir aussi Annexe V.

- (35) Les délais semblent varier entre 1 et 3 mois. De plus, les administrateurs gouvernementaux n'accordent qu'avec beaucoup de réticence ces sursis et ils ne font le plus souvent que sanctionner des faits accomplis. C'est d'ailleurs surtout pour demeurer le propriétaire d'un lot à bois que les colons réclament des moratoires (P, IV:60; PA, II:46; PA, III:12, PA, III:28; PA, III:46; etc.).
- (36) Ce tableau exclut évidemment tous les détenteurs actuels. Ainsi, pour obtenir le nombre total de détenteurs de lots de la paroisse de Beaucanton, il faut additionner les propriétaires actuels: 85 lots patentés et 25 billets de location pour un total de 793 titres (683 + 85 + 25).
- (37) En plus de 21 lots incultes, les données concernant 26 autres emblavures sont manquantes. Il s'agit de: R, I:16, R, II:8, 38, 40, 41, 42; R, III:13, 14, 15, 21; R, IV:16; R, VI:9, 10, 16; R, VII:11, 12, 13, 16, 17, 19; P II:57, 58; P, IV:50, 53, 59 et P, V:55. Les dossiers relatifs à ces concessions n'étaient pas disponibles lors de mes passages. Les causes de ces absences sont multiples mais réfèrent essentiellement à un changement de statut des lots concernés (annulation, transfert du ministère de l'Agriculture à celui de l'Energie et Ressources, etc.).
- (38) Ces chiffres sont obtenus en ne tenant compte que du nombre d'ouvriers-journaliers dont la destination nous est connue, soit 202 (202/374). De ces derniers, 43 (43/202, 21.2%) migrent vers la province voisine, 57 vers Beaucanton (57/202, 28.2%), 30 vers La Sarre (30/202), 14.8%, 23 vers Normétal (23/202; 11.8%) et 49 ailleurs dans la province de Québec (49/202, 24.2%).
- (39) Ce rapport est obtenu par l'addition des quelque 52 cas de changements d'établissements répertoriés à Beaucanton aux 382 cas de démissions, soit 52/434.
- (40) Les chiffres correspondants pour Villebois et Val-Paradis sont respectivement de l'ordre de 2% (1/52) et 1% (1/93).
- (41) Entre autres, le règlement exigeant que le deuxième lot d'un colon ne soit pas à plus de 3 milles de l'établissement principal de ce dernier (limite variable).
- (42) Sur 525 démissions, on a retranché 14 cultivateurs, 17 commerçants et 24 industriels, soit 55 annulations. Le rapport est donc 470/525.
- (43) Je dis relativement parce que, d'après une étude du Service de la recherche des Métallurgistes-unis d'Amérique, les conditions de travail des mineurs de l'Abitibi, particulièrement de ceux employés dans les mines d'or, sont nettement moins avantageuses que celles des autres travailleurs miniers du Québec et de l'Ontario (Métallurgistes-unis d'Amérique 1966:6,8). Cela serait imputable aux conditions particulières d'émergence et d'évolution de l'industrie minière régionale. En effet,

"Contrairement à toute autre industrie, les mines d'or sont prospères en période de ralentissement économique et connaissent leurs jours sombres en période de forte activité économique. En effet, en période de ralentissement économique, les mines d'or peuvent compter sur une main-d'oeuvre relativement stable. La peur du chômage force les travailleurs à accepter les conditions de travail et de salaire des mines d'or." (ibid.:6-7)

- (44) Les rapports correspondants sont pour le III, 41/46; le V, 49/52; le VI, 16/19 et le VIII de Rousseau, 8/8. On observe dans le canton Perron une tendance identique, soit dans le rang II, 6/6; dans le III, 10/11; dans le IV, 7/9 et enfin dans le V, 15/15.
- (45) Ligne 2 sur ligne 13.
- (46) Cette même moyenne atteint même 50% (3/6) dans le deuxième rang de Perron, se maintient à 18% (2/11) dans le III, à 22.2% (2/9) dans le IV et finalement à seulement 6.6% (1/15) dans le V du même canton.

CHAPITRE 5

LE DEVELOPPEMENT D'UNE BOURGEOISIE INDUSTRIELLE LOCALE ET L'INTEGRATION DE LA MAIN-D'OEUVRE RESIDANTE

Les localités de St-Joachim de Beaucanton, de St-Camille de Villebois et de St-Ephrem de Val-Paradis soutiennent un coefficient de désistement fort élevé. Néanmoins, on dénote dans les recensements une certaine stabilisation de la population de ces paroisses, particulièrement pour la période couvrant les décennies 40 et 50. C'est, entre autres, le soutien indéfectible du ministère de la Colonisation qui sauvegarde ces communautés d'une régression démographique soudaine. L'impact des programmes gouvernementaux ne saurait cependant à lui seul expliquer cette situation. La portée des plans de colonisation se mesure davantage en fonction de ses effets mobilisateurs au cours de la période de crise, et par la suite, qu'à ses facultés intrinsèques de rétention de la main-d'oeuvre.

Les colons non-démisionnaires sont rapidement confrontés aux limites de la participation étatique. L'exploitation du patrimoine forestier se substitue alors en grande partie à l'assistance directe de l'Etat. C'est dans ce contexte qu'une bourgeoisie locale se distingue progressivement alors que le prolétariat forestier se reconstitue.

Les colons accomplissent une variété d'activités forestières. Ils parcourent les chantiers, gagnent les moulins paroissiaux et, finalement, lorsque cela est possible, bûchent le bois sur leur lot. En parallèle, une petite bourgeoisie industrielle progresse avec rapidité. Les forêts privées sont pillées au profit des acheteurs de bois, alors que les forêts publiques sont concédées à quelques prospères entrepreneurs.

Par ailleurs, l'attraction exercée par les emplois de la Normetal Mining Corp. semble plutôt circonscrite. En effet, il y a bien un certain nombre de détenteurs de lot de Beaucanton qui trouvent de l'embauche à la mine voisine. Cependant, cette propension apparaît moins notable à Villebois et à Val-Paradis. En effet, on allègue que les citoyens de la première localité "... travaillent dans les chantiers, dans les scieries et dans les mines" alors que dans les autres cas, le travail non-agricole consiste principalement "... dans le travail aux chantiers, surtout en Ontario", ou encore, "dans le travail aux chantiers et dans les scieries" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Beaucanton, colonie de Villebois, colonie de Val-Paradis). C'est d'ailleurs ce qu'attestent tous les informateurs que j'ai consultés. Un de ceux-ci, domicilié à Villebois, a bien synthétisé le sentiment général: "Ceux d'icitte qui ont travaillé à la mine à Normetal, y sont partis d'icitte pis y ont déménagé à Normetal. [Il y en a] quelques-uns de Villebois, [mais c'est] surtout de Beaucanton. Icitte c'était plutôt les chantiers" (entrevue no 5).

En somme, sans tenir compte de la localité de résidence, toutes les personnes interrogées proclament unanimement l'incidence déterminante de l'exploitation forestière. C'est sur cette base concrète que doit s'appuyer dès l'origine l'ensemble de la classe ouvrière locale pour subvenir à ses besoins.

On se rappelle qu'au cours des premiers mois d'établissement, la plupart des défricheurs bénéficient d'un emploi temporaire au ministère de la Colonisation. Le parachèvement des travaux d'infrastructure annonce le ralentissement des opérations et, bien sûr, le non-réengagement de la

plupart des ouvriers. Parallèlement, quelques petits entrepreneurs forestiers émergent et influencent de plus en plus la circulation de la matière première et de la force de travail. En effet, les acheteurs de bois de La Sarre, par exemple L. Boisvert et J.E. Lambert, sillonnent les rangs à la recherche de la matière première. Cette dernière fait cruellement défaut à la périphérie de la petite municipalité. Les propriétaires de scieries sont aussi en quête de matière ligneuse. Ils s'implantent très rapidement à Beaucanton, à Villebois et à Val-Paradis.

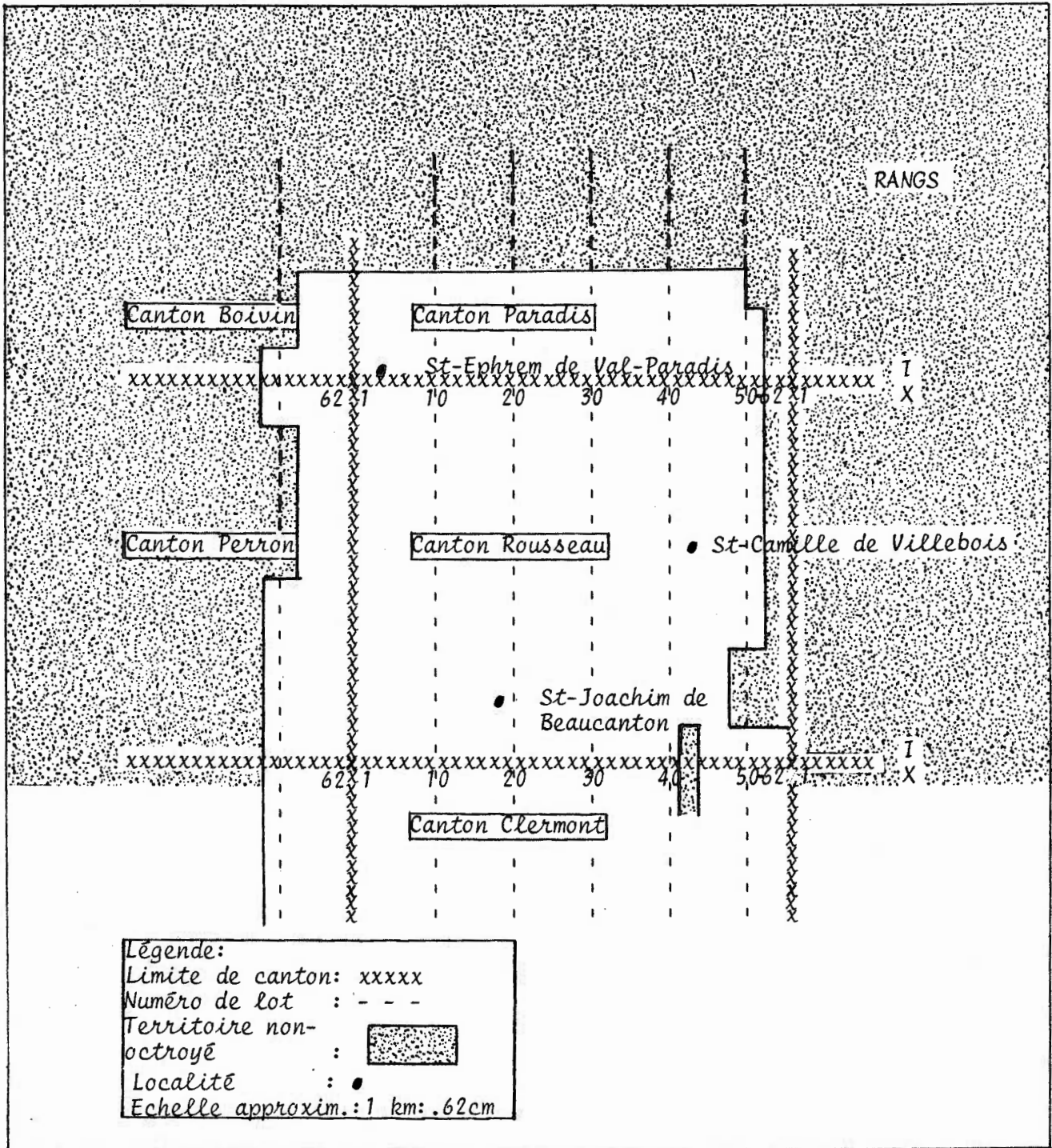
5.1 L'activité forestière du colon sur son lot

Les colons confrontés à une aide gouvernementale insuffisante et à une production agricole à peu près inexistante se tournent rapidement vers l'activité forestière alors en pleine croissance. Ils sont contraints de surexploiter le bois de leur lot et/ou à gagner les chantiers ou moulins. L'attribution des lots les mieux boisés éveille une virulente compétition entre requérants. Les querelles et les dénonciations pullulent. Elles provoquent de profondes scissions qui ne sont pas sans conséquences sur l'unité du semi-prolétariat rural des colonies.

Les lots de colons ne sont pas tous abondamment boisés. Les incendies de forêt ont plus d'une fois ravagé le secteur. Les rangs II à VII de Rousseau sont en général garnis de "jeunes pousses" non immédiatement commercialisables. Un informateur assure à cet effet "... qu'on avait de la misère à faire notre bois de poêle" (entrevue no 4)⁽¹⁾. La situation n'est cependant pas uniforme. Les gens qui se fixent dans les rangs VIII à X de Rousseau, I à III de Paradis et Boivin bénéficient de terres richement boisées (entre autres, entrevues no 1 et 8). Certains sont donc en mesure de vendre du bois alors que nombre d'autres doivent s'engager sur-le-champ dans les chantiers ou les moulins.

La demande croissante de bois et l'insuffisance des revenus des détenteurs de lot de colonisation suscitent une surexploitation rapide de la forêt privée, d'autant plus que le bois des terres des colons constitue, à l'origine, la principale sinon la seule source d'approvisionnement des nombreuses petites scieries locales. Les terres sont pillées en quelques

Territoire ayant été sous billets de location dans les cantons Boivin, Clermont, Paradis, Perron et Rousseau.



années, les limites gouvernementales sont transgressées et les représentants de l'Etat défiés⁽²⁾. Les exemples de révocation pour coupes abusives sont très nombreux, principalement entre 1937 et 1949 (voir, entre autres, B,I:59; B,II:49; PA,II:15; PA,II:29; PA,II:42; PA,III:12; PA,III:15; PA,III:28; PA,III:32; PA,I:39; PA,I:20; R,X:24; R,VIII:24; etc.). Les concessions sont promptement vidées de la matière ligneuse commercialisable alors que les colons sollicitent, souvent d'une manière pressante, l'octroi d'une terre à bois. Cette pratique ne se généralise toutefois qu'à partir du milieu des années 1940.

Même les terres de la couronne n'échappent que difficilement à la décimation: "Plusieurs coupaient du bois sur les terres de la couronne, c'était presque un honneur pour un colon d'aller couper du bois sur les terres de la couronne et de pas se faire prendre" (entrevue no 1). Cette situation alarmante est endémique dans les rangs II et III de Paradis et de Boivin où les lots ne sont guère concédés avant 1942 et surtout 1946-48. Ces pratiques illicites soulèvent l'ire des autorités. Dès septembre 1944, le chef de district⁽³⁾ (c.d.), ulcéré par les coupes illégales qui non seulement se perpétuent mais encore se répandent, réclame l'intervention du ministère (dossier général de Paradis, lettre de L. Simard, c.d. à Théo. Mercier, Service des ventes, le 28 septembre 1944). Il est appuyé en cela (octobre 1944) par le curé de Val-Paradis (ibid., lettre de l'abbé F. Sylvestre, curé, à E. Lesage, député, le 2 octobre 1944). Un échange suivi de lettres et de télégrammes parfois pressants⁽⁴⁾ s'instaure entre les gens du ministère à Québec et les fonctionnaires du district (dossier général de Paradis). La teneur de cette correspondance dévoile toute l'ampleur du problème. Ainsi, en septembre 1944, L. Simard, c.d. soutient que "voilà deux ans qu'il se pratique du pillage sur ces lots", il recommande alors instamment "la vente de ces lots ... [pour que] chaque propriétaire de lot soit un gardien et qu'il n'y ait plus de pillage" (ibid., lettre de L. Simard, c.d., à Théo. Mercier, chef Service des ventes, ministère de la Colonisation, le 28 août 1944). Malgré ces appels insistants, les choses traînent en longueur, au grand dam du chef de district (dossier général de Paradis). Deux ans plus tard, le pillage s'est propagé aux

territoires contigus et le nouveau chef de district, M. A. St-Germain, sollicite à son tour:

"... l'émission immédiate des billets de location en l'occurrence ceux des lots 33 à 62 des rangs II et III de Paradis . En agissant ainsi, je crois que nous éviterions les coupes abusives et illégales qui se pratiquent actuellement et qui se pratiqueront sur une plus haute échelle au cours de l'hiver prochain."
 (dossier général de Paradis, lettre de A. St-Germain, c.d., à Stanislas Bégin, sous-ministre, ministère de la Colonisation, le 7 août 1946).

Il fallut cette fois l'intervention directe du sous-ministre à la Colonisation, M. Stanislas Bégin, pour clore l'affaire à la fin de l'été 46 (ibid., lettre de J.P. Bolduc, chef de service, à A. St-Germain, c.d., le 28 août 1946). Cependant, les déprédations sur les terres de la couronne s'éternisent encore longtemps. Elles sont en effet toujours dénoncées en 1975 par les fonctionnaires locaux du ministère des Terres et Forêts (B,II:49, lettre de Y. Fortin, responsable de l'Unité de gestion de La Sarre, à M. L. Letendre, le 12 février 1975).

Les colons se livrent à une forte concurrence, parfois même passionnée, pour l'obtention des lots les mieux boisés. Cela se manifeste d'une manière éclatante à partir de 1942-44. A cette époque, l'afflux de postulants provenant de l'extérieur est interrompu par la recrudescence de l'activité industrielle consécutive à l'entrée en guerre du Canada. Cette interruption n'empêche toutefois pas les responsables du ministère de devoir procéder à l'ouverture d'un segment notable des rangs II et III des cantons Paradis et Boivin, soumis à un pillage systématique, comme nous venons de le voir. De plus, c'est à peu près à la même époque que les autorités gouvernementales se résolvent à ne plus s'opposer à l'octroi d'un deuxième lot à un père de famille. Une compétition effrénée pour l'appropriation des meilleures terres se déchaîne alors. La spéculation culmine dans les rangs II et III de Paradis et de Boivin où, d'après nos renseignements, plusieurs concessions recèlent plus de 2,000,000 p.m.p. Dans le reste du territoire, la plupart des emplacements sont déjà attribués, ce qui n'exclut pourtant pas des luttes parfois épiques pour l'achat de

certains lots. Les rivalités sont donc particulièrement vives pour l'obtention des bons sols boisés, jamais concédés auparavant, comme c'est le cas pour les second et troisième rangs de Paradis et Boivin.

Les lots boisés sont souvent réclamés avant même qu'une route y accède (cf. par exemple B, III:60; PA, II:20; PA, II:24; PA, II:29; PA, III:14; PA, III:28; etc.), et ce, même en plusieurs occasions (par exemple PA, II:35). Le chemin à peine tracé, c'est la pléthore de demandes. Une même concession est alors parfois revendiquée simultanément par plus de quatre requérants (par exemple PA, II:42; PA, II:46; PA, III:32; etc.). La sélection des candidats s'effectue collégialement par le curé de la paroisse d'établissement, le chef de district et le député provincial (E. Lesage). Elle s'avère très laborieuse parce que, comme le souligne le chef de district, "Nous devons procéder avec prudence dans le choix des aspirants acquéreurs, car ces lots sont bien boisés et la plupart des requêtes qui nous sont adressées sont faites par des pilleurs de bois professionnels" (A. St-Germain, c.d., à J.P. Bolduc, chef du Service des terres, le 25 juin 1946, dans PA, II:46).

Les stratégies déployées par les intéressés pour acquérir l'un de ces terrains sont multiples. Certains individus n'hésitent pas à se départir de leur terre pour tenter d'obtenir un bon lot à bois (par exemple PA, III:15; PA, III:46; PA, II:35; etc.). Cependant, la majorité des colons aspirent plutôt à acquérir une deuxième concession (PA, III:50; PA, III:46; PA, III:32; PA, III:21; PA, II:42; B, II:44; B, II:54; B, II:59; B, III:60; etc.). Les demandes ne sont pas toujours agréées parce que certains requérants ne satisfont pas aux exigences légales (nombre d'enfants, superficie défrichée sur la terre de résidence, antécédents douteux, etc.). Enfin, plusieurs fils de colons acquièrent à titre personnel un de ces lots, sans pour autant jamais y résider (par exemple PA, II:12; PA, II:42; PA, II:54; B, II:49; B, III:49; B, III:54; etc.). Quelques demandes, bien sûr à l'instigation des parents, sont adressées par des enfants (PA, II:4; PA, II:29; B, III:49). La plupart des terres des rangs II et III de Paradis et Boivin furent allouées à des fils de colons ou à des résidents de Beaucanton, Villebois ou Val-Paradis comme lot de support⁽⁵⁾.

La spéculation sur les terres à bois fut très vive dans les cantons Paradis et Boivin, c'est pourquoi la plupart du matériel illustratif provient de ce territoire. Cependant, les bons lots de Rousseau, Perron et Clermont furent aussi intensément convoités malgré, dans certains cas, la pauvreté du patrimoine forestier. En effet, nombre de lots sont recherchés pour la qualité de la résidence, la proximité avec Normétal (cf. surtout Perron II-III et IV-V, Rousseau I et Clermont X), le village (cf. par exemple le cas des lots 17 à 22 des rangs II-III de Rousseau) ou la route nationale (cf. lot 17-18 et même 19 des rangs I à X de Rousseau). Cependant, c'est prioritairement l'attrait d'une riche concession bien pourvue en pin gris et en épinette noire qui suscite l'envie. En fait, les terres à bois sont fort rapidement rétrocédées à la couronne lorsque le bois commercial est complètement bûché. Alors, plus personne ne les sollicite. Encore une fois, l'exemple des rangs II-III de Boivin et de Paradis corrobore clairement cette assertion. Quelques années seulement après l'ouverture, ces rangs, sans jamais avoir véritablement connu d'établissement permanent, sont désertés⁽⁶⁾. Ainsi, dès 1957, soit à peine une quinzaine d'années après l'émission des premiers billets de location "... les lots dans les rangs II et III du canton Boivin, ont déjà été concédés et les propriétaires les ont abandonnés par la suite, après y avoir enlevé le bois.... Nous n'avons aucun colon d'établi à cet endroit, ..." (lettre de C. Larouche, c.d., à J.P. Bolduc, chef, Service des terres, le 29 octobre 1957, dans B,III:60). Ou encore, comme le note plus tard (1969-70) un ingénieur forestier chargé de la reclassification des terres dans le canton Paradis, "Tous ces lots ont été vendus pour fins d'établissement agricole. On y a coupé le bois et, ensuite, on les a désertés (lettre de C. Mélançon, i.f., à J.A. Carignan, chef, Division de la concession des terres, le 8 avril 1970, dans dossier général de Paradis)⁽⁷⁾.

Par ailleurs, dès 1950-55, il n'y a plus de bois sur les lots des colons de Beaucanton, de Villebois et de Val-Paradis. En effet, affirme le sous-ministre adjoint au ministère de la Colonisation, M. J.E. Guay,

dans le canton Paradis, "Il ne resterait pratiquement pas de bois de sciage ni à pulpe au sud du rang V" (lettre de J.E. Guay à J.P. Bolduc, chef du Service des terres, le 4 avril 1955, dans dossier général Paradis). L'inspecteur local certifie de son côté "... qu'à partir de 1956, il n'y a plus de bois" (entrevue no 1). On suggère alors la création d'une réserve cantonale dans Paradis pour "... fournir des bois de consommation domestique aux citoyens de Val-Paradis, de Beaucanton, de Val-St-Gilles, de Clerval, de Ste-Hélène de Mancebourg, de La Sarre, de Colombourg et de St-Vital" (lettre de J.E. Guay, sous-ministre adjoint, à J.P. Bolduc, chef du Service des terres, le 4 avril 1955, dans dossier général de Paradis). La décision est cependant reportée sine die à la fin de l'été 1955. Les mobiles de ce refus ne sont pas consignés au dossier. L'ordonnance est transmise en ces termes aux autorités régionales:

"Pour faire suite à votre lettre du 22 relativement à un projet de réserve cantonale dans les rangs IV, V et VI du canton Paradis, je dois vous avouer qu'après étude de la question, il a été décidé de laisser les choses dans le statu quo, pour le moment du moins." (lettre de J.P. Bolduc, chef du Service des terres, à L. Morin, c.d., le 1er septembre 1955)

La question d'une réserve forestière cantonale ne sera plus soulevée. Les lots seront plutôt concédés à la Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois puis à H. Perron et fils Ltée, comme nous le verrons bientôt.

5.2 Le développement de la bourgeoisie industrielle locale

L'exploitation souvent outrancière du bois concourt à l'éclosion d'une industrie forestière locale prospère et à l'approvisionnement adéquat des importants moulins lasarrois. Cependant, la dilapidation de la forêt ne semble guère profiter aux colons. Un informateur établi à Beaucanton en 1942 raconte qu'à son arrivée, "... les gars se faisaient manger par les propriétaires de moulins à scie, les acheteurs de bois et les jobbers" (entrevue no 4, aussi entrevues no 5 et 7, ainsi que Boucher 1977:158). Ceux qui disposent de suffisamment de liquidités pour acheter

des chevaux sont moins éprouvés. Ils font office de petits contracteurs et louent leur attelage. La rémunération du forestier est très faible "... parce qu'y [H. Perron, mais il pourrait s'agir de n'importe quel autre entrepreneur de la région] payait le prix qu'il voulait, y avait du monde en masse qui cherchait de l'ouvrage" (entrevue no 8)⁽⁸⁾.

Au début des années 50, se dessine par ailleurs la migration d'une fraction substantielle de la force de travail locale vers les territoires forestiers nord-ontariens. Les colons sont attirés par les conditions avantageuses en vigueur dans la province voisine, alors que les contracteurs cherchent plutôt à pallier à une pénurie de matière ligneuse dans le district de La Sarre. Quelques gros entrepreneurs comme F.X. Martel, A. Boivert et A. Lafrenière font chantier dans les forêts ontariennes. Ils attirent dans leur sillage plusieurs travailleurs des paroisses de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis.

C'est pour résister à ces formes d'exploitation que quelques citoyens de Beaucanton se regroupent dès 1948 au sein du Syndicat du travail de Beaucanton, affilié à la nouvelle Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois (F.R.C.C.O.Q.). Cette dernière connaît une existence tourmentée et difficile (voir F.R.C.C.O.Q. 1973 et Dorion 1972). Le mouvement naît à l'automne 1942 à Roquemaure en Abitibi sous la forme primitive du Syndicat du travail de Roquemaure (entre autres, F.R.C.C.O.Q. 1973:5; Dorion 1972:41; Boileau et Dumont 1979:166). Ce syndicat a comme objectif fondamental "le relèvement du niveau moral, intellectuel et physique du bûcheron" (F.R.C.C.O.Q. 1973:4). Concrètement, il se donne comme mandat:

- "-de faciliter aux jeunes l'accès au travail en forêt et de les aider à prendre de l'expérience;
- d'aider les agriculteurs à obtenir des revenus saisonniers, durant la morte saison, un supplément pour faire vivre leur famille et organiser leur ferme;
- de favoriser par les études dans les camps, le développement de l'esprit paroissial;
- d'intéresser le plus grand nombre possible de gens du milieu agricole au relèvement économique de leur paroisse;
- de promouvoir l'esprit d'initiative;

- de permettre au plus grand nombre possible d'individus de participer à l'orientation et au relèvement économique de leur région;
 - de relever le statut social de l'ouvrier forestier et lui donner espoir en l'avenir;
 - de permettre à l'ouvrier forestier de se donner des leviers économiques qu'il dirigerait lui-même;
 - de favoriser la consolidation agricole de leur paroisse."
- (F.R.C.C.O.Q. 1973:4)

Le premier chantier coopératif, celui de Roquemaure, paraphe donc en 1943 un contrat d'approvisionnement avec la C.I.P.; il compte à cette époque 123 membres (entre autres, *ibid.*:6). Au cours des années subséquentes, la formule suscite un vif intérêt dans tout l'Abitibi et plusieurs nouveaux groupements paroissiaux surgissent. L'Association forestière de Roquemaure regroupe en 1945-46 tous les chantiers coopératifs locaux de l'Abitibi. A cette époque, les opérations pour la C.I.P. se poursuivent et même s'accroissent alors que les activités de l'Association se diversifient (*ibid.*:7,8,9). La construction de camps, de bâtiments, de chemins, même de lignes téléphoniques s'ajoute aux traditionnels travaux d'abattage (*ibid.*:8). La Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois voit le jour en 1946. Elle réunit alors douze associations locales. Elle emploie jusqu'à 2,800 hommes au cours de la période de pointe de la saison 48-49 (*ibid.*:12).

Le Syndicat du travail de Beaucanton est fondé en 1948 (*ibid.*:11). Ses opérations au lac Granet pour le compte de la C.I.P. dégagent dès la première année un dividende net de 25% (entrevue no 2). Ce qui fit que "... les colons ne voulurent plus travailler pour les compagnies" (*idem*). Celles-ci, et surtout la toute puissante C.I.P., décident alors de refuser la reconduction des ententes avec la F.R.C.C.O.Q. Elles imposent des conditions beaucoup plus contraignantes aux coopérants (F.R.C.C.O.Q. 1973: 12-13). Cette forme d'obstruction de la part des compagnies mine progressivement le dynamisme de la Fédération. C'est ainsi que la décennie 50 se caractérise par le dépérissement des opérations de l'Association coopérative:

"Les compagnies diminuent considérablement leurs demandes, ..., elles craignent un avenir trop puissant pour les coopératives forestières. Elles redoutent le moment où les syndicats leur feront concurrence. C'est le début d'une autre étape marquée par un déclin et un ralentissement (ibid.:15, voir aussi Dorion 1972:45,269)

A la fin de la décade, la plupart des syndicats locaux sont inopérants. "Suite à l'opposition conjointe et systématique des compagnies forestières depuis 1949-50, les syndicats paroissiaux affiliés à la Fédération ont cessé d'opérer un à un, pour être totalement éliminés en 1960" (F.R.C.C.O.Q. 1973:20). Certains travaux se continuent, épisodiquement toutefois, entre autres pour la C.I.P. et la Brown Corporation (ibid.:13-14). Ce difficile revers du mouvement coopératif en milieu forestier est aussi un cuisant échec pour les travailleurs de la forêt qui ne parviennent pas à mettre un terme à leur isolement séculaire.

"Mais le problème du début, l'isolement du bûcheron est encore présent. Les bûcherons se laissent balloter au gré des aléas naturels de la main-d'oeuvre forestière en se débattant dans la confusion créée par les compagnies forestières qui ont tout intérêt à ce que le bûcheron demeure désorganisé et asservi." (ibid.:19)

C'est d'ailleurs pour réduire sa dépendance à l'égard "... du bon vouloir des grosses compagnies" que la Fédération entreprend la construction du moulin à scie de Taschereau au début des années 60 (ibid.:20-21). Cette entreprise demeure longtemps, malgré de multiples incidents et problèmes, la réalisation la plus tangible du mouvement coopératif de ce secteur. La Fédération n'embauche toutefois plus que 668 hommes en 1968-69 (Dorion 1972:38,53)⁽⁹⁾.

Le syndicat de Beaucanton a aussi souffert d'une longue période de déclin. Cependant, au début des années 60, ce dernier conclut un accord avec les Entreprises Perron Ltée pour l'approvisionnement de l'usine de Val-Paradis. Le contrat s'avère lucratif et une fois de plus une ristourne substantielle est consentie aux coopérateurs (entrevue no 2).

Les gens de Val-Paradis, suivant en cela l'exemple de ceux de Beaucanton (1948) et Villebois (vers 1955), organisent leur propre chantier coopératif (vers 1963). Les syndicats paroissiaux opèrent plus ou moins régulièrement entre 1963 et 1968, moment où ils se mesurent directement aux messieurs Perron et Audet relativement à l'obtention d'une importante concession forestière dans les cantons Bacon, Rainboth, Dallet, Mazarin et Paradis (F.R.C.C.O.Q. 1973:23 et entrevue no 2). Ce conflit se résout finalement à l'avantage de la famille Perron (idem). Cependant, le canton Paradis tombe aux mains de l'Association coopérative de Rousseau pendant que la Fédération, elle, lorgne du côté du "moulin des Audet". Alors,

"Les gens de Paradis se sont mis à avoir peur de la Fédération. Là y avait la scierie Audet, eux y voyaient ça là ad vitam aeternam c'était déjà une grosse industrie, y s'attendaient de monter. Là c'est en 1966, ça faisait deux ans qu'on bûchait sur leurs limites, la Fédération voulait acheter le moulin d'Audet, les gens ont eu peur de perdre des emplois et que la Fédération emmène le moulin à Taschereau." (entrevue no 2)

La crainte de l'achat par la Fédération du moulin Audet et surtout son éventuel déménagement à Taschereau, où ont été centralisées les opérations de sciage de l'Association, furent habilement utilisées par la bourgeoisie locale. On fit circuler une pétition⁽¹⁰⁾ pour, a-t-on dit, "ne pas perdre notre industrie". On réclame l'annulation du permis de coupe de la F.R.C.C.O.Q. dans Paradis et le transport de ce dernier à la famille Audet. Ce désaveu est un coup dur pour les membres de l'Association coopérative de Rousseau. Cette dernière a remplacé et fusionné en 1967 les syndicats du travail de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Elle procure de l'emploi, en 1968-69, à 57⁽¹¹⁾ ouvriers pour une période d'environ 4 mois et demi (Dorion 1972:69,89). Toujours au même moment, onze autres coopérants des trois villages oeuvrent périodiquement (6 mois par année) à la petite scierie coopérative de Val-St-Gilles (idem). Cette dernière ferme toutefois ses portes définitivement à la fin de 1969. Depuis cette date, l'Association de Rousseau ne comble plus que quelques succinctes commandes pour le bénéfice du moulin de la Fédération. En

1980, elle est moribonde. La disparition de cette activité témoigne de la mainmise qu'exercent les grandes entreprises forestières régionales à la fois sur les allocations de matières premières et, surtout, sur les conditions d'utilisation et d'échange de la force de travail. En somme, le mouvement coopératif dans le secteur forestier s'efforce de pallier aux insuffisances locales et régionales du développement capitaliste et l'idéologie coopérative s'avère parfaitement compatible avec les impératifs du "développement" inégal de ce capitalisme.

L'industrie du sciage a toujours prédominé sur le territoire de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. L'agriculture, ou plus précisément la colonisation agricole, y est demeurée depuis l'origine une occupation secondaire. On ne lui voue, sauf de rares exceptions, que les moments de loisirs ou de chômage. Il est vrai que ces derniers sont relativement fréquents, principalement avant 1940-45. Même les travaux de défrichage sont, pour la plupart, le résultat des programmes de "motocolonisation" appliqués par le ministère depuis le milieu des années 40. L'image quasi légendaire de l'âpre travail du défricheur ne concorde en effet plus tout à fait avec la réalité des années 40 et 50. Certes, le travail persiste à être pénible, mais l'imposante machinerie du ministère de la Colonisation succède bientôt à la force brute, à la hache, au cabestan, à la charrue à boeuf, etc. Le colon veille maintenant plutôt à l'entretien de son établissement qu'à l'aménagement de l'espace agricole proprement dit. Pendant ce temps, les détenteurs de billet de location courent les chantiers, les moulins et les mines en quête du seul revenu sur lequel ils peuvent réellement s'appuyer pour vivre, nonobstant dans certains cas le bois sur le lot.

Les premières scieries à s'établir dans les colonies le font sous le regard vigilant des autorités gouvernementales. Elles opèrent en fonction de la construction des maisons, des écoles, des édifices publics, etc. Il est impossible d'évoquer, dans toutes ses spécificités, la genèse du capitalisme forestier de ces paroisses. Des indices concluants attestent cependant de l'intérêt et de la portée du phénomène. Il ne

faut guère patienter longtemps après l'arrivée des pionniers pour voir surgir un grand nombre de petits moulins à scie privés. C'est ainsi, par exemple, que le contracteur lasarrois Henri Perron se fixe en 1939 sur le lot 61 du dixième rang du canton Perron à la limite ouest du village de Val-Paradis, sur les bords de la rivière Boivin. Il obtient d'abord un emplacement à vocation industrielle de 16 acres puis, dès 1943, il sollicite la propriété de la totalité du lot (P,X:61). Comme c'est une terre bien boisée, on conçoit les raisons qui incitent M. Perron à demander un billet de location. Il est bien clair qu'il n'est pas dans l'intention du requérant de se recycler comme colon. Malgré les constantes pressions du député provincial de l'époque (M. Emile Lesage), le chef de district, M. Louis Simard, s'oppose instamment à cette concession (idem). En effet, allègue ce dernier,

"... Monsieur Perron possède 200 acres de terrain contenu sur les lots 28 et 29 rang VII canton La Sarre, et sur lesquels il y a 125 acres en culture ... Sur ces terres, il y a une maison d'une valeur de 7 000\$ à 8 000\$ dollars, ainsi qu'une grange d'une valeur de 3 000\$ à 4 000\$ dollars. Donc, M. Perron n'abandonnera pas, ni ne vendra cette terre pour aller cultiver à St-Ephrem de Paradis. Il est facile pour nous de donner les raisons pour lesquelles Monsieur Perron veut acquérir le lot 60 rang X Perron, mais le bon sens nous dit qu'un homme possédant un établissement de 200 acres de terre bien bâti, et en plus possédant un moulin à scie, ne veut pas obtenir le lot 61 rang X Perron pour avoir de la misère à le défricher et à le cultiver..."

et

"... si nous accordons le privilège à Monsieur Perron d'avoir un lot à bois, sur lequel est construit son moulin, nous recevrons autant de demandes qu'il y a de moulins à scie de construits dans ces cantons.

De plus, lorsqu'il sera question pour quelqu'un de construire un moulin à scie, la première chose qu'il demandera sera "un lot à bois" pour placer son moulin."

(lettre de L. Simard, c.d., à Théo. Mercier, Service des terres, ministère de la Colonisation, 24 février 1943, dans P,X:61)

Monsieur Perron acquerra finalement le lot au printemps 1945 après de multiples sollicitations et aussi après l'intervention personnelle du député (P,X:61).

En 1943, la scierie de H. Perron n'est pas, et de loin, la seule entreprise du genre implantée dans le voisinage. Selon le chef de district dans les cantons Clermont, Rousseau, Desmêloizes et Paradis, il y a à cette époque pas moins de "... 16 moulins à scie" (lettre de L. Simard, c.d., à Théo. Mercier, Service des terres, ministère de la Colonisation, 24 février 1943).

La petite industrie des frères Audet ouvre ses portes en 1945. Elle est localisée dans le troisième rang du canton Paradis (lot 15). Cette entreprise eut une importance déterminante dans tout le territoire jusqu'à sa fermeture en 1975. M. Désiré Audet détient un billet de location depuis juillet 1947, après avoir occupé, comme emplacitaire, une fraction du lot au cours des deux années précédentes (PA,III:15). De plus, de nombreuses petites et moyennes entreprises foisonnent et prospèrent entre 1940 et 1960. Elles sont disséminées sur tout le territoire, particulièrement dans les derniers rangs de Rousseau et les premiers de Paradis-Boivin. Leur existence souvent éphémère n'a pas toujours laissé de traces durables dans la documentation des ministères québécois de la Colonisation et des Terres et Forêts. La mémoire populaire conserve cependant le souvenir des Gagnon, Chabot, Leroux, Tremblay, Lafrenière, Létourneau, Huard, Martel... (entrevues nos 2 à 9 et Boucher 1977:158). Néanmoins, les deux entreprises majeures furent celles de Messieurs Perron et Audet.

Il n'est pas facile de se faire une idée précise de la taille des scieries de cette époque. Il est par contre probant qu'elle varie énormément. Un informateur, propriétaire de 1942 à 1948 d'un petit moulin à Beaucanton, certifie employer une douzaine d'hommes, souvent plus de huit mois par année (entrevue no 4). Comme il le souligne lui-même, son établissement est d'humble proportion si on le compare, par exemple, à celui de M. H. Perron de Val-Paradis (idem).

Les premières informations un tant soit peu officielles émanent du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec (Québec (prov.) 1949,+). Il s'agit de relevés statistiques annuels⁽¹²⁾ qui recèlent de précieuses indications sur la propriété, la localisation et la production des diverses usines. On fait état, dans ce document, de la présence à Villebois de quatre moulins en 1948 (Québec (prov.) 1949:4). Deux de ceux-ci sont toutefois répertoriés nouveaux ou momentanément inopérants. Les deux scieries en fonction ont leur bureau-chef à La Sarre. Il s'agit des installations de Messieurs J.E. Gagnon et A. Roberge. On y a scié, selon ces sources, 1.7 millions de pieds de bois dans le premier cas, et deux millions dans l'autre. Les établissements classifiés improductifs en 1948 sont ceux de Messieurs L. Chabot de St-Camille et J.P. Huard de La Sarre. Deux moulins opèrent par ailleurs sur le territoire de Val-Paradis. Celui de Messieurs Côté et Robitaille de Normétal manufacture 2 millions de pieds en planches, alors que celui de J.P. Poulin a scié 3.2 millions de p.m.p. (idem). Les importantes entreprises Audet et Perron ne sont pas mentionnées dans ce premier dénombrement. Cela fait peser une lourde hypothèque au sujet de la qualité des données colligées dans cet inventaire. On note cependant que, d'après ces sources, l'essentiel de la production des moulins de Villebois et de Val-Paradis⁽¹³⁾ est concentré entre les mains du capital lasarrois. Ces renseignements sont entérinés par les relevés subséquents où est incorporée cette fois la documentation relative aux scieries Audet et Perron (Québec (prov.) 1956:3; Québec (prov.) 1958:3).

H. Perron et fils Ltée est de loin le plus important manufacturier de bois de sciage de toute la sous-région (B,V,V-P). Dès 1951, il déclare une production de 7 millions de p.m.p., alors que Audet et frères n'en rapporte que la moitié (Québec (prov.) 1951:4). Les autres (L. Chabot et E. Bluteau) ne signalent que des quantités négligeables (100,000 p.m.p.) (idem). En 1956, les chiffres indiquent une récession dans l'industrie locale du sciage, ce qui, par ailleurs, n'empêche pas la famille

Perron de se porter acquéreur d'un moulin à Villebois. La production combinée des deux scieries ne dépasse alors pas les 6 millions de p.m.p. (Québec (prov.) 1956:3); elle atteindra cependant 8.5 millions de pieds deux ans plus tard (Québec (prov.) 1958:3). La compagnie centralise toutefois les opérations à son usine de Val-Paradis à la fin de la décade. Cette dernière a en effet été reconstruite et surtout modernisée à la suite d'un premier incendie majeur survenu en 1952 (entre autres, Perron 1965:3).

La décennie 1950 est, pour les frères Audet, une période de consolidation. La dépression du milieu de la décade compresse les niveaux de production. Ces derniers chutent à 2.3 millions de p.m.p. en 1955-56 (Québec (prov.) 1956:3) mais se redressent à 3.825 millions dès 1958 (Québec (prov.) 1958:3). Les autres établissements de sciage recensés (3 en 1956 et 3 en 1958) ne concourent que d'une manière insignifiante à la production globale de bois des trois colonies (Québec (prov.) 1956:3) (14).

TABLEAU 20

Production des scieries Perron et Audet 1948-1957, en p.m.p.		
Producteur année	Audet et Frères	H. Perron
1948	n.d.	n.d.
1951	3,500,000	7,000,000
1955	2,300,000	6,000,000 *
1957	3,825,000	8,500,000 *

* Production combinée des deux moulins de l'entreprise

Source: D'après Québec (prov.), ministère des Terres et Forêts, Liste des scieries, Québec 1949, 1952, 1956, 1958.

D'autres sources précisent et complètent ce tableau. En 1955, d'après une enquête du ministère de la Colonisation, il y a, à Val-Paradis, trois scieries commerciales importantes et une à caractère plutôt familial (Québec (prov.) 1957?: colonie de Val-Paradis). On en dénombre également quatre à Villebois mais seulement une de celles-ci est une entreprise d'importance (ibid.: colonie de Villebois). Enfin, on ne relève la présence d'aucun moulin à scie à Beaucanton (ibid.: colonie de Beaucanton). En tout, huit établissements se partagent fort inégalement le bénéfice de l'exploitation du bois de sciage de la forêt locale.

H. Perron produit aux installations de Val-Paradis et de Villebois l'essentiel du bois d'oeuvre des trois paroisses. La scierie de Villebois est localisée sur le lot 51 du rang III de Paradis. Elle procure un emploi temporaire (3 mois) à une vingtaine d'hommes en 1955 (ibid.: colonie de Villebois). On y a alors manufacturé, selon le ministère de la Colonisation, environ 1,500,000 p.m.p. L'entreprise de Val-Paradis, sise sur le lot 60 du rang X de Perron, a à la même époque oeuvré 5,000,000 de p.m.p. et donné du travail à 35 personnes pour plus de six mois (ibid.: colonie de Val-Paradis).

Le moulin des frères Audet, localisé sur le lot 15 du rang III de Paradis dans la localité du même nom, opère avec 25 ouvriers pendant sept mois (idem). Il compte un personnel réduit à 4 salariés le reste de l'année. La production de 1955 serait, selon ces sources, de 3,300,000 p.m.p. Enfin, G. Leroux, habitant Clermont en Abitibi, exploite aussi à Val-Paradis une scierie sur le lot 16 du deuxième rang de Paradis (idem). Il embauche 17 travailleurs pour quatre mois. Deux millions de pieds de bois auraient été sciés à cet endroit en 1955.

Il n'y a cependant pas, en 1955, que des entreprises de moyenne envergure. E. Bluteau et ses trois fils font fonctionner, environ deux mois par année, une petite scierie dans le deuxième rang du canton Boivin (lot 51) (idem). H. Côté a fait de même, pendant quelque 50 jours en 1955, avec l'aide de quatre camarades (ibid.: colonie de Villebois). L'humble

établissement de E. Desrochers n'a quant à lui opéré qu'un seul mois en 1955, et ce, avec deux engagés (*idem*). Le moulin de F. Côté est demeuré de son côté inactif toute l'année (*idem*).

Les sept scieries en activité en 1955 ont donc assuré du travail à 109 individus pour des périodes variant de 12 mois à quelques semaines. La compagnie H. Perron et fils Ltée s'approprie 50% de la main-d'oeuvre totale et sa rivale locale la plus immédiate, Audet et frères, près de 25% (*ibid.*: colonie de Val-Paradis). Les productions respectives de bois oeuvré se répartissent selon les mêmes proportions (*idem*).

Les scieries génèrent aussi un grand nombre d'emplois en forêt. Les chantiers demeurent un débouché essentiel à la main-d'oeuvre des colonies. Mais l'embauche y est particulièrement inconstante quoique périodique. Les capitalistes du sciage retiennent les services de très nombreux bûcherons. Ils pratiquent les coupes sur les concessions ou limites forestières qui leur ont été octroyées. Mais, souvent, ils confient à des contracteurs locaux - les jobbers - le soin d'extraire une part significative de la matière première indispensable. Ces derniers obtiennent à forfait les commandes d'approvisionnement. Ils recrutent pour l'accomplissement de leur engagement les colons de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Les travailleurs forestiers exécutent dans des conditions pénibles un travail de forçats. Ils s'éreintent 12 à 14 heures par jour, parfois davantage, pour un salaire médiocre. Ils sont d'ailleurs rétribués à la pièce, ce qui ne manque pas d'entraîner de graves conséquences sur la santé et la sécurité des ouvriers.

Tout comme leurs camarades spécialisés dans les opérations de coupe, les salariés des moulins ne jouissent que d'un emploi occasionnel et discontinu. Les conditions de travail, tant en forêt qu'à la scierie, sont en fait similaires. L'origine rurale ou semi-rurale de tous les travailleurs des colonies (préposés à l'abattage ou employés dans les usines de sciage), leur statut de propriétaire foncier et le cycle saccadé des opérations forestières concourent à cette époque à accentuer l'isolement du.

colon-journalier et à retarder l'émergence d'organisations ouvrières aptes à défendre les intérêts spécifiques de cette fraction originale du prolétariat. Les ouvriers de St-Joachim de Beaucanton, St-Camille de Villebois et St-Ephrem de Val-Paradis n'échappent pas à cette règle.

Les années 60 se caractérisent par la concentration et la centralisation du capital dans le secteur du bois de sciage. Cette évolution s'amorce véritablement durant les années 50 lorsque H. Perron et fils Ltée modernise l'usine de Val-Paradis⁽¹⁵⁾, absorbe la Villebois Lumber de Villebois et fonde une usine de contre-plaqué à La Sarre. Au milieu des années 60, la plupart des petites scieries de Villebois et de Val-Paradis⁽¹⁶⁾ ont disparu. Il ne subsiste que les moulins Perron et Audet. J'ai évoqué plus haut (cf. surtout dans le chapitre 2) la progression des entreprises Perron en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-Est ontarien. Cependant, la croissance de l'entreprise de Val-Paradis jusqu'en 1969, date de sa fermeture définitive, est moins bien connue.

La liquidation de l'usine de Villebois à la fin des années 50 renforce, au sein du groupe Perron, le rôle déterminant des installations de Val-Paradis dans la constitution de l'empire Normick. En 1961, le moulin est une nouvelle fois rééquipé "... de façon à lui donner un caractère vraiment industriel et économique" (Perron 1965:14). La mécanisation du travail en forêt au début de la décennie 60 permet à la compagnie d'opérer sur une base annuelle. En mars 1966, la liste de paie de l'entreprise se compose de 249 noms (ibid.:9)⁽¹⁷⁾. Les débuts de la syndicalisation des travailleurs forestiers locaux datent de cette époque.

Les employés des usines de sciage sont singulièrement défavorisés par rapport à leurs camarades du secteur des pâtes et papiers. Ces derniers bénéficient en effet depuis plusieurs années de conditions de travail plus salubres et plus rémunératrices⁽¹⁸⁾. Des informations relatives à 1967 dévoilent à cet égard un écart significatif de près de 3 000\$ entre les gains annuels de ces deux types de travailleurs dans le Nord-Ouest québécois (Lussier 1968:67)⁽¹⁹⁾. Ces chiffres, malgré certaines lacunes⁽²⁰⁾, témoignent à leur tour des conséquences spécifiques

du procès de reprise de la prolétarisation propre à la force de travail des paroisses de colonisation nouvelle, particulièrement des séquelles de la division des travailleurs. Celles-ci et celles-là matérialisent un ensemble de pressions sur les conditions d'échange d'une partie substantielle de la force de travail des zones de colonisation récente. Elles soutiennent la prolifération des petits capitalistes locaux⁽²¹⁾, entrepreneurs ou contracteurs, l'émergence de puissantes firmes et finalement la dilapidation du patrimoine forestier et humain des villages de colonisation.

La division des travailleurs se caractérise, dans ce contexte, par son aspect organique. En effet, la symbiose inévitable mais transitoire entre l'activité sur un lot et le travail forestier détermine une systématisation de cette fragmentation. Il faut patienter jusqu'au milieu des années 60 pour que l'exode rural, la mécanisation des opérations en forêt et, conséquemment, l'étalement de la période de travail sur toute l'année mettent un terme à l'isolement séculaire du bûcheron et de l'ouvrier de scierie. Ces derniers, à l'encontre de leurs camarades des pulperies, croupissent une bonne partie de l'année dispersés dans les petites localités généralement marginales ou pauvres (Fortin 1971, part. 40-45), isolés sur des terres ou des lots de colonisation et souvent obnubilés par l'idée de la propriété foncière (entre autres, *ibid.*:101-121). Les revenus forestiers se conjuguent alors pour les uns aux maigres ressources d'un sol ingrat, pour les autres, aux allocations parcimonieuses que confère la jouissance d'un lot de colonisation. Les scieries ont prospéré dans bien des cas, au cours des décades 30 à 60, grâce à la présence des travailleurs des petites paroisses rurales économiquement les plus faibles (*ibid.*). Ainsi, alors qu'au sein des cités industrielles liées aux grandes fabriques de pâtes et papier le prolétariat engage ses premières luttes et se solidarise, le semi-prolétariat des colonies végète dans la claustration jusqu'au début des années 60.

C'est dans ce contexte que s'accélère, en cette fin de décennie, la progression de H. Perron et fils Ltée. Cette dernière se poursuit autant à La Sarre qu'en Ontario. En 1969, au moment où l'on s'apprête

à transférer les installations du groupe à La Sarre, la scierie de Val-Paradis est une nouvelle fois la proie des flammes. L'incendie ne fait que hâter le parachèvement de la nouvelle usine lasarroise, alors en construction. C'est la fin des activités de sciage de la famille Perron dans la colonie. Cependant, la compagnie pratique toujours des coupes sur ses concessions, particulièrement dans les cantons Boivin et Bacon à la périphérie nord de Val-Paradis. La scierie Audet et frères demeure, au début des années 70, la seule industrie de transformation de produits forestiers, opérant encore dans la sous-région.

L'évolution du "moulin des Audet", comme on le nomme là-bas, est cahotique et ardue, notamment au cours des années 70. Elphège Audet est, depuis 1963, l'unique propriétaire de l'entreprise⁽²²⁾. Il conserve toutefois la raison sociale "Audet et frères", aussi l'expression est-elle encore bien vivante dans la population. L'industriel affronte une série de problèmes singulièrement épineux. En effet, la concurrence est très vive dans cette portion de l'Abitibi. Elle stimule la métamorphose rapide de la technologie et, conséquemment, l'obsolescence d'une fraction appréciable du capital constant engagé. L'entreprise locale supporte difficilement la dévalorisation de son capital et la concurrence exacerbée qui l'a provoquée. Un plan de relance de l'entreprise est à cet effet élaboré en 1973 (Projet étude d'aménagement 1973)⁽²³⁾. On y suggère évidemment la modernisation et l'expansion de la scierie. La compagnie embauche à cette époque 82 ouvriers pour 10 à 12 mois par année. Ving-cinq travailleurs sont affectés à la coupe, 48 au sciage, 8 au transport et enfin un homme est engagé à titre de garde-forestier. Les projections font miroiter le doublement du nombre d'employés qui s'élèverait alors à 197. Ces espérances s'avèrent illusoires et fallacieuses puisque la concentration du capital dans l'industrie de sciage provoque finalement la fermeture définitive du moulin en 1975⁽²⁴⁾. Que de rêves écroulés pour une population accrochée à la chimère de la quasi pérennité de la scierie Audet.

La liquidation de l'entreprise, en plus de faire couler beaucoup d'encre et de soulever de nombreux commentaires⁽²⁵⁾, suscite la convoitise. La lutte est particulièrement virulente entre la Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois de Taschereau et Howard-Bienvenu de La Sarre. Elle ne concerne cependant que l'acquisition des actifs de la compagnie - parterres de coupes et machinerie - et non pas une hypothétique réouverture de l'usine. La Société lasarraise s'approprie finalement l'ensemble du territoire de coupe après des tractations laborieuses avec la F.R.C.C.O.Q. qui était finalement parvenue à acheter les droits (entrevue no 8).

Les mille et une misères des résidents de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis ne s'arrêtent pas là. En effet, au début des années 70, la Normetal Mining Corp. annonce l'épuisement prochain du gisement "Normetal" et l'abandon corollaire des opérations dans cette localité.

Au milieu de la décennie, le capital industriel, que ce dernier soit minier ou forestier, a achevé d'extirper de la région les richesses naturelles les plus rentables. La main-d'oeuvre forestière des paroisses de colonisation est, de son côté, recluse aux travaux d'abattage, moins réguliers, plus dangereux⁽²⁶⁾ et aussi éloignés des agglomérations villageoises ou urbaines astreignant ainsi les travailleurs à ne séjourner dans leur foyer que les fins de semaine. De plus en plus, les ouvriers de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis sont contraints soit à émigrer vers les centres industriels régionaux, soit à subir les séquelles de déplacements journaliers vers les mêmes lieux ou encore soit à se "recycler" comme bûcheron, pour ceux qui ne l'étaient pas déjà. La situation est donc tragique dans les trois localités, comme c'est d'ailleurs le cas dans de nombreux autres villages dits marginaux de l'Abitibi⁽²⁷⁾.

5.3 Les activités agricoles à Beaucanton, Villebois et Val-Paradis

Cette période (1960 et plus) en est une de profonds bouleversements pour les trois communautés. L'échec réel du projet proprement agricole est largement consommé alors même que le pillage des ressources de

la région par les capitalistes se termine. La classe ouvrière locale est alors confrontée à un taux de chômage en hausse vertigineuse. La majorité des travailleurs n'ont d'autre choix que d'émigrer ou de végéter sur place.

L'activité agricole n'a jamais véritablement prospéré dans les colonies. Tout au plus, avant 1960-70, quelques particuliers sont-ils parvenus à subvenir à l'essentiel de leurs besoins. Dans ce cas, l'exploitant bénéficie généralement du support pécunier de ses proches: "Y avait des familles, le père reste, les garçons allaient en dehors sur leur lot ou dans les chantiers et ramenaient de l'argent" (entrevue no 4) ou encore:

"On étaient tous pareils, à part quelques vieux qui sont montés avec des grands garçons, y en a quelques-uns, 2 ou 3, ceux-là ben y restaient à la maison, mais les garçons y étaient obligés de faire comme les autres, vendre le bois, travailler dans les moulins à scie, travailler à creuser des fossés, à faire toutes sortes d'ouvrages pour aider au père." (entrevue no 7)

De l'agriculture, tous en ont fait "par temps perdus" comme nous le confie un autre informateur (entrevue no 8). Il appert en effet que la majorité des détenteurs de billet de location soignent, au cours des années 30-40 et même 50, quelques animaux, récoltent quelques minots d'avoine et fauchent un peu de foin. Ces colons n'ont toutefois que dans des cas rarissimes subsisté de la seule exploitation d'un lot de colonisation.

"Y faisaient tous un peu d'agriculture, mais y faisaient tous un peu d'autre chose. Tout chacun avaient une vache, quelques-uns deux ou trois, un cheval, mais y fallait qu'ils aillent travailler en dehors pour vivre. La terre faisait pas vivre une famille, y a pas une famille icitte, si y voulaient s'acheter des instruments... y fallait les gagner en dehors. Ca y avait une famille des fois y étaient 3 ou 4 garçons, ben si y étaient tous ensemble, le père restait sur la terre c'était correct, mais les autres allaient travailler en dehors, y amenaient l'argent pour gréer la terre pour acheter des instruments, des chevaux pour des tracteurs..." (entrevue no 5)

Les années 50 évoquent une décennie cruciale pour le développement agricole des colonies. L'électrification rurale, la mécanisation, la spécialisation, l'intégration verticale enfin, bref, la pénétration de plus en plus massive du capitalisme en aval et en amont de la production agricole provoque des changements fondamentaux dans la pratique de l'agriculture. Cette mutation irréversible est résolue contradictoirement par les colons. Les plus déterminés parmi ceux-ci tentent de sauvegarder leur ferme. Ils s'improvisent exploitants agricoles. Ils se nantissent, à crédit, d'une partie de la machinerie et du cheptel nécessaires. Mais, pour la plupart, c'est rapidement la désillusion: "Je n'ai jamais récolté pour payer ce que je payais pour la terre, c'est ce que je gagnais qui payait la terre... J'ai abandonné parce que j'ai préféré garder mon emploi" (entrevue no 4)⁽²⁸⁾. Certains renoncent alors définitivement.

"Vers 1950, j'étais grêé pour travailler la terre avec des chevaux..., là aurait fallu changer tous les instruments, 35 acres de terre faites, restait pu rien pour les jeunes. Ils auraient voulu faire comme les autres, gagner de l'argent, puis sur une terre, surtout en colonie, c'est malaisé pour un père de donner 10-15\$... C'est pour ça que j'ai abandonné la terre, c'est pour ma santé, ensuite de ça j'avais pas les moyens de donner un 10-15 ou 20 000 piastres pour me grêer de tracteurs, de charrues de tous les gréments que ça prend pour travailler avec ces machines-là... J'ai abandonné pour pas m'endetter." (entrevue no 7)

Quelques-uns se résignent néanmoins à s'endetter. Ils s'efforcent pendant quelques temps de faire de leur établissement agricole une réussite. C'est ainsi qu'au cours de la décennie 50, le tiers (24/70) de ceux qui sollicitent et obtiennent des lettres patentes le font dans le but de retirer un appui financier de l'Office du crédit agricole (O.C.A.)⁽²⁹⁾. Cet organisme gouvernemental accorde des prêts à taux préférentiels⁽³⁰⁾ aux agriculteurs désireux d'améliorer leur exploitation. La propriété, puisqu'il s'agit d'un prêt hypothécaire, sert de caution à l'emprunt. Six cultivateurs de Beaucanton, douze de Villebois et six de Val-Paradis⁽³¹⁾ obtiennent des crédits de l'Office. Ils constituent l'avant-garde de l'agriculture locale. La demande de l'émission du titre

définitif donne lieu à une inspection du lot, donc à un rapport qui est versé aux dossiers du Service de la concession des terres du ministère québécois de l'Agriculture. Cela rend possible un examen concis de cette agriculture paroissiale progressiste.

Un premier exemple est emprunté à la colonie de Beaucanton. Le fermier dispose en 1951⁽³²⁾ d'une habitation confortable, d'une grange-étable de belles dimensions (35' X 42', 16' X 32') et de près de 35 acres de terre défrichée (R,II:11). Le cheptel est cependant réduit à une centaine de volailles alors que le parc de machinerie inclut tracteur, charrue et herse (idem). Un deuxième cultivateur du même endroit habite en 1953 une résidence toute neuve et parachève l'érection d'une grange de 32' X 45'. Il nourrit un cheval, une vache, deux porcs et 20 volailles sur une superficie d'une quarantaine d'acres en culture (R,III:37). Il accomplit les travaux des champs à l'aide d'une charrue, d'une herse, d'une faucheuse et d'un râteau (idem). Ces appareils sont tous mus par traction animale (idem).

Les agriculteurs de Villebois, plus nombreux, ne sont pas pour autant mieux pourvus, sauf peut-être pour ce colon dont le fils est aujourd'hui un des rares véritables exploitants agricoles du territoire. Voyons d'abord ce cas particulier. En 1955, le propriétaire, doté d'un excellent logis, termine la reconstruction des dépendances (40' X 60') (R,V:38). Le sol utilisable couvre une étendue de 40 acres aux moyens desquelles il pourvoie partiellement aux besoins d'un cheval, d'un boeuf, de 6 vaches, de 4 taurailles, de 8 cochons et de 10 volailles (idem). Il possède, en outre, un tracteur, deux charrues, une herse, une faucheuse et un râteau. Ses co-paroissiens, aussi agriculteurs, ne sont pas dans une aussi prospère posture. Ainsi, un de ceux-ci (1959), maître d'une bonne maison et d'une grange spacieuse (32' X 50'), cultive également une quarantaine d'acres (R,V:44). Mais, par ailleurs, il ne jouit que d'un outillage à traction chevaline incluant une charrue, deux herse, une faucheuse, un râteau et une charrette. Il ne garde, en plus d'un cheval, que

5 bêtes à cornes, un mouton et une trentaine de volailles. Cet autre résident de Villebois (1959) est dans une situation plutôt confuse. Sa demeure et les bâtiments (32' X 36') sont en pleine dégénérescence (R,VI:50). Les superficies défrichées atteignent avec peine le minimum nécessaire à l'obtention de la patente, en l'occurrence 30 acres⁽³³⁾. Il soigne un cheval et conserve une herse, un râteau et une charrette. Enfin, à St-Ephrem de Val-Paradis, un colon en 1954, exploite une terre essouchée sur plus de 33 acres, entretient deux vaches et une tauraille et détient une charrue, une herse et une faucheuse (R,IX:29).

Ces exemples ne prétendent pas à l'exhaustivité. Ils constituent néanmoins une illustration fort juste de l'état de l'agriculture la plus dynamique des trois paroisses au cours des années 50. Cette assertion est d'ailleurs explicitement corroborée par la recherche du Service des études économiques du ministère de la Colonisation (Québec (prov.) 1957?). En effet, cette étude conclut qu'à peine 6 familles, sur les 365 recensées (1.5%) en 1955, réussissent tant bien que mal à vivre de l'exploitation de leur lot (ibid.: colonies de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis). Qui plus est, seulement 55 unités familiales (15%) soutirent de la terre environ la moitié de leur revenu et "pour les autres, le travail extra-agricole est plus important que le travail agricole", à moins "... qu'ils ne cultivent pas du tout" (ibid.: colonies de Beaucanton et de Villebois).

L'évolution ultérieure de l'agriculture locale est caractérisée par la décroissance rapide du nombre de producteurs, par la disparition de l'agriculture de subsistance, par l'abandon forcé de l'élevage laitier au profit de l'implantation des animaux de boucherie, par la concentration des terres et, conséquemment, par l'émergence d'une certaine agriculture capitaliste.

Il n'est pas nécessaire de discourir longuement au sujet de la diminution des effectifs engagés dans une quelconque activité agricole. Les colons des années 30 et 40, qui sont tous détenteurs de billet de location, effectuent, en principe, des défrichements, des labours, etc., ne serait-ce que pour toucher les primes et octrois que ces travaux

procurent à leur exécutant. Le désenchantement et l'incurie se substituent progressivement. Les années 50 marquent l'amorce définitive du processus de régression. Le nombre d'exploitants de ferme des cantons Rousseau et Perron⁽³⁴⁾ passe, selon Statistiques Canada, de 308 en 1951, à 226 en 1956 et finalement à 183 en 1961 (cf. Tableau 22, p. 274). Ces chiffres traduisent plutôt la décroissance du nombre de détenteurs de billet de location que celle des véritables producteurs agricoles, en vertu des définitions extensives que donne le Bureau fédéral de la statistique de "ferme" et d'"exploitant agricole"⁽³⁵⁾.

Le Comité des zones marginales du Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois a procédé en 1970 à un examen serré de la situation économique-sociale de plusieurs localités de l'arrière-pays abitibien dont Beaucanton, Villebois et Val-Paradis (Inventaire... 1970:18,20,22). En ce qui a trait à l'agriculture paroissiale, on apprend qu'elle n'est alors l'occupation principale que de 3.8% (10/262) des chefs de famille actifs. Il n'y aurait, selon l'enquête, que deux agriculteurs à St-Joachim de Beaucanton, six à St-Camille de Villebois et deux autres à St-Ephrem de Val-Paradis, représentant respectivement 1.8% (2/111), 8.5% (6/71) et 2.5% (2/80) de la majorité de la force de travail de chacune des communautés⁽³⁶⁾. Une autre recherche effectuée pour le compte de la Société de développement de la Baie-James, sous juridiction de laquelle tombent maintenant les trois paroisses, y a répertorié en 1972 vingt-deux cultivateurs à temps plein ou partiel⁽³⁷⁾. De son côté, l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), dans le cadre des dossiers d'inventaire et d'analyse préparés pour la confection des schémas régionaux, amorce en 1974 un examen de l'espace rural abitibien (O.P.D.Q. 1978a). On note, pour la période allant de 1970 à 1974, une réduction inquiétante du nombre d'exploitants agricoles (ibid.:140-142). Ainsi, à Beaucanton, selon l'O.P.D.Q., le nombre de producteurs agricoles régresse de 4 à 3, à Villebois de 14 à 10 et à Val-Paradis de 4 à 1. Quels que soient les chiffres exacts, il est certain que la masse des individus accomplissant des tâches agricoles s'amenuise constamment.

Toutefois, ces informations globales ne mettent pas en lumière le phénomène corollaire de la concentration des terres et l'avènement d'une certaine agriculture capitaliste.

A l'origine, les dispositions des plans de colonisation accordent à chaque bénéficiaire la jouissance d'un seul lot d'une superficie moyenne de 100 acres⁽³⁸⁾. L'octroi d'un deuxième lot, d'un lot de support, ou plus précisément d'une terre à bois, est une pratique qui ne se propage qu'au milieu des années 40, et ce, à des conditions rigoureuses auxquelles j'ai déjà fait référence. Il faut cependant patienter une dizaine d'années pour observer l'ébauche réelle d'un mouvement d'accaparement des terres qui outrepassa le cadre de la cession d'un lot de support. Cette prédisposition demeure néanmoins embryonnaire et latente pendant plusieurs années.

TABLEAU 21

Superficie des fermes des cantons Rousseau et Perron Nombre de fermes															
acres année	10-69	%	70-129	%	130-179	%	180-239	%	240-399	%	400-559	%	560	%	total %
	1951	2	.6	275	89.0	4	1.1	26	8.4	1	.3	-	-	-	-
1956	-	-	188	83.1	5	2.6	27	11.9	5	2.6	1	.5	-	-	226 100
1961	-	-	158	86.3	4	2.1	12	6.5	7	3.8	2	1.0	-	-	183 100
1951-1961	- 2	-	- 117	-	-	-	- 14	-	6	-	2	-	-	-	-- 125 -

Sources: *Statistiques Canada, Recensement 1951, agriculture, vol. 6, partie 1, tableau 29;*
ibid., Recensement 1956, agriculture, vol. 2, partie 1, tableau 15;
ibid., Recensement 1960, agriculture, vol. 5, partie 2, tableau 28.

Le Tableau 22 dévoile la persistance de certaines tendances et l'écllosion de nouvelles autres. On décèle, d'un côté, une propension constante à la décroissance du nombre de fermes, particulièrement des plus petites. Les propriétés de moins de 129 acres sont les plus sévèrement frappées. Le nombre de ces petits établissements décroît, en termes absolus, de 275 à 158 en 10 ans, une perte sèche de 117. Toutefois, alors que ces derniers englobent 89% de toutes les exploitations en 1951, ils représentent encore 86% de ceux-ci une décennie plus tard. D'un autre côté, on assiste à la multiplication des grosses fermes. Ces dernières, presque inexistantes en 1951, ont proliféré au cours de la décennie, passant d'une à neuf. Les cantons Rousseau et Perron ayant malheureusement été exclus comme unité de mesure des recensements subséquents, il fut une fois de plus nécessaire de recourir aux dossiers du Service de la concession des terres pour compléter l'étude.

L'agriculture locale se résume en 1980 à une poignée de gros éleveurs. Ces derniers se sont progressivement accaparés, au cours des dix ou vingt dernières années, d'une grande quantité de terre tout en modernisant leurs moyens de production. Une douzaine de producteurs pratiquent encore une activité agricole appréciable. La majorité ne s'y adonne toutefois qu'à temps partiel.

L'industrie laitière, traditionnelle en pays de colonisation, est à toutes fins pratiques proscrite par les autorités gouvernementales au milieu des années 70. Une directive stipule en effet que tout le territoire localisé au nord du chemin de fer de La Sarre n'est plus propice à ce type de culture. La décision signifie concrètement la fin de toute forme de soutien public à ce type de production au nord de la municipalité de La Sarre. Cette ordonnance sème la consternation et avive le mécontentement des quelques producteurs locaux de lait industriel⁽³⁹⁾. Certains délaissent alors irrévocablement l'agriculture⁽⁴⁰⁾. Par ailleurs, l'élevage des animaux de boucherie prospère déjà depuis plusieurs années et certains agriculteurs sont maintenant à la tête de véritables entreprises.

Cinq cultivateurs de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis se sont graduellement appropriés plus de 3,300 acres de terre dont 2,400 en vertu de lettres patentes. Ils réalisent l'essentiel de la production agricole locale. La genèse de cette agriculture de type capitaliste mérite d'être évoquée. Elle permet, entre autres, de périodiser le processus.

Monsieur A se fixe sur un lot de colonisation en 1939. Il est associé aux derniers groupements de colons qui gagnent l'Abitibi en vertu du programme de colonisation fédéral-provincial, le plan Rogers-Auger (R, III:25). Il quitte le diocèse de Québec (Montauban-les-mines) pour la colonie de Beaucanton. Il sélectionne une terre bâtie (maison et écurie)⁽⁴¹⁾ recelant une dizaine d'acres de "terre faite". Il sollicite l'acquisition des lettres patentes à l'automne 1952. Il ne les obtient cependant pas pour des raisons non mentionnées au dossier. Deux ans plus tard, il achète une terre patentée voisine, le lot 25 du deuxième rang de Rousseau⁽⁴²⁾. Entre-temps, en 1952, Monsieur B, fils du précédent, acquiert à l'âge de 18 ans une première concession, le 23 du rang II de Rousseau (R, II:23)⁽⁴³⁾. En 1961, Monsieur A cède à son garçon le lot 25 du rang II (R, II:25). Un certain statu quo s'instaure alors jusqu'au début de la décade suivante, moment où les événements se précipitent. Le jeune cultivateur se procure en 1971 une terre⁽⁴⁴⁾ sur laquelle cependant il réside déjà depuis un certain temps (R, III:30). Il acquiert de 1972 à 1973 trois lots supplémentaires (24 rang II, 30 et 31 rang III, tous dans le canton Rousseau). Il détient alors les titres définitifs des lots 23, 24, 25 et 26 du deuxième rang et les billets de location des lots 30 et 31. Il cultive aussi la terre paternelle. Il élève une trentaine de vaches et 28 veaux (R, III:30). Par la suite (1976 et 1980), il s'assure la propriété pleine et entière des deux terres dont il a la jouissance en vertu de titres provisoires (idem). De plus, l'agriculteur loue une concession dans le rang 10 du canton Clermont depuis 1976 (idem). En 1980, Monsieur B dispose de 800 acres de terre sur lesquelles paissent une centaine d'animaux de boucherie et où opère une machinerie des plus modernes.

Monsieur C est un colon du plan Vautrin, établi en 1936 dans la colonie de Villebois (R,V:40). Son fils, Monsieur D, s'installe tout près de lui en 1949 (R,V:41). Il achète en 1960 le lot 42 (patenté), contigu à sa propriété et à celle de son père (R,IV:33). Cette dernière lui est d'ailleurs vendue en 1963. Dès lors, Monsieur D cherche à grossir son entreprise. Il annexe à cet effet trois lots qui seront tous patentés au cours des premières années de la décennie 1970 (*idem*)⁽⁴⁵⁾. Enfin, depuis 1975, il afferme une emblavure dans le rang IV. Outre un imposant parc de machinerie, il garde, à la fin des années 70, une centaine de bêtes à cornes destinées à la production de viande. Il soigne également un petit troupeau de moutons⁽⁴⁶⁾.

Un co-paroissien du précédent, Monsieur E, se fixe en 1936 dans le rang V (R,V:38). Un billet de location est émis à son nom en 1957 pour une terre à bois dans le rang III de Rousseau⁽⁴⁷⁾. En 1969, Monsieur F succède à son père (*idem*). Il hérite du patrimoine familial qui se compose alors, entre autres, de deux terres dont une seule est patentée. Il se procure alors une concession dans le rang IV de Rousseau et en obtient les lettres patentes en 1976. Au milieu des années 70, il sollicite le bail à ferme des lots 38, rang III et 19-20 dans le IV. Cette requête est bien sûr agréée. Il possède à cette époque plus de 50 têtes de bétail et tout un outillage moderne.

Monsieur G est un autre colon de Villebois qui débarque en colonie en 1935-36. Père d'une nombreuse famille, il acquiert un lot de support dès 1945 (R,V:50). Il achète, en 1959, la terre patentée d'un voisin immédiat - le lot 51 du rang IV - (*idem*). Il jouit dès le début de 1970 de la propriété de cinq lots - en l'occurrence les numéros 48 et 51 du rang IV et 48, 50 et 51 du rang V (R,IV:48,50; R,V:48,50-51). Il confie, entre 1972 et 1978, la gestion de trois de ceux-ci à autant de ses fils qui projettent la formation d'une entreprise agricole familiale. Cette dernière opère toujours en 1980 sur une échelle relativement restreinte toutefois (*idem*).

Monsieur H obtient un premier billet de location en 1958 pour le lot 42 du rang VII. Son exploitation agricole se développe progressivement au cours des années 60 et 70. En 1975, il est propriétaire de quatre lots⁽⁴⁸⁾, possède un lot sous billet de location⁽⁴⁹⁾, et en loue un autre⁽⁵⁰⁾ (R, VIII:34). Il soigne alors une cinquantaine d'animaux et utilise tout le roulant nécessaire.

Les quelques autres éleveurs produisent sur une échelle réduite, quelquefois, seulement pour l'autoconsommation. Ce sont, pour la plupart, des cultivateurs à temps partiel qui retirent l'essentiel de leur revenu du travail dans les forêts ou scieries de la région. L'activité agricole, quoique notable dans certains cas, ne constitue qu'une source secondaire d'emplois et de gains.

En somme, dans le contexte actuel, quelques cultivateurs seulement se sont adaptés aux parangons de l'agriculture moderne. Cependant, la contribution spécifique de l'activité agricole, particulièrement en ce qui concerne le marché du travail, demeure de nos jours profondément marginale, voire même insignifiante. Ainsi, on estime qu'en 1961, 22.4% de la main-d'oeuvre locale oeuvre au sein du secteur agricole alors qu'en 1972, seulement 5% de celle-ci y est encore impliquée (Sores 1973:23)⁽⁵¹⁾.

La colonisation agricole, abondamment subventionnée par l'Etat et longtemps appuyée par une fraction décisive du clergé et de l'élite traditionnelle, tombe dans l'oubli le plus total au moment de la révolution tranquille⁽⁵²⁾. Cela ne fait cependant qu'officialiser un état de fait confirmé depuis un certain temps déjà. Les plans de colonisation sont ironiquement remplacés par le rachat massif des terres, par la fermeture de paroisses et aussi par une politique soutenue de reboisement. C'est ainsi que le ministère des Terres et Forêts du Québec, en collaboration avec la nouvelle Société d'exploitation sylvicole de Rousseau, amorce dès 1974-75 la réalisation d'un vaste projet de réaffectation forestière des terres non cultivées de Rousseau. Les équipes de travail s'affairent depuis 1975 à planter, sur les terrains concernés, les pins gris et les épinettes noires qui se transformeront en quelques années en matières

premières pour les scieries de la région. Un peu plus tard, soit en juin 1980, le canton Rousseau, une fraction de Perron, Paradis et Boivin seront classifiées comme zone agricole protégée par la Commission de la protection du territoire⁽⁵³⁾.

En terminant, il ne faut pas manquer de rappeler, dans cette section, l'extension locale du phénomène déjà observé ailleurs en Abitibi, de la spéculation foncière en milieu rural ou du moins d'une tentative de spéculation⁽⁵⁴⁾. C'est ainsi que, dans les cantons Rousseau et Paradis, Christopher J. De Carlo, spéculateur new yorkais bien connu en Abitibi (Houde 1975:57), achète entre les mois d'août 1971 et septembre 1973 sept lots disséminés sur tout le territoire. Il paie pour ces derniers des sommes souvent dérisoires⁽⁵⁵⁾. Les terrains à l'abandon depuis lors sont encore de nos jours (1980) aux mains du même détenteur⁽⁵⁶⁾.

La décennie 70 est donc cruciale pour tous les travailleurs de Beau-canton, Villebois et Val-Paradis. C'est ainsi qu'en 1961, 12% des ouvriers travaillent dans les mines et 65% dans d'autres emplois salariés, essentiellement dans l'industrie forestière et dans les services (Sores 1973:23)⁽⁵⁷⁾. Dix ans plus tard, il n'y a plus que quelques mineurs (21 pour 4.6% de la main-d'oeuvre) alors que la catégorie des autres salariés englobe maintenant plus de 90% de la force de travail engagée. Cette dernière est principalement composée d'ouvriers non-spécialisés, journaliers ou bûcherons⁽⁵⁸⁾.

TABLEAU 22

Répartition de la main-d'oeuvre par secteur Beaucanton, Villebois et Val-Paradis Nombre et pourcentage								
secteur année	agricul- ture	%	mines	%	autres salariés	%	total	%
1961	118	22.4	63	12.0	345	65.6	526	100
1972	22	5.0	21	4.6	406	90.4	449	100
variation 1961-1972	- 96		- 42		- 161			

Source: Sores (1973:23).

La fin des opérations de transformation de la matière ligneuse à Val-Paradis et la fermeture de la mine Normétal au milieu des années 70 frappent durement l'économie déjà chancelante des trois localités. La situation est d'autant plus alarmante que la production agricole ne peut en aucune manière compenser la perte des emplois industriels. Tout au plus quelques individus, fils de colons, sont-ils parvenus, à la fin des années 60 et au courant des années 70, à déployer une activité agricole harmonisée aux exigences de l'agriculture capitaliste moderne.

La liste électorale, confectionnée pour les élections municipales de novembre 1978 à Beaucanton, fournit une autre attestation de l'ampleur du processus de prolétarianisation. On y note la présence de seulement trois agriculteurs dont un est âgé de plus de 65 ans (municipalité de la Baie James, localité de Rousseau, liste électorale novembre 1978). Les ouvriers non-spécialisés constituent au moins la moitié de la force de travail disponible (idem)⁽⁵⁹⁾. Les quelque onze opérateurs de machinerie lourde incarnent les travailleurs les mieux qualifiés de la paroisse hormis, peut-être, les quelques enseignants(tes) (idem).

La main-d'oeuvre locale emprunte donc toutes les voies de la mobilité. D'abord, il y a une nette propension à l'émigration. Cette tendance est un phénomène permanent dans les colonies. Cependant, la fin des programmes de colonisation, au début des années 50, précipite et actualise la régression des paroisses de colonisation. Le renouvellement de la main-d'oeuvre est ainsi suspendu puis abandonné. Ensuite, on observe le piétinement du procès de qualification de la force de travail paroissiale. Le colon est, à l'origine, quelle que soit d'ailleurs son expérience antérieure⁽⁶⁰⁾, relégué au plus bas de l'échelle de la qualification.

La division des travailleurs, favorisée par le cycle des opérations forestières, est fermement entretenue et utilisée par les propriétaires de moulins, les contracteurs et les autres entrepreneurs forestiers. Il faut patienter jusqu'aux années 1960 pour que la mécanisation des opérations en forêt et la prolongation des périodes de coupe mettent un terme à l'isolement séculaire du bûcheron-colon. C'est à ce moment d'ailleurs que ce dernier délaisse tout à fait l'activité agricole et réintègre les rangs du prolétariat. Il s'incorpore alors intégralement à la classe ouvrière, ce que pendant trente ans la colonisation n'avait fait que retarder. Les conséquences de ce retard sont cependant lourdes pour le prolétariat des colonies. De nos jours encore, ce dernier en subit les contrecoups. Ainsi, le taux de qualification reconnu de la main-d'oeuvre locale persiste à se maintenir faible et l'organisation des travailleurs s'avère laborieuse. Parallèlement, le capital déserte la région. Il contraint ainsi l'ensemble des salariés à migrer vers les zones urbaines ou à supporter à la fois une mobilité spatiale très grande et/ou un chômage forcé souvent prolongé. On le voit bien, la force de travail des colonies a historiquement collaboré à la constitution, sur une base régionale, d'un fonds de travail bon marché et d'une réserve industrielle de main-d'oeuvre.

Le processus d'extension du capitalisme à la périphérie s'est donc appuyé sur les plans de colonisation. Cependant, la reproduction de certaines conditions de cette extension a, pour sa part, été assurée par les

modalités particulières d'utilisation du pouvoir productif de l'unité familiale. En effet, toute la famille du colon coopère par un travail productif non rémunéré à garantir les conditions optimales d'exploitation de la force de travail adulte mâle.

Deux contributions nettement spécifiques, bien que non mutuellement exclusives, se distinguent. Il s'agit premièrement du travail des épouses et des enfants et, deuxièmement, de celui des descendants adultes. Cette main-d'oeuvre abondante n'est pas sans participer efficacement à la reproduction matérielle de l'unité familiale. La famille, comme unité de production spécifique, effectue une multiplicité de travaux. Ces derniers soutiennent la subsistance du groupe que ni l'activité agricole du colon, ni l'intégration occasionnelle et temporaire de ce dernier au salariat ne sont en mesure de garantir.

J'écarte dans le présent texte, sans pour autant les estimer négligeables, les tâches qualifiées d'essentiellement domestiques (lavage, ménage, cuisine, etc.). Je me soucie plutôt dans le cas présent de toute une masse d'activités directement productives que réalise la famille du colon avec ou sans la participation de ce dernier. Il en est ainsi des nombreux travaux agricoles qui incombent aux détenteurs de lot de colonisation. Il ne s'agit pas exclusivement de l'entretien des animaux, s'il y en a, mais de toute une kyrielle de fonctions qui englobent autant le défrichement proprement dit que les labours, les semailles, les fenaisons, etc.

Tous les individus, qu'ils soient homme ou femme, coopèrent aux travaux des champs. Seules les raisons de santé sont invoquées pour justifier une collaboration limitée. Les conjointes des colons composent une portion considérable, fiable et surtout responsable de la main-d'oeuvre agraire. Elles essouchent, sèment, labourent, récoltent et font le train avec ou sans l'apport du mari, du moins lorsque l'état de santé et les nombreuses maternités le permettent (entrevues nos 10, 11, 12 et archives personnelles du curé). Dès l'établissement sur une terre de colonisation, les femmes sont associées à la pénible corvée du défrichement: "on faisait

de la terre moi pis la femme" (entrevue no 7) et, par la suite, à l'entretien et à l'amélioration du domaine: "la femme se levait en même temps à cinq heures. De 5 à 7 heures, on travaillait sur la terre. A 7 heures, c'était le déjeuner... les enfants... après le barda, la femme revenait sur la terre" (idem). En fait, "la femme a fait à peu près tous les travaux à faire" (idem). "J'ai remplacé un homme. J'ai labouré, sorti du bois de quatre pieds, plemé du bois, rentré du foin", se remémore une dame (archives personnelles du curé de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis). Les absences du mari et des garçons en âge de travailler se prolongent souvent au-delà des mois d'hiver. La femme et les jeunes enfants se chargent alors des travaux d'amélioration nécessaires à l'obtention des primes ou des octrois gouvernementaux. Quoi qu'il en soit, que le chef de famille, comme on le disait à l'époque, soit ou non présent pour les travaux agricoles, il est clair que toute la force de travail familiale disponible est mobilisée.

La participation du conjoint féminin ne se résume pas toujours au seul entretien de la ferme. Ainsi, deux dames ont opéré parallèlement des petits restaurants pendant plusieurs années (entrevues nos 12 et 5), alors qu'une autre a partagé son temps, sans salaire il va sans dire, entre le commerce du mari et les activités domestiques (entrevue no 10).

Toute la famille est par ailleurs habituellement impliquée dans la cueillette des bleuets. On cueille ces petits fruits sauvages du matin jusqu'au soir, et ce, depuis la deuxième semaine d'août jusqu'aux gelées⁽⁶¹⁾. L'apport monétaire de cette récolte n'est pas négligeable⁽⁶²⁾. Au contraire, c'est fréquemment la seule production agricole commercialisée. L'essentiel de cette récolte tombe généralement sous la responsabilité immédiate de la mère.

Il est périlleux de tenter un bilan exhaustif de la participation de la famille à la reproduction de l'unité familiale. Il n'en est pas moins assuré qu'une quantité substantielle de travail non rémunéré est dépensée par cette dernière dans des activités directement et impérativement liées à la subsistance. Les femmes et les enfants accomplissent

une fraction significative des travaux agricoles. L'entretien des animaux leur incombe totalement, pour une partie de l'année du moins.

La régression de l'agriculture de colonisation, depuis le début des années 50 a sensiblement réduit le rôle de la main-d'oeuvre familiale. L'économie d'après-guerre a favorisé la prolétarisation totale des colons, ce qui progressivement contribue à rendre superflue une part croissante du travail familial non payé⁽⁶³⁾.

Les enfants vieillissent. Après avoir suivi le père dans les chantiers et assisté financièrement la famille, ils entament une vie indépendante. Bien peu de ceux-ci deviennent alors des colons. Ils joignent massivement et irrévocablement les rangs de la classe ouvrière. Il y a cependant peu d'informations circonstanciées à ce sujet. On avance des hypothèses plutôt vagues comme: "Il est vrai que, comme partout ailleurs, la majorité des jeunes s'en vont" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Cléricky); "une bonne partie des jeunes vont s'établir ailleurs, Les jeunes émigrent vers les centres miniers" (ibid.: colonie de Destor), ou encore "les jeunes s'en vont surtout dans les villes minières" (ibid.: colonie de Val-St-Gilles), etc. Quelques indications clarifieront cette question.

La majorité des fils et des filles des colons délaissent et l'activité agricole de colonisation et les paroisses de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. La dispersion de ces individus rend difficile une évaluation de leurs déplacements. Une fois de plus, les dossiers du Service de la concession des terres s'avèrent irremplaçables. Ils comportent en effet quelques documents relatifs à des successions. Le contenu des actes notariés rend possible dans certains cas la localisation et l'identification du type d'emploi des membres de la famille immédiate du défunt. Ces exemples vérifient l'ampleur du processus de prolétarisation des descendants directs des pionniers. Ils attestent aussi la dispersion de cette main-d'oeuvre au Québec et au Canada.

J'emprunte une première illustration à la succession de Madame A, décédée en 1975. Cette dernière était l'épouse d'un colon du rang I de Rousseau, établi en 1937 (R,I:5). Ils conçurent huit enfants, cinq filles et trois garçons (*idem*). Des trois fils, un premier est journaliste à Chapleau alors que les deux autres sont employés de mines à Normétal. Un seul de ces derniers réside à Beaucanton en 1975. Deux des filles habitent la ville minière alors qu'une autre vit à La Sarre, une à Ste-Agathe dans le nord de Montréal et, finalement, une dernière à St-Joachim de Beaucanton.

Le cas de la famille X du rang III de Rousseau est encore plus explicite (R,III:20). La mort de Madame X, dans les premiers mois de 1963, laisse dans le deuil, outre son époux, six garçons. Trois de ceux-ci travaillent et habitent à Chibougamau, un à La Sarre, un à Normétal, alors que le dernier, bûcheron, demeure à Beaucanton (*idem*).

Monsieur I, détenteur depuis 1955 d'un billet de location dans le rang V de Rousseau, trépassé en 1975 (R,V:10). Deux de ses fils sont alors domiciliés à Beaucanton. L'un est journaliste, l'autre opérateur de machinerie lourde (*idem*). Un troisième garçon est manoeuvrier à Montréal. Le plus jeune poursuit ses études. Quelques temps après la disparition de son mari, l'épouse se départit de la terre et se fixe à Normétal.

Un dernier exemple dérive du décès en 1977 de Madame B, épouse d'un colon implanté depuis 1937 dans le septième rang de Rousseau (R,VII:15). Leurs huit enfants sont alors éparpillés aux quatre coins du Québec et en Ontario (*idem*). Deux des six filles du couple résident et travaillent à La Sarre (secrétaire et infirmière). Deux autres habitent la région montrealaise. Les deux dernières demeurent respectivement à Québec et à Roquemaure en Abitibi. Un des garçons est installé à Cochrane (Ontario), l'autre à Chicoutimi.

Ces illustrations peu nombreuses il est vrai⁽⁶⁴⁾, témoignent néanmoins unanimement du fait à expliciter. Les entrevues ont par ailleurs

corroboré ces propos. C'est ainsi que pas un des fils des informateurs que j'ai rencontrés ne s'est approprié la terre familiale dans le but d'y pratiquer une quelconque activité agricole. L'écrasante majorité des enfants des couples de colons s'intègrent dès que possible au salariat. Ils désertent d'ailleurs très rapidement les zones de colonisation récente. Seuls sont retenus ceux qui détiennent un emploi dans le voisinage, ou encore ceux, très rares, qui héritent d'un patrimoine agricole considérable.

Les paroisses de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis sont caractérisées par un mouvement migratoire contradictoire. Le déferlement que suscite la période de prise se résorbe dès la fin des années 30. Toutefois, les efforts soutenus des autorités gouvernementales, épaulées en cela par le clergé et l'élite traditionnelle, contribuent à orienter tout au long des années 40 et 50 un flot incessant d'individus vers les zones de colonisation nouvelle. Cependant, c'est à peine si ce procédé masque le reflux irréversible de la majeure partie des colons. Ces derniers gagnent en grand nombre les villes minières de la région, les cités industrielles québécoises ou ontariennes ou repartent vers leur lieu d'origine. Ils réintègrent progressivement, mais massivement et irréversiblement, les rangs du prolétariat. Les enfants des colons résidents, quant à eux, migrent et s'associent à la classe ouvrière régionale, provinciale ou nationale.

La force de travail ainsi éparpillée est dans l'ensemble, sans qualification reconnue sur le marché capitaliste du travail et très mobile. Longtemps affiliés au travail forestier saisonnier et à l'agriculture de colonisation, ces travailleurs sont dispersés, isolés et peu consciencisés. Ils représentent pour le capital local et régional une réserve longtemps inépuisable de main-d'oeuvre docile et bon marché, disponible selon les aléas et les cycles spécifiques de la production capitaliste. La bourgeoisie industrielle sous-régionale s'implante, se renforce et prospère sur la base de l'exploitation des ressources naturelles et humaines des paroisses de colonisation récente. Comme on l'a vu, cette exploitation passe par la subordination absolue des activités agricoles de production des détenteurs de lot.

NOTES DU CHAPITRE 5

- (1) Des affirmations similaires ont été faites par les informateurs nos 5, 6 et 7, tous colons sur des lots incendiés au cours des décades précédentes.
- (2) Un inspecteur est assailli lors d'une saisie de bois en 1949 à Beaucanton (C,X:9). Le chef de district de l'époque écrit alors au sous-ministre de la Colonisation et rappelle que "ce genre d'incidents survient pour la deuxième fois dans mon district [La Sarre]" (idem).
- (3) Le chef de district (c.d.) est l'autorité régionale du ministère. Son pouvoir se limite à l'application des politiques gouvernementales. Au bureau régional du district de La Sarre, 8 chefs se sont succédés depuis 1936. Il s'agit de Messieurs A. Bégin (1936-37), G. Samson (1937-38), R. Lebel (1938-40), L. Simard (1940-45), A. St-Germain (1945-50), L. Morin (1950-56); C. Larouche (1956-68) est sous le titre d'agent de maîtrise et de soutien administratif, L. Letendre (1968-...) (La Sarre 1977:91-92).
- (4) L. Simard, c.d., à Théo. Mercier, chef du Service des terres au ministère de la Colonisation, télégramme daté du 10 décembre 1944: "Prière faire émettre immédiatement billets de location non encore émis pour lots rangs deux et trois canton Paradis, ceci afin d'arrêter pillage qui recommence un peu partout" (cf. dossier général de Paradis).
- (5) Il est peut-être téméraire de quantifier ce rapport, mais il semble qu'au moins 50% des lots sont octroyés à de jeunes célibataires qui ne résideront jamais sur ces lots. En effet, 22/45 détenteurs de billet de location dans les rangs concernés sont de jeunes célibataires (18 à 24 ans) dont il y a tout lieu de croire qu'ils sont des fils de colons. En effet, l'ouverture de ces rangs correspond à des pressions internes consécutives à la pénurie de bois sur les autres lots du canton Rousseau et des segments habités des cantons voisins. L'afflux de colons "de l'extérieur" est complètement annihilé dès 1938-39, donc bien avant l'ouverture du II-III de Paradis et Boivin (1942-48). Pour ce qui est de l'octroi d'un lot de support, 20% (9/45) au moins des concessions le furent à cet effet (cf. Pa,II:4, 12, 15, 20, 24, 29, 35, 42, 46, 54; Pa,III:6, 12, 14, 15, 21, 28, 32, 40, 46, 50; B,II:49, 54, 59; B,III:49, 54, 60.

- (6) D'après les dossiers individuels, hormis les lots 12 à 15, peu de maisons furent érigées dans les rangs II-III de Paradis. Il en est de même dans Boivin (II-III) où, selon notre échantillonnage, aucun lot ne fut jamais habité.
- (7) M. Mélançon fut aussi chargé de la reclassification dans les rangs I à III de Boivin, contigus à Paradis; ces lots furent, selon l'ingénieur forestier, délaissés pour les mêmes raisons: "on y a fait disparaître la forêt, on y a défriché quelques acres de terre. Aujourd'hui, ces gens vivent comme journaliers ou sont subventionnés par le Bien-être Social. Il n'y a aucun résident dans les rangs II-III, seul est habité le rang I" (lettre de C. Mélançon, i.f., à J.A. Carignan, chef, Division de la concession des terres, le 17 février 1970, dans Boivin, dossier général).
- (8) Pour d'autres exemples, voir entrevue no 6: "ça payait nulle part" et no 5: "si ça fait pas ton affaire, va-t-en y en a un autre qui prendra la place."
- (9) Pour une excellente étude du mouvement coopératif dans les secteur forestier, outre la Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois déjà abondamment citée, il faut consulter Dorion 1972, particulièrement les pages 42-55.
- (10) D'après mes informations, cette pétition fut une initiative de la Chambre de commerce dont, m'a-t-on dit, faisaient partie Messieurs Perron et Audet. Je n'ai cependant pu obtenir de confirmation de ces renseignements, les principaux intéressés ayant depuis déserté la région.
- (11) Dont 23 proviennent de Beaucanton, 14 de Villebois et 20 de Val-Paradis (Dorion 1972:69).
- (12) Ces sommaires sont disponibles pour 1949 à 1959 inclusivement (Québec (prov.) 1949+).
- (13) Les statistiques ne font état d'aucune scierie à Beaucanton.
- (14) En 1956, E. Bluteau déclare 75,000 p.m.p.; en 1958, aucun chiffre n'est divulgué (Québec (prov.) 1956:3; Québec (prov.) 1958:3). Il en est de même pour H. Côté qui, après avoir notifié la transformation de 150,000 pieds de bois en 1956, ne signale rien en 1958 (idem). Ces deux dernières scieries sont toutefois incluses dans l'inventaire de 1958, mais sans volume de production inscrit (Québec (prov.) 1958:3). Enfin, en 1956, un certain G. Aubé a fabriqué 400,000 p.m.p. alors qu'en 1958, Oscho Lumber de Rouyn a scié à Val-Paradis pour 910,000 pieds de bois (Québec (prov.) 1956:3; Québec (prov.) 1958:3).

- (15) C'est encore à la suite d'un grave incendie que l'on transforme l'usine. De cette dernière transformation, l'on dit qu'elle signifie pour les entreprises Perron le début de "l'ère moderne" (Perron 1965:14).
- (16) Encore en 1960, on compterait 7 moulins de dimensions très inégales à Val-Paradis seulement (Sores 1973:12).
- (17) Ces chiffres n'englobent bien sûr pas le personnel des filiales du groupe établi à La Sarre, La Sarre Forest Products Limited et J.H. Normick, ainsi que des installations de Cochrane (cf. chapitre 4 et Perron 1965).
- (18) Il y a en effet longtemps que les papeteries opèrent à l'année longue. Les travailleurs des usines (exclusion faite des bûcherons) ont été parmi les premiers travailleurs liés aux industries du bois à se syndiquer. L'exemple des travailleurs en forêt de la C.I.P. au Témiscamingue démontre les difficultés de la syndicalisation de ces travailleurs, même lorsque ces derniers sont liés à une firme papetière (Vincent 1953). Les employés de scieries sont plutôt assimilables dans leurs conditions de travail, dans leurs organisations et leur pratique aux simples bûcherons avec lesquels ils partagent, entre autres, l'irrégularité et la périodicité de l'emploi.
- (19) Les travailleurs de la C.I.P. touchent un salaire annuel moyen de 6 600\$ en 1967 (Lussier 1968:67). La même moyenne ne dépasse pas 3 600\$ pour les salariés des usines de sciage (idem). La différence est encore plus probante si l'on se réfère à des données encore plus précises présentées ailleurs ainsi: "cette industrie [C.I.P.] verse des salaires de l'ordre de 9 millions de dollars à plus de 1,100 personnes" alors que "... l'industrie du sciage a fourni de l'emploi à près de 1,700 personnes auxquelles elle verse des salaires de l'ordre de 5 millions de dollars" (ibid.:65). Ce qui correspond à une rémunération moyenne de plus de 8 000\$ dans le premier cas, contre un anémique 3 000\$ dans l'autre.
- (20) Il est certain qu'une partie de cette différence est imputable au caractère artisanal et saisonnier de certaines entreprises de sciage. Cependant, encore aujourd'hui, il existe un décalage significatif au niveau de l'ensemble des conditions de travail de ces divers travailleurs malgré le fait que depuis le milieu des années 60, la majorité des scieries abitibiennes fonctionnent maintenant à l'année. Pour illustrer ce propos, je réfère aux revendications et aux résultats des importantes grèves dans les papeteries de la C.I.P. à La Tuque, de la Donohue à Clermont, comparativement à un arrêt de travail tout aussi long (ou presque) à la scierie H. Bienvenu de La Sarre, survenu à quelques mois d'intervalle.

- (21) Je rappelle qu'il y eut à certains moments près d'une vingtaine de scieries, dont plusieurs d'humblés dimensions, opérant sur le territoire des colonies de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis.
- (22) C'est, semble-t-il, "pour des raisons de santé" que Désiré Audet rompt l'association avec son frère et se retire (Pa, III:15).
- (23) Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'initiative locale, mieux connu sous le sigle P.I.L.
- (24) Le nombre de scieries de l'Abitibi-Témiscamingue passe quant à lui de 120 en 1959 à 40 vers 1968 et à environ une trentaine à la fin de la décennie 70 (Houle 1968:4 et O.P.D.Q. 1978, Orientations: carte 5).
- (25) Elphège Audet est, entre autres, taxé d'incurie, d'indolence, etc. (entrevue no 9).
- (26) La majeure partie du travail en forêt est encore rémunéré à la pièce (1980). Voir à ce sujet les résultats de la grève des bûcherons de la compagnie Howard-Bienvenu en 1979-1980.
- (27) Voir à ce sujet: Inventaire de la Population... (1970), où l'on constate que la plupart des paroisses marginales comprises dans l'étude sont aussi des colonies récentes.
- (28) L'informateur no 3 fit aussi une tentative similaire; avec un résultat désastreux, après trois ans d'efforts (1956-59 environ), il renonce et se débarrasse de son "affaire".
- (29) Pour une étude chronologique détaillée de l'émission des lettres patentes, il faut référer au Tableau 16, p. 220, dans le chapitre 6. Les informations relatives aux prêts de l'O.C.A. sont extraites des registres du Bureau d'enregistrement du district d'Amos: cantons Clermont (R,X), Rousseau (I-X) et Paradis (I-III). Pour le canton Perron (II-X), les données proviennent des dossiers du Service de la concession des terres du ministère québécois de l'Agriculture. Enfin, il n'y eut pas de lot patenté dans Boivin.
- (30) 2 à 2½% à l'époque.
- (31) Il s'agit dans Beaucanton des propriétaires des lots 11 et 20 rang II, 22 et 37 rang III, 35 rang IV de Rousseau et 59 rang V Perron; dans Villebois: 44 rang IV, 38, 42 et 44 rang V; 23, 38, 50 et 56 rang VI; 21, 46, 48 et 53 du rang VII; enfin, dans Val-Paradis, 4 et 11 rang VIII; 3, 4, 10 et 22 du rang IX.
- (32) Les dates présentées dans ce paragraphe correspondent à l'année d'émission du titre définitif et, avec de légers écarts dus aux délais administratifs, elle est aussi conforme à l'année du rapport d'inspection.

- (33) Les lettres patentes ne sont émises qu'à la condition expresse que 30% du lot soit défriché, qu'une grange-étable ait été érigée et que le requérant réside sur sa terre.
- (34) Les données ne sont pas disponibles pour la population des cantons Paradis et Boivin. Cependant, hormis le premier rang de ces deux territoires, nous avons vu qu'il n'y eut que très peu de résidences et d'établissements principaux dans ces cantons. Le rang 10 de Clermont n'est pas, lui aussi, intégré à cette quantification. J'estime toutefois que 85 à 95% de la population de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis est incluse dans ces statistiques.
- (35) Les définitions qu'utilise pour fins de recensement le Bureau fédéral de la statistique sont englobantes et imprécises:

"Une ferme a été définie comme étant une terre sur laquelle se font des travaux agricoles. La terre peut comprendre une seule ou plusieurs parcelles distinctes détenues selon divers modes d'occupation ou de possession. Elle doit être a) de trois acres ou plus ou b) d'un à trois acres et avoir donné en 1950 pour 250\$ ou plus de produits agricoles. Lorsqu'une prime était composée de plusieurs parties situées dans différentes municipalités, la ferme entière est consignée, lors du recensement de 1951, comme une unité dans la municipalité où était située la partie principale."
 (Bureau fédéral de la statistique, Recensement 1951, Agriculture, vol. 6, no 1, 1951, xi)

Quant au terme d'exploitant agricole, il

"... désigne la personne directement responsable des travaux agricoles de la ferme, qu'elle en soit le propriétaire, le locataire ou le régisseur engagé. Etant donné qu'un seul exploitant a été attribué à chaque ferme, le nombre d'exploitants est le même que le nombre de fermes."
 (ibid.:xii)

Dans ce sens, tout détenteur d'un lot de colonisation est, à toutes fins pratiques, considéré comme un exploitant de ferme.

- (36) Il y a en effet dans chaque localité un certain nombre de dépendants résidant encore avec leurs parents, mais qui travaillent. Les chiffres à ce sujet sont plutôt incomplets et surtout ne sont pas exempts de contradictions. D'une manière globale, on peut cependant noter, à titre indicatif, que seulement 4 héritiers sur une possibilité comptabilisée de 116 (3.4%) déclarent l'agriculture comme emploi principal (Inventaire... 1970:18,20,22).
- (37) L'étude s'inspire à ce sujet des données contenues dans le recensement scolaire de 1972 (Sores 1973:31, note 1). Huit agriculteurs proviennent de Beaucanton, 14 de Villebois et aucun de Val-Paradis.

- (38) Les lots des rangs I à IX inclusivement des cantons Rousseau, Per-ron, Paradis et Boivin comptent une centaine d'acres. C'est prin-cipalement la présence d'accidents de terrain, essentiellement les cours d'eau, qui altère en quelques occasions cette moyenne gên-rale. Les lots des dixièmes rangs des cantons Rousseau et Clermont offrent une superficie approximative de 90 acres.
- (39) Il n'y a à cette époque, selon nos informations, que trois produc-teurs laitiers disséminés dans Beaucanton, Villebois et Val-Paradis.
- (40) J'ai rencontré un de ces producteurs de lait qui a abandonné son entreprise à cause de ces mesures administratives. Il regrette amèrement cette politique qui a fait de lui un journalier. Ce monsieur est un des fils de l'informateur no 1.
- (41) En fait, Monsieur A est le troisième détenteur du lot (R,III:25).
- (42) D'après le Bureau d'enregistrement d'Amos, il paie 2 424\$ pour cette terre, dont 500\$ comptant et le reste en deux annuités égales de 962,50\$ (Bureau d'enregistrement d'Amos, canton Rousseau, lot 25 rang II).
- (43) Il en sera le cinquième détenteur (R,II:23).
- (44) Le lot 26 rang II de Rousseau.
- (45) Il s'agit des lots 34 rang IV, 39 et 43 du rang V de Rousseau.
- (46) Le troupeau se compose de 194 têtes qu'il exploite pour la laine et la viande (R,IV:33).
- (47) Il avait déjà antérieurement possédé une autre terre à bois, le lot 17 du rang III de Paradis qu'il rétrocède pour acquérir le lot 48 du troisième rang de Rousseau (R,III:38).
- (48) Il s'agit des lots patentés nos 32, 41 et 42 du rang VII et la par-tie nord des lots 31, 32 et 33 du rang VI de Rousseau.
- (49) Le lot 36 du rang VII.
- (50) Le lot 34 du rang VII.
- (51) En 1961, sur 526 travailleurs recensés, 118 ont déclaré une quel-conque activité agricole; en 1972, seulement 22 des 449 répondants ont affirmé la même chose (Sores 1973:23).

- (52) Encore en 1960, le Chanoine J.E. Girard, dans un article publié par Le Devoir dans le cadre du 50^e anniversaire du quotidien, signale avec bienveillance les récents textes "concernant la colonisation en Abitibi" publiés dans le journal sous la plume de Pierre Vigeant et Marthe Beaudry. Le ton et le discours du prêtre font, par ailleurs, plutôt figure d'"in memoriam" chargé de nostalgie. Il se morfond au sujet de "l'opinion publique endormie" sur la "débâcle" de plusieurs paroisses de colonisation récente, etc. (Le Devoir, 29 janvier 1960:22, "La colonisation dans le Québec: une profonde tragédie humaine", article de J.E. Girard)
- (53) En vertu de la loi de la protection du territoire agricole. Zonage provisoire (15 juin 1980).
- (54) Cf. par exemple, B. Beaudry Gourd, "La spéculation en Abitibi-Témiscamingue: un vieux problème. Le scandale de l'Abitibi en 1907", Le trotteur du maquignon, vol. 2, no 8, avril 1976:23-25, 34. Association coopérative immobilière d'Abitibi-Témiscamingue, Liste des cas de spéculation recueillis dans la région, s.l., 1976, 9 p. P. Houde et al, La spéculation foncière en milieu rural ou un pays à vendre, Ottawa, Compagnie des jeunes canadiens, 1975, 109 p. L. Naud, La propriété étrangère dans une région marginale: le Témiscamingue, projet de thèse de maîtrise en géographie, Ottawa, 1972, 13 p. "Un pays à vendre. La spéculation". Le trotteur du maquignon, vol. 2, no 7, novembre 1975:11-17.
- (55) Selon nos sources, en l'occurrence le Bureau d'enregistrement du district d'Amos, C.J. De Carlo a acheté le 2 août 1971, à un prix non mentionné, le lot 11 du rang VII, le 20 août 1971 les lots 20 et 21 du même rang (700\$) chacun, le 19 septembre 1972, le lot 5 du rang IV (400\$), le 12 septembre 1973 les lots 29 des rangs II et III (1 200\$ l'unité), tous du canton Rousseau. Il a par ailleurs aussi acquis le 7 novembre 1972 le lot 36 du premier rang de Paradis (800\$).
- (56) Les intérêts réels que sous-tendent ces achats n'apparaissent pas clairement. On a mentionné, sans pour autant le démontrer, l'attrait pour certains riches villégiateurs américains d'une propriété à proximité d'un vaste territoire de chasse et de pêche et, selon un informateur désirant conserver l'anonymat, il semble que ces lots devaient être utilisés comme retraite pour les déserteurs américains au plus fort de la guerre du Vietnam!
- (57) La recherche effectuée par Sores Inc. souffre d'une classification fort inappropriée. Les secteurs d'emploi sont répartis entre le primaire (agriculture, forêt et mines), le secondaire et le tertiaire (journaliers, commerçants, employés de service). La catégorie des journaliers classée dans le tertiaire m'apparaît particulièrement problématique. Mon expérience est à l'effet que la plupart des journaliers sont surtout des travailleurs forestiers. Pour le Tableau 23, je n'ai donc conservé que les seules catégories agriculture, mines et autres salariés. Le tableau original est le suivant:

Répartition et évolution de la main-d'oeuvre par secteur (1961-1972)
Val-Paradis, Villebois et Beaucanton

secteurs	PRIMAIRE				SECONDAIRE	TERTIAIRE			total
	agriculture	forêt	chasse et pêche	mines		journaliers	commerces	services	
1961	118	188	0	63	6	27	47	77	526
	22.4%	35.7%	-	12.0%	1.2%	5.2%	8.9%	14.6%	100%
1972	22	103	1	21	63	168	11	60	449
	5.0%	22.9%	0.2%	4.6%	14.0%	37.4%	2.4%	13.4%	100%
variation 1961-1972	-96	-85	+1	-42	+57	+141	-36	-17	
	-81.4%	-45.2%	+100%	-66.6%	+950%	+522%	-766%	-22.1%	

Sources: Sores 1973:23.

- (58) Plus de 60% de tous les travailleurs sont ou journaliers (168) ou bûcherons (primaire forêt (103)) en 1972, alors que ceux-ci ne représentaient qu'à peine 40% de la main-d'oeuvre en 1961 (188 + 27) (Sores 1973:23).
- (59) D'après la liste électorale, il y a à l'époque 262 personnes habilitées à voter, parmi lesquelles 74 ménagères, 24 rentiers(ières) et 8 invalides. Il y a donc 156 personnes sur le marché du travail: 57 journaliers, 21 bûcherons, 11 opérateurs de machinerie, 10 employés de commerce, 5 de bureau, 3 agriculteurs et 59 autres (camionneurs, enseignants, etc.).
- (60) Les quelques individus qui détiennent une certaine qualification dans leur milieu d'origine telle que plombier, mécanicien, ouvrier spécialisé de toutes espèces, ne sont plus que des colons lorsqu'ils se fixent sur un lot de colonisation.
- (61) En principe, la collecte des bleuets s'étale de la deuxième semaine d'août jusqu'aux premières gelées. Ces dernières étant très irrégulières et hâtives en Abitibi, les périodes de cueillette sont conséquemment variables. La durée moyenne de la récolte couvre environ 4 semaines.
- (62) Les gens ont l'habitude d'affirmer que la vente des fruits sauvages couvre généralement les frais d'habillement et d'éducation des enfants. Que l'on pense aux familles nombreuses du début des années 50 et on aura une idée du revenu monétaire que représente cette activité. C'est ainsi qu'à Cléricy, paroisse de colonisation nouvelle de la périphérie de Rouyn, en 1956: "on retire de ces cueillettes un revenu assez net qui atteint 1 200 à 1 500\$ pour les familles nombreuses" (Québec (prov.) 1957?: colonie de Cléricy). Ou encore, dans la paroisse voisine de Destor à la même époque: "les bleuets abondent et attirent pendant 6 semaines des familles entières; un revenu argent de 1 000\$ et plus n'est pas à dédaigner surtout quand il provient du voisinage et qu'il ne coûte que son temps" (ibid.: colonie de Destor). Ailleurs, en Abitibi, les revenus générés par la récolte des bleuets représente près de 30% du revenu agricole de Ste-Philomène de Manneville (ibid.: Ste-Philomène de Manneville) et à St-Raphaël de Preissac "... on s'adonne à la cueillette des bleuets. Il appert qu'en 1955, on en aurait cultivé 10 000 paniers, ce qui aurait pu rapporter un montant de près de 20 000\$" (ibid.: St-Raphaël de Preissac (colonie)). L'enquête gouvernementale citée (Québec (prov.) 1957?) fourmille d'exemples similaires.
- (63) Encore une fois, en ne tenant pas compte du travail proprement domestique.
- (64) Ces exemples constituent la totalité des cas de succession répertoriés contenant ce type de renseignement. Les quelques autres actes de transmission de biens signalés dans les dossiers ne mentionnent ni l'emploi, ni le lieu de travail, ni même le lieu de résidence des enfants majeurs.

CONCLUSION

Le mouvement de colonisation agricole du deuxième quart du XX^e siècle tire son origine des contraintes qu'impose à la classe dominante la crise de 1929. Les nécessités de juguler la montée du chômage et de réprimer la recrudescence de l'agitation populaire conditionnent l'instauration d'un ensemble cohérent de pratiques. Certaines mesures immédiates ont un caractère purement répressif et s'inspirent d'un autoritarisme impitoyable. Pensons surtout aux "camps de concentration", aux lois restreignant le droit d'expression et la liberté de presse, etc. D'autres mesures, plus libérales, telles les secours directs et les travaux publics, précipitent les nécessiteux dans le gouffre de la dépendance, de l'assistance mesquine, bref de l'indigence chronique. Enfin, l'application tardive mais vigoureuse des plans de colonisation suscite la mobilisation voire même l'enrôlement d'une fraction importante de la masse des sans-travail⁽¹⁾. Toutes ces manoeuvres correspondent à des pratiques distinctes du bloc au pouvoir dans une conjoncture de crise.

Le marasme affecte la bourgeoisie dans ses fondements. L'appareil capitaliste de la production ne rend plus un taux de profit alléchant. C'est alors "la débâcle". Des usines réduisent la production alors que d'autres ferment définitivement leurs portes. L'empire bourgeois chancelle sur son socle. La reprise s'amorce pourtant avec lenteur à partir de 1933-34, au moment où les mesures de contrôle social s'avèrent de moins en moins efficaces et par trop contestées. Parallèlement, les organisations de chômeurs émergent et, dans de nombreux cas, se radicalisent sans

pour autant que la cohésion du mouvement ouvrier ne soit, à l'époque, un fait acquis. L'origine rurale récente des ouvriers, l'immixtion du clergé dans les affaires syndicales, la décroissance du nombre de membres, les problèmes de financement, le déclin généralisé du militantisme, le corporatisme et l'esprit collaborationniste des unions confessionnelles ou non, enfin, la répression massive envers les progressistes confinent l'action syndicale à la défensive tout au long de la période de dépression et particulièrement de 1929 à 1934-35.

Le clergé et l'élite traditionnelle tirent profit de cette conjoncture pour dénoncer les méfaits du développement du capitalisme sauvage. Ils présument ainsi soutenir une certaine réévaluation de leur place au sein du bloc hégémonique. Ils constituent en effet la dissidence officielle, mais anachronique, aux chantages quelque peu dépréciés du libéralisme économique. Cette fraction de la classe dominante est en mesure de proposer une alternative sociale, globale et plausible. Elle considère à cet effet ses propres intérêts et aussi les impératifs fondamentaux de la reproduction sociale bourgeoise. Elle est donc solidement secondée par l'ensemble de la bourgeoisie et, surtout, elle est fermement soutenue par les Etats fédéral et provincial ainsi que par la direction des syndicats affairistes. La sophistique conservatrice de réforme du capitalisme ne se confronte, de fait, à aucun contre-projet crédible et réaliste. Les quelques perspectives révolutionnaires hâtivement improvisées par un certain nombre de courageux militants sont graduellement réprimées. Le discours progressiste est proscrit alors que toutes les formes de soulèvement contre l'autorité sont fustigées. Les sympathisants des mouvements de gauche sont accusés, emprisonnés et expulsés par les possédants et leurs fidèles suppôts, alors même que les travailleurs communistes ou communistes sont conspués et rabroués par nombre de leurs camarades et leurs représentants.

Le projet politique des groupes conservateurs repose essentiellement sur les principes de l'Encyclique papale Quadragesimo Anno promulguée par Pie XI en 1931. Ce dernier s'inspire d'un certain corporatisme et suggère

un nouveau contrat social. Au Québec, cet édit aura des répercussions tangibles. Ces dernières épousent les formes du plan de la "Restauration sociale". Elles auront comme expression politique principale⁽²⁾ l'Action Libérale Nationale de Paul Gouin et, en schématisant un peu, l'Union Nationale de Maurice Duplessis. Ce dernier maintient sa poigne de fer sur le Québec, des années 36 à 40, et surtout de 44 à 60. Ce n'est pas sans fondement que, de nos jours encore, on réfère à cette période comme étant celle de "la grande noirceur".

Le plan de "Restauration sociale" tel qu'avancé est conforme aux visées ponctuelles d'une large fraction de la classe dominante. Il met en lumière la convergence transitoire des intérêts de toutes les fractions de la classe hégémonique. Mais il illustre aussi une tentative circonstancielle de réactualisation de la puissance du groupe traditionnel. Ce dernier cherche en effet à revitaliser les assises de sa prépotence étio- lées par plus de cent ans d'industrialisation anarchique. Il s'appuie essentiellement sur l'échec du capitalisme sauvage et préconise un retour "aux valeurs traditionnelles". La famille, la patrie, la religion et souvent la fidélité au sol, etc., constituent la base de la phraséologie réactionnaire de l'époque.

Les conditions d'existence de toute la classe ouvrière se détériorent considérablement surtout au cours des premières années de la dépression. L'instabilité de l'emploi s'aggrave en même temps que les salaires s'effondrent. En fait, on assiste à une dégradation généralisée des conditions de vente de la force de travail. Au Québec comme dans le reste du Canada et aux Etats-Unis, ce sont les chômeurs qui forment le groupe le plus démuné de la société. Les gouvernements tardent longtemps à instaurer des programmes d'assistance alors même que les organisations philanthropiques sont débordées et dépassées par l'ampleur du fléau. L'encombrement et la multiplication des refuges et des soupes populaires symbolisent l'état d'indigence permanent et avilissant dans lequel sont plongés les sans-travail. D'ailleurs, la charité n'est-elle pas consentie,

entre autres, parce qu'elle contribue au "maintien de l'ordre", "de l'équilibre social" et qu'elle est un moyen de combattre le communisme, "d'immuniser la classe ouvrière contre ce virus". Dans ce contexte, l'aide ne peut être que parcimonieuse et mesquine. L'inefficacité et l'insuffisance des initiatives des institutions charitables, essentiellement religieuses, suscitent l'intervention croissante de l'Etat dans le domaine de l'assistance publique. Il ne s'agit alors pas explicitement d'accroître le soutien aux miséreux mais plutôt de le réglementer, de le régir et de le gérer.

Les troubles sociaux se manifestent très tôt parmi les sans-travail. Ils culminent en 1935 au cours de la "marche de la faim". Les chômeurs des camps de concentration ont déclenché cette manifestation pour protester contre le régime de vie carcéral qui leur est imposé. Le tout se termine par une émeute à Regina le 1^{er} juillet 1935 et par une véritable chasse aux sorcières. Cette dernière se conclut par la condamnation et l'expulsion de centaines de marcheurs alors même que tous les sympathisants communistes sont traqués. En fait, la répression contre les "grévistés de la faim" se déroule dans un véritable climat de paranoïa anti-bolchévique. Les leaders des associations de chômeurs sont appréhendés et parfois déportés. Le mouvement est décapité et désorganisé. Tout cela n'est pas sans conséquences directes sur l'activité des groupes de gauche au sein des syndicats. L'implication des communistes devient de l'ingérence sournoise et séditeuse, contraire aux intérêts de la classe laborieuse. Toutes les initiatives de ces contestataires sont péremptoirement discréditées. Les organisations ouvrières se distancient rapidement des activistes "révolutionnaires", ce qui facilite la percée des réformistes judéo-chrétiens.

L'alliance au pouvoir, tout autant que de réprimer l'agitation sociale, doit être en mesure de mettre de l'avant quelques solutions adaptées à l'incommensurable détresse humaine qu'a engendrée la crise. Les secours directs et les travaux publics ne sont que de médiocres exutoires. Ils ne représentent pas, pour la masse des désœuvrés, une alternative

valable à moyen ou à long terme. Malgré les discours optimistes et lénitifs des dirigeants politiques et économiques, le taux de chômage tarde à régresser et la normalisation de la situation demeure pour l'ensemble de la population aussi aléatoire qu'hypothétique. C'est alors qu'on préconise la mise en branle d'un vaste mouvement de retour à la terre qui sera "une solution permanente et efficace" au problème du sous-emploi. La colonisation agricole sera aussi un allègement fiscal pour les municipalités mais, surtout, un "remède à nos problèmes sociaux" et "un rempart contre le communisme". En effet, "le maintien dans nos villes d'une foule d'ouvriers et de chômeurs, toujours mécontents parce qu'ils ont du secours ou un salaire forcément réduit est un danger pour l'ordre social et un danger pour le communisme" (M. Gabias, au nom des autorités de la ville de Montréal, cité dans *Le Devoir*, 16 octobre 1933:4, "Un vaste projet de colonisation..."). L'unanimité se fait rapidement autour de ces projets.

En fait, les plans de colonisation composent un volet de la politique de "Restauration sociale" et, simultanément, un train de mesures tout à fait appropriées: primo, ils assurent l'extension physique de la base de domination de l'élite traditionnelle et du clergé; secundo, ils facilitent, pour la bourgeoisie, l'expansion du capitalisme à la périphérie (accès aux matières premières et main-d'oeuvre bon marché); tertio, ils symbolisent auprès des masses populaires inoccupées une des rares, sinon l'unique, alternative à la misère chronique et au chômage endémique; et quarto, conséquence du précédent, ils soutiennent le rétablissement d'un semblant de paix sociale, paravent essentiel à la pérennité de la gouverne bourgeoise.

Les candidats-colons sont recrutés en ville comme à la campagne au sein de la fraction la plus misérable du prolétariat inemployé. Il s'agit d'urbains sans emploi, souvent depuis des années, de jeunes célibataires adultes fuyant ou exclus des camps de travail, d'infortunés ruraux, ouvriers agricoles ou bûcherons très occasionnels. Ce sont des travailleurs "démonétisés"⁽³⁾ Ces derniers n'ont plus d'utilité directe sur le marché

capitaliste du travail. Ils ne parviennent même pas à solder leur marchandise spécifique, la force de travail. Cette dernière subit alors un processus de dévalorisation. Dans un tel contexte, la colonisation semble être pour un bon nombre de désœuvrés la seule solution. C'est ce qu'évoque avec beaucoup de limpidité un de ceux-là: "on n'a pas de travail... puis on veut travailler, là c'est dur. Je me suis dit, si je peux me trouver quelque chose à quelque part, m'en va y aller. C'est là que je me suis décidé à donner mon nom pour monter colon dans l'Abitibi" (entrevue no 7). Tous ces gens sont déportés vers des territoires à peu près vierges et riches en ressources naturelles immédiatement exploitables tel le bois et, dans certains cas, le minerai. Ils atteignent les zones de colonisation dépouillés de toutes qualifications à cause, entre autres, de trop nombreuses années de chômage et, aussi, de l'uniformisation des compétences requises en colonies. Quels que soient l'expérience préalable et le savoir-faire du candidat-colon, ce dernier se mute, après son établissement, en simple manoeuvrier au service de l'industrie locale ou régionale. Incapable d'assurer sa subsistance et celle de sa famille au moyen de la seule activité de colonisation, le défricheur se fait presque immédiatement bûcheron ou employé de scierie. Cette dichotomisation des procès de travail n'est possible qu'en vertu de la complémentarité qui unit le labeur des champs à celui de la forêt. Cependant, dans les districts de colonisation récente, les primes et les octrois gouvernementaux se substituent à l'agriculture comme source complémentaire de revenu.

La colonisation agricole se manifeste d'abord sous la forme d'assistance sociale déguisée. Ensuite, elle constitue une subvention directe au capital. Finalement, elle incarne aussi une politique conséquente mais spécifique et conjoncturelle de régulation sociale. Elle supplée donc, en tant que formule d'aide aux nécessiteux devenus colons, aux secours directs dévolus aux chômeurs. L'Etat subvient alors, pendant quelques années, à l'alimentation, pourvoit à l'hébergement, finance les travaux agricoles, coopère à l'élaboration de l'infrastructure locale (église, école et dispensaire) et assume l'entière responsabilité des frais encourus pour la construction

et la réfection d'un imposant réseau routier. C'est d'ailleurs ainsi qu'un lacis de routes ceinture et traverse en tous sens le domaine forestier. Une quantité appréciable de main-d'oeuvre est par ailleurs projetée au coeur ou à la périphérie immédiate des forêts intactes de l'Abitibi. Le capital local et régional jouit directement des retombées des programmes de colonisation en disposant à la fois d'un accès à de nouvelles matières premières et d'une main-d'oeuvre idoine. Dans plusieurs secteurs abitibiens, les mêmes attributs rejaillissent parallèlement au profit de l'entreprise minière.

L'analyse détaillée des exemples que sont les colonies de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis corrobore clairement les assertions précédentes. Ces paroisses de colonisation nouvelle se peuplent parallèlement à l'implantation de la Normetal Mining Corp., filiale du groupe torontois Noranda, et au déploiement du capital forestier (secteur sciage) dans toute la zone. Une classe de petits entrepreneurs (contracteurs et propriétaires de moulins) naît de la dilapidation du patrimoine forestier paroissial et de l'exploitation intensive et extensive d'une force de travail nombreuse mais divisée et instable⁽⁴⁾. Les colons vivent en effet, dispersés sur leur parcelle, une grande partie de l'année. Ils ne s'associent qu'épisodiquement au salariat industriel. Ils composent longtemps une des fractions de la classe ouvrière parmi les plus mal payées et surtout assujetties à des conditions générales de travail particulièrement éprouvantes. Le colon attaché à la glèbe, disséminé sur un vaste territoire, extrêmement instable, employé occasionnel sans qualification spécifique et, souvent même, déqualifié du moins à l'origine, offre pendant plusieurs décades un champ fort peu propice à l'émergence et à la prolifération des organisations de masse. En fait, les colons-travailleurs forestiers de la région Beaucanton-Villebois-Val-Paradis sont soumis de 1935-40 à 1960-70 à l'arbitraire patronal le plus total⁽⁵⁾, particulièrement à celui des capitalistes du sciage.

Il n'y a pas que les résidents des colonies qui incarnent un acquis significatif pour le développement du capital local ou régional. En effet, une multitude de défricheurs désertent, après quelques années et parfois même après quelques mois seulement, les nouvelles localités. Ils représentent pendant des décennies un prolétariat nombreux mais mobile et anonyme qui alimente en bras bon marché les chantiers, moulins ou mines de l'Abitibi, du reste du Québec ou encore du Nord-Ontario. Ils ne traitent dans leurs pérégrinations que le poids de leur non-qualification ou encore de leur déqualification.

Les mouvements spatiaux et qualitatifs de la main-d'oeuvre suscités par les plans de colonisation ont ainsi participé de nombreuses façons à la reproduction de la société bourgeoise. Insérés dans un projet politique concerté du bloc au pouvoir, ils ont à cette fin contribué à la régulation sociale en période de crise et parallèlement à l'extension du capitalisme à la périphérie. La classe ouvrière recrutée dans ces circonstances subit, à long terme, les conséquences politico-économiques des processus convergents de désolidarisation et de non-qualification. En fait, alors qu'au niveau national, on pourvoit au maintien de l'ordre public capitaliste, en Abitibi, on élabore et aussi consolide l'infrastructure essentielle à la croissance du capitalisme à la périphérie.

NOTES DE LA CONCLUSION

- (1) D'après P. Anctil, "... le mouvement de retour à la terre des années de la Grande Dépression vit 7% de la population globale de la province rejoindre les campagnes et les rangs..." (1977:49).
- (2) Les principaux partis politiques provinciaux de l'époque (libéraux et conservateurs) souscrivent tous officiellement aux objectifs majeurs du programme de Restauration sociale. Les modalités d'application de ce dernier varient cependant. L'A.L.N. en demeure l'expression la plus achevée.
- (3) Dans le sens qu'octroie à ce terme J.P. de Gaudemar (1976).
- (4) Il faut à cet effet lire la véhémence sortie de Mgr Gérard Drainville, évêque d'Amos, devant l'Ordre des ingénieurs forestiers, qui condamne vigoureusement cette situation. Voir Le Soleil, 14 octobre 1981:A5, "Les travailleurs exclus de toutes les décisions".
- (5) J'emprunte la forme de cette assertion à B. Beaudry-Gourd. Ce dernier l'appliquait cependant aux mineurs de la région de Rouyn pour les années 1926-1943 (1977:83).

ANNEXES

ANNEXE I

Liste des entrevues réalisées

- 1 Monsieur est un ex-inspecteur de colonisation domicilié à Beaucanton. L'entrevue fut réalisée à Beaucanton le 23 juillet 1980.
(durée: 1 heure)
- 2 Monsieur est l'ancien gérant de la coopérative locale, domicilié à Beaucanton. L'entrevue fut réalisée à Beaucanton le 22 juillet 1980. (durée: 2 heure)
- 3 Monsieur est un ancien propriétaire de moulin à scie, domicilié à Beaucanton. L'entrevue fut réalisée à Beaucanton le 21 juillet 1980. (durée: 2 heures)
- 4 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Villebois. L'entrevue fut réalisée à Villebois le 24 juillet 1980.
(durée: 1:15 heure)
- 5 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Villebois. L'entrevue fut réalisée à Villebois le 18 juillet 1980.
(durée: 1 heure)
- 6 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Villebois. L'entrevue fut réalisée à Villebois le 24 juillet 1980.
(durée: 45 minutes)
- 7 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Villebois. L'entrevue fut réalisée à Villebois le 17 juillet 1980.
(durée: 1 heure)
- 8 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Val-Paradis. L'entrevue fut réalisée à Val-Paradis le 1^{er} août 1980.
(durée: 1:30 heure)

- 9 Monsieur est un ancien journalier et colon, domicilié à Beaucanton. L'entrevue non enregistrée fut réalisée à Beaucanton le 22 juillet 1980.
- 10 Madame est une ancienne commis de magasin général, domiciliée à Beaucanton. L'entrevue non enregistrée fut réalisée à Beaucanton le 23 juillet 1980.
- 11 Madame est une épouse de colon, domiciliée à Beaucanton. L'entrevue non enregistrée fut réalisée à Beaucanton le 23 juillet 1980.
- 12 Madame est une épouse de colon. Elle fut aussi propriétaire d'un restaurant. L'entrevue non enregistrée a été réalisée à Villebois le 24 juillet 1980.

Note: Les entrevues nos 10, 11 et 12 ont été réalisées en collaboration avec Claudette Rhéaume.

ANNEXE II

Quelques éléments méthodologiques

La plupart des informations utilisées aux chapitres 6 et 7 proviennent de données de première main. Elles ont été recueillies grâce au concours bienveillant du personnel des ministères québécois de l'Agriculture, Service de la concession des terres et des archives, et de l'Energie et Ressources, Service de la concession des terres et Centre de documentation, à Québec; de la Société de développement de la Baie James, division documentation, à Montréal; de la municipalité de la Baie James à Matagami et à Beaucanton; du ministère des Affaires culturelles (Archives nationales du Québec) à Noranda; du Centre de documentation régionale du Centre d'études universitaires dans l'ouest québécois et des Productions Abitibi-Témiscamingue Inc. de Rouyn-Noranda; du Bureau d'enregistrement d'Amos et, enfin, à l'aide de la collaboration des gens de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis.

Les données ont été puisées à même trois différentes sources de renseignements. Il s'agit, premièrement, de documents écrits inédits, deuxièmement, d'interviews et, finalement, de matériel archivistique. Les deux dernières catégories composent un ensemble d'informations originales jamais explorées auparavant ni même dépouillées. Seuls les textes inédits ont pu occasionnellement faire l'objet d'une lecture généralement privée.

1. Les documents écrits

Les textes demeurent une source d'informations facilement accessible. Ils englobent une multiplicité d'écrits d'époques et de provenances diverses. On y retrouve des albums souvenirs, des thèses, des travaux

d'étudiants, des enquêtes, études et rapports émanant d'organismes publics ou para-publics, de groupes populaires, de Chambres de commerce, d'associations de producteurs, de syndicats, d'institutions religieuses, de journaux locaux ou régionaux, etc. L'Université du Québec, en collaboration avec le Collège d'enseignement général et professionnel du Nord-Ouest, a récemment mis sur pied le Centre de documentation régionale. Cet organisme vise à centraliser l'information régionale à Rouyn et à en favoriser l'accessibilité. La majorité des documents mentionnés dans cette thèse y sont effectivement disponibles.

Une intéressante et complète bibliographie, publiée en un volume (1973) et trois suppléments (1975, 1977 et 1979), tient lieu de fichier à toute la documentation régionale répertoriée jusqu'ici. Ces publications du Centre d'études universitaires de l'ouest québécois sont les résultats des travaux de Messieurs B. Beaudry-Gourd (1973, 1975 et 1977), A. Béland (1979) et de leur équipe. Une approche thématique soigneusement élaborée facilite la recherche. De plus, on indique dans les répertoires une ou des localisation(s) précise(s) pour les multiples titres. Le lecteur intéressé à consulter les références bibliographiques inédites contenues dans la présente thèse peut s'en reporter à la Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue.

2. Les entrevues

J'ai procédé, dans les localités de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis, à une douzaine d'entrevues numérotées de 1 à 12. Les deux tiers de celles-ci (8/12) sont enregistrées sur bandes, d'une durée s'échelonnant de 30 minutes à 2 heures. Les autres ont été récoltées et conservées sous forme de notes de terrain. De ce dernier bloc, trois informatrices ont contribué particulièrement à expliciter la participation concrète de toute la force de travail familiale, surtout féminine, aux travaux relatifs à l'aménagement, l'amélioration et l'entretien d'une terre de colonisation.

Six des informateurs résident à Beaucanton (quatre hommes et deux femmes), cinq à Villebois (quatre hommes et une femme) et un à Val-Paradis (homme). J'ai rencontré un inspecteur de colonisation en poste à Beaucanton et à Val-Paradis de 1944 à 1964 (approximativement), le propriétaire d'une petite scierie ayant opéré à Beaucanton au cours des années 40, le gérant de 1945 à 1960 de la coopérative locale qui fut aussi un actif militant du Syndicat du travail de Beaucanton et plus tard de l'Association coopérative de Rousseau, un ouvrier et aussi contremaître "au moulin des Perron" à Val-Paradis de 1940 à 1970 et, enfin, cinq anciens colons tous ex-ouvriers salariés dans les chantiers ou scieries de la région.

Les entrevues furent réalisées sur place au cours des mois de juin et juillet 1980. Elles consistent avant tout en histoires de vie, axées sur les activités productives des individus. Les diverses occupations des producteurs, les périodes de travail, les multiples employeurs et les conditions générales de travail sont les points nodaux des rencontres. Le choix des informateurs repose sur la représentativité de leur carrière. Il est cependant vite apparu une grande standardisation dans les histoires occupationnelles de chacun. Aussi estimai-je significatif l'échantillonnage retenu. Les renseignements ainsi colligés sont, de toute manière, corroborés par d'autres sources d'information. Je souligne enfin l'apport des archives personnelles de l'actuel curé des paroisses de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis. Ce dernier a aimablement mis à ma disposition, sous forme de bandes sonores, les témoignages qu'il a lui-même rassemblés au printemps 1980 de trois pionniers de la paroisse de Villebois et de leurs épouses. Ces documents concernent les péripéties du transport et de l'arrivée en pays de colonisation, les obstacles que surmontèrent les colons au cours des premières années et aussi les moments décisifs de la vie liturgique et communautaire locale de l'époque.

Ces renseignements composent un matériel illustratif de première main qui atteste clairement de l'irrémédiable rapidité du processus de prolétarianisation de l'ensemble de la force de travail engagée dans le mou-

vement de retour à la terre des années trente. Ils évoquent aussi l'ensemble des conditions particulières de matérialisation du phénomène.

3. Les données archivistiques

Les données d'archives proviennent du dépouillement systématique des dossiers du Service de la concession des terres des ministères québécois de l'Agriculture et de l'Energie et des Ressources (anciennement ministère des Terres et Forêts). Séguin et Larouche du Groupe de recherche sur la propriété foncière au Saguenay (voir Séguin et al 1975a, b et 1976) ont très justement soutenu que

"Les archives de la Concession des terres du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation doivent être considérées comme l'un des grands fonds de l'histoire du Québec contemporain. Ces archives renferment une part importante de la documentation relative à la colonisation. Elles permettent la reconstitution intégrale, lot par lot, du mouvement d'occupation de l'espace agricole depuis le milieu du siècle dernier." (1976:3)

Les informations, conservées dans les registres du ministère de l'Agriculture du Québec, concernent tous les changements de titres ayant affecté un lot depuis l'émission du premier billet de location jusqu'aux lettres patentes (titre définitif de propriété). Les dossiers que j'ai consultés recèlent de plus toute une kyrielle de renseignements des plus variés portant sur l'origine, l'âge, l'état marital, etc. du bénéficiaire. La situation des colons-démissionnaires fait aussi l'objet d'une attention particulière. Ainsi, l'annulation d'un titre entraîne la cueillette de précieuses indications qui vont de l'état de la terre au moment de la révocation ou de la renonciation, à l'emploi et au nouveau lieu de résidence du démissionnaire.

Les plans provinciaux, ou à participation provinciale, appliqués à partir de 1932-1933 concourent à l'accroissement significatif des mécanismes de contrôle et de gestion des terres de colonisation. Un personnel nombreux est recruté pour acquitter ces nouvelles fonctions. Depuis l'inspecteur jusqu'au chef de service, une opulente machine administrative est

chargée de l'exécution des politiques gouvernementales. L'appareil bureaucratique s'alourdit en même temps que la paperasserie surabonde. Ces circonstances favorisent toutefois l'éclosion d'une riche documentation. En effet, de la multiplication et de l'entrecroisement de tous les formulaires, une somme notable d'informations fiables se dégage.

L'inspecteur est préposé à la cueillette d'à peu près toutes les données sur son territoire qui couvre, selon nos informations, 300 établissements de colons - environ deux paroisses. Il veille aussi à la distribution des différentes primes ou octrois et au respect des nombreuses ordonnances gouvernementales. Sa tâche en est d'abord une de contrôle et d'administration. Il doit évaluer les progrès des colons et remplir les rapports annuels d'inspection des lots dont dépendent les subventions que le ministère de la Colonisation verse aux colons. Tous les lots sous la juridiction de l'inspecteur sont ainsi annuellement visités. Toutes les requêtes, réclamations, revendications ou doléances des colons sont acheminées par son intermédiaire aux autorités concernées. Il est le pivot des relations directes de l'Etat avec les colons et vice et versa.

Les rapports annuels ne furent malheureusement pas conservés au ministère. Seuls furent sauvegardés ceux qui font explicitement référence à une procédure d'annulation de titre. Cette dernière est en fait justifiée et confirmée par le compte rendu qui détaille à la fois l'état général de la terre délaissée, des constructions, du cheptel et de la machinerie aratoire, les causes probables de l'abandon et, lorsque cela est possible, la destination et l'emploi du démissionnaire. Ces enquêtes sont généralement menées avec soin et offrent des indications officielles et publiques mais souvent incomplètes.

En somme, les archives du Service de la concession des terres renferment des documents concernant les substitutions de détenteurs, l'émission de titres définitifs (lettres patentes) et le rachat de terres privées par le ministère québécois de l'Agriculture. On y note aussi la présence de précisions intéressantes relativement à la situation du bénéficiaire qui délaisse son lot.

Notons en terminant que les renouvellements des concessionnaires s'opèrent au moyen d'un changement d'acquéreur primitif, c'est-à-dire par l'émission d'un nouveau billet de location ou par vente sous seing privé (transport). Le transport est une vente de gré à gré entre le détenteur d'un billet de location et un acheteur de ce titre. Ce changement de propriétaire n'est cependant valide que s'il reçoit l'assentiment des représentants gouvernementaux. Le transport est utilisé lorsqu'un colon a fait à ses frais de nombreuses améliorations sur son lot et qu'il en espère une contrepartie. Le transport est aussi fréquent lorsque l'on cherche à se procurer ou à se départir d'un lot convoité généralement pour sa localisation près ou dans le village (cf. par exemple les lots 16 à 21 des rangs II et III de Rousseau qui constituent le village de Beaucanton et les rangs 18 et 19 des rangs I à X de Rousseau, X de Clermont et I de Paradis situés sur un axe routier principal).

L'article déjà cité de N. Séguin et de D. Larouche expose clairement la marche à suivre pour accéder facilement aux données du ministère de l'Agriculture, anciennement ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (Séguin et Larouche 1976). C'est précisément cette démarche que j'ai empruntée. Je rappelle tout simplement que les données sont classifiées par canton. De là, on parvient facilement au rang puis au lot lui-même. Les cantons étudiés, en plus des 600 chemises individuelles, incluent un "dossier général" où sont compilées les informations globales se rapportant bien sûr à l'ensemble ou à un segment important du territoire.

Les localités sélectionnées pour fins d'étude recouvrent l'ensemble, ou une fraction, des cantons abitibiens de Boivin, Clermont, Rousseau, Paradis et Perron. Le cadastre de ces entités territoriales est très régulier. Chaque unité regroupe 10 rangs, numérotés du sud vers le nord de un à dix. Un rang comporte, dans les cas qui nous occupent, 61 ou 62 lots d'approximativement 100 acres chacun. La paroisse de Beaucanton compte 286 lots, celle de Villebois 316 et enfin celle de Val-Paradis 344.

Dans ces deux derniers cas, on n'a toutefois pas pris en compte les secteurs excentriques jamais concédés, en l'occurrence les rangs IV à X de Paradis et Boivin et une importante portion du canton Perron.

Les 286 terres de la colonie de Beaucanton ne furent pas toutes attribuées. En effet, 21 de celles-ci ne le furent jamais parce qu'elles avaient été classées impropres à l'agriculture. Ainsi, à St-Joachim, seulement 265 des 286 terrains furent octroyés à un requérant en au moins une occasion.

Les 286 dossiers relatifs à la paroisse de Beaucanton ont tous été consultés. La plupart des conclusions se rapportant aux localités de Val-Paradis et de Villebois découlent d'un échantillonnage. Un dossier sur sept (53/344 ou 15,4%) fut dépouillé dans le premier cas et un sur huit dans le second (38/316 ou 12,4%). En tout, pas moins de 377 lots ont fait l'objet d'un examen rigoureux. Ils correspondent à autant de dossiers parmi lesquels plusieurs renferment plus d'une centaine de feuilles.

Les indications les plus exhaustives concernent l'émission et la révocation des billets de location et des transports. L'étude attentive de l'enchaînement des titres provisoires a rendu possible l'élimination de certaines redites fâcheuses. En effet, un certain nombre de nouvelles émissions résultent de rescissions. C'est-à-dire qu'une fois l'annulation d'un titre prononcée, les autorités du ministère de la Colonisation procèdent à la réémission d'un nouvel acte de propriété au nom du même acquéreur primitif, le premier ayant été invalidé soit en vertu d'une erreur administrative ou d'une injustice, soit à cause d'une (ou de) modification(s) aux spécifications d'un terrain ou soit encore en raison d'accords spéciaux s'appliquant rétroactivement à certains colons, en l'occurrence aux vétérans de l'armée. En somme, je n'ai conservé, pour fins d'analyse, comme permutation réelle de titres que celles qui réfèrent à une substitution de détenteur.

ANNEXE III

Emission de billets de location et titres de transport (Villebois, mai 1980) En nombre de titres (Echantillonnage)												
années	RIV	RV	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PA IV-X	Total
avant 1940	6	3	8	8	1	3	-	1	-	-	-	30
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1940-1950	1	1	3	4	5	3	3	2	4	3	-	29
	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1950-1960	1	-	2	1	2	1	1	3	1	1	-	13
	(1)	(1)	(2)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(5)
1960-1970	-	1	2	1	-	-	-	-	-	-	-	4
	(2)	-	(2)	(4)	-	-	-	-	-	-	-	(8)
1970 ...	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
total des billets location	8	5	15	14	8	8	4	6	5	4	-	77
total des titres de transport	(3)	(2)	(5)	(4)	(1)	(1)	-	-	-	-	-	(16)
billets location & transport	11	7	20	18	9	9	4	6	5	4	-	93
nombre total de lots	6	3	7	5	4	3	3	2	4	3	0	40
coefficient de rempla- cement	$\frac{11}{6}$	$\frac{7}{3}$	$\frac{20}{7}$	$\frac{18}{5}$	$\frac{9}{4}$	$\frac{9}{3}$	$\frac{4}{3}$	$\frac{6}{2}$	$\frac{5}{4}$	$\frac{4}{3}$		

ANNEXE III

Emission de billets de location et titres de transport (Val-Paradis, mai 1980) En nombre de titres (Echantillonnage)																			
origines années	PVI	PVII	PVIII	PIX	PX	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PAIV-X	BI	BII	BIII	BIV-X	total
avant 1940	n.d.	-	-	-	-	2	2	3	3	4	3	-	-	-	-	-	-	-	17
	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1940-1950	"	1	2	2	3	2	5	3	4	9	6	7	10	-	5	1	3	-	63
	"	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-	(4)
1950-1960	"	-	1	-	3	1	1	1	2	1	-	3	2	-	4	3	2	-	24
	"	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	(2)	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(5)
1960-1970	"	-	1	-	-	-	1	1	1	2	-	-	-	-	2	2	-	-	10
	"	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
1970 ...	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	"	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
total des billets l.	"	1	4	2	6	5	9	8	10	16	9	10	12	0	11	6	5	0	114
total transport billets l.	"	-	-	(2)	-	(1)	-	-	(1)	(6)	(1)	(1)	-	0	(1)	-	-	0	13
total transport billets l.	"	1	4	4	6	6	9	8	11	22	10	11	12	0	12	6	5	0	127
nb. total de lots	0	1	1	1	3	2	2	4	4	7	6	6	7	0	3	3	3	0	53
coeff. repl.	-	-	$\frac{4}{1}$	$\frac{4}{1}$	$\frac{6}{3}$	$\frac{6}{2}$	$\frac{9}{2}$	$\frac{8}{4}$	$\frac{11}{4}$	$\frac{22}{7}$	$\frac{10}{6}$	$\frac{11}{6}$	$\frac{12}{7}$	-	$\frac{12}{3}$	$\frac{6}{3}$	$\frac{5}{3}$	-	

ANNEXE IV

Lots patentés, Villebois (mai 1980)													
origines années	RIV	RV	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PA IV-X	total	%
avant 1950	1	-	3	2 ⁽¹⁾	-	-	1	-	-	-	-	7	8.2
1950-1960	5	3	6	9 ⁽²⁾	1	1	-	-	-	-	-	25	29.4
1960-1970	4	3	2	4	3 ⁽³⁾	1 ⁽⁴⁾	1	-	-	-	-	18	21.1
1970 ...	3	6	13	7	1	2	2	1	-	-	-	35	41.1
sous- total	13	12	24	22	5	4	4	1	0	0	0	85	
- rachat M.A.Q.*	-	-	-	1	2	1	-	-	-	-	-	4	
total	13	12	24	21	3	3	4	1	0	0	0	81	
nb. total de lots	25	25	42	37	37	27	27	27	27	27	27	316	

(1) dont un lot de fabrique.

(2) dont un fut racheté par le M.A.Q. en 1974.

(3) dont deux furent rachetés en 1977.

(4) racheté par le M.A.Q. en 1977.

* Ministère de l'Agriculture du Québec

ANNEXE IV

Lots patentés, Val-Paradis (mai 1980)

origines années	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PA IV-X	BI	BII	BIII	BI IV-X	PVI	PVII	PVIII	PIV	PX	total	%
avant 1950	-	-	2 ⁽⁴⁾	1 ⁽⁷⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	4.4
1950-1960	1 ⁽³⁾	-	6 ⁽⁶⁾	4 ⁽⁸⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 ⁽¹⁾	-	-	17	25.3
1960-1970	-	-	3	1 ⁽⁹⁾	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	14.9
1970 ...	-	-	5 ⁽⁵⁾	6 ⁽¹⁰⁾	9	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	6	35	52.2
date inconnue						2 ⁽²⁾													2	1.3
sous- total	1	0	16	12	13	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	6	67	
- rachat M.A.Q.*	1	-	4	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	11	
total	0	0	12	7	13	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	6	56	
nb. total de lots	7	7	24	24	34	34	34	34	0	18	28	26	0	13	13	13	13	22	344	

(1) dont un fut racheté par le M.A.Q. en 1975.

(2) deux lots sont patentés à la corporation épiscopale d'Amos sans précision de date.

(3) racheté par le M.A.Q. en 1974.

(4) dont un est racheté par le M.A.Q. en 1977.

(5) dont un est racheté par le M.A.Q. en 1977.

(6) dont deux furent rachetés par le M.A.Q., l'un en 1975 et l'autre en 1966.

(7) racheté par le M.A.Q. en 1978.

(8) dont deux furent rachetés par le M.A.Q., l'un en 1975, l'autre en 1976.

(9) racheté par le M.A.Q. en 1977.

(10) dont un fut racheté en 1977 par le M.A.Q.

* Ministère de l'Agriculture du Québec.

ANNEXE V

Annulation de titres et vente de lots sous billet de location fin d'un titre; nombre (Villebois - mai 1980, échantillonnage)												
origines années	RIV	RV	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PA IV-X	total
avant 1940	1	-	1	4	-	1	-	-	-	-	-	7
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1940-1950	1	1	3	4	4	2	2	3	3	1	-	24
	-	(1)	(1)	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(3)
1950-1960	-	-	2	3	5	2	1	1	2	3	-	19
	(1)	(1)	(2)	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	(6)
1960-1970	2	2	2	1	1	2	1	1	-	-	-	12
	(1)	-	(2)	(3)	-	-	-	-	-	-	-	(6)
1970 ...	-	-	1	2	-	1	-	1	-	-	-	5
	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
annula- tions	4	3	9	14	10	8	4	6	5	4	-	67
ventes	(2)	(2)	(5)	(4)	(1)	(1)	-	(1)	-	-	-	(16)
total	6	5	14	18	11	9	4	7	5	4	-	83
nb. lots échant.	5	3	7	5	4	3	2	2	4	3	-	38

ANNEXE V

Annulation de titres et vente de lots sous billet de location fin d'un titre, nombre (Val-Paradis - mai 1980, échantillonnage)																			
origines années	PVI	PVII	PVIII	PIX	PX	RVI	RVII	RVIII	RIX	RX	PAI	PAII	PAIII	PAIV-X	BI	BII	BIII	BIV-X	total
avant 1940	n.d.	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1940-1950	"	1	1	1	1	2	5	3	3	8	3	3	3	-	2	1	-	-	37
	"	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
1950-1960	"	-	1	-	2	3	5	-	2	4	3	6	8	-	4	2	5	-	45
	"	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	(2)	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(5)
1960-1970	"	-	1	-	-	-	1	2	1	3	-	2	1	-	3	1	1	-	16
	"	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
1970 ...	"	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	1	1	-	-	6
	"	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)
annula- tions	"	1	3	2	3	5	12	5	8	16	6	11	13	-	10	5	6	-	106
ventes	"	-	-	(2)	-	(1)	-	-	(1)	(6)	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(11)
total	"	1	3	4	3	6	12	5	9	22	6	11	13	-	11	5	6	-	117
nb. lots échant.	0	1	1	1	3	2	2	4	4	7	6	6	7	-	3	3	3	-	53

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S.
1973 Le développement inégal. Paris: Minuit.
- AMIN S. et al
1975 La crise de l'impérialisme. Paris: Minuit.
- ANCTIL P.
1977 "Saint-Vallier de Bellechasse au tournant du siècle dernier: la pénétration du capitalisme", Anthropologie et Sociétés, 1(2):37-50.
- ARCHAMBAULT J.P.
1919 Les syndicats catholiques: une digue contre le Bolchévisme. Montréal: Editions de la Vie Nouvelle.
- BALIBAR E.
1979 Cinq études du matérialisme historique. Paris: François Maspéro.
- BARAN P. et P. Sweezy
1970 Le capitalisme monopoliste. Paris: Maspéro.
- BARRETTE R.
1975 "Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue 1934-1936", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 2:92-155.
- BEAUDRY J.
1944 "La colonisation et la forêt dans le Nord-Ouest du Québec", La forêt québécoise, 8(2):157-160.
- BEAUDRY-GOURD B.
1973 "La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien", Revue d'histoire de l'Amérique française, 27(2):235-256.
1975 "La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1960, aperçu historique", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 2:1-51.
1976a "La spéculation en Abitibi-Témiscamingue: un vieux problème, le scandale de l'Abitibi en 1907", Le Trotteur du maquignon, 2(8): 23-25, 34.
1976b "Aperçu historique des principaux ouvrages pouvant servir à l'histoire du développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue (1910-1950)", Revue d'histoire de l'Amérique française, 30(1):99-107.
1977 "Les travailleurs miniers et l'implantation du syndicalisme dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue 1925-1950", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 4:45-111.

BEAUDRY-GOURD B.

- 1979 "Les journaux de l'Abitibi-Témiscamingue de 1920 à 1950, aperçu historique", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 5:21-76.

BEAULIEU P.

- 1980 "La mine à reculons", Education Québec, 10(8):19-21.

BEAULIEU R.

- 1969 L'industrie minière au Québec. Québec, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval.

BEAUPRE J.

- 1971 Description analytique d'une opération forestière dans le Nord-Ouest québécois. Québec, thèse de baccalauréat en sciences présentée à l'Université Laval.

BENOIST E.

- 1934 "La colonisation. L'Abitibi et le Témiscamingue", Le Devoir, 15 octobre 1934:1-2.
- 1937a "En pays neuf, à la découverte du Nord-Ouest québécois minier", Le Devoir, 23 au 27 août et 30-31 août:1-2; les 1^{er}, 2, 7, 9, 10, 14 à 17 et 20 septembre 1937:1-2.
- 1937b "En pays neuf, Témiscouata et Abitibi, terres de travail", Le Devoir, 28 au 30 juillet, 2 au 5 août, 10, 12 et 13 août 1937:1-2.
- 1938 L'Abitibi, pays de l'or. Montréal: Editions du Zodiaque.

BERNARD L.

- 1968 "L'Abitibi désolée part à la conquête du Nord", Perspectives, 10(19):2-4, 6-7, 9.

BETTELHEIM Ch.

- 1974 Les luttes de classes en U.R.S.S., 1^{ère} période 1917-1923. Paris: Seuil-Maspéro.
- 1977 Les luttes de classes en U.R.S.S., 2^e période 1923-1930. Paris: Seuil-Maspéro.

BIAYS P.

- 1964a Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada. Québec: Presses de l'Université Laval.
- 1964b "Problèmes de l'agriculture marginale dans la zone pionnière de l'est du Canada", Cahiers de Géographie du Québec, 8(16):219-229.

BLANCHARD R.

- 1949 Etudes canadiennes T. IV, l'Abitibi-Témiscamingue. Grenoble: s.e.
- 1960 Le Canada-français, province de Québec. Montréal: Arthème Fayard.

BOILEAU G. et M. Dumont

- 1979 L'Abitibi-Témiscamingue. Québec: Editeur officiel du Québec.

BOUCHARD C. et al

1972 Le plan Gordon et son application dans le Nord-Ouest. Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec, direction des études dans l'Ouest, Services universitaires dans le Nord-Ouest québécois.

BOUCHER I.

1977 "Histoire d'une pionnière de Villebois", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 4:143-173.

BOUVIER R.

1970 "Le Nord-Ouest québécois vit le suspense du développement économique", La Presse, 21 septembre 1970:A5.

BRAVERMAN H.

1976 Travail et capitalisme monopoliste. Paris: Maspéro.

BROADFOOT B.

1978 La grande dépression. Montréal: Québec/Amérique.

BROCHU M.

1970 "Le nouvel axe économique de La Sarre-Villebois (Abitibi) à la Baie-James", Actualité économique, 45(4):818-824.

BROUILLARD R.

1967 L'industrie minière du Nord-Ouest québécois. Montréal, thèse de licence en sciences commerciales présentée à l'École des hautes études commerciales.

BUCK T.

1948 Canada: the Communist Viewpoint. Toronto: Progress Book.

1975 Thirty Years: the Story of the Communist Movement in Canada. Toronto: Progress Book.

Bulletin de la Société historique abitibienne

s.d. "La Sarre", Bulletin de la Société historique abitibienne, La Sarre, 1(1).

CABRI J. et al

1974 "On metamorphosium at the Normetal", Canadian Mining and Metallurgical Bulletin, 67(746):158-159].

CANADA, ministère des Forêts

1965 Arda, répertoire des travaux 1962-1965. Ottawa.

1966 Arda, répertoire des travaux 1^{er} avril 1965-31 mars 1966. Ottawa.

CASTELLS M., F. Godard et V. Balanowski

1974 Monopolville. Paris: Mouton.

CASTELLS M.

1976 La crise économique et la société américaine. Paris: Presses Universitaires de France.

CASTELLS M.

- 1980 "Cities and regions beyond the crisis: invitation to a debate",
International Journal of Urban and Regional Research, 4(1):127-129.

C.E.G.E.P. de Rouyn, département d'histoire

- 1969 Dossier Duparquet. Rouyn.

Chambre de commerce de La Sarre

- 1969a Ce que représente pour nos travailleurs le chemin Villebois-
Baie-James. La Sarre.
1969b Le chemin Villebois-Baie-James, clef du développement de notre
nord. La Sarre.

Chambre de commerce de Val-Paradis

- 1975 Mémoire de la Chambre de commerce de Val-Paradis présenté à l'Hono-
rable Normand Toupin, ministre des Terres et Forêts et à l'Hono-
rable Bernard Lachapelle, ministre d'État, responsable de
l'O.P.D.Q., gouvernement du Québec, au sujet d'approvisionnement
supplémentaire en matière ligneuse de l'industrie Audet et frères
Limitée de Val-Paradis. Val-Paradis.

CHANDLER L.V.

- 1970 America's Greatest Depression 1929-1941. New York: Harper and Row.

CHARPENTIER A.

- 1946 Ma conversion au syndicalisme catholique. Montréal: Fides.

CHARTRE C.M.

- 1957a Etude agrologique de la paroisse de St-Raphaël de Preissac, comté
d'Abitibi-Est. Québec: ministère de la Colonisation, Service des
études économiques.
1957b Etude pédologique de la paroisse de Cloutier (St-Ignace de Loyola),
comté de Rouyn-Noranda. Québec: ministère de la Colonisation,
Service des études économiques.
1960a Etude pédologique et forestière de la paroisse Ste-Agnès de Belle-
combe, comté de Rouyn-Noranda, P.Q. Québec: ministère de la Coloni-
sation, Service des études économiques.
1960b Etude pédologique et forestière, Rapide Danseur et St-Laurent de
Gallichan, comté d'Abitibi-Ouest, P.Q. Québec: ministère de la
Colonisation, Service des études économiques.

CHATILLON C.

- 1976 L'histoire de l'agriculture au Québec. Montréal: Editions l'Étin-
celle.

CHENIER A.

- 1937 Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie.

CLOUTIER H.

- 1944 "Deux projets de colonisation". Action nationale, 23(1,3):58-63,
204-212.

COGOY, M.

1972 "Les théories néo-marxistes: Marx et l'accumulation du capital",
Les temps modernes, 29(314-315):396-427.

Comité régional des paroisses marginales de l'Abitibi-Témiscamingue

1971 Manneville, demandes, appuis, articles de journaux. s.l.

1972 Projets de zone. Rouyn.

1975a Rapport d'activités 72-73-74. Rouyn.

1975b Rapport d'activités 74-75. Rouyn.

1976 La tournée des quarantaines. Rouyn.

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

s.d. On n'est pas pour s'laisser passer un sapin. s.e.

Conférence régionale des mouvements populaires

1975a Les effets de l'intégration dans l'industrie forestière. Rouyn.

1975b Une entreprise bien de chez-nous: la Noranda, histoire des boss
ou comment la Noranda a fait son argent. Rouyn.

1975c Noranda, structure de l'entreprise. La Noranda, structure du
pouvoir. Rouyn.

1975d Colloque synthèse sur l'économie du Nord-Ouest québécois. Rouyn.

Congrès national de colonisation

1946 Compte rendu: l'aide à la colonisation 1946. Montréal.

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

1980 Le patrimoine, c'est vivant. Rouyn.

Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois

1970 Inventaire de la population, des occupations et des services des
zones marginales du Nord-Ouest québécois, enquête effectuée sous
la supervision du Comité des zones marginales du Conseil économique
régional du Nord-Ouest québécois. Rouyn.

1970a Comité des paroisses marginales. Rapport préliminaire. Rouyn.

1970b Mouvement de la main-d'oeuvre dans le Nord-Ouest québécois. Rouyn.

1971 Opération consultation, comité des paroisses marginales. Rouyn.

COTE Y.

1972 L'évolution et la régression d'une ville minière: Duparquet.
Québec, thèse de licence ès lettres présentée à l'Université
Laval.

COTTA A.

1968 "Keynes", Dictionnaire de science économique, 2^e édition.
Tours: Mame.

COUTURE C.E.

1947 "Vie française et colonisation", Vie française, 1(8):451-459.

COUTURE G.

- 1979 La dépossession progressive des territoires du peuple algonquin en Abitibi-Témiscamingue. Rouyn: Bureau de recherche de l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens Sans-Statut du Québec Inc. Inédit, photocopié.

CSN-CEQ (éd.)

- 1979 Histoire du mouvement ouvrier au Québec 1825-1976. s.l.: CSN-CEQ.

DALLEMAGNE J.L.

- 1973 "Inflation et crises ou le mythe de la "stagflation"", Critiques de l'économie politique, 11-12:139-163.
- 1978 L'économie du capital. Paris: Maspéro.

DELORME G.

- 1937 "L'industrie du cuivre dans la province de Québec", Actualité économique, 13, T1(7):450-460.

DEMILLE J.B.

- 1942 "Mining in Québec during 1941", Canadian Mining Journal, 63(2): 84-89.
- 1943 "Mining in Québec during 1942", Canadian Mining Journal, 64(2): 84-88.

DEROSIERS R.

- 1970 Structure de l'industrie du sciage du Québec. Québec, thèse de maîtrise en sciences présentée à l'Université Laval.

DESHARNAIS M.

- 1977 "Vingt ans de colonisation sous le régime coopératif, Guyenne 1947-1967", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 4:112-142.

DOBB M.

- 1971 Etudes sur le développement du capitalisme. Paris: Maspéro.

DORION J.C.

- 1972 L'influence régionale des chantiers coopératifs dans le Nord-Ouest québécois. Ottawa, thèse de maîtrise présentée à l'Université d'Ottawa.

DOYON P.

- 1969 "L'époque héroïque de l'Abitibi", Perspectives 11(25):8-15.

DUBE G.

- 1969 "La forêt du Nord-Ouest québécois", Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française, 12 (décembre 1969):53-57.

DUBUC A.

- 1969 "Développement économique et politique de développement: Canada 1900-1940", dans Economie québécoise. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

DUBUC A.

1978 "Les fondements historiques de la crise des sociétés canadienne et québécoise", dans P. Fournier 1978:51-78.

DUPIRE L.

1933 "L'oeuvre de la soupe à l'Asile de la Providence", Le Devoir, 20 janvier 1933:1.

DUSSAULT A.

1942 Code des lois de colonisation. Extraits de lois spéciales. Annotations et commentaires. Québec.

DUSSAULT G.

1978 "L'utopie colonisatrice contre l'ordre économique", Recherches sociographiques, 19(1):55-78.

EMMANUEL A.

1974 Le profit et les crises. Paris: François Maspéro.

ENGELS F.

1974 La guerre des paysans en Allemagne. Paris: Editions sociales.

1978 Sur "Le Capital" de Marx. Moscou: Editions du Progrès.

Fédération régionale des chantiers coopératifs de l'ouest québécois

1967 Règlement de la régie interne. s.l.:s.e.

1973 30ième anniversaire, chantiers coopératifs. Cahier souvenir. La Sarre: Imprimerie Abitibi.

FILIATRAULT G. et al

1977 J.H. Normick. Rouyn, travail présenté au Collège du Nord-Ouest.

FONTAINE L.

1970 "Michel Perron, président des entreprises Perron Inc.", Commerce, 72(8):26-31.

FORGET J.

1974 "Tembec", Perspectives, 16(32):6-9.

1975 "Tembec: une victoire collective unique dans les annales du Canada", Actualité, 15(3):20-23.

FORTIN A.

1979 "Les Abitibiens veulent sortir des mines mais les mines ne sortiront pas de l'Abitibi", Journal du travail, décembre:21.

FORTIN G.

1971 La fin d'un règne. Montréal: Hurtubise HMH.

FOURNIER L.

1974 "Dans le Nord-Ouest québécois, les chantiers coopératifs ne sont pas sortis du bois", Québec-Presse, 26(28) 1^{er} septembre 1974: 19-20, 45-46.

FOURNIER M.

1979 Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950). Montréal: Editions coopératives Albert Saint-Martin.

FOURNIER P. (dir.)

1978 Le capitalisme au Québec. Montréal: Editions coopératives Albert Saint-Martin.

FRANK A.G.

1976 "Sur l'accumulation que l'on appelle primitive", L'homme et la société, 39-40:45-75.

1977 L'accumulation mondiale 1500-1800. Paris: Calmann-Lévy.

1978 Réflexions sur la nouvelle crise économique mondiale. Paris: François Maspéro.

FREYSSINET M.

1977 La division capitaliste du travail. Paris: Savelli.

GAGNON A.G. (dir.)

1981 Les Opérations Dignité: naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Université de Carleton.

GAGNON G. et L. Martin (dir.)

1973 Québec 1960-1980: la crise du développement. Montréal: Hurtubise HMH.

GALLISOT R.

1974 "Rosa Luxembourg et la colonisation", L'homme et la société, 33-34:133-151.

GARON J.E.

1940 Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940. Québec: J.E. Garon.

GAUDEMAR (de) J.P.

1976 Mobilité du travail et accumulation du capital. Paris: François Maspéro.

GENEST J.

1973 "Il nous faut mille Guyenne", Action nationale, 62(6):431-438.

GIGON F.

1976 Jeudi noir: le jour du grand krash de 1929. Paris: Robert Laffont.

GIRARD J.E. (chanoine)

1960 "La colonisation dans le Québec: une profonde tragédie humaine", Le Devoir, 29 janvier 1960:22,24.

GIRARD S. et A. Nault

1974 "En passant par Cléricy", Le trotteur du maquignon, 2(2):12-13.

GLENDAY D.

1979 "Thirty Years of Labour Relations in the Mining Industry in Rouyn-Noranda, Québec, 1934-1964", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 5:77-179.

GORZ A. (dir.)

1973 Critique de la division du travail. Paris: Seuil, coll. Points.

GRANOU A., Y. Baron et B. Billaudot

1979 Croissance et crise. Paris: Petite collection Maspéro.

GUERIN D.

1968 Le mouvement ouvrier américain 1867-1967. Paris: Maspéro.

GUY R.

1968 "La petite Russie: une expérience de colonisation", Parti-Pris, 1(8):38.

HAMELIN J. et Y. Roby

1971 Histoire économique du Québec 1851-1896. Montréal: Fides.

HAMELIN L.E.

1967 "Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue", Cahiers de géographie du Québec, 11(24):479-496.

HARVEY F.

1973 Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec. Montréal: Boréal Express.

1979 "La question régionale au Québec", Le Devoir, jeudi le 6 décembre: 5.

HARVEY F. (dir.)

1980 Le mouvement ouvrier au Québec. Montréal: Boréal Express.

HEROUX O.

1930 "Pour barrer la route au communisme", Le Devoir, 15 décembre 1930:1.

HORN M. (éd.)

1972 The Dirty Thirties. Toronto: The Copp Clark Publishing Co.

HOUDE P.

1975 La spéculation foncière en milieu rural ou un pays à vendre. s.l.:s.e.

HOULE N.

1968 L'industrie du sciage du Nord-Ouest québécois. Québec, ministère des Terres et Forêts, Laboratoire de recherches forestières.

HOWARD BIENVENU INC.

1955 Plan d'aménagement. Concession de Lignéris.

1977 Howard Bienvenu Inc. rend hommage à La Sarre: Howard Bienvenu Inc.

JACOB S. et al

1977 Naissance et progression des entreprises Perron de La Sarre. Rouyn, travail présenté au Collège du Nord-Ouest.

JEAN-LOUIS (pseudonyme)

1948 Regards sur Macamic. s.l.:s.e.

JEGOU J.C.

1973 "En passant par Normétal, ville minière de transition", Le trotteur du maquignon, 1(5):6-7.

JIPE G.

1973 "Le développement des monopoles et la tendance à la stagnation: éléments pour une critique des thèses "stagnationnistes" américaines", Critiques de l'économie politique, 11-12:94-124.

JONES R.

1974 L'idéologie de l'Action catholique (1917-1937). Québec: Presses de l'Université Laval.

KERGOAT J.

1979 "Crise économique et combativité ouvrière (1)", Critiques de l'économie politique, 7-8:197-223.

KEYNES J.M.

1949 Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Paris: Payot.

LABONTE F.

1975 "Guyenne, le Québec a les yeux sur vous", Le trotteur du maquignon, 2(6-7):35-38.

LACOURSIERE H.

1944 "Une "jasette" avec Louis Simard", Le bulletin des agriculteurs, 40(9)21,28.

LACOURSIERE J. et C. Bouchard

1972 Notre histoire, Québec Canada. D'une crise à l'autre: 1926 à 1939. Montréal: Format.

LAFLEUR N.

1976 La vie quotidienne des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue. Montréal: Leméac.

LAFONTAINE J. et J. Bérubé

1977 L'industrie forestière en Abitibi (de 1920 à 1925). Rouyn: travail présenté au Collège du Nord-Ouest.

LAFORCE J.E.

1948 Bâtisseurs de pays: apôtres de la terre. Montréal: Edward Garant.

LANGLOIS G.

1969 "La situation de l'industrie minière dans le Nord-Ouest québécois", Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française, 12 (décembre 1969):58-63.

LAPOINTE J.C.

1968 Le problème de la colonisation, qui est le coupable? Parti-Pris, 1(8):35-37.

LARIVIERE G.

1977 Crise économique et contrôle social: le cas de Montréal (1929-1937). Montréal: Editions coopératives Albert Saint-Martin.

La Sarre 1977, 60^{ième} anniversaire. La Sarre: Imprimerie Abitibi.
1977

LAURENDEAU J.J.

1978a Historique de Manneville. Rouyn.

1978b Historique de Preissac. Rouyn.

1978c Historique de Ste-Gertrude. Rouyn.

1978d Historique de Villemontel. Rouyn.

LAVERLOCHERE (de) N.

1976 "Cadillac 1971", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 3:25-62.

LEBLEU J.

1945 "La forêt dans l'économie de l'Ouest de Québec", La forêt québécoise (février 1945):137-167.

LECOUR-GOVET R.

1979 Histoire du Canada. Montréal: Fayard.

LENINE V.I.

1970 L'impérialisme, stade suprême du capitalisme. Pékin: Editions en langues étrangères

1974 Le développement du capitalisme en Russie. Paris: Editions sociales et Moscou: Editions du Progrès.

LENNART A.

1973 "Lénine et la théorie marxiste des crises", Critiques de l'économie politique, 11-12:25-55.

LESSARD D.

1976 L'agriculture et le capitalisme au Québec. Montréal: Editions l'Étincelle.

LEVANT V.

1978 Capital et travail. Montréal: Editions l'Étincelle.

LEVESQUE D.

1963. Aspect morphologique et socio-culturel d'une paroisse de colonisation. Montréal, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal.

LIPTON C.

1976 Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec 1827-1959. Montréal: Parti-Pris.

LORD D.

1977 Enquête auprès des commerçants de bois dans le Nord-Ouest québécois. Rouyn, travail présenté au Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois.

LUPIEN J.P.

1968 La colonisation, un remède à la dépression économique de 1929 à 1939. Montréal, thèse de maîtrise en service social présentée à l'Université de Montréal.

LUSSTIER O.

1946 "Le bilan de la colonisation en Abitibi", La forêt québécoise, 11(10):725-728

1947a "Le bilan de la colonisation en Abitibi", La forêt québécoise, 12(2):85-88.

1947b "L'Abitibi et son développement", La forêt québécoise, 12(6-7): 407-408; 485-490.

LUSSTIER Y.

1968 Région administrative du Nord-Ouest. s.l.:s.e.

MAGALINE A.D.

1975 Luttes de classes et dévalorisation du capital. Paris: François Maspéro.

MANDEL E. et D. Guérin

1971 La concentration économique aux Etats-Unis. Paris: Anthropos.

"Manneville: un point tournant des négociations des 47 paroisses

1971 marginales du Nord-Ouest québécois", Agence de presse libre du Québec, 36:2-3.

MARX K.

- 1925 Histoire des doctrines économiques (T.V). Paris: Editions Costes.
 1960 Le Capital L. III, T. III. Paris: Editions sociales.
 1969 Le Capital (Livre 1). Paris: Garnier-Flammarion.
 1973 "De mai à octobre 1850", Critiques de l'économie politique, 11-12:5-24.
 1974a Le Capital L. III, T.I. Paris: Editions sociales.
 1974b Le Capital L. II, T.I. Paris: Editions sociales.
 1974c Les luttes de classes en France 1848-1850. Paris: Editions sociales.
 1976 Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte. Paris: Editions sociales.

MARX K. et F. Engels

- 1978 La crise. Paris: 10/18.

MATTICK P.

- 1972 Marx et Keynes, les limites de l'économie mixte (trad.). Paris: Gallimard.
 1976 Crises et théories des crises. Paris: Editions Champ Libre.

Métallurgistes-Unis d'Amérique, Service de la recherche

- 1965 Rapport sur la situation des mines d'or. Toronto.
 1966 Les mines d'or dans la province de Québec. Toronto.

MINVILLE E.

- 1943 L'agriculture, études sur notre milieu. Montréal: Fides.

MORIN L. et M. Morin

- 1934 "Rapport de Messieurs Maxime et Louis Morin concernant la grève des bûcherons à Rouyn en décembre 1933", Documents parlementaires, vol. 67, doc. no 70, Québec.

MORISSETTE H.

- 1962 Géographie comparée de quelques paroisses de colonisation de la province de Québec. Québec, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval.
 1973 Les conditions du développement agricole du Québec. Québec: Presses de l'Université Laval.

MORISSONNEAU C.

- 1978a "La colonisation équivoque", Recherches sociographiques, 19(1): 33-54.
 1978b La terre promise: le mythe du Nord québécois. Montréal: Hurtubise HMH.

NELSON C.

- 1973 "L'inflation, les crises, la "régulation" et ... le no 1 de "Critiques de l'économie politique", Critiques de l'économie politique, 11-12:124-138.

NERE J.

- 1973 La crise de 1929. Paris: Armand Colin.

NIOST S.

- 1975 "La Laurentide (1887-1928): pionnière du papier journal au Canada", Revue d'histoire de l'Amérique française, 29(3):375-415.

NOISEUX D.

- s.d. Dix années de colonisation à Ste-Anne de Roquemaure. s.l.: ministère de la Colonisation de la province de Québec.

NORMICK LTEE J.H.

- 1967 Concession forestière. Canton Boivin, Collet, Brabazon et Bacon, Abitibi-Ouest. Plan d'aménagement. s.l.:s.e.

NORMICK PERRON INC.

- 1973 Rapport annuel, année terminée le 31 mai 1973. La Sarre.

Office de planification et de développement du Québec

- 1975 Profil socio-économique de Normétal. Québec: Editeur officiel du Québec.
- 1976 Le profil de l'Abitibi-Témiscamingue. Québec: Office de planification et de développement du Québec.
- 1978a L'espace rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Québec: Office de planification et de développement du Québec.
- 1978b Orientations de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Québec: Office de planification et de développement du Québec.
- 1978c La problématique de l'Abitibi-Témiscamingue. Québec: Office de planification et de développement du Québec.

Ordre des conquérants du Nord

- 1969 "Le chemin Villebois-Baie-James, clef du développement de notre nord", Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française, 12 (décembre 1969):86-90.

OUELLET G.

- 1947 Aux marches du royaume de Matagami (Rochebaucourt). Québec: ministère de la Colonisation.
- 1958 Sainte-Monique de Rollet ou la Rivière Solitaire. Québec: ministère de la Colonisation.

PAQUIN N.

- 1979 Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn: Collège du Nord-Ouest.

PEPIN A.

- 1979 "A coups de hache et de sacrifices", La Presse, 3 février 1979:A8.

PERRAULT J.E.

- 1934 "The Quebec Mining Industry during the Economic Crisis", Canadian Mining Journal, 55(2):61-62.

PERRON INC.

- 1965 Les entreprises Perron. La Sarre, 1(1).

PETROWSKI N.

1975 "Abitibi, terre méconnue", Perspectives, 17(38):14,16,18-19.

PICHE R.A.

1942 Le commerce des bois dans l'Abitibi. Montréal, thèse de licence en sciences commerciales présentée à l'École des hautes études commerciales.

PILON V.

1947 "La colonisation au diocèse de Hearst", Vie française, 2(1):18-27.

PIVEN F.F. et R.A. Cloward

1971 Regulating the Poor: the Functions of Public Welfare. Random House.

1978 Poor people movements. New York: Vintage Books.

PLOURDE-SAVARD B. et N. Savard

1975 "L'industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois", Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, 2:253-311.

POULIOT J.M.

1964 Plan d'aménagement du territoire de Guyenne en Abitibi. Québec, thèse de baccalauréat en sciences présentée à l'Université Laval.

Programme Souvenir

1938 Vingt-cinquième anniversaire de l'Abitibi, fête à Amos, 1913-1938. s.l.:s.e.

Projet étude d'aménagement

1973 L'aménagement des ressources de Val-Paradis. Projet d'initiatives locales (P.I.L.).

PROULX G.

1942 Etude sur l'agriculture, la colonisation et le repeuplement dans la province de Québec. Ottawa, thèse de maîtrise présentée à l'Université d'Ottawa.

QUEBEC (prov.), Dépt. de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries

1930 L'Abitibi, ce qu'on y trouve et ce qu'on y produit. Québec.

QUEBEC (prov.), ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

1964 L'agriculture dans le Nord-Ouest du Québec. Québec

QUEBEC (prov.), ministère de la Colonisation

1950 Un royaume vous attend: l'Abitibi. Québec.

1954a Cléricky. Québec.

1954b St-François d'Assises de Champneuf. Québec.

1960 Etude agrogéologique, forestière et économique des paroisses de St-Emile de Guyenne dans le comté d'Abitibi-Ouest et de St-Hyacinthe de Despinassy dans le comté d'Abitibi-Est. Québec, Service des études économiques.

- QUEBEC (prov.), ministère de l'Industrie et du Commerce
 1957? Inventaire des ressources naturelles. Abitibi. Québec, Office des recherches économiques.
- 1974 Inventaire industriel. La Sarre. Montréal.
- 1975 "L'Abitibi-Témiscamingue", Développement-Québec, 2(9):1-19.
- QUEBEC (prov.), ministère des Mines et des Pêcheries, Service des mines
 1936 Les propriétés minières dans l'ouest du Québec. Carte.
- QUEBEC (prov.), ministère des Terres et Forêts
 1973 Enquête sur les forêts privées région 08, Nord-Ouest. Québec.
 1970 La forêt domaniale: un outil privilégié de développement. Québec, Direction générale de la planification.
- 1949 Liste des scieries. Québec.
 1953 Liste des scieries. Québec.
 1957 Liste des scieries. Québec.
 1959 Liste des scieries. Québec.
 1975 Opérations régionales, région 08. s.l. (octobre).
 1961 Production des sciences par comté et district 1960. Québec.
 1941 Statistiques forestières. Québec.
 1948 Statistiques forestières. Québec.
 1957 Statistiques forestières. Québec.
- REES G.
 1972 La grande crise de 1929; le capitalisme remis en question. Paris: Alban Michel.
- ROSSEL A.
 1976 Été 36, 100 jours du Front populaire. s.l.: Editions de Courtille.
- ROUILLARD J.
 1979 Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930. Québec: Presses de l'Université Laval.
- RUMILLY R.
 1974 Histoire de Montréal T.IV. Montréal: Fides.
- RYAN W.
 1966 The Clergy and the Economic Growth in Quebec (1896-1914). Québec: Presses de l'Université Laval.
- SAFARIAN A.E.
 1959 The Canadian Economy in the Great Depression. Toronto: University of Toronto Press.
- SAVARD F.A.
 1972 Mémoire. Quelques aspects du problème de la colonisation. Charlevoix.

SEGUIN N.

- 1977 La conquête du sol au 19^e siècle. Montréal: Boréal Express.
 1980 Agriculture et colonisation au Québec. Montréal: Boréal Express.

SEGUIN N. et D. Larouche

- 1975a "Les archives de l'enregistrement: des matériaux nouveaux pour l'histoire du Québec contemporain; l'exemple du Bureau de Chicoutimi", Archives, 1:24-55.

SEGUIN N., D. Larouche et M. Nadeau

- 1975b "Les archives de l'enregistrement: commentaires sur les sources de la propriété foncière", Archives, 2:130-134.

SEGUIN N. et D. Larouche

- 1976 "Les archives de la concession des terres", Archives, 8(2):3-8.

Semaines sociales du Canada

- 1933 Le problème de la terre. Compte rendu de conférence. Montréal: Ecole sociale populaire.
 1944 Congrès de colonisation. Compte rendu 1944. Montréal: Ecole sociale populaire.

SORES INC.

- 1973 Val-Paradis, Villebois et Beaucanton. Inventaire et possibilités économiques. Montréal: Sores Inc.

STAVENHAGEN R.

- 1975 "Comment décoloniser les sciences sociales appliquées", dans Copans J. (dir.), Anthropologie et impérialisme. Paris: Maspéro: 405-430.

TASCHEREAU Y.

- 1978 "Aperçu géographique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue; situation agricole et minière, situation de l'emploi, du loisir et du sport et perspectives d'avenir", L'Actualité, 3(2):46-50.

THIBAUT G.

- 1969 Evolution de la pensée face aux secours directs pour la période de crise de 1929 à 1938. Montréal, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal.

TREMBLAY S.

- 1977 La colonisation agricole: une réussite. Québec, thèse de maîtrise en anthropologie présentée à l'Université Laval.

TRUELLE P.

- 1937 L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui. Amos: Chez l'auteur.

VAJDA M.

- 1979 Fascisme et mouvements de masse. Traduit de l'anglais par G. Valland. Paris: Le Sycomore.

VALOIS L.

1945 "La mise en valeur du domaine minier", Actualité économique,
21 T.I(3):201-208.

VARGA E.

1976 La crise économique, sociale et politique. Eugène Varga, introduction de Jean Charles et Serge Wolikow. Paris: Editions sociales.

VERDON M.

1973 Anthropologie de la colonisation au Québec. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

VIALE G.

1974 "Face à la crise prolongée de l'impérialisme", Les temps modernes,
29(335):2124-2149.

VINCENT R.

1953 Les travailleurs en forêt de la Canadian International Paper Co. Montréal, thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal.

WYL J.M.

1976 "Si les mines abandonnées pouvaient parler...", Perspectives,
18(11):8-10.